

En septembre 2001, en liaison avec le SCEI (Toulouse), l'École a accepté la charge de l'inscription des candidats à ses concours ainsi que celle des candidats littéraires aux ENS de Paris et de Cachan. La tâche a été menée à bien sans problèmes majeurs. Ce service commun d'inscription aux filières littéraires des ENS devrait être stabilisé pour la session 2003, avec une communication par Internet et non plus par Minitel.

Si l'on en juge aux résultats, la sélection opérée par notre concours fonctionne bien : pour la session 2002, l'École obtient huit majors d'agrégation sur la douzaine d'agrégations préparées et vingt-deux élèves dans les cinq premiers.

Comme promis, nous avons mis en ligne les sujets des séries Lettres, Langues vivantes et Sciences humaines et le rapport du concours sur le site www.ens-lsh.fr, rubrique Concours.

Vous trouverez aussi à l'adresse www.ens-lsh.fr des informations sur les enseignements dispensés à l'École, le développement des activités de recherche dans les laboratoires et l'actualité des colloques ainsi que des ressources pour l'enseignement et la recherche offertes par le nouveau site et parmi elles, le catalogue informatisé de la bibliothèque Denis-Diderot. Dès maintenant, vous pouvez en outre consulter, sur la page d'accueil, la rubrique École ouverte qui regroupe quelques-unes des réalisations récentes de l'École. En janvier 2003, ouvrira le site demandé par la DESCO à destination des enseignants de géographie.

Sylvain Auroux (Philosophie, Saint-Cloud, 67)
Directeur de l'ENS LSH

Sommaire

Liste des membres du jury du concours d'entrée à l'ENS Lettres et Sciences humaines	7
Programme du concours d'entrée – Session 2002	17
Statistiques générales	21
Résultats par série	23
SÉRIES LETTRES, LANGUES VIVANTES ET SCIENCES HUMAINES	
LITTÉRATURE FRANÇAISE	
Épreuve commune	51
LETTRES MODERNES	59
CULTURE LITTÉRAIRE GÉNÉRALE	69
LETTRES CLASSIQUES	
Latin	77
Grec	83
PHILOSOPHIE	
Épreuve commune	89
Option	92
GÉOGRAPHIE	
Épreuve commune	101
Option	105
HISTOIRE	
Épreuve commune	115
Option	123
ALLEMAND	133

ANGLAIS	151
ARABE	171
ESPAGNOL	173
GREC MODERNE	181
HÉBREU	183
ITALIEN	185
POLONAIS	191
PORTUGAIS	199
RUSSE	205
LANGUE POUR LETTRES MODERNES	
Allemand	213
Anglais	214
Latin	218
SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	
ÉCONOMIE	223
SOCIOLOGIE	229
GÉOGRAPHIE	231
HISTOIRE	235
LANGUE VIVANTE	
Allemand	239
Anglais	240
Italien	243
Latin	243
LISTE DES USUELS DISPONIBLES	245

Liste des membres du jury des concours d'entrée à l'ENS Lettres et Sciences humaines

Session 2002

Le jury du concours (session 2002) a siégé dans la composition ci-après consignée (arrêté du 25 mars 2002 modifié par l'arrêté du 6 juin 2002). Tous les rapports ont été approuvés par l'ensemble des spécialistes concernés.

Président du jury

Sylvain AUROUX, Directeur de l'ENS Lettres et Sciences humaines,
Directeur de recherche au CNRS

Président adjoint

Christine de BUZON, Directrice-Adjointe de l'ENS Lettres et Sciences
humaines

Vice-présidents

Gérard ABENSOUR, Professeur à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Paul ARNOULD, Professeur à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Serge CALABRE, Professeur à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Jean-Marie GLEIZE, Professeur à l'ENS Lettres et Sciences humaines

Secrétaires d'oral

Emmanuelle BONERANDI, Maître de conférences
à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Elisabeth CUDEVILLE, Maître de conférences
à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Marianne FRANCHEO, Maître de conférences
à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Cécile VAN DEN AVENNE, Maître de conférences
à l'ENS Lettres et Sciences humaines

CULTURE LITTÉRAIRE GÉNÉRALE

Noël DAZORD, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Caroline JACOT-GRAPA, Maître de conférences, Université de Cergy-
Pontoise
Christine MARCANDIER-COLARD, Maître de conférences, Université de
Provence Aix-Marseille I
Denis MELLIER, Maître de conférences, Université de Poitiers
Sophie WAUQUIER, Maître de conférences, Université de Nantes
Jean-Michel WITTMANN, Maître de conférences, Université de Metz

ÉCONOMIE

Serge CALABRE, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences
humaines
Pascal LE MERRER, Agrégé répétiteur, ENS Lettres et Sciences humaines

GÉOGRAPHIE

Anne-Laure AMILHAT-SZARY, Maître de conférences, IGA – université
Joseph Fourier, Grenoble
Virginie BABY-COLLIN, Maître de conférences, Université Paris 10 –
Nanterre
Fabrice BALANCHE, Professeur agrégé, Lycée Charlie Chaplin, Décines-
Charpieu
Antoine BEYER, Maître de conférences, Université Louis Pasteur, Strasbourg
Emmanuelle BONERANDI, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences
humaines
Bernard CALAS, Maître de conférences, Université d'Artois, Arras
Vincent CLEMENT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences
humaines
Lydia COUDROY de LILLE-GAUDRAY, Maître de conférences, Université
Lumière – Lyon 2
Jean-Louis DENEUFCHATEL, Professeur agrégé, Lycée de l'Hautil, Jouy-
le-Moutier
Frédéric DUFAUX, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Damien FRAMERY, Professeur agrégé, Lycée Duhamel du Monceau, Pithiviers
Marie-Anne GERVAIS-LAMBONY, Professeur agrégée, Lycée Jean-Baptiste
Say, Paris
Georges HAREND, Maître de conférences, Université Paris 10 – Nanterre

Jean-Marc HOLZ, Professeur des universités, Université de Perpignan
Emmanuel JAURAND, Maître de conférences, Université de Paris 12 – Val de Marne, Créteil
Marie-Anne LEFEVRE, Maître de conférences, Université de Perpignan
Bertrand LEMARTINEL, Professeur des universités, Université de Perpignan
Alain MARNEZY, Professeur des universités, Université de Savoie, Chambéry
Karine MAROT, Professeur agrégée, Lycée Simone de Beauvoir, Gargesses-Gonesse
Pascal MARTY, Chargé de recherche, CNRS, Montpellier
Sarah MILLE, Maître de conférences, CRENAM, Saint-Etienne
Muriel ROSEMBERG-LASORNE, Maître de conférences, Université de Picardie – Jules Verne, Amiens
Jean-Marie THEODAT, Maître de conférences, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Nathalie VANARA, Maître de conférences, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Michel VRAC, Professeur agrégé, Université de la Rochelle

HISTOIRE

Frédéric ABECASSIS, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Laurence AMERICI, Professeur agrégée, Université de Provence Aix-Marseille I
Thierry APRILE, Professeur agrégé, Collège Mozart, Paris
Carole BELLAMY-POUX, Professeur agrégée, Collège Clément Janequin, Montoire-sur-le-Loir
Thierry BONZON, Maître de conférences, Université de Marne-la-Vallée
Patrick BOUCHERON, Maître de conférences, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Pascal BRIOIST, Maître de conférences, Université de Tours
Pascal BUTTERLIN, Maître de conférences, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Anna CAIOZZO, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Étienne
Martine CHALVET, Professeur agrégée, Lycée Pierre Mendès France, Vitrolles
Pierre COSME, Maître de conférences, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Marilyn CRIVELLO, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille I

Bernard CUBY, Professeur agrégé, Lycée Jean-Baptiste de Baudre, Agen

Caroline DOUKI, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

Annie FOURCAUT-DREYFUS, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences humaines

Edouard LYNCH, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2

Alain MESSAOUDI, Professeur agrégé, Université de Valenciennes

Stéphane MICHONNEAU, Maître de conférences, Université de Poitiers

Georges MIROUX, Maître de conférences, Université d'Orléans

Pap N'DIAYE, Maître de conférences, EHESS – CENA, Paris

Didier POTON, Professeur des universités, Université de Poitiers

Christian RENOUX, Maître de conférences, Université d'Orléans

Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC, Professeur agrégée, Lycée Chaptal, Paris

Jean SOLCHANY, Maître de conférences, Institut d'Études politiques, Lyon

Pierre TALLET, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne

Taline TER MINASSIAN, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Patricia Marianne THIVEND, Maître de conférences, ISH Centre Pierre Léon, Lyon

Jean-Pierre VALLAT, Professeur des universités, Université Paris 7 – Denis Diderot

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Jean-Christophe ABRAMOVICI, Maître de conférences, Université Paris 10 – Nanterre

Didier ALEXANDRE, Professeur des universités, Université de Toulouse 2 – Le Mirail

Anne-Lise BLANC, Maître de conférences, Université de Toulouse 2 – Le Mirail

Guillaume BRIDET, Professeur agrégé, Lycée Evariste Galois, Noisy-le-Grand

Mathieu BRUNET, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille I

Emmanuel BURON, Maître de conférences, Université Rennes 2

Frédéric CALAS, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne

Chantal CONNOCHIE BOURGNE, Professeur des universités, Université de Provence Aix-Marseille I

Noël DAZORD, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Michèle GALLY, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Laurence GIAVARINI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon
Jean-Marie GLEIZE, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences humaines
Laurence GUELLEC, Maître de conférences, Université de Poitiers
Catherine HENRI, Professeur agrégée, Lycée Louis Armand, Paris
Caroline JACOT-GRAPA, Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise
Nicolas LAURENT, Professeur agrégé, ENS Lettres et Sciences humaines
Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY, Maître de conférences, Université Paul Valéry-Montpellier 3
Christine MARCANDIER-COLARD, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille I
Denis MELLIER, Professeur des universités, Université de Poitiers
Sarah MOMBERT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Dominique MONCOND’HUY, Professeur des universités, Université de Poitiers
Emmanuel NAYA, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Jean-Noël PASCAL, Professeur des universités, Université Toulouse 2 – Le Mirail
Michèle ROSELLINI, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines
Nathalie SOLOMON, Maître de conférences, Université de Perpignan
Sophie WAUQUIER, Maître de conférences, Université de Nantes
Jean-Michel WITTMANN, Maître de conférences, Université de Metz

PHILOSOPHIE

Sacha BOURGEOIS-GIRONDE, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Christophe BOURIAU, Maître de conférences, Université Nancy 2
Fabienne BRUGERE-LE BLANC, Maître de conférences, Université de Bordeaux 3
Jean-Michel BUEE, Maître de conférences, IUFM de Grenoble
Fabien CHAREIX, Maître de conférences, USTL Université Lille 1, Villeneuve d’Ascq
André CHARRAK, Maître de conférences, Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Tristan DAGRON, Chargé de recherche CNRS (CR2), Institut Claude Lelong, Saint-Étienne
Christina DALUZ-ALCARIA, Professeur agrégée, Lycée Talma, Brunoy
Laurence DEVILLAIRS, Professeur agrégée, Lycée Edouard Belin, Vesoul

Sylvia GIOCANTI, Maître de conférences, Université Toulouse 2 – Le Mirail
Pierre GIRARD, Chargé de recherche CNRS, UMR 5037
Philippe HAMOU, Maître de conférences, Université Paris 10 – Nanterre
Delphine KOLESNIK-ANTOINE, Professeur agrégée, Lycée Blaise Pascal, Segré
Eléonore LACROIX, Professeur agrégée, Lycée polyvalent régional Voillaume, Aulnay-sous-Bois
Jean-Marie LARDIC, Professeur des universités, Université Pierre Mendès-France – Grenoble II
Sandra LAUGIER, Professeur des universités, Université de Picardie-Jules Verne, Amiens
Annie LECHENET, Professeur, Lycée François Mauriac-Forez, Andrézieux-Bouthéon
Dominique LECOURT, Professeur des universités, Université Paris 7 – Denis Diderot
Béatrice LENOIR, Professeur agrégée, Lycée Jeanne Hachette, Beauvais
Pierre-François MOREAU, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences humaines
Edith PERSTUNSKI-DELEAGE, Professeur agrégée, Lycée Paul Valéry, Paris
Emmanuel RENAULT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Elsa RIMBOUX, Professeur agrégée, Lycée Vincent d'Indy, Privas
Pierre SAUVANET, Maître de conférences, Université Bordeaux 3
Aurélien SURATTEAU-IBERRAKEN, Professeur de Lycée, Lycée Marie Curie, Versailles

SOCIOLOGIE

Christine DETREZ, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines
Marie VOGEL, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

ALLEMAND

Sylvie ARLAUD, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Denis BOUSCH, Maître de conférences, Université Paris 12 – Val de Marne, Créteil
Jean-François CANDONI, Maître de conférences, Université de Picardie-Jules Verne, Amiens
Martine CARRE, Maître de conférences, Université Stendhal – Grenoble 3

Catherine DESBOIS, Maître de conférences, Université Stendhal – Grenoble 3
Christine MEYER, Maître de conférences, Université de Picardie – Jules
Verne, Amiens
Alain MUZELLE, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne
Jurgen RITTE, Maître de conférences, Institut d'Allemand, Asnières
Catherine ROBERT, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne
Elisabeth ROTHMUND, Maître de conférences, Université Paris 12 – Val de
Marne, Créteil
Bénédicte SAVOY, Professeur agrégée, EHESS, Paris

ANGLAIS

Pascal AQUIEN, Professeur des universités, Université Paris 4 – Sorbonne
Emilienne BANETH-NOUAILHETAS, Maître de conférences, Université
Paris 3 – Sorbonne nouvelle
Laurent BURY, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne
Camille FORT-CANTONI, Maître de conférences, Université Marc Bloch,
Strasbourg
Jean-Marie FOURNIER, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Pascal GUEGO, Professeur agrégé, Lycée Châteaubriand, Rennes
Loïc LE VRAUX, Professeur agrégé, École Militaire Saint-Cyr – Coëtquidan
Pierre LURBE, Professeur des universités, Université de Provence Aix-
Marseille I
Vincent MICHELOT, Maître de conférences, Université Lumière – Lyon 2
Aliyah MORGENSTERN-SILVY, Maître de conférences, Université Paris 3 –
Sorbonne nouvelle
Sophie RACHMUHL, Maître de conférences, Université Paris 9 – Dauphine
Frédéric REGARD, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences
humaines
Christine REYNIER, Professeur des universités, Université Paul Valéry –
Montpellier 3
Wilfrid ROTGE, Professeur des universités, Université Paris 10 – Nanterre
Anthony SABER, Professeur agrégé préparateur, ENS Cachan
Sophie VALLAS, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille I

ARABE

Makram ABBES, Professeur agrégé, ENS Lettres et Sciences humaines
Georges BOHAS, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences
humaines

CHINOIS

Redouane DJAMOURI, Chargé de recherche CNRS – Directeur du CRCAO,
EHESS, Paris

Zhitang DROCOURT, Maître de conférences, INALCO, Paris

ESPAGNOL

Ascension BERTHELOT, Professeure agrégée, Lycée Ozenne, Toulouse

Jean-Pierre JARDIN, Maître de conférences, Université Paris 13 –
Villetaneuse

Georges MARTIN, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences
humaines

Thomas OLIU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

Montserrat PRUDON, Professeur des universités, Université Paris 8 –
Vincennes, Saint-Denis

GREC

Nadine LE MEUR-WEISSMAN, Maître de conférences, ENS Lettres et
Sciences humaines

Caroline MAGDELAINE, Maître de conférences, Université Marc Bloch,
Strasbourg

GREC MODERNE

Vasiliki COAVOUX-DANGOUNAKIS, Maître de conférences, Université
Jean Moulin – Lyon 3

Michel LASSITHIOTAKIS, Maître de conférences, Université Paris 4 –
Sorbonne

HÉBREU

Sophie KESSLER-MESGUICH, Maître de conférences, Université Paris 8 –
Vincennes, Saint-Denis

Monique OHANA, Inspectrice pédagogique régionale, Rectorat de Paris

ITALIEN

Michel FEUILLET, Professeur des universités, Université Jean Moulin – Lyon 3

Sylvie MARTIN MERCIER, Maître de conférences, Université Grenoble 3

Giuseppe SANGIRARDI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon

Jean-Claude ZANCARINI, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

JAPONAIS

Claire Akiko BRISSET, Maître de conférences, Université Paris 7 – Denis Diderot

Akira TERADA, Maître de conférences, Université du Havre

LATIN

Gisèle BESSON, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines

Bruno BUREAU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

Bernard COLOMBAT, Professeur des universités, ENS Lettres et Sciences humaines

Gérard SALAMON, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

POLONAIS

Agnieszka GRUDZINSKA-DANILOWICZ, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne

Malgorzata SMORAG-GOLDBERG, Professeur agrégée, Université Paris 4 – Sorbonne

Roman WYBORSKI, Maître de conférences, Université de Silésie – Katowice, Pologne

PORTUGAIS

Ilda DOS SANTOS, Maître de conférences, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

Michelle GIUDICELLI, Professeur des universités, Université Paris 4 – Sorbonne

RUSSE

Gayaneh ARMAGANIAN-LE VU, Professeur agrégée, Lycée de Cesson

Sonia Delaunay, Vert-Saint-Denis

Marie MILJKOVIC-STACHOWITSCH, Professeur agrégée, Institut d'Études politiques, Paris
Irène SOKOLOGORSKY, Professeur des universités, Université Paris 8 – Vincennes, Saint-Denis

Service concours

Wafaâ FAWZI, Responsable du service du concours
à l'ENS Lettres et Sciences humaines
Annette HOUDE, Secrétaire du concours
Annie PORTIER, Secrétaire du concours
Martine TRAORE, Secrétaire du concours

Annexe

PROGRAMME PROVISOIRE D'ADMISSION À L'ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, SÉRIES LETTRES, LANGUES VIVANTES, SCIENCES HUMAINES - SESSION 2002

Littérature française

- a) Madame de Sévigné : "Lettres choisies", éd. Roger Duchêne, Folio-classique, Gallimard, 1988. ISBN 2-07-037935-3.
- b) Montesquieu : "Lettres persanes", éd. Paul Vernière, Classiques Garnier, 1987. ISBN 2-7370-0297-4.
- c) Hugo, Victor : "Les Travailleurs de la mer", Folio, éd. Yves Gohin, 1980. ISBN 2-07-037197-2.
- d) Claudel, Paul : "Connaissance de l'Est", Poésie-Gallimard, éd. Jacques Petit, 2000. ISBN 2-07-041776-X.

Philosophie

1 - Programme commun à tous les candidats

- La nature

2 - Programme complémentaire pour l'option philosophie

1) Questions

a) L'obligation.

b) La signification.

2) Auteurs

a) Hume, David : "Enquête sur l'entendement humain", Le Livre de Poche, Librairie générale française, 1999. ISBN 2-253-06734-2.

b) Aristote : "Éthique à Nicomaque", livre X, toute édition.

Histoire

1 - Programme commun à tous les candidats

- Les colonisations européennes (1830-1914).

2 - Programme complémentaire pour l'option histoire-géographie

- L'Empire romain de la mort d'Antonin à celle d'Alexandre Sévère (161-235 ap. J.C.).

- Les villes françaises d'Haussmann à Delouvrier (1853-1965).

Géographie

1 - Programme commun à tous les candidats

- Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay.

2 - Programme complémentaire pour l'option histoire-géographie

- À l'écrit : un commentaire de documents géographiques relatifs à la France métropolitaine. Le document de base est une carte topographique. À l'appui du commentaire de celle-ci, le jury peut proposer un extrait de carte topographique (à une autre échelle ou d'une autre édition) ou un carton géologique adapté.

- À l'oral : un commentaire de carte topographique au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème portant sur la France (DOM compris). La carte est accompagnée de documents complémentaires (cartes d'autres éditions ou d'autres échelles, cartes thématiques, photographies, statistiques, extraits de textes...).

EXPLICATIONS D'AUTEURS

A - Auteurs anciens (option lettres classiques)

1 - Grec

a) Sophocle, "Œdipe Roi", sauf les vers 151-215, 463-512, 649-697, 863-910, 1086-1109, 1186-1222, 1313-1365, collection Classiques en Poche n° 24, Belles Lettres, 1998.

ISBN 2-251-79924-9.

b) Hérodote, livre II, "L'Égypte", § 99-168, collection Classiques en Poche n° 20, Belles Lettres.

ISBN 2-251-79920-0.

2 - Latin

a) Tacite, "Histoires", Livre 1 (collection Budé), Belles Lettres, 1997. ISBN 2-251-01340-7.

b) Tibulle, "Élégies", Livre 1 (collection Budé), Belles Lettres, 1998. ISBN 2-251-01279-6.

B - Auteurs français (option lettres modernes)

a) XVIème siècle : Ronsard, "Les Amours de Marie", éd. André Gendreau (La continuation et la Nouvelle continuation des amours, dans "Les amours et les folastries"), Livre de Poche classique, 1993. ISBN 2-253-06549-8 (pp. 321 à 458).

b) XVIIème siècle : La Bruyère, "Les Caractères", Livre de Poche classique, éd. Emmanuel Bury, 1995.

ISBN 2-253-01505-9.

C - Auteurs étrangers (option langues vivantes)

1 - Auteurs de langue allemande

a) Gedichte des Barock, Herausgegeben von Ulrich Maché und Volker Meid. Stuttgart : Reclam 1980. Reclam Universal Bibliothek 9975.

ISBN : 3 15 009975 7.

Ne sont à étudier que les textes des auteurs suivants :

Georg Rodolf Weckherlin - Martin Opitz - Paul Fleming - Johann Rist - Andreas Gryphius - Johann Klaj - David Schirmer - Catharina Regina von Greiffenberg - Christian Hoffmann von Hoffmannswaldau - Daniel Casper von Lohenstein.

b) Kleist, Heinrich von : "Amphitryon", Stuttgart, Reclam 1996 (Reclams Universalbibliothek 7416, ISBN 3-15-007416-9) et "Der zerbrochene Krug", Stuttgart, Reclam 1978 (Reclams Universalbibliothek 91, ISBN 3-15-000091-2).

c) Mann, Thomas : "Mario und der Zauberer", Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1988 (Fischer Taschenbuch 1381). ISBN 3-596-21381-9.

2 - Auteurs de langue anglaise

a) Shakespeare, William : "Hamlet", éd. G.R. Hibbard, Oxford : Oxford University Press, 1987.

ISBN : 0-19-281448-6.

b) Coleridge, Samuel Taylor : les "Mystery Poems" ("The Rime of the Ancient Mariner", "Christabel", "Kubla Khan"), "Poetical Works", éd. E.H. Coleridge. Oxford : Oxford University Press, 1969. ISBN 0-19-281051-0.

c) James, Henry : "The Turn of the Screw", Norton Critical Edition, 1998. ISBN 0-398-39590-4X.

3 - Auteurs de langue arabe

Littérature classique

a) Ibn-al-Muqaffa' : *Al-Adab al-kabir* (toute édition).

الأدب الكبير لابن المقفع

b) Imru' ul-Qays : *La mu'allaqa* (toute édition).

معلقة امرئ القيس

Poésie moderne :

c) Badr Šākir al-Sayyāb : *Unšūdat al-maǧar* (toute édition).

أنشودة المطر لبدر شاكر السياب

4 - Auteurs de langue chinoise

a) Bai, Xianyong : "Taibei ren", éd. Taibei (Taiwan), Er ya chubanshe, 1983 (ou n'importe quelle autre édition).

Il existe une traduction française, sous le titre "Gens de Taibei" aux éd. Flammarion, 1997. ISBN 2-08-067322-X. Reprise en poche par les éd. Picquier, 2000. ISBN 2-87730-480-9.

b) Gao, Xingjian : "Che zhan", pièce parue dans la revue "Shiyue" (octobre) n° 3, 1983 (ou n'importe quelle autre édition).

Des extraits de cette pièce sont traduits dans le recueil intitulé "La remontée vers le jour", aux éditions Alinéa, 1988. ISBN 2-904631-49-6.

5 - Auteurs de langue espagnole

a) Tirso de Molina : "El burlador de Sevilla", Ediciones Cátedra, Colección Letras Hispánicas, n° 58, Madrid.

b) García Lorca, Federico : "Romancero Gitano", Ediciones Cátedra, Colección Letras Hispánicas, n° 66, Madrid, 1989.

c) Bioy Casares, Adolfo : "La invención de Morel", Alianza editorial, Biblioteca de autor, n° 268, Madrid, 1999. (La préface de Borges sera considérée comme partie intégrante de l'œuvre).

6 - Auteurs de langue grecque moderne

a) Politis, Kosmas : *Eroïca*, texte présenté par Peter Mackridge, Athènes, éd. Ermis, « Νέα Έλληνική Βιβλιοθήκη » n° 53, 1982.

b) Chortatsis, Georgios : *Ερωφίλη* éd. de St. Alexiou et M. Aposkiti, Athènes, éd. Stigmi, 1988.

7 - Auteurs de langue hébraïque

a) Genèse chapitre 1 versets 22-29, chapitre 2 : בראשית פרק א 22-29 , פרק ב

b) Eléonora Lev, *Boker Rishon bé gan Eden*, pp. 103-112. ISBN 965-222-721-8.

אלאונרה לב כקר ראשון בגן עדן הוצאת קשת 1996

c) Dalia Rabikovitz, *Kitmey Or* (in : *Ahavat tapouah ha' zahav*). - דלח רביקוביץ כתמי אור

8 - Auteurs de langue italienne

a) Boccaccio, Giovanni : "Decameron proemio" et "Giornata prima". Toute édition.

b) Della Casa, Giovanni : "Galateo". Toute édition.

c) Alfieri, Vittorio : "Saul", I, 2; II, 1; III, 4; IV, 4; V, 3-4 (in "Tragedie", Garzanti). ISBN 88-11-58372-1.

d) Calvino, Italo : “Il Sentiero dei nidi di ragno”
ISBN 88-01-0437591-3.

9 - Auteurs de langue japonaise

a) Ibuse, Masuji : *Honjitsu kyûshin*, in *Yôhai taichô*, *Honjitsu kyûshin*, coll. Shinchôbunko, Shinchôsha, 1982.

井伏鱒二、「本日休診」、新潮文庫、「遙拝隊長、本日休診」、1982年

b) Abe, Akira : *Tanjun na seikatu*, Kôdansha, Bungeibunko, 1989

阿部 昭、「単純な生活」、講談社、文芸文庫、1989年

10 - Auteurs de langue polonaise

a) Kochanowski, Jan : “Treny”, éd. Biblioteka Narodowa, Wrocław 1986.

b) Schulz, Bruno : “Sklepy cynamonowe”, éd. Biblioteka Narodowa, Wrocław 1989.
ISBN 83-04-02717-8.

c) Białoszewski, Miron : “Szumy, zlepy, ciagi”, édition laissée au choix du candidat.

11 - Auteurs de langue portugaise

a) Almeida, Manuel António de : “Memórias de um sargento de milícias”, 1852 (éd. brésilienne recommandée, nombreux éditeurs).

b) Hélder, Herberto : “Os passos em volta”, Assírio e Alvim, 1994 (1963). ISBN 972-37-0119-7.

c) Bragança, Nuno : “A noite e o riso”, éd. Dom Quixote, 1995 (1969). ISBN 972-20-1264-9.

12 - Auteurs de langue russe

a) Kouprine, Alexandre : “La Noce” et autres récits, présentés, annotés et traduits par Michel Niqueux, éd. Librairie du Globe, collection Péréval bilingue, 1996. ISBN 2-85536-038-2.

b) Maïakovski, Vladimir : “L’Homme”, in Vladimir Maïakovski “Poèmes” 1913-1917, traduits et présentés par Claude Frioux, éd. l’Harmattan 2000. ISBN 2-7384-9322-X.

c) Ilf et Petrov : “La Création de Robinson” et autres récits satiriques, Tome 1 (1929-1932), présentés, annotés et traduits par Alain Préchac, éd. Librairie du Globe, collection Péréval bilingue, 1996. ISBN 2-85536-037-4.

Les inscrits, les admissibles et les admis de 1998 à 2002 par série et options

SÉRIES	OPTIONS	SPÉCIALITÉS	SESSION 1998			SESSION 1999			SESSION 2000			SESSION 2001			SESSION 2002		
			INSCRITS	ADMIS-SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS-SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS-SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS-SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS-SIBLES	ADMIS
LETTRES	CLASSIQUES	<i>Latin</i>	72	6	4	91	8	6	85	5	3	77	10	4	72	13	6
		<i>Grec</i>	42	3	1	43	4	2	34	3	1	44	2	1	22	4	3
	MODERNES		700	63	31	631	59	28	717	64	32	652	60	31	626	58	27
Sous-total 1			814	72	36	765	71	36	836	72	36	773	72	36	720	75	36
LANGUES VIVANTES		Allemand	131	24	12	126	19	10	116	22	12	106	18	12	86	13	8
		Anglais	357	37	19	332	37	15	370	43	18	367	35	13	362	45	16
		Arabe	1			1	1	1	1	1							
		Chinois	1		1												
		Espagnol	56	6	2	63	8	4	75	7	5	86	13	5	81	10	9
		Grec moderne				1			1	1							
		Hébreu							1								
		Italien	18	2	2	17	4	3	13	1		13	5	5	15	2	2
		Japonais				1									1		
		Polonais	1												1	1	1
		Portugais	1	1	1	1	1	1	1	1		1		2			
	Russe	8	2		10	3	2	6	1		4	1	1	11	1	1	
Sous-total 2			574	72	36*	553	73	36*	581 (+5 Cachan)	77	35	576 (+1 Cachan)	72	36*	554 (+6 Cachan)	72	37**
SCIENCES HUMAINES	HISTOIRE et GÉOGRAPHIE		632	44	20	557	47	22	613	45	23	619	49	23	621	44	23
	PHILOSOPHIE		306	31	18	264	27	16	266	31	15	272	29	15	276	32	16
Sous-total 3			938	75	38	821	74	38	879	76	38	891	78	38	897	76	39*
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES			326	36	5	314	39	5	339	37	5	374	64	6*	378	64	5

* dont 1 candidat à titre étranger

** dont 2 candidats à titre étranger

Statistiques et résultats

Série Lettres

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	602	118	720
Présents à l'écrit	579	112	691
Admissibles	54	21	75
<i>Option Lettres classiques</i>	11	6	17
<i>Option Lettres modernes</i>	43	15	58
Équivalences Deug	69	13	82
Présents à l'oral	54	21	75
Admis	25	11	36
Liste complémentaire	2	0	2

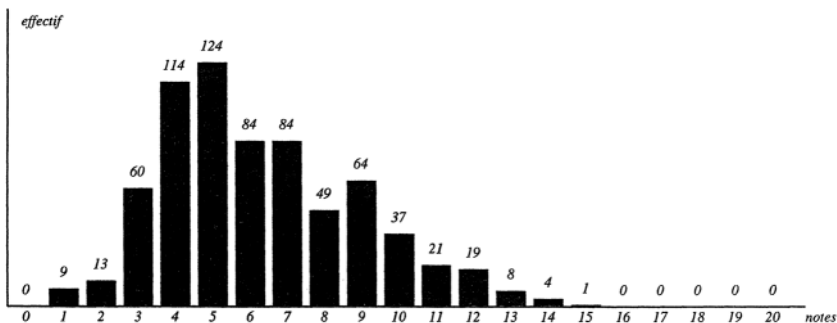
Résultats par classes préparatoires

ACADÉMIE	LYCÉE	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	12	4	16	12	4	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	PIERRE D'AILLY	12	0	12	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THUILLIER	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	9	1	10	9	1	10	0	1	1	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	7	4	11	7	4	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	16	2	18	16	2	18	5	1	6	3	0	3	0	0	0
CAEN	MALHERBE	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	15	0	15	15	0	15	2	0	2	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	11	1	12	11	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LA RÉUNION	LECONTE DE LISLE	9	0	9	9	0	9	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	ALBERT CHATELET	9	2	11	9	2	11	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	17	4	21	16	4	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	14	5	19	13	5	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	9	1	10	9	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	EDOUARD HERRIOT	14	0	14	13	0	13	3	0	3	2	0	2	0	0	0
LYON	DU PARC	9	5	14	8	5	13	0	1	1	0	0	0	0	0	0
LYON	SAINTE MARIE	11	2	13	11	2	13	3	1	4	1	1	2	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	4	0	4	4	0	4	1	0	1	1	0	1	0	0	0
NANCY-METZ	GEORGES DE LA TOUR	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	5	2	7	5	2	7	0	1	1	0	0	0	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	11	1	12	11	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	14	1	15	14	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	DESCARTES	5	0	5	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	POTHIER	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	AUGUSTE BLANQUI	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HONORE DE BALZAC	15	4	19	12	4	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	17	5	22	10	4	14	2	0	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	HELENE BOUCHER	17	2	19	17	2	19	2	0	2	2	0	2	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	8	5	13	8	4	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CONDORCET	9	2	11	9	2	11	0	2	2	0	2	2	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	8	3	11	8	3	11	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	11	4	15	11	4	15	1	2	3	0	1	1	0	0	0
PARIS	FENELON	17	3	20	17	3	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	JULES FERRY	11	1	12	11	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	17	9	26	17	9	26	7	2	9	3	1	4	0	0	0
PARIS	JEANNE D'ALBRET	3	1	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LOUIS LEGRAND	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	11	1	12	9	1	10	1	0	1	0	0	0	1	0	1
PARIS	LA BRUYERE	7	4	11	7	4	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	16	3	19	16	3	19	7	2	9	4	2	6	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	9	0	9	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MICHELET	8	5	13	8	5	13	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	18	3	21	18	3	21	5	1	6	4	1	5	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	11	2	13	11	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	SAINTE GENEVIEVE	1	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUEZ DE BALZAC	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	CAMILLE GUERIN	5	0	5	5	0	5	1	0	1	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	11	2	13	11	2	13	2	0	2	2	0	2	0	0	0
RENNES	CHATEAUBRIAND	15	2	17	15	2	17	3	1	4	1	1	2	0	0	0
RENNES	KERICHEN	8	1	9	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	8	0	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	4	3	7	4	3	7	1	2	3	0	1	1	0	0	0
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	4	5	9	0	3	3	0	2	2	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERIN	13	4	17	13	4	17	2	0	2	1	0	1	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	22	4	26	20	4	24	2	1	3	0	0	0	1	0	1
TOTAL		602	118	720	579	112	691	54	21	75	25	11	36	2	0	2

Statistiques moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 720 – Total présents : 691

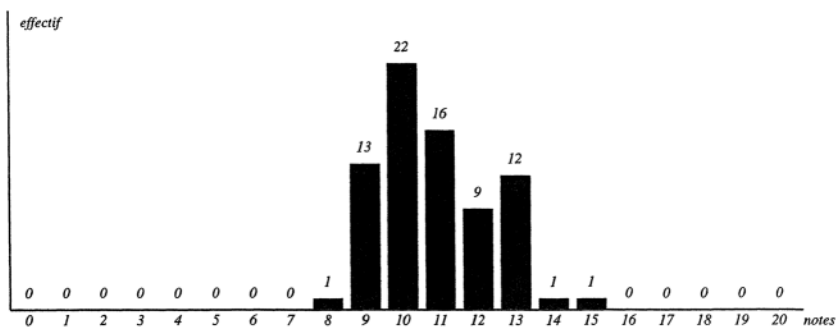
Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi. : 14.50 – Moyenne : 05.83 – Écart type : 02.64



Statistiques moyenne générale d'admission

Total admissibles : 75 – Total présents à l'oral : 75

Moyenne mini. : 08.00 – Moyenne maxi. : 14.04 – Moyenne : 10.38 – Écart type : 01.50



Résultats par épreuves

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	MINI.	MAXI.	MOY.	EC. TYPE
EPREUVES ECRITES																									
Français commun	0	23	45	90	98	96	100	61	45	37	19	11	23	17	6	4	6	1	0	0	0	00,50	16,50	05,79	03,18
Géographie commune	1	35	98	104	109	1	88	59	53	34	20	0	28	19	14	7	4	4	1	0	0	00,00	18,00	05,73	03,67
Histoire commune	0	11	54	83	104	97	86	67	53	42	34	19	16	8	10	5	1	0	0	0	0	01,00	16,00	05,99	03,00
Philosophie commune	1	24	72	92	118	113	77	54	37	32	31	12	7	5	2	2	2	0	0	0	0	00,00	16,00	05,17	02,70
Version allemande	0	5	4	4	10	7	4	11	16	12	7	20	7	9	12	6	6	3	0	0	0	00,50	17,00	09,05	04,10
Version anglaise	0	61	16	25	20	44	27	41	43	26	42	33	22	23	10	12	5	1	1	0	0	00,50	18,00	06,96	04,14
Version arabe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	16,00	16,00	16,00	00,00
Version espagnole	0	7	2	5	15	17	20	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	00,50	13,00	04,44	01,96
Version italienne	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	2	0	2	2	1	0	0	0	0	0	00,00	15,00	10,17	04,45
Version russe	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	07,00	11,00	09,00	02,83
Option Lettres modernes	5	20	51	90	121	93	18	58	40	22	24	14	20	8	5	0	1	0	0	1	0	00,00	19,00	05,27	03,05
Option Latin (Lettres classiques)	0	3	0	0	0	5	6	7	4	5	5	8	5	4	4	3	2	1	2	1	1	00,50	19,50	09,86	04,27
Option Grec (Lettres classiques)	0	5	1	1	0	0	1	0	2	1	1	1	1	0	1	1	1	0	2	1	0	00,50	18,50	08,38	06,43
EPREUVES ORALES																									
Français	0	0	0	1	3	4	5	8	7	8	5	6	10	6	5	3	1	2	1	0	0	03,00	18,00	09,95	03,48
Culture Littéraire générale	0	1	8	11	6	6	9	6	4	5	2	2	0	3	3	5	2	2	0	0	0	01,00	17,00	07,21	04,51
Oral Modernes : texte < 1715	0	0	0	4	1	2	6	5	7	8	6	3	7	4	1	1	2	1	0	0	0	03,00	17,00	09,13	03,38
Oral Modernes : opt. Latin	0	0	0	1	0	5	1	1	0	3	2	1	4	3	1	3	2	0	1	0	0	03,00	18,00	10,54	04,15
Oral Modernes : opt. Allemand	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	08,00	15,00	10,71	02,63
Oral Modernes : opt. Anglais	0	0	0	0	0	1	5	1	1	3	2	1	1	2	2	0	0	1	1	0	0	05,00	18,00	09,95	03,80
Oral Modernes : opt. Italien	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	08,00	12,00	10,00	02,83
Oral Classiques : texte Latin	0	0	1	1	0	1	2	0	2	0	0	1	0	0	3	2	1	1	1	1	0	02,00	19,00	11,24	05,48
Oral Classiques : texte Grec	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	2	2	3	1	1	4	1	0	0	03,00	18,00	13,24	04,27

Candidats admis sur liste principale

Session 2002

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LETTRES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	Mlle	REBOUL Cecile Therese, Claudine	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
02	M.	MONDEME Thomas Pierre, Roger, Andre	LYCEE LAKANAL
03	Mlle	PALOQUE-BERGES Camille Marie, Charlotte	LYCEE LAKANAL
03	Mlle	PLUVINET Charline Elise	LYCEE CLAUDE-MONET
05	Mlle	DESCHAMPS Helene Marie, Jeanne	LYCEE CLAUDE-MONET
06	Mlle	CORDENOD Emmanuelle Mariam, Alexandra	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
07	Mlle	BOUDANT Sarah Severine	LYCEE HELENE-BOUCHER
07	Mlle	LUCBERT Sandra	LYCEE HENRI IV
09	Mlle	MANEVAL Virginie Marie	LYCEE PRIVE SAINTE MARIE
09	M.	COSTE Florent Michel	LYCEE CONDORCET
11	Mlle	PHILIPPE Nora Lou, Elisabeth	LYCEE HENRI IV
12	M.	POSTEL Alexandre Julien	LYCEE HENRI IV
13	M.	VETTORATO Cyril Gael	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
14	Mme	FORMARIER Marie Jeanne, Colette, Therese	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
15	M.	DEFER Johann Pierre-Andre	LYCEE CHATEAUBRIAND
16	Mlle	GIBERT Lucile Dominique	LYCEE LAKANAL
17	M.	CALI Fabio	LYCEE CONDORCET
18	M.	DOUTEY Nicolas Ivan, Charles	LYCEE V DURUY
19	Mlle	DELBREILH Fanny Laurence, Elvire	LYCEE ST-SERNIN
20	M.	DEVARS Thierry Bernard, Julien	LYCEE LAKANAL
21	Mlle	TANGY Lucie Claire	LYCEE CLAUDE-MONET
22	Mlle	LOISEL Gaelle	LYCEE CHATEAUBRIAND
22	Mlle	PIRCAR Melanie	LYCEE LAKANAL
24	Mlle	LACOSTE Sarah Natalia, Michelle	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
25	M.	CHILLET Clement	LYCEE PRIVE SAINTE MARIE
26	Mlle	RAMBOURG Camille Sabine, Claudine	LYCEE D'ETAT - REIMS
27	Mlle	CIMOLINO Emmanuelle Anne	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
27	Mlle	GIGOUT Anne-Laure Marie	LYCEE D'ETAT - REIMS
27	M.	SIMON Constantin Clement, Gregoire	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
27	Mlle	SUCHET Myriam	LYCEE CLAUDE-MONET
31	Mlle	RICHARD Anne Marie	LYCEE JOFFRE
32	Mlle	LOARER Solenn	LYCEE HENRI IV
32	Mlle	LE PEN Raphaelle Eugenie, Carida	LYCEE MICHELET
34	Mlle	COSTA-KOSTRITSKY Valeria	LYCEE LAKANAL
34	Mlle	YVONNET Morgane Gabrielle	LYCEE HELENE-BOUCHER
36	M.	YAKOUBOVITCH Igor Albert, Tobie	LYCEE CLAUDE-MONET

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 28/6/2002

Page 1/1

Candidats admis sur liste complémentaire

Session 2002

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LETTRES
LISTE COMPLEMENTAIRE

Rang
037
038

Mlle DARDONVILLE Laure Marie, Emilie CANDIDAT LIBRE
Mlle LANGLET Delphine Judith, Marie-Louise LYCEE L. PASTEUR

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 28/6/2002

Page 1/1

Série Langues vivantes

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	474	80	554
Présents à l'écrit	469	78	547
Admissibles	48	24	72
Équivalences Deug	73	14	87
Présents à l'oral	48	24	72
Admis	24	13	37*
Liste complémentaire	0	1	1

* dont 2 admis à titre étranger

Résultats par classes préparatoires

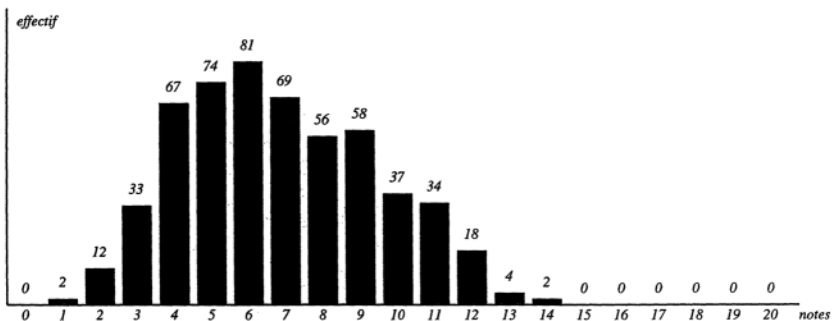
ACADÉMIE	LYCÉE	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	18	0	18	18	0	18	1	0	1	1	0	1	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	PIERRE D'AILLY	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THULLIER	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	2	1	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	3	1	4	3	1	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	18	4	22	18	4	22	2	1	3	1	0	1	0	0	0
CAEN	MALHERBE	10	2	12	10	2	12	0	1	1	0	0	0	0	0	0
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	5	2	7	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	8	0	8	8	0	8	1	0	1	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	6	2	8	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	18	3	21	18	3	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	10	0	10	10	0	10	2	0	2	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	8	0	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	EDOUARD HERRIOT	10	3	13	10	3	13	3	2	5	2	1	3	0	0	0
LYON	DU PARC	7	1	8	6	1	7	3	0	3	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	18	2	20	18	2	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	GEORGES DE LA TOUR	18	5	23	18	5	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	13	1	14	13	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	8	2	10	8	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	16	4	20	16	4	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	DESCARTES	10	0	10	10	0	10	3	0	3	1	0	1	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	POTIER	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	AUGUSTE BLANQUI	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	27	2	29	27	2	29	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	CONDORCET	8	1	9	8	1	9	1	1	2	1	0	1	0	0	0
PARIS	JEANNE D'ALBRET	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	5	1	6	5	1	6	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	8	1	9	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	FENELON	18	6	24	18	6	24	4	3	7	3	2	5	0	1	1
PARIS	JULES FERRY	14	1	15	14	1	15	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	14	3	17	14	3	17	6	1	7	4	1	5	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	12	1	13	12	1	13	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	LAKANAL	12	6	18	12	6	18	3	5	8	1	2	3	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	8	0	8	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MICHELET	2	2	4	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	3	3	6	3	3	6	2	1	3	1	1	2	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	8	0	8	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	CAMILLE GUERIN	15	0	15	15	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	9	1	10	9	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBRIAND	11	5	16	11	5	16	2	4	6	2	3	5	0	0	0
RENNES	KERICHEN	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	7	0	7	7	0	7	1	0	1	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	7	3	10	7	3	10	5	2	7	3	2	5	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	14	3	17	14	3	17	3	1	4	2	1	3	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	8	3	11	8	1	9	1	1	2	0	0	0	0	0	0
TOTAL		474	80	554	469	78	547	48	24	72	24	13	37	0	1	1

(F. = Filles, G. = Garçons, T.= Tous, L. COMPL. = Liste complémentaire)

Statistiques moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 554 – Total présents : 547

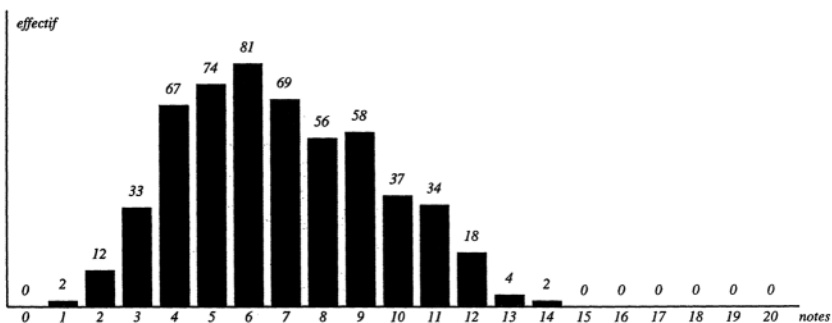
Moyenne mini. : 00.50 – Moyenne maxi. : 13.63 – Moyenne : 06.37 – Écart type : 02.60



Statistiques moyenne générale d'admission

Total admissibles : 72 – Total présents à l'oral : 72

Moyenne mini. : 07.16 – Moyenne maxi. : 12.95 – Moyenne : 09.81 – Écart type : 01.27



Résultats par épreuves écrites

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	MINI.	MAXI.	MOY.	EC. TYPE
------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-------	-------	------	----------

ÉPREUVES ÉCRITES

Français commun	1	21	38	77	84	67	4	74	45	37	25	21	16	11	5	7	5	1	1	0	0	00,00	18,00	06,02	03,42
Géographie commune	0	51	32	57	36	63	76	66	53	33	19	4	14	18	5	5	5	2	0	0	0	01,00	17,00	06,08	03,43
Histoire commune	0	24	51	81	78	83	62	49	33	16	24	11	16	6	11	2	1	1	0	0	0	01,00	17,00	05,59	03,14
Philosophie commune	0	33	61	89	97	97	54	39	30	16	9	7	8	2	2	2	0	0	0	0	0	00,50	15,00	04,80	02,58

Version allemande	0	4	2	5	6	7	2	5	5	9	12	3	8	5	7	3	0	2	0	0	0	01,00	17,00	08,72	04,11
Version anglaise	0	15	11	13	15	22	31	29	27	48	51	26	36	14	5	2	5	2	0	0	0	00,50	17,00	08,01	03,47
Version espagnole	0	0	0	2	4	11	28	34	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	03,00	09,00	05,97	01,04
Version grec moderne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	10,00	10,00	00,00
Version italienne	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2	1	4	2	2	0	0	0	0	05,50	16,00	12,03	03,51
Version japonaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11,00	11,00	11,00	00,00
Version polonaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12,00	12,00	12,00	00,00
Version portugaise	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	07,00	07,00	07,00	00,00
Version russe	0	0	1	0	2	2	0	2	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	02,00	15,00	07,00	03,69

Thème allemand	0	19	3	3	6	0	5	10	3	3	6	5	6	7	2	2	1	0	3	1	0	00,50	18,50	07,16	05,14
Thème anglais	1	26	24	18	19	32	22	28	30	26	17	15	24	31	28	8	2	1	0	0	0	00,00	17,00	07,56	04,26
Thème espagnol	3	3	2	4	8	3	12	4	2	12	14	3	3	1	3	0	1	2	1	0	0	00,00	18,00	07,48	04,07
Thème grec moderne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	11,50	11,50	11,50	00,00
Thème italien	2	1	1	1	1	1	2	2	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	00,00	14,50	05,97	04,69
Thème japonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	09,00	09,00	09,00	00,00
Thème polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	13,00	13,00	13,00	00,00
Thème portugais	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	08,00	08,00	08,00	00,00
Thème russe	0	1	1	3	0	0	2	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	01,00	17,00	06,73	05,16

Résultats par épreuves orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	MINI.	MAXI.	MOY.	EC. TYPE	
ÉPREUVES ORALES																										
Français	0	0	2	5	3	8	12	4	6	6	3	4	5	4	5	2	2	0	1	0	0	02,00	18,00	08,46	03,93	
Culture littéraire gale	0	0	5	10	10	2	6	9	2	2	5	3	5	9	0	1	0	3	0	0	0	02,00	17,00	07,58	04,19	
Auteur LV1 Allemand	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	2	2	1	2	1	0	0	0	07,00	17,00	12,54	03,31	
Auteur LV1 Anglais	0	9	6	3	3	4	4	1	0	4	0	2	2	2	1	1	2	1	0	0	0	00,50	17,00	06,19	04,98	
Auteur LV1 Espagnol	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	1	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0	04,00	17,00	10,20	04,16	
Auteur LV1 Italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	12,00	18,00	15,00	04,24	
Auteur LV1 Polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	13,00	13,00	13,00	00,00	
Auteur LV1 Russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	17,00	17,00	17,00	00,00	
Analyse LV1 Allemand	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	3	2	0	2	0	2	0	0	08,00	18,00	13,00	03,56	
Analyse LV1 Anglais	0	1	0	7	6	1	5	4	5	2	4	3	4	0	2	0	1	0	0	0	0	01,00	16,00	07,38	03,63	
Analyse LV1 Espagnol	0	0	0	0	0	2	1	0	2	2	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	06,00	18,00	10,70	04,40	
Analyse LV1 Italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10,00	16,00	13,00	04,24	
Analyse LV1 Polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	14,00	14,00	14,00	00,00	
Analyse LV1 Russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	17,00	17,00	17,00	00,00	
Analyse LV2 Allemand	0	0	0	0	0	1	2	2	4	4	0	3	4	2	3	0	2	1	0	0	0	05,00	17,00	10,61	03,28	
Analyse LV2 Anglais	0	0	1	1	0	1	1	3	3	3	0	2	1	1	1	1	0	0	0	0	0	02,00	15,00	08,63	03,47	
Analyse LV2 Espagnol	0	0	4	1	2	0	2	1	2	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	02,00	13,00	06,28	03,88	
Analyse LV2 Italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14,00	14,00	14,00	00,00	
Analyse LV2 Portugais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	18,00	18,00	18,00	00,00	
Analyse LV2 Russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	14,00	14,00	14,00	00,00	
Analyse "LV2" Latin	0	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	05,00	17,00	09,83	05,38	

Candidats admis sur liste principale

Session 2002

**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LANGUES VIVANTES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS**

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	M.	BAISEZ Olivier	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
02	Mlle	JOURNO Aurelie Marion	LYCEE FENELON
03	M.	DEVOTO Francois	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
04	M.	LIM Robert	LYCEE LAKANAL
05	M.	MUSITELLI Pierre Aurelien	LYCEE FENELON
06	Mlle	ROUMIER Julia Odette	LYCEE CHATEAUBRIAND
07	Mlle	LE BOT Ingrid	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
08	M.	FUCHS Yann Michel, Pierre	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
09	Mlle	BRUN Sarah Mathilde, Helene	LYCEE LAKANAL
10	Mlle	BABDOR Cecile Camille, Amelie	LYCEE CHAPTAL
11	Mlle	DECOURT Laetitia Claire, Huguette	LYCEE FENELON
12	M.	CLEMENT Thibaut Jean, Edmond, Louis	LYCEE CHATEAUBRIAND
13	Mlle	LOUVIOT Elise Angelique	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
13	Etr	Mlle SZCZEPANSKA Anna	LYCEE HENRI IV
14	Mlle	KOELTZ Marion Laurence	LYCEE CONDORCET
15	M.	MAUVAIS Jean-Baptiste Pierre, Francois	LYCEE HENRI IV
16	Mlle	MEIXNER Marie Barbara	LYCEE CLAUDE-MONET
17	M.	CONSUEGRA-MERIAN Antonio Bruno	LYCEE CHATEAUBRIAND
18	Mlle	OSTROVSKY Charlotte Monique, Melanie	LYCEE PAUL-CEZANNE
18	Mlle	GRAVIER Laure Cecile	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
18	Mlle	COTPET Helene Marie	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
21	Mlle	POLLENTIER Caroline Beatrice	LYCEE ST-SERNIN
22	M.	STEFFEN Olivier Wolfgang	LYCEE CLAUDE-MONET
23	Mlle	CORVOISIER Agnes Marie Mireille	LYCEE LA BRUYERE
24	Mlle	BILLAUDX Christine Bernadette, Leila	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
25	Mlle	NICOLAS Solene Claire	LYCEE HENRI IV
25	Mlle	PATOTY Estelle Sophie	LYCEE CHATEAUBRIAND
27	M.	CRESPEAU Jean-Baptiste Jacques	LYCEE FENELON
28	M.	BUCHER Vincent Aurelien	LYCEE LAKANAL
29	Mlle	TECHENE Claire Francoise, Pauline	LYCEE HENRI IV
30	M.	RAUT Francois Yves, Armel, Marie	LYCEE CHATEAUBRIAND
31	Mlle	YVINEC Maud Bluettes, Elodie	LYCEE ST-SERNIN
32	Mlle	GIRARD Axelle Marie-Lila	LYCEE HENRI IV
32	Mlle	KORMAN Cloe Eliane	LYCEE FENELON
32	Etr	Mlle CIFUENTES RUIZ Juanita	LYCEE DESCARTES
34	M.	MIRSKY David Alexandre	LYCEE ST-SERNIN
35	Mlle	FAUQUET Isabelle Marie	LYCEE CAMILLE-JULLIAN

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUR

Le président du jury



Le 28/6/2002

Page 1/1

Candidat admis sur liste complémentaire

Session 2002

**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LANGUES VIVANTES
LISTE COMPLEMENTAIRE**

Rang
036

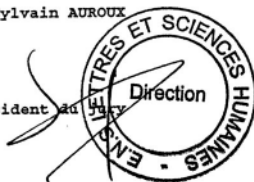
M. RODD Adrien

LYCEE FENELON

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 28/6/2002

Page 1/1

Série Sciences humaines

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	607	290	897
Présents à l'écrit	588	276	864
Admissibles	44	32	76
<i>Option Histoire/Géographie</i>	23	21	44
<i>Option Philosophie</i>	21	11	32
Équivalences Deug	62	29	91
Présents à l'oral	44	31	75
Admis	23	16	39*
Liste complémentaire	0	0	0

* dont 1 admis à titre étranger

Résultats par classes préparatoires

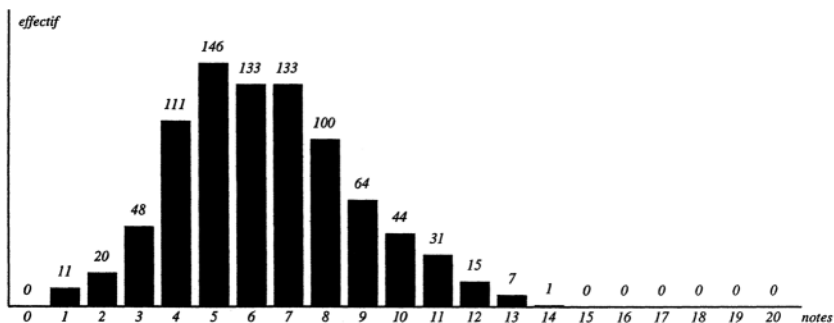
ACADÉMIE	LYCÉE	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	9	6	15	9	6	15	1	1	2	1	1	2	0	0	0
AMIENS	PIERRE D'ALLY	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	7	1	8	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THULLIER	8	3	11	7	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	9	5	14	8	5	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	14	8	22	14	8	22	1	1	2	0	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	12	2	14	12	2	14	0	1	1	0	0	0	0	0	0
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	5	3	8	5	3	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	8	4	12	8	4	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	10	3	13	10	3	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	12	4	16	12	4	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LA RÉUNION	LECONTE DE LISLE	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	ALBERT CHATELET	10	3	13	10	3	13	3	2	5	1	0	1	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	12	8	20	12	8	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	4	3	7	4	3	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	2	7	9	2	7	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	15	3	18	15	3	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	FDUARD HERRIOT	10	4	14	10	4	14	1	1	2	1	1	2	0	0	0
LYON	DU PARC	10	7	17	10	7	17	0	1	1	0	1	1	0	0	0
LYON	SAINTE MARIE	6	5	11	6	5	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	14	5	19	14	3	17	0	1	1	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	ALPHONSE DAUDET	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	5	3	8	5	3	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUISTHAU	8	6	14	8	6	14	2	0	2	1	0	1	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	11	9	20	11	9	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	14	6	20	12	5	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	DESCARTES	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLÉANS-TOURS	POTHIER	4	4	8	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	AUGUSTE BLANQUI	4	1	5	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HONORE DE BALZAC	13	5	18	13	5	18	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	BLOMET	13	2	15	12	2	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HELENE BOUCHER	10	1	11	10	1	11	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	11	7	18	11	5	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CONDORCET	9	11	20	7	9	16	1	2	3	1	1	2	0	0	0
PARIS	JEANNE D'ALBRET	10	4	14	10	4	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	10	10	20	10	10	20	2	2	4	0	2	2	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	11	3	14	11	3	14	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	FENELON	43	10	53	41	9	50	13	3	16	8	1	9	0	0	0
PARIS	JULES FERRY	23	12	35	23	12	35	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	HENRI IV	29	15	44	29	15	44	10	5	15	6	3	9	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	16	6	22	16	6	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	23	13	36	23	13	36	3	4	7	2	3	5	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	6	0	6	6	0	6	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	MICHELET	8	2	10	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	13	3	16	13	3	16	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	7	9	16	5	9	14	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	17	8	25	17	7	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	SAINTE GENEVIEVE	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUEZ DE BALZAC	5	7	12	4	7	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	12	8	20	12	8	20	0	2	2	0	1	1	0	0	0
RENNES	CHATEAUBRIAND	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	9	3	12	9	3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	11	9	20	11	9	20	0	1	1	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERNNIN	19	10	29	19	10	29	1	3	4	0	1	1	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	17	10	27	15	7	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		607	290	897	588	276	864	44	32	76	23	16	39	0	0	0

(F. = Filles, G. = Garçons, T.= Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste complémentaire)

Statistiques moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 897 – Total présents : 864

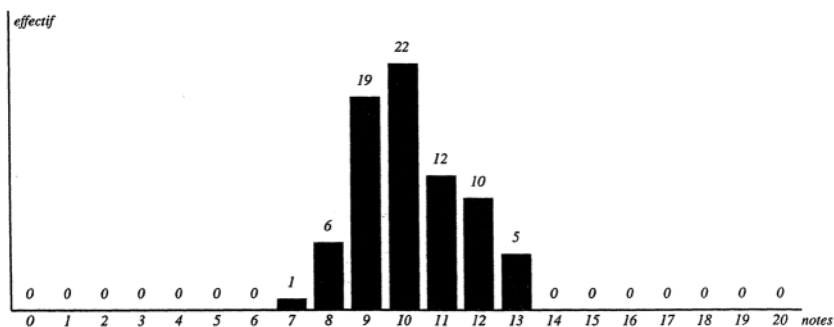
Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi. : 13.38 – Moyenne : 05.94 – Écart type : 02.39



Statistiques moyenne générale d'admission

Total admissibles : 76 – Total présents à l'oral : 75

Moyenne mini. : 06.86 – Moyenne maxi. : 12.89 – Moyenne : 09.67 – Écart type : 01.36



Résultats par épreuves écrites et orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	MINI.	MAXI.	MOY.	EC. TYPE
EPREUVES ECRITES																									
Français commun	1	54	79	93	120	131	96	91	73	47	22	12	8	7	6	8	2	0	0	0	0	00,00	16,00	05,37	02,90
Géographie commune	1	24	13	69	115	131	139	109	71	57	22	27	23	23	11	7	5	2	0	1	0	00,00	19,00	06,51	03,05
Histoire commune	0	20	33	77	126	128	116	65	83	65	36	37	26	23	14	6	4	0	0	0	0	01,00	16,00	06,51	03,14
Philosophie commune	0	47	129	134	134	106	88	53	48	40	31	11	12	8	2	6	1	1	3	0	0	00,50	18,00	04,94	03,05
Version allemande	0	39	16	6	10	7	10	10	17	16	9	14	7	11	7	3	4	3	3	1	0	00,50	18,50	06,87	04,96
Version anglaise	0	42	14	18	20	32	42	54	57	57	53	52	44	24	18	10	4	1	0	0	0	00,50	17,00	07,85	03,72
Version arabe	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	01,00	15,00	08,75	06,85
Version espagnole	0	4	3	11	17	22	24	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	00,50	12,00	04,51	01,69
Version hébreu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	15,00	15,00	15,00	00,00
Version italienne	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	3	0	0	1	0	1	0	0	0	0	01,00	17,00	09,12	04,87
Version portugaise	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	06,00	08,00	07,00	01,41
Version russe	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	01,00	13,00	07,57	05,35
Option Géographie	0	16	22	59	0	79	100	111	0	81	56	0	30	15	8	6	3	2	4	0	0	01,00	18,00	07,11	03,26
Option Histoire	0	20	37	74	98	81	84	63	56	26	21	12	5	8	4	4	1	0	0	0	0	01,00	16,00	05,69	02,78
Option Philosophie	0	34	18	27	32	33	29	20	19	9	10	8	5	4	2	3	2	0	0	0	0	01,00	16,00	05,47	03,41
EPREUVES ORALES																									
Français	0	0	0	2	4	6	6	12	11	11	2	6	6	1	2	3	3	0	0	0	0	03,00	16,00	08,68	03,23
Culture littéraire générale	0	0	0	3	6	6	7	6	9	4	6	8	8	8	2	2	0	0	0	0	0	03,00	15,00	08,81	03,30
Oral de Géographie	0	0	1	2	0	3	5	4	1	0	5	3	6	6	1	3	2	0	2	0	0	02,00	18,00	10,20	04,11
Oral d'Histoire	0	1	5	5	3	4	6	4	3	0	2	1	1	1	5	1	2	0	0	0	0	01,00	16,00	07,25	04,46
Oral de Philosophie I	0	0	0	5	3	5	3	3	4	2	0	0	1	0	4	1	0	0	0	0	0	03,00	15,00	07,23	03,77
Oral de Philosophie II	0	2	1	4	1	5	4	2	0	0	5	2	1	3	1	0	0	0	0	0	0	01,00	14,00	07,10	03,88

Candidats admis sur liste principale

Session 2002

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE SCIENCES HUMAINES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

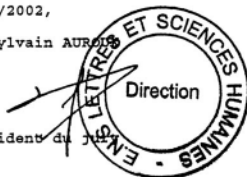
Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	M.	KOENIG Gaspard Basile, Julien	LYCEE HENRI IV
02	Mlle	DEBARRE Segolene Chloe, Daniele, Marie	LYCEE HENRI IV
03	M.	LANFRANCHI Thibaud Eudes	LYCEE CONDORCET
03	M.	EVEN Pierre Malik	LYCEE HENRI IV
05	M.	SCHMIDT Pierre Benoit	LYCEE ST-SERNIN
06	Mlle	ANDRAULT Raphaela Anne	LYCEE HENRI IV
07	M.	PETITJEAN Johann Claude	LYCEE LAKANAL
08	Mlle	VIOLET Alice Laure	LYCEE HENRI IV
09	M.	FOUTRIER Guillaume Sebastien, Tristan	LYCEE JULES-FERRY
10	M.	CATTANEO PINEDA Rodrigo Andres	LYCEE DU PARC
11	Mlle	HEBERT Clemence Marion, Madeleine	LYCEE FENELON
12	Mlle	TERNON Maud Eva, Marie	LYCEE FENELON
13	Mlle	POELS Geraldine Laure, Caroline	LYCEE HENRI IV
13	Mlle	ALEXANDRE Sandrine Emilie, Celine	LYCEE LAKANAL
15	Mlle	KOCHER Celine Alice	LYCEE HENRI IV
16	M.	PATIN Nicolas Alexis	LYCEE FENELON
17	M.	GRIMA Jean-Pierre	LYCEE PAUL-CEZANNE
18	Mlle	HERNANDEZ Julie Henriette	LYCEE CLAUDE-MONET
19	Mlle	FAUCHON Claire Marie, Suzanne	LYCEE CONDORCET
19	Mlle	NUQ Amelie	LYCEE PAUL-CEZANNE
21	Mlle	CHEMINAUD Julie Anne, Ambre	LYCEE FENELON
22	Mlle	HUSSER Anne-Claire	LYCEE FENELON
22	Mlle	DUVAL Sylvie Marie-Laure	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
24	Mlle	HOCHDEZ Camille Marie, Odette	LYCEE A. CHATELET
25	Mlle	DUBUS Claire Marie, Helene	LYCEE FENELON
25	M.	FLUCHOT Nicolas	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
27	M.	TEITELBAUM Louis-Jean Marie, Henri	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
28	M.	ONIMUS Clement Romain	LYCEE LAKANAL
29	Mlle	REY Lucie Marie, Sophie	LYCEE FENELON
30	M.	LAPORTE Samy Yves, Jean	LYCEE HENRI IV
30	Etr	PANAYOTOVA Bojina Nikolaeva	LYCEE HONORE DE BALZAC
31	Mlle	DROZDZ Martine	LYCEE G. GUIST' HAU
32	Mlle	CHATAIGNE Lucie Suzanne	LYCEE LAKANAL
32	M.	GRESS Thibaut Ramses	LYCEE LAKANAL
34	M.	DEJEAN Frederic Claude, Dominique, Ma	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
35	Mlle	HARRISON Alicia Maria, Alexandra	LYCEE HENRI IV
36	Mlle	CRUVEILLER Virginie	LYCEE FENELON
36	Mlle	ADANE Virginie Pauline	LYCEE FENELON
38	M.	CANONNE Clement	LYCEE D'ETAT - REIMS

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AURoux

Le président du jury



Le 28/6/2002, M. Sylvain AURoux président du jury

Page 1/1

Série Sciences économiques et sociales

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	239	139	378
Présents à l'écrit	234	132	366
Admissibles	30	34	64
Équivalences Deug	41	31	72
Présents à l'oral	17	16	33
Admis	4	1	5
Liste complémentaire	1	0	1

Résultats par classes préparatoires

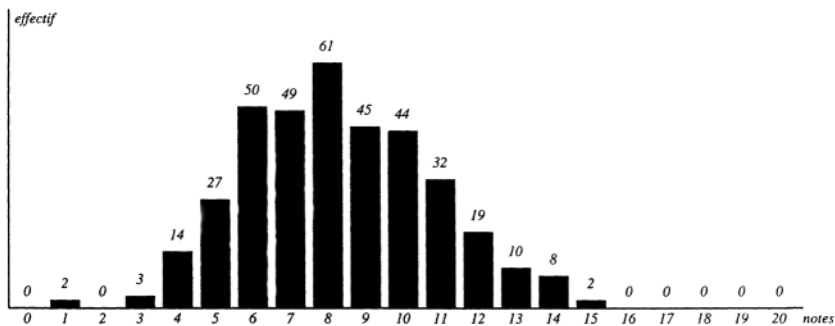
ACADEMIE	LYCEE	INSCRITS			PRESENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	THIERS	26	15	41	26	15	41	2	1	3	2	0	2	0	0	0
BORDEAUX	MICHEL DE MONTAIGNE	8	2	10	8	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	10	4	14	9	3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	12	5	17	12	5	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	DU PARC	15	16	31	14	16	30	3	5	8	1	0	1	0	0	0
LYON	SAINT MARC	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	ALPHONSE DAUDET	6	2	8	6	2	8	0	1	1	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	20	4	24	20	4	24	0	1	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	POTHIER	10	8	18	10	8	18	2	1	3	0	0	0	0	0	0
PARIS	JACQUES AMYOT	10	6	16	10	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	2	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	20	21	41	20	21	41	11	14	25	0	1	1	1	0	1
PARIS	JANSON DE SAILLY	10	8	18	10	8	18	3	4	7	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	24	13	37	23	13	36	3	4	7	0	0	0	0	0	0
PARIS	STANISLAS	15	9	24	15	9	24	1	1	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	SAINTE MARIE	12	5	17	12	5	17	2	0	2	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	13	7	20	12	6	18	0	2	2	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	15	5	20	15	5	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	10	8	18	10	4	14	2	0	2	1	0	1	0	0	0
TOTAL		239	139	378	234	132	366	30	34	64	4	1	5	1	0	1

(F. = Filles, G. = Garçons, T. = Tous et L. COMPL. = Liste complémentaire)

Statistiques moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 378 – Total présents : 366

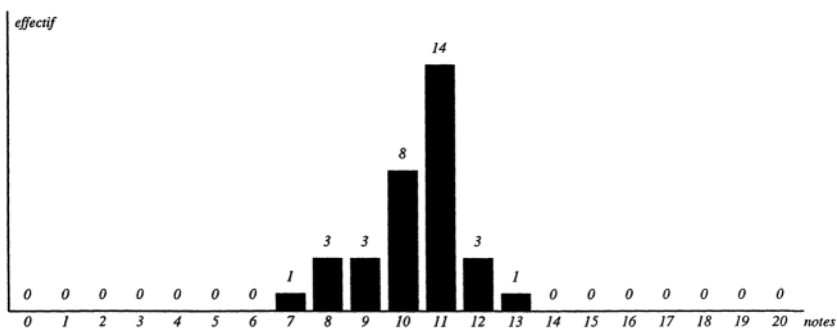
Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi. : 14.88 – Moyenne : 07.82 – Écart type : 02.51



Statistiques moyenne générale d'admission

Total admissibles : 64 – Total présents à l'oral : 33

Moyenne mini. : 06.89 – Moyenne maxi. : 12.32 – Moyenne : 09.94 – Écart type : 01.28



Résultats par épreuves écrites et orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	MINI.	MAXI.	MOY.	EC. TYPE
------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-------	-------	------	----------

ÉPREUVES ÉCRITES

Français	0	0	12	19	40	57	70	63	34	42	29	11	10	9	7	1	1	0	0	0	0	02,00	16,00	06,92	02,70
Histoire	0	2	5	23	39	69	47	52	47	33	27	22	14	16	8	2	2	1	1	0	0	00,50	18,00	07,31	03,05
Mathématiques	6	16	23	38	46	46	41	31	26	24	22	12	15	13	13	7	5	12	6	2	3	00,00	20,00	07,00	04,50
Philosophie	0	2	5	11	20	70	69	57	43	35	26	17	17	19	8	1	5	1	1	0	0	01,00	18,00	07,43	02,99
Sciences sociales	1	0	1	3	10	29	34	62	51	36	40	42	44	21	17	10	4	1	2	0	0	00,00	17,50	08,92	03,01

Option Allemand	0	1	4	4	6	7	8	6	7	1	5	2	6	2	8	1	1	1	0	0	0	01,00	17,00	08,06	04,08
Option Anglais	0	1	5	12	15	8	13	19	16	17	7	9	9	11	11	3	6	2	2	0	0	00,50	18,00	08,49	04,04
Option Arabe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12,00	12,00	12,00	00,00
Option Espagnol	0	0	1	2	4	1	4	2	2	3	2	1	2	3	1	0	0	1	0	0	0	02,00	17,00	07,95	03,91
Option Italien	0	0	0	0	1	1	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	03,50	16,50	08,94	04,75
Option Russe	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	08,00	09,00	08,50	00,71
Option Géographie	1	0	0	0	3	9	8	12	6	8	7	7	5	5	5	5	2	1	0	1	0	00,00	19,00	09,34	03,69
Option : Version latine	0	2	1	2	2	2	2	1	0	2	3	3	6	3	3	4	0	2	1	0	0	00,50	18,00	09,90	04,79
Option : Version grecque	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	06,00	10,00	07,83	02,02

ÉPREUVES ORALES

Économie	0	0	0	1	3	0	4	5	1	1	2	1	4	2	2	2	1	0	0	0	0	03,00	16,00	09,31	03,83
Sociologie	0	1	1	4	1	3	2	0	3	1	2	0	2	1	1	1	1	1	3	0	0	01,00	18,00	09,00	05,46

Option Géographie	0	0	0	0	1	0	1	2	1	0	1	0	1	2	0	0	2	0	0	0	0	04,00	16,00	10,00	04,01
Option Histoire	0	0	0	1	1	0	1	2	2	4	4	4	1	2	2	3	1	0	0	0	0	03,00	16,00	09,50	03,14

Option Allemand	0	0	0	0	1	2	0	1	1	2	1	4	1	1	1	2	1	0	0	0	0	04,00	16,00	10,00	04,01
Option Anglais	0	0	0	1	2	2	2	3	4	1	1	3	2	0	1	1	1	2	0	0	0	03,00	17,00	10,00	03,07
Option Italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	12,00	17,00	14,50	04,00
Option Latin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11,00	15,00	13,00	02,83

Candidats admis sur liste principale et complémentaire

Session 2002

**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE Sc. ECONOMIQUES ET SOCIALES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS**

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	Mlle	WOOLLVEN Marianne Elisabeth	LYCEE THIERS
02	M.	OPPENCHAIM Nicolas Nuhym	LYCEE HENRI IV
03	Mlle	LAMBERT Anne Noelle, Yvette	LYCEE DU PARC
04	Mlle	FABRE Emilie Marie, Dominique	LYCEE THIERS
05	Mlle	BERNARD Lise Natacha, Fanny	CANDIDAT LIBRE

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Session 2002

**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE Sc. ECONOMIQUES ET SOCIALES
LISTE COMPLEMENTAIRE**

Rang			
006	Mlle	BALIGAND Pascale Françoise	LYCEE HENRI IV

Le 28/6/2002,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Série Lettres, Langues vivantes
et Sciences humaines

Littérature française

Épreuve commune

Écrit

Sujet : Dans quelle mesure ce jugement vous semble-t-il pouvoir éclairer votre lecture des *Travailleurs de la mer* ?

« Gilliatt est sans doute le personnage le plus aigu qu'ait inventé Hugo pour penser figuralemment la solidarité de l'investigation et du réel que cette investigation construit ».

Jacques Neefs, « Penser par la fiction (*Les Travailleurs de la mer*) », in *Hugo le fabuleux*, Paris, Seghers, 1985.

Le jury de composition française voudrait cette année féliciter tout particulièrement les candidats qui ont eu le courage d'affronter un sujet quelque peu inattendu dans sa formulation et d'en proposer une discussion personnelle. Il regrette cependant que cette honnêteté ait été si rare, et que tant de candidats, refusant de se prêter aux sollicitations du sujet ou ne prenant même pas la peine d'essayer de comprendre son intitulé, se soient eux-mêmes exclus de la compétition. Ces nombreux refus d'obstacle expliquent la fréquence particulièrement élevée de notes très basses et influent sur la moyenne de l'épreuve. C'est sur les problèmes spécifiques rencontrés cette année par certains candidats que ce rapport se penchera en priorité, les conseils généraux de méthode donnés par les rapports des années précédentes restant bien entendu toujours d'actualité.

Le sujet pouvait légitimement surprendre, par sa remarquable densité et par son caractère à la fois conceptuel (« penser figuralemment », « réel ») et métaphorique (« aigu »). Mais, une fois cette première impression dépassée, il offrait de riches possibilités d'analyse du roman et, n'indiquant aucun développement tracé par avance, il autorisait la plus grande liberté dans le choix du parcours intellectuel. Le jury n'avait, pas plus que les autres années, de « plan » préconçu en tête et s'est montré très ouvert à des propositions de traitement variées.

Encore fallait-il traiter *ce* sujet et non pas un autre. Le jury est las en effet de constater que de trop nombreux candidats, au lieu de prendre en compte la question posée, se hâtent de replacer, sans prendre garde à son adéquation avec le sujet proposé, le corrigé d'un devoir de synthèse fait en classe. Cela nous a

valu cette année des séries de copies, extrêmement lassantes, même lorsqu'elles étaient techniquement irréprochables, sur le mythe, sur le roman épique, sur la quête ou sur tel propos de Jean-Pierre Richard que les candidats substituaient parfois sans vergogne à la phrase de Jacques Neefs choisie par le jury. Rappelons-le brutalement aux candidats et à leurs préparateurs : apprendre par cœur un corrigé, si intéressant soit-il, est le comble de la sottise pour un candidat. Le jury refuse – et refusera toujours – de noter la récitation d'un cours ; c'est une démarche intellectuelle autonome, fondée sur une lecture personnelle du texte au programme qu'il évalue.

De façon plus évidente encore cette année que d'autres, le travail de réflexion ne pouvait se passer d'une phase d'analyse du sujet. Si l'on refusait, comme l'ont apparemment fait beaucoup de candidats, de consacrer une partie de son temps de préparation à l'élucidation de la formule de Jacques Neefs, d'inattendu le sujet devenait opaque, et la discussion ne pouvait avoir pour ses lecteurs aucun intérêt ni aucune pertinence. En distinguant les éléments essentiels de cette première phase du travail préparatoire, on peut dire qu'une double approche du sujet était nécessaire.

Une première analyse, syntaxique, permettait d'éviter de démembrer la phrase de Jacques Neefs et en éclairait les liens logiques (« solidarité de... et du », « réel que... »). Dès lors qu'on avait ainsi distingué les compléments du nom « solidarité », il devenait absurde de faire de la « solidarité » une qualité humaine et de commenter la charité, l'entraide fraternelle entre les personnages du roman ; de même, les troisièmes parties sur la solidarité comme unité narrative de l'œuvre montraient leurs limites. Enfin, le jury déplore que tant de candidats aient négligé de se demander *qui pense* (« pour penser figuralemment »), ce qui interdisait définitivement de distinguer la *rêverie* de Giliatt (« l'homme du songe ») de la *réflexion* du narrateur.

L'analyse sémantique venait ensuite affiner la lecture du sujet et permettait de construire les bases conceptuelles de la discussion. Le jury a été stupéfait des amalgames proposés par les copies qui confondent, sans que le glissement soit apparemment volontaire, « solidarité » et « solidité », « réel » et « réalisme », « investigation » et « investissement ». Certes, le terme d'« investigation » n'appartient pas au lexique courant de l'analyse littéraire, mais il n'était pas nécessaire de faire de gros efforts d'imagination pour en comprendre le sens : une définition simple (recherche attentive, enquête minutieuse), complétée par un rapprochement avec les méthodes de l'expérimentation scientifique et/ou de l'enquête policière, constituait une base suffisante pour la réflexion. Le terme pouvait être rapproché de ceux qu'emploie Hugo, par exemple le verbe « sonder » dans des expressions comme « Comment [...] ne pas subir et

sonder [...] le mystère de l’effrayante onde laborieuse ? » (*Les Travailleurs de la mer*, p. 341). Quant à l’absence de verbe dérivé d’« investigation », elle obligeait simplement à recourir à des périphrases courantes (« se livrer à une investigation »), sans autoriser pour autant l’amalgame avec « investir ».

Le bon sens était de mise aussi pour comprendre l’adverbe « figuralemment » dont la composition transparente mettait sur la piste, qui se révélait très fructueuse, de la question de la figure (représentation, personnage *vs.* figure, figure de style, etc.). Enfin, un sens minimal des hiérarchies permettait de comprendre que l’objet central de la discussion n’était pas de savoir si Giliatt était « aigu » ou, comme le proposaient certaines copies, plutôt grave, coupant ou obtus, ni s’il était plus ou moins « aigu » que d’autres personnages des romans de Hugo tels que Quasimodo ou Gwynplaine, avec lesquels il aurait fallu le comparer en détail.

Au-delà du travers intellectuel, regrettable en lui-même, qui consiste à se satisfaire de l’à-peu-près, le défaut d’analyse du sujet menait directement au hors-sujet. Contentons-nous de signaler quelques-uns des raisonnements fondés sur l’analyse du mot « réel » que nous avons lus dans les copies. D’une part, les candidats qui, négligeant l’indication fournie par « figuralemment », fondaient toute leur argumentation sur la comparaison entre l’univers du roman et le « réel » assimilé au réel référentiel (les îles de la Manche ou la biographie de Victor Hugo), ont manqué radicalement le sujet, qui portait sur les moyens littéraires d’une représentation et non sur son hypothétique adéquation transparente à un « réel » non pensé. De même, ceux qui déduisaient de la simple présence du terme dans le sujet que le problème était celui du *réalisme* de Hugo étaient amenés à de profonds contresens. Le jury tient à leur rappeler qu’un roman peut comporter de longues descriptions et faire appel à du vocabulaire technique sans ressortir pour autant au code propre à l’esthétique réaliste ! Quant à ceux qui, franchissant un pas supplémentaire dans l’amalgame, opposaient *réalisme* et *fiction*, ils illustraient le fait que, trop souvent, le flou dans l’analyse du sujet va de pair avec une maîtrise insuffisante des outils généraux de l’analyse littéraire.

En revanche, les copies qui, partant du rapprochement entre « investigation » et démarche expérimentale, cherchaient le « réel que cette investigation construit » du côté des forces élémentaires – terrain et matériau de l’action de Giliatt –, ou celles qui mettaient en rapport le verbe d’action « construit » et le projet hugolien d’écrire le roman de « l’ananké des choses », choisissaient un point de départ beaucoup plus ferme. On restait ainsi au plus près du texte, comme en témoigne la formule par laquelle le narrateur commente le passage de la lutte concrète du héros contre les éléments à la médita-

tion : « la réalité à haute dose effare » (p. 340). De même, il fallait établir le lien entre « figuralemment » et « construit » pour percevoir ce que le monde de Giliatt, « réalité empreinte d'impossible » (p. 352), doit à une vision active qui *transfigure* le réel. De nombreuses figures, comme par exemple l'« espèce de parfum lumière sorti de ce corps étoile » (p. 353), ont pu être commentées avec finesse par les candidats qui s'étaient livrés à une analyse sérieuse de l'ensemble du sujet.

Admettons qu'on ait franchi victorieusement l'obstacle de cette phase d'élucidation du sujet. Il convient encore d'énoncer distinctement la question problématique que l'on en a tirée et de dessiner le cadre (le plan, si l'on veut) de la discussion que l'on va entamer avec le sujet. C'est évidemment à cet endroit qu'apparaît l'aptitude d'un candidat à *composer*, c'est-à-dire à élaborer une organisation démonstrative des arguments qu'il compte apporter à la discussion. On imagine bien que, dans un triptyque sans débat, du genre *il y a du réel dans le roman, mais aussi de la pensée et Giliatt fait le lien entre les deux*, la pauvreté du raisonnement problématique ne se camoufle pas longtemps.

La composition ne peut donc prendre son envol que si elle a défini son itinéraire. Que celui-ci passe par des étapes communes est inévitable, puisque le jury demande à tous les candidats de travailler sur le même roman, mais il est très regrettable que, pour discuter un sujet à la formulation si personnelle, les candidats n'aient eu souvent à proposer que des développements tout faits, des citations identiques, la plupart du temps d'ailleurs mal adaptées, et des commentaires standards. On pouvait espérer que, dans un roman aussi foisonnant que *Les Travailleurs de la mer*, chacun trouverait des pierres pour baliser un parcours original. Pour que cela soit possible, il faut que les candidats acceptent de compléter la préparation qu'ils ont en commun par un travail personnel du texte et, pourquoi pas, par l'élaboration de leur propre répertoire de citations et d'exemples.

C'est par ce *choix* – qui suppose que l'on ne se contente pas plus d'un survol à trop grande distance du texte que d'une revisitation complète sans discernement – que les lecteurs apprécient la valeur d'une lecture. Rappelons aux candidats qu'une épreuve écrite du concours a pour fonction principale de sélectionner les candidats que le jury veut entendre à l'oral. Cette année comme les précédentes, le jury a été heureux de voir que la composition française permettait en effet de distinguer des candidats capables d'allier à des connaissances et à un savoir-faire, toujours indispensables, l'honnêteté de s'impliquer dans une démarche intellectuelle assumée.

Lieu de dialogue d'un candidat avec une œuvre littéraire, l'explication de texte doit affirmer la double singularité de l'extrait et de la lecture qui en est faite. Cette année, il a été donné au jury d'écouter quelques prestations inspirées, talentueuses, parfois même admirables et exceptionnelles, fondées sur une relation créatrice, une réciprocité dynamique entre le texte et son lecteur. Mais souvent, hélas, les automatismes de pensée et d'analyse semblent précéder et préfigurer l'explication, amoindrissant les chances d'un parcours réellement attentif aux particularités et aux difficultés éventuelles de l'extrait proposé. L'explication de texte ne consiste pas à appliquer une grille de lecture, ou à retrouver à tout prix les grandes lignes d'un cours : ce n'est pas une expérience de seconde main. Elle implique, bien au contraire, une disponibilité de l'esprit et de la mémoire – dans le cadre, assurément, d'une présentation qui suit les étapes habituelles : contextualisation, lecture, annonce d'une problématique, explication de détail, conclusion.

La mise en valeur de cette appropriation implique, dès l'abord, une lecture *intégrale* et *expressive* du texte proposé. Nombreux sont les candidats qui, confondant l'explication de texte et l'épreuve orale de langue, croient suffisant de lire le premier paragraphe ou la première « partie ». Or, lire un texte littéraire n'est pas seulement le prononcer dans un temps et dans un lieu donnés, c'est aussi l'interpréter, c'est y répondre – c'est mettre au jour un discours intérieur qui s'offre comme réponse critique.

Ce manque d'engagement personnel, éminemment préjudiciable à l'intelligence de l'œuvre, se signale également à travers la tendance, très marquée, à considérer le texte non comme fin, mais comme moyen – comme moyen de démonstration d'une thèse ou d'une problématique préconstruites. Combien d'études de Claudel qui, négligeant les différents niveaux de construction référentielle de *Connaissance de l'Est*, oblitèrent tout sens littéral, oublièrent que l'œuvre est *aussi* un journal de voyage, un recueil de scènes de la vie exotique, pour évoquer sans ambages le contenu mystique, onirique ou « poétique » ! C'est s'interdire toute réflexion sur le sens même de l'expérience de Claudel, et sur la spécificité de l'œuvre qui, pour nous, aujourd'hui, en rend compte. Trop de commentaires d'extraits des *Travailleurs de la mer* donnent immédiatement le branle à la thèse autoréférentielle, selon quoi toute description est toujours l'imageant de l'écriture elle-même, selon quoi la mise en abyme constitue l'horizon d'attente de ce roman allégorisant la pure aventure scripturale. Répétons qu'un texte littéraire, pour littéraire qu'il soit, possède un contenu littéral, et que ce contenu littéral fait sens : avant de chercher à dési-

gner un symbole ou un contenu censé être plus noble (la religion, la « poésie », etc.), le candidat doit établir fermement la littéralité de l'extrait qu'il étudie – en consultant les dictionnaires mis à sa disposition. De nombreuses lacunes ont étonné le jury, concernant Fouquet par exemple. De fait, les *Lettres* de Madame de Sévigné ont posé de nombreux problèmes aux candidats, souvent peu sensibles aux réalités évoquées et réduisant leur travail interprétatif à la mise en scène de la figure maternelle ou de la mondanité.

Dans le même ordre d'idées, le jury regrette que les étudiants relèvent des figures de construction (en particulier des hyperbates, des asyndètes et des polysyndètes) sans en commenter la valeur stylistique et littéraire. Tout se passe comme si l'identification du fait figural constituait la fin de l'explication. Désigner une forme n'a de pertinence qu'en fonction d'un schème précis d'intelligibilité du texte – sans quoi la lecture n'est plus qu'inventaire. Cette attention à l'organisation formelle du texte implique d'ailleurs des connaissances sûres et solides : le jury note un emploi souvent déviant et erratique, abusif, de certains termes techniques (l'« hyperbate » est bien trop sollicitée, de même que la « période » qui se confond avec tout type de phrase longue ; dans un autre ordre d'idées, tout démonstratif est traité comme un « déictique »), ainsi qu'une connaissance très lacunaire de la grammaire du français (les candidats sont parfois incapables de procéder à une analyse logique élémentaire, certains entendent par « apposition » tout complément détaché, etc.).

Il est étrange de constater, au demeurant, que cette description formelle du texte semble entraîner, chez les candidats, une véritable indifférence à l'égard des figures de sens (synecdoques, métonymies, métaphores). Ces figures, naturellement essentielles (en particulier, pour ce qui est de notre programme, chez Hugo et chez Claudel), ont été presque systématiquement évincées. Un tel mépris est fort étonnant, car c'est là que, le plus immédiatement, sans doute, apparaît la compréhension de la forme et du sens, du style et de la vision. Il faut y voir peut-être un effet du mépris plus général pour les problèmes liés à la mise en forme du contenu.

Le jury regrette également la brièveté de nombreuses prestations (d'une durée de quinze minutes environ) qui font se succéder une introduction, éventuellement prometteuse, voire brillante, et un survol des paragraphes en guise d'analyse, le candidat se contentant alors de vérifier une problématique. Comment, dans ces conditions, être sensible aux jeux de l'ironie dans *Les Lettres persanes* ou aux modulations du ton dans les *Lettres* de Madame de Sévigné ?

L'étude d'un texte littéraire doit se donner la liberté de mouvement nécessaire : refusant de se livrer mécaniquement à des découpages définis une fois pour toutes (on note encore, cette année, l'obsession de la triplification – dans la

structure du texte, dans la structuration de la problématique), le candidat doit adapter son discours à l'œuvre sur laquelle le jury le sollicite. Il doit entrer dans la difficulté et mesurer son savoir, son expérience, sa sensibilité, à la singularité et à la grandeur du texte considéré. Plutôt que de passer sous silence ou de donner l'illusion de comprendre, il doit montrer, quitte à dire la difficulté de ce qu'il affronte.

C'est dans cet esprit qu'il doit accueillir les questions qui lui sont posées au terme de sa prestation, et qui visent à vérifier certains éléments d'analyse trop rapidement ébauchés, à suggérer un autre point de vue, à l'inviter à réfléchir sur certains choix de l'écrivain.

La moyenne de cette année, aussi basse que celle de l'année dernière, révèle des défauts de méthode et de lecture analogues ; mais le texte proposé – *Bon-soir*, sonnet de Tristan Corbière – a aussi fait apparaître des lacunes propres à l'analyse des textes en vers, sur lesquelles nous nous arrêterons d'abord. Un constat alarmant s'impose en effet : dans leur énorme majorité, les candidats ignorent les données élémentaires de la versification et ils n'ont de l'histoire de la poésie qu'une vision sommaire. Soulignons, pour mémoire, la confusion systématique du mètre et du rythme syntaxique, qui conduit les candidats à dire qu'il n'y a pas de césure dans les alexandrins de Corbière (alors qu'ils sont tous césurés), ou qu'elle est déplacée (alors que la césure n'existe qu'à la place qui lui est assignée par le mètre, ou n'existe pas) : cette confusion interdisait de percevoir, et donc de tirer parti de la *concurrence* entre deux modes de structuration du vers ; toutefois elle n'a pas empêché les candidats de mettre en lumière le point qui les intéressait généralement à juste titre : la déstructuration qui affecte les alexandrins de ce sonnet. Il y a donc plus grave que cette imprécision terminologique.

Près de trois quarts des candidats ignorent en effet qu'un sonnet ne se définit pas seulement par le nombre de vers (14) et par leur répartition (2 quatrains/2 tercets) mais aussi par une structure de rimes. Ainsi le sonnet de Corbière était généralement jugé parfaitement régulier, alors que ses quatrains ne sont pas construits sur deux rimes embrassées (abba abba), mais sur quatre rimes plates (aabb ccdd). Que Corbière évite l'*embrassement* des rimes, et qu'il n'entrelace pas les vers *masculins* avec les *féminins*, est sans doute significatif dans un poème d'amour désaccordé ! Cette ignorance d'une forme aussi courante que le sonnet est d'autant moins pardonnable que le programme comportait la *Continuation* et la *Nouvelle Continuation des Amours* de Ronsard. Beaucoup ont commenté l'adjectif du titre de Corbière, qui caractérise *Les Amours jaunes* comme une reprise décalée des *Amours*, mais cette remarque judicieuse n'a été exploitée que sur un plan thématique : en ce qui concerne la forme, c'est au contraire la fidélité qui était soulignée. Ce qui nous conduit à une seconde remarque, concernant l'histoire littéraire. Devant un sonnet supposé régulier, nombre de candidats ne pouvaient taire leur stupéfaction qu'on puisse encore écrire un sonnet régulier en 1873, car le sonnet serait une forme « classique », et que depuis *Le Spleen de Paris*, la modernité serait au poème en prose. De tels étonnements révèlent une vision plus que schématique de l'his-

toire littéraire, car le sonnet est une forme mineure à l'âge «classique»; il connaît deux âges d'or, au XVI^e siècle et au XIX^e siècle; et même à l'époque moderne, la poésie en vers est sans doute plus abondante que la poésie en prose. Cette perception de l'histoire littéraire incitait les candidats à une lecture *par compensation*: la forme fixe ne pouvait être qu'une concession stratégique à la tradition (laquelle?), qu'il fallait racheter en majorant l'ambiguïté, l'opacité, du texte. Une analyse fautive de la versification conduit ainsi à une posture d'interprétation intenable.

À lire certaines copies, on jugerait ce sonnet de Corbière plus hermétique que ceux de Mallarmé. Or, il évoque tout de même une situation assez clairement identifiable. Le locuteur s'adresse à une femme: dans les quatrains, il lui décrit, au futur, comment elle voudra se faire aimer d'un homme qui l'a autrefois aimée, et qu'elle a alors dédaigné: les tercets marquent le caractère révolu de l'affection qu'il lui portait et renvoient la femme à ses illusions. Le vers 14 suggère en outre que cet homme était poète, ou qu'il en a joué le rôle; ce qui peut rétrospectivement éclairer l'idéalisation ironique de l'amour qu'esquisse le premier tercet, ou le motif du miroir dans le premier quatrain: la femme se laisse séduire, non par l'homme lui-même, mais par son reflet (image de lui ou de l'amour qu'il donne dans ses poèmes? gloire récemment acquise par le poète?). Ce résumé ne prétend nullement fixer l'interprétation du texte, mais seulement rappeler les données élémentaires dont toute interprétation doit rendre compte. Or, un nombre non négligeable de candidats n'a même pas compris ces éléments littéraires. Beaucoup ont pris au pied de la lettre l'expression «imbécile caillette», et en ont déduit que le poème, ainsi rapproché des *Fables* de la Fontaine (!), s'adressait à un oiseau. D'autres (et parfois les mêmes) ont lu un poème sur les amours impossibles du soleil (évoqué dans le premier quatrain) et de la lune (évoquée où?). Ces cas ne relèvent pas seulement du bêtisier facile que tout paquet de copies permettrait de constituer: trop nombreux pour être considérés comme des exceptions, ils grossissent jusqu'à l'absurde des défauts généraux.

Il faut souligner une nouvelle fois les méfaits du «champ lexical», conçu comme une cueillette de termes et d'expressions au fil du texte, qui dispense de prendre en compte son organisation syntaxique, logique et chronologique. Ainsi, l'identification de la femme et de la lune était souvent motivée par une prétendue allusion à «l'astre éteint» au vers 3, alors que le texte évoque «un éclis d'or, accroc de l'astre jaune, éteint». Le participe final peut se rapporter aussi bien à «éclis d'or», qu'à «astre», et en contexte, la périphrase «astre jaune» désigne plutôt le soleil que la lune. De plus, cette allusion à la lune était souvent corroborée par le fait que la femme est désignée comme «l'Ombre» au vers 9: le rapport avec la lune demeure mystérieux, et le correcteur se voit réduit à supposer que l'ombre évoque la nuit, qui évoque la lune. La lecture induite par la méthode du champ lexical se

confond trop souvent avec la constitution d'une chaîne sémantique, généralement implicite : elle consiste en une série de prélèvements significatifs, effectués en dépit de la syntaxe et de l'organisation du texte, et réorganisés en vue d'une cohérence nouvelle, tendant souvent à prouver une thèse établie a priori. Des candidats ont ainsi pu voir une « isotopie de l'acte sexuel » dans le rapprochement des termes « couchée » et « nue », sans aucun égard au fait qu'il n'est pas écrit « en son lit », mais « en son ciel » (vers 10) ; ou encore associer « fièvre » à « sans chaleur » pour en faire une « expression oxymorique », alors que les deux termes n'appartiennent pas à la même phrase ! Paradoxalement, cette attention au mot *contre* la syntaxe se double d'un questionnement lexical très insuffisant. Aucun candidat ne s'est réellement demandé ce que signifiait « éclat de tain ». Or il y avait dans l'alliance des termes matière à commentaire, le « tain » désignant la couche de peinture métallisée (étain et mercure) qui, appliquée sur une vitre, la rend réfléchissante : l'éclat qui éblouit et aveugle est ainsi ramené à la trivialité d'une technique modeste et peu coûteuse ; le tain est, en quelque sorte, l'or du pauvre.

Autre indice de l'indifférence à l'organisation exacte du discours : la méconnaissance des niveaux énonciatifs et des effets de polyphonie qui structurent le sonnet. Ainsi le terme « ombre » a été généralement entendu comme une désignation objective du « vous » (au même titre, d'ailleurs, que « imbécile caillette », ce qui autorise à parler constamment dans le commentaire de « la caillette »), alors qu'il relève d'un effet de citation, qui contribue, au contraire, à mettre à distance le discours idéalisant de la poésie lyrique. Ce n'est qu'ainsi que l'on pouvait comprendre « quand il était un Dieu », non comme une mention objective, mais comme la désignation ironique d'une illusion poétique. Sur cette voie, nombre de candidats en sont venus à considérer que la « métaphore filée » de l'ombre et du soleil visait à renouveler le traitement de l'amour. Ce qui est là occulté, c'est le statut énonciatif de ces métaphores : elles portent en effet la trace de la vision déformée que les deux membres du couple ont successivement l'un de l'autre, et sont comme des citations de leurs discours implicites. Dès le premier quatrain, d'ailleurs, la confusion a été fréquente entre la « vision de la jeune femme » et la désignation de cette vision par l'énonciateur, qui met en évidence son caractère illusoire ; énoncé typique de cette confusion : « le “vous” ne voit dans l'amour qu'un “éclis d'or”, c'est-à-dire un petit éclat et un accroc ». Autre moment où la polyphonie jouait un rôle-clé : le dernier tercet. Si beaucoup de candidats ont souligné la ressemblance rythmique des trois derniers vers, commençant tous par un groupe disyllabique syntaxiquement autonome, peu ont remarqué que ces premiers éléments n'avaient pas le même statut énonciatif. Les deux premiers impératifs sont prononcés par le locuteur, mais la chose est moins claire pour « ses chants... ». Les

points de suspension marquent en effet une interruption, ce qui autorise à penser que le locuteur anticipe une objection possible de la femme, ou même que le texte fait alors entendre la voix de celle-ci au style direct.

D'une façon générale, la position de l'énonciateur constituait un problème fondamental dans ce texte. Certains candidats ont bien souligné que le rapport d'un « je » implicite à une femme amoureuse d'un troisième personnage, perturbait le schéma traditionnel du poème amoureux, où le « je » s'adresse à l'être aimé à la deuxième personne ; mais en général, le questionnement énonciatif s'orientait vers la description de la crise du lyrisme au XIX^e siècle, perspective pertinente, qui ne concerne toutefois pas seulement l'énonciation (c'est par exemple à cette question qu'étaient rattachées les analyses sur la déstructuration de l'alexandrin), et qui conduit rapidement les candidats à des exposés généraux, et loin du texte. Il faut donc regretter que la position de l'énonciateur n'ait pas été analysée dans l'écriture même, et que la difficile question de la tonalité du texte ait été tantôt négligée, tantôt résolue à l'emporte-pièce de façon aberrante. Beaucoup de candidats ont souligné l'autoritarisme forcé d'un locuteur cruel, qui intime à la femme l'ordre de croire pour aussitôt la désillusionner (vers 12), avant de lui ordonner de pleurer (vers 13) ; d'autres ont proposé une lecture d'un moralisme borné, où le locuteur dégagé de l'histoire amoureuse devient un sage, qui apprend à la femme et, par-delà au lecteur, qu'il est mal de se livrer à un homme à la légère, et qu'on s'expose ainsi à de cuisantes désillusions. Trop rares ont été les copies capables de percevoir que les futurs des quatrains marquent de l'ironie, en soulignant le caractère prévisible du comportement de la femme ; que les impératifs du dernier tercet ont une valeur concessive, qui conduit à interroger la distance exacte du locuteur au destinataire ; que le titre, « Bonsoir », colore de désinvolture ironique le regard porté sur la situation. Il fallait enfin s'interroger sur les rapports du « je » à l'homme, qui est aussi une figure du poète, puisqu'on lui prête, quand bien même à tort, des chants. Corbière cherche-t-il à mettre à distance la figure mièvre du poète-amant romantique ? à rejeter une partie de lui-même ? s'identifie-t-il à l'« autre » du dernier vers, auteur supposé des « chants » de ce poète par usurpation ? Questions fondamentales trop rarement posées, qui permettaient de lier en profondeur l'analyse formelle du texte à celle de sa situation historique.

Oral

Explication d'un texte antérieur à 1715

Comme à l'ordinaire, le concours a ménagé son lot de belles satisfactions et de

déconvenues. On dira pour commencer la qualité générale des candidats et de leur préparation : peu de candidats, en effet, ont été pris en flagrant délit de méconnaissance manifeste des textes au programme. En revanche, un certain nombre d'entre eux obtiennent finalement un résultat médiocre, assurément en deçà de leur attente et même de leur espoir légitime. Sans doute est-il nécessaire, une fois encore, de revenir sur la nature de l'épreuve et sur les attentes du jury.

En premier lieu, comme toute épreuve, celle-ci a ses règles du jeu : celles de toute explication de texte digne de ce nom, et la première exigence tient à l'effort de communication que le candidat doit produire – encore aimerait-on qu'il s'agisse moins d'un effort que d'un penchant naturel, assez légitimement attendu de la part de futurs enseignants. De fait, un certain nombre de candidats occupent leur temps de parole à lire les feuilles qu'ils ont sans doute fébrilement rédigées durant leur temps de préparation, et dans les cas plus caricaturaux, ils semblent oublier qu'ils sont devant des personnes qu'ils doivent convaincre. On a ainsi entendu des candidats incapables de lever le nez de leur feuille pour confronter leur regard à celui du jury, tellement absorbés par leur propre prose qu'ils paraissent se désintéresser totalement de savoir s'ils étaient suivis ou non. Comme toute personne digne de ce nom, les membres du jury aiment à sentir qu'ils existent, et les futurs élèves aussi. Au reste, et nous y reviendrons, ces candidats en arrivent même parfois à oublier le texte lui-même, ce qui est encore moins pardonnable. Rappelons donc qu'idéalement une explication constitue un moment de partage du texte avec le jury, qui ne demande qu'à prendre plaisir à relire avec le candidat les pages soumises à sa sagacité. Les meilleures explications, logiquement, sont donc celles qui, se fondant évidemment sur une lecture pertinente de l'extrait proposé, parviennent à faire entendre la subtilité du texte et le plaisir qu'il peut y avoir à la mettre en évidence. Fort heureusement, le jury s'est réjoui d'avoir été convié par quelques candidats à de tels moments, y compris lorsque manquaient quelques remarques de détail : mieux vaut toujours en faire entendre moins qu'en dire beaucoup dans une manière de soliloque. Il n'est jamais question de tout dire et le jury ne l'attend pas : il exige seulement une lecture claire et défendue avec une fermeté de bon aloi. Au demeurant, les questions qui suivent la prestation du candidat, si elles permettent de rectifier certaines erreurs ou imprécisions, doivent permettre aussi de compléter l'explication... pour peu que le discours produit n'ait pas été autarcique au point de ne paraître laisser aucune place à une oreille et à un jugement extérieurs.

La mise en jeu de l'exercice s'avère donc toujours aussi cruciale : si les introductions remplissent assez souvent leur fonction, sans brio mais de

manière satisfaisante, la lecture des extraits proposés est souvent déficiente. En la matière, on rappellera que l'enjeu est simple : il s'agit ni plus ni moins de faire entendre le texte. Cela signifie notamment que les vers de Ronsard gagnaient à comporter le nombre de syllabes attendu, que les enjambements méritaient d'être marqués à la lecture et, plus généralement, que les candidats devaient veiller à manifester qu'ils avaient senti le ton du texte proposé. Face à certaines pièces de Ronsard voire à certaines des remarques de La Bruyère, le projet de lecture aurait pu (aurait dû, même) s'appuyer sur la spécificité du ton.

Au-delà de cette attitude d'ouverture à l'autre, de cette posture de partage du texte, reste bien sûr l'essentiel : l'explication elle-même. Proposant des textes de genres différents et de longueurs diverses du fait même de la nature des œuvres au programme, des extraits plus ou moins célèbres aussi, le jury a veillé à prendre en compte dans son jugement les possibles disparités, attendant par exemple un travail plus précis d'une explication de quatorze vers que de celle d'une page entière de La Bruyère, qui ne pouvait guère être coupée. Quoi qu'il en soit, la mise en place d'un projet de lecture cohérent, présenté avec fermeté et clarté, reste le garant d'une bonne explication. Force est pourtant de constater que certains candidats entament l'explication linéaire sans avoir proposé le moindre projet de lecture, que d'autres, beaucoup trop nombreux, servent au jury une grille de lecture préétablie, qui est loin de fonctionner à tout coup... Invitons donc les candidats que la roulette russe ne tente pas à prendre d'abord le temps de lire (et de relire) le texte et à se refuser d'y plaquer des modes de lecture préétablis, parfois sans pertinence aucune. Ce projet consiste à émettre une proposition de lecture du texte, que l'explication s'attachera à établir pour emporter la conviction du jury. Ce dernier aurait donc plaisir à ce que la conclusion ne soit pas une pure et simple répétition du projet de lecture sans nuance, déplacement ou prolongement aucun – pire encore : sans que l'explication linéaire n'ait cherché à étayer la lecture proposée...

Ce projet de lecture ne doit pas faire peur : on ne demande pas aux candidats de réinventer la lecture de l'auteur au programme, mais de témoigner qu'ils sont capables de lire un texte par eux-mêmes, de se l'approprier le temps de l'explication pour mieux le faire entendre à leurs auditeurs. Dans cet esprit, les candidats doivent considérer leur propre travail sur le programme durant l'année et les cours dont ils ont bénéficié comme l'élaboration d'un arrière-plan indispensable, de repères essentiels, un arrière-plan qui leur permet de saisir rapidement les enjeux de l'extrait proposé dans le cadre de problématiques afférentes à l'œuvre dans son ensemble. Pour autant, ce travail de préparation ne dispense en aucune manière les candidats de réfléchir à l'extrait proposé : un sonnet et une chanson de Ronsard ne se commentent pas tout à fait

de la même façon, toute remarque tirée des *Caractères* n'appelle pas la mise en œuvre de la même perspective de lecture... En outre, la conséquence la plus courante de cette dérive, faussement rassurante, qui consiste à s'agripper tant bien que mal à une grille de lecture préétablie, c'est l'émiettement de remarques purement juxtaposées, sans vraie cohérence, et parfois même contradictoires.

Le jury veut donc réaffirmer sa conviction : tous les candidats admissibles, parvenus là au terme de longs mois de travail et d'exigences multiples qu'ils ont su s'imposer, sont capables de construire par eux-mêmes une lecture du texte proposé. Pour ce faire, inutile de couvrir fébrilement des pages entières de notes qui finissent par les enfermer dans une lecture forcément hâtive, qu'ils ont fixée au bout de quelques minutes et dans laquelle ils tendent à s'enliser, y compris lorsqu'elle s'avère non pertinente ou décalée : la plupart d'entre eux s'en rendraient compte s'ils pouvaient garder plus longtemps la bonne distance par rapport au texte, c'est-à-dire aussi par rapport au discours critique préétabli qu'ils ont pu se forger. L'essentiel, c'est toujours de construire un projet de lecture fondé sur l'extrait proposé, qui cherche à en rendre compte : une fois ce principe de lecture intelligemment établi à partir du texte lui-même, les analyses à mener au fil des lignes ou des vers s'imposeront avec plus de netteté, parfois même avec évidence, et tout bon lecteur saura les produire, y compris dans l'urgence de l'épreuve.

Une fois énoncés les principes généraux, les défauts et les qualités d'ensemble, il reste que les deux textes au programme ont donné lieu à diverses sortes de dérapage.

En ce qui concerne Ronsard, le plus frappant a été la propension des candidats à négliger, parfois même à ignorer totalement qu'il s'agissait d'un texte en vers. Or s'il est vrai que les œuvres au programme jouent de variations, fondent même, plus encore pour ce qui est de la *Nouvelle Continuation des Amours*, un principe de variété, qu'il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle poétique, tout cela engage avant toute chose un certain travail du vers. Trop de candidats ont négligé d'observer les rimes, les effets de sens qu'elles proposaient : tel sonnet marqué par la sur-représentation de rimes féminines offrait là une prise intéressante, la reprise ailleurs de l'une des rimes des quatrains dans le sizain, l'organisation même du système des rimes dans le sizain... autant de phénomènes qui auraient nourri, s'ils avaient été bien observés, de riches lectures du poème. Comment prétendre étudier une chanson si l'on ne part pas de l'écart probable avec un sonnet ? Comment, à l'inverse, ne pas s'interroger sur la nature et les enjeux exacts d'une chanson de 14 vers ou d'un sonnet de 15 ? En de tels cas, le projet de lecture pouvait, voire devait découler de cette particularité. Un certain

nombre de candidats, fort heureusement, ont su tirer profit de ces prises qu'offraient les poèmes : tel a su fonder sa lecture sur la fréquence d'enjambements particulièrement marqués, qui travaillent l'alexandrin pour le faire résonner de manière particulière ; tel autre a senti qu'une chanson s'écrivait à partir d'un système de reprises et de renversement (et c'est sur ce principe premier du texte que devait se fonder la lecture du texte plutôt que sur la quête et le commentaire aléatoire de motifs néo-pétrarquistes qui n'étaient pas là l'enjeu en eux-mêmes : c'est leur « tournoiement » seul qui importait véritablement), tel autre enfin a su habilement nourrir son explication du déplacement de termes repris en polyptote et de leur place dans des vers successifs.

Le plus difficile pour nombre de candidats – et c'est pourtant ce que l'on attend d'eux au premier chef –, ce fut de sentir le ton des poèmes qui leur étaient soumis. D'où de vraies perditions : un candidat prenant au pied de la lettre un poème badin, tel autre menant gravement une analyse néo-blanchotienne sur une chanson qui ne s'y prêtait en rien, tel encore qui, dans son introduction, faisait état d'une certaine légèreté du sonnet et qui, dans le fil de l'explication, ne trouvait à déceler que douleur et gravité. Bref, trop rares ont été les candidats capables d'adapter leur discours au poème qui leur était soumis, de sentir que l'arc et l'« arquebouse » ne sont pas interchangeable et que revisiter le carquois du *putto* pour y engranger des « plombets » ne saurait être lu sans distance ni interrogation sur le ton impliqué...

En ce qui concerne La Bruyère, le travers de l'émiettement pointé plus haut a fait plus de ravages encore que sur Ronsard, où c'était plutôt le mode d'approche du poème qui se trouvait souvent pris en défaut. De fait, les remarques des *Caractères*, lorsqu'il ne s'agit pas de textes brefs successifs (dont les candidats ont su sortir en général avec les honneurs lorsque de tels extraits leur étaient proposés) doivent d'abord être approchés par leur mode de composition. Et là encore, il ne s'agit pas de l'observer, de dire cette observation pour n'en rien faire : une remarque tout entière pensée à partir d'une première phrase maxime et qui est tendue jusqu'à sa chute doit avant tout être interrogée par le biais de son fonctionnement ; comment passe-t-on de la première phrase à la dernière (ou du premier membre de phrase au dernier), selon quelles modalités, en faisant subir quels déplacements au propos liminaire, et surtout avec quelle visée ? Dans la plupart des cas, seule une telle approche, la seule apte à rendre pleinement compte du texte, était fructueuse et évitait les ornières de la paraphrase dans lesquelles les candidats sont tombés plus d'une fois.

Par ailleurs, La Bruyère nécessitait une vraie maîtrise du lexique classique, qui devait être assurément au cœur de la préparation des candidats : si l'on peut comprendre que telle ou telle nuance de sens sur un terme très particulier

puisse échapper aux candidats, on ne saurait admettre qu'ils s'en tiennent à une lecture moderne de «fortune», par exemple, ou qu'ils ignorent qu'un «plaidéur» n'est pas un professionnel du droit, un avocat pris d'une passion aberrante pour son métier.

Un tel flou lexical aggravait le risque de non-pertinence qui s'est révélé être l'écueil le plus fréquent. En effet, il s'agissait souvent de déjouer les leurres disposés par La Bruyère lui-même pour saisir la véritable cible d'une remarque (non pas Giton lui-même, mais ses courtisans et ses clients potentiels, qui lui laissent impunément occuper une place abusive), l'enjeu précis d'une autre (pas de souci esthétique chez l'interlocuteur de Zélie, mais le scandale – bien moral – d'avoir, sous le règne de la dévotion, à regretter celui de la futilité), la nature exacte du travers épinglé par une troisième (non pas l'hypocrisie chez les diseurs de nouvelles vaines, Cimon et Clitandre, mais un zèle acharné à se rendre indispensable). Ainsi devait-on prendre conscience que des notions générales – au demeurant souvent convoquées par la critique pour parler des moralistes et de la société de cour – comme «être» et «paraître», «vérité» et «mensonge», «pouvoir» et «soumission», étaient des instruments trop grossiers pour saisir le point d'application spécifique de la remarque. Le «paraître» engage mille postures possibles, et une part importante du travail de La Bruyère consiste à opérer ces sortes de distinctions : le candidat avait donc intérêt à affiner sa prise sur le texte en se demandant s'il s'agissait plutôt, dans le cas considéré, de pose, d'imposture, de sottise, d'ostentation, etc., la liste n'étant pas close. Faut-il, à ce propos, rappeler que l'explication d'un texte ne sollicite pas la seule maîtrise du vocabulaire technique de l'analyse littéraire, mais qu'il fait appel à toutes les ressources du lexique. Car c'est aussi à un exercice de culture que cette épreuve dite de «spécialité» invite les candidats.

Du côté du langage spécialisé, polyptote et hyperbate ont été cette année – non sans raisons il est vrai – les vedettes de l'analyse savante. Encore fallait-il que l'hyperbate fût réelle, encore fallait-il aussi qu'elle fût commentée et non pas seulement identifiée : identifier, ce n'est que la première partie du travail (et l'identification peut même se passer du vocable savant, qui finit par agacer s'il tient lieu de commentaire) ; l'analyse seule importe vraiment (la recherche de l'effet produit et le sens qui en découle).

Terminons en rappelant ce qui, quelles que soient les œuvres au programme, demeure l'objectif essentiel de toute bonne explication : savoir s'impliquer dans la lecture du texte qu'on offre au jury, défendre un point de vue, montrer ce que le texte fait entendre, et comment il le produit.

Culture littéraire générale

Oral

Comme son nom l'indique, « l'épreuve » de culture générale représente pour les candidats une somme de difficultés qu'ils doivent affronter avec maîtrise et sang-froid. L'exercice nécessite en effet la mobilisation rapide et structurée de connaissances variées qui n'ont pas pu être révisées ou exhaustivement préparées, ainsi que des qualités orales permettant d'exposer avec efficacité et conviction le travail réalisé. Le jury est pleinement conscient de la délicatesse de ces différents enjeux. Sur le plan technique, une parfaite connaissance des règles imposées et une bonne maîtrise formelle de l'exercice ont en général été observées. Si un certain nombre de candidats se sont montrés expéditifs (un nombre non négligeable de présentations n'ont pas duré plus de 7 à 8 minutes), la plupart d'entre eux ont proposé des exposés structurés, construits, et nourris d'une quantité d'information suffisante et de niveau généralement satisfaisant. Néanmoins, l'engagement dans l'exercice, la capacité à « éprouver » l'événement intellectuel que représente un oral de ce niveau semblaient souvent faire défaut. Cette année, le jury regrette unanimement l'absence d'enthousiasme que l'expérience a suscitée chez la plupart des candidats et la position de retrait un peu frileux adopté par quelques uns d'entre eux, quand on ne constata pas carrément une certaine désinvolture, un relâchement de la tenue et du niveau d'expression (« Le Temps Retrouvé est quèqu' part une œuvre en travaux ») laissant penser que certains candidats participaient à l'épreuve par nécessité - comme convaincus que leur sort était scellé dès l'entrée dans la salle- en se réfugiant derrière des fiches qui trahissaient davantage une préparation « formatée » de l'exercice qu'une authentique culture, nourrie de la fréquentation assidue et heureuse de contenus culturels de diverses natures. On a pu regretter par exemple que sur un sujet tel que « un poète du XX^e siècle », le candidat ne connaisse - assez bien d'ailleurs - qu'une fiche sur René Char et ne puisse citer aucun vers, aucun poème et aucun autre recueil que celui qui fut étudié dans le secondaire.

On peut en effet supposer qu'un élève de khâgne a lu d'autres livres que ceux que les programmes scolaires lui ont imposés depuis la première, que la vie culturelle et intellectuelle de la cité ne le laisse pas indifférent et qu'il a un avis personnel, nourri de ses interrogations, de ses goûts, et de ses expériences, sur ce qu'il lit, voit et entend. Pour les mêmes raisons, le jury n'a pas, en proposant tel ou tel énoncé, d'autre désir que d'observer la mise en œuvre d'une pensée originale, cohérente et informée et ne demande qu'à être - agréable-

ment – surpris. Les candidats ont donc à choisir et défendre un point de vue, sans rechercher ni l'exhaustivité ni la conformité avec une supposée attente des examinateurs. Une telle stratégie – outre le fait qu'elle ne se distingue pas par sa finesse – se révèle rarement payante puisque le candidat prend le risque de soulever une question que l'examineur connaît infiniment mieux que lui. En proposant au contraire une œuvre ou une problématique qui l'intéressent et qu'il connaît bien, le candidat s'assure une relative maîtrise de la situation.

La fantaisie, quand elle est bien inspirée, n'est pas non plus interdite. Un candidat, sur « L'énigme », choisit de traiter le sujet (de type 2) en mettant en évidence l'utilisation ludique et performative de la langue et bien lui en prit puisqu'il sut intéresser le jury et mettre en évidence la dimension cryptologique du langage. Faut-il rappeler que l'oral de culture générale est également noté sur une certaine aisance orale, une aptitude à captiver un auditoire. Trop de candidats confondent sérieux et morosité, rigueur et monotonie. À cet égard, le dialogue avec le jury qui suit la prestation du candidat, ne représente pas pour lui un danger mais la possibilité de faire preuve d'une capacité de dialogue, l'opportunité de développer un exemple ou une notion, et ultimement de valoriser son travail. Certains candidats – malheureusement encore trop peu nombreux – l'ont très heureusement compris. Enfin, l'objet et la nature des sujets ont été rediscutés, en 1999, afin de resserrer les questions posées autour de problèmes de « culture littéraire générale ». Les formulations par trop paradoxales ont été évitées et aucun des sujets proposés ne soulevaient de questions déroutantes ou farfelues, sans rapport direct avec une problématique littéraire identifiable – même quand il y était question de danse, d'opéra, de peinture ou de cinéma – pourvu qu'on prenne la peine de s'interroger sur la littéralité de l'énoncé. Ainsi un sujet comme « La violence » (sujet 3) ne peut donner lieu à l'égrenage désastreux de généralités psychologiques et morales sur les conséquences sociales de la mise en scène de la violence au cinéma. De même un sujet comme « La mémoire » (sujet 3) n'appelle pas un exposé de mauvaise vulgarisation scientifique sur la différence entre la mémoire à long terme et la mémoire de travail ou la maladie d'Alzheimer. Enfin, les propos dignes du café du commerce sont à éviter (« l'anglais est une langue destinée au blues et l'allemand une langue militaire »).

Pour clore ce préambule à l'exposition des problèmes posés plus spécifiquement par les trois types de sujet, l'oral de culture générale exclut une attitude passive de consommateur culturel, et repose, plus peut-être que les autres épreuves, sur l'engagement et la responsabilité personnels des candidats. Il ne peut être efficacement préparé autrement que par une intimité longue et passionnée avec l'objet littéraire, et ne peut être pleinement réussi sans un certain

désir de la faire partager. Il ne paraît pas hautement scandaleux que l'on attende cela d'un futur élève de l'ENS LSH. Nous ne saurions donc trop inviter les candidats à prendre confiance en eux, à éviter la stratégie du moindre risque et à « jouer le jeu » qui leur est proposé en misant sur leur goût, leur curiosité et leurs enthousiasmes propres en matière de littérature, cinéma, théâtre, peinture, sculpture, musique, danse, etc. Les qualités techniques des candidats n'étant généralement pas en cause, on peut légitimement espérer une réussite plus éclatante à cette épreuve, certes « difficile », peut-être « marginale », mais dont le résultat peut être décisif à l'arrivée.

Les candidats disposent d'un choix entre trois types de sujets qui ont retenu également leur intérêt (pour les séries Lettres et Langues confondues par exemple S1 = 32 % des candidats, S2 = 31 %, S3 = 37 %). Pour le sujet de type 1, le candidat a à charge de proposer un exposé sur une œuvre, un personnage, un thème, une notion. L'énoncé comporte la mention « de votre choix » (heureusement commentée mais par une seule candidate).

Cela implique les remarques suivantes.

Pour traiter les sujets de ce type, un grand nombre de candidats ne manquent pas de céder à la tentation de la fiche qui comporte les deux défauts majeurs à éviter : une connaissance superficielle de l'objet pourtant présenté comme résultant d'un « choix » et la stricte illustration d'une œuvre, d'un thème ou d'un genre sans aucune problématisation. Il convient donc d'abord d'éviter la connaissance de seconde main. Même si une œuvre a été abordée en cours, l'année de la préparation ou les années précédentes, il est judicieux de la lire et de la connaître précisément et personnellement. Le jury ne demande bien sûr aucune connaissance exhaustive des œuvres, mais il est quand même regrettable de présenter *Les Diaboliques*, de Barbey d'Aureville (très prise cette année pour illustrer des sujets assez divers dans au moins deux séries) sans connaître un seul nom de personnage, aucun titre de nouvelle et en substituant un dénouement à un autre.

De même on se gardera de convoquer des auteurs ou des références, de souligner des effets d'intertextualité entre l'œuvre choisie et d'autres « monuments » de la littérature mondiale sans être capable de faire autre chose que de les mentionner (pourquoi convoquer Joyce dans un exposé sur U. Eco si, lors de la discussion avec le jury, il apparaît évident que le titre d'un roman comme *Ulysse* n'est pas connu ?)

Par ailleurs, la mention de l'adaptation cinématographique d'un roman en lieu et place de l'original peut se révéler hautement périlleuse. Le choix et la présentation qui furent faits du personnage de « Salvatore », dans *Le Nom de la*

Rose (lui aussi très utilisé cette année et pas toujours de manière appropriée) pour traiter « Un fou dans une œuvre de votre choix » semblaient évidemment guidés par la connaissance exclusive de l'adaptation de J.-J. Annaud. La lecture du roman aurait sans doute permis d'enrichir la réflexion de toute une dimension théologique et historique (absente du film) que le candidat ne connaissait pas. Cela ne signifie pas que diverses versions, adaptations ou mises en scène d'une œuvre ne puissent pas être évoquées. Quand les différents objets sont identifiés et présentés comme tels, quand leurs rapports sont analysés, la qualité de la prestation n'en est souvent que meilleure : ainsi la mise en relation de la pièce de Shakespeare *Beaucoup de bruit pour rien* avec les choix de mise en scène et d'écriture cinématographique de K. Brannagh, permit un enrichissement intéressant de l'excellent développement proposé pour traiter « Une œuvre qui finit bien ».

Il ne s'agit pas non plus de considérer le sujet 1 comme l'illustration plate d'une œuvre, d'un thème ou d'une notion. Il ne suffit pas de résumer l'intrigue, de donner le nom des principaux personnages ou le titre des différentes sections d'un recueil poétique pour avoir traité le sujet. Il convient de proposer une argumentation, de problématiser le thème ou la notion abordés, d'expliciter le renouvellement éventuel du traitement par un auteur, un dramaturge. Ainsi le choix de *La cantatrice chauve* et la mise en perspective de la notion d'accessoire pour traiter le sujet « Les accessoires dans une œuvre de votre choix » a amené le candidat à interroger avec beaucoup de pertinence la réification des personnages et la mécanisation du langage à l'œuvre dans la pièce.

Rappelons qu'il peut être payant de faire des choix audacieux et paradoxaux – à condition qu'ils soient justifiés et ne s'appuient pas sur une fiche apprise la veille – qui permettent d'éviter un exposé plat sur une œuvre si évidemment en rapport avec l'énoncé que le candidat aura du mal à briller. Cela ne signifie pas non plus qu'il faille cultiver systématiquement les marges littéraires et tenter de faire coïncider les œuvres avec des énoncés inappropriés. Les paradoxes ont leurs exigences et leur limite : le choix du *Temps Retrouvé* pour traiter « Le travail dans une œuvre de votre choix » a donné lieu à l'évocation d'un « Proust marxiste » des plus surprenants.

Pour le sujet de type 2, on attend du candidat qu'il sache travailler sur des notions littéraires, stylistiques, rhétoriques et linguistiques. Cette épreuve est sans doute celle qui peut le plus être « préparée », puisqu'elle nécessite des connaissances précises que le candidat ne peut inventer. L'acquisition et la maîtrise de ces outils sont d'ailleurs nécessaires à l'explication de texte et exigées par la suite. Que cela ne soit pas, pour autant, lu comme un encourage-

ment à privilégier dorénavant ce type de sujet a priori ni comme une invitation à le préparer exhaustivement sur la base de fiches illustratives toute faites et sans intérêt. Comme pour les deux autres types de sujets, l'exposé doit absolument être problématisé et doit proposer au jury, un parcours intellectuel cohérent, illustré par des exemples maîtrisés et pertinents. Choisir par exemple de parler du style pour traiter de «L'écart» nécessite pour le moins une mise en tension des notions convoquées permettant d'interroger la conception du style comme écart. De même un sujet comme «La parole» s'articule nécessairement à un moment ou un autre sur les notions de langue et de langage, et dans ce cas, un minimum de culture linguistique ne peut pas nuire.

La plupart des candidats ne maîtrisent pas ces notions et connaissent mal la langue qu'ils sont pourtant censés analyser dans les textes. On constate en particulier chez nombre d'entre eux une conception complètement transitive de la langue considérée comme une forme vide permettant la mise en œuvre d'un fond qui serait seul porteur de sens (essentiellement moral et esthétique). Les présentations de type 2 se limitent dans ce cas à un relevé d'effets ou à la description de techniques sur lesquels il n'y a effectivement rien de bien palpitant à dire. Pourtant, le jury constate cette année un réel effort de préparation de ces questions permettant à certains candidats (en particulier dans la série Langues où l'on s'attend à un moindre inconfort) de faire de bonnes présentations. Ainsi le sujet «ça» a donné lieu, même si le point de vue défendu était essentiellement normatif, à un exposé clair, bien informé, s'appuyant sur une connaissance précise des catégories de discours et des questions posées par l'anaphore pronominale en français, le tout illustré par des exemples littéraires pertinents.

On saluera également un exposé très maîtrisé sur «La rature», parfaitement informé des problèmes posés par la critique génétique, et proposant un parcours allant de l'échec du *vates* à l'utopie d'une langue transparente et épurée de ses scories.

Ce type de sujets s'accommode peut-être encore moins que les deux autres d'approximations. Le recours gratuit à la terminologie rhétorique et linguistique fait rarement un bon exposé. La notion de «performatif» en particulier semble avoir la faveur d'un grand nombre de candidats alors que sa définition est le plus souvent plus qu'approximative. Dans le même ordre d'idée, on a pu s'étonner d'entendre sur le sujet «On» que ce pronom est un déictique et que dans le passage du passif à l'actif (l'auto a été réparée/on a réparé l'auto) il est explétif.

Enfin, ce type de sujet ne peut se limiter à une récitation sur l'histoire d'un genre ou d'une forme. Il peut être pertinent de resituer une notion dans le contexte historique et culturel qui la vit naître mais pour un sujet comme «La

lettre», il n'était pas utile de balayer approximativement plus de vingt siècles de création littéraire pour décrire l'évolution du genre épistolaire et aboutir à la conclusion que grâce à l'*e-mail* la lettre s'est démocratisée et qu'elle est partout.

Le sujet de type 3 propose des énoncés plus paradoxaux, des citations, pour lesquels l'axe qui peut être développé dans l'exposé n'est pas identifiable a priori et résulte essentiellement d'un choix résolu et motivé du candidat. Ce type de sujet évite donc quasi-automatiquement de céder à la tentation d'une plate illustration mais il nécessite une problématisation vigoureuse et maîtrisée qui ne saurait se limiter à une pirouette rhétorique, amenant une déroute désastreuse dès qu'on entre dans le vif du sujet, ainsi qu'une réelle qualité de questionnement. L'exercice, quand il est réussi, peut donner lieu, comme il fut souligné dans le rapport 2001, à d'excellentes prestations permettant au candidat de mettre en valeur ses goûts et sa culture avec brio parfois. Dans ce cas, le choix est effectivement très rémunérateur et le jury ne peut qu'encourager les candidats audacieux. Mais, pour que la fortune leur sourie, encore faut-il qu'ils soient capables de mener à bien l'entreprise. Avant de se précipiter, il convient que le candidat qui se lance dans un tel sujet évalue rapidement et lucidement les moyens dont il dispose pour traiter la question proposée. Ainsi pourquoi choisir un sujet comme «La rose» quand on ne connaît ni *Le Roman de la Rose*, ni Ronsard, ni le *Carpe diem*, ni les fleurs de rhétorique, on se condamne alors à des généralités sur la reine des fleurs portant épines, métaphore de la femme duplice, exposées en 7 minutes. De même, comment parler du «Bonheur», si l'on ne possède pas un minimum de culture philosophique permettant de penser la notion dans son rapport à l'intime, d'en développer les dimensions éthiques et esthétiques ? On se condamne à des lieux communs moralisants sur le bonheur comme objet de consommation au xx^e siècle et la perte des vraies valeurs. Enfin on peut éviter de parler des *Visiteurs du Soir* si l'on confond Jean Carmet et Marcel Carné.

L'autre danger est de ramener le sujet à une perspective panoramique ou à un exposé d'histoire littéraire alors même que le temps de passage, les connaissances des candidats et la nature même de l'exercice vouent a priori cette tentative à l'échec. Le jury rappelle donc que l'objet de ce type de sujet consiste à choisir un axe d'étude et de démonstration, qui peut être motivé et nourri éventuellement par une approche transdisciplinaire, afin de proposer une interprétation littéraire du problème posé et de l'illustrer par des exemples précis, maîtrisés et variés. Revient alors au jury, lors de l'entretien, la charge de soulever d'autres aspects de la question ou de proposer d'autres exemples à la perspicacité du candidat.

Un mot encore pour terminer. Que les critiques ici formulées soient prises pour ce qu'elles sont. Ni plus ni moins qu'une tentative d'aider les candidats à traverser au mieux les difficultés nombreuses auxquelles cet oral les confronte et dont le jury est pleinement conscient. La valeur de certains exposés et les qualités dont on fait montre les meilleurs candidats prouvent néanmoins qu'elles peuvent être surmontées. Cette épreuve a pour vocation de mesurer certes la formation globale et les connaissances des individus mais également leur inventivité, leur fermeté et leur autonomie intellectuelles. Toutes qualités fortement requises par les activités auxquelles se destinent les impétrants. Que ces quelques remarques les encouragent et leur donnent les moyens de se mobiliser et de se préparer au mieux est notre seul souhait.

Lettres classiques

Latin

Écrit

72 candidats avaient cette année choisi la version latine, 66 ont effectivement composé et ont obtenu des notes comprises entre 19,50 sur 20 et 0,5 sur 20. Les notes se répartissent comme suit :

19 et au dessus : 2 copies
16 à 18,50 : 5 copies
14 à 15,50 : 7 copies
12 à 13,50 : 9 copies
10 à 11,50 : 13 copies
soit 36 copies notées au-dessus de 10

8 à 9,50 : 9 copies
6 à 7,50 : 13 copies
4 à 5,50 : 5 copies
moins de 4 : 3 copies
soit 30 copies notées au-dessous de 10

La moyenne s'établit à 9,86/20, ce qui donne un lot de bonne qualité avec un nombre relativement élevé de copies bonnes ou excellentes et un nombre de copies nulles (ou presque) très faible (la plupart de ces copies sont d'ailleurs très largement inachevées).

Le texte choisi était un extrait de la *Pharsale* de Lucain, 7, 68-96, dont nous avons légèrement modifié la ponctuation par rapport à l'édition de référence (Shackleton Bailey, Teubner, 1988) pour faciliter la compréhension de certains passages. Ce texte a pu surprendre parce qu'il était en vers et que par là nous rompions avec une tradition bien établie qui a pu faire croire à certains que la poésie avait définitivement déserté la version latine de l'ENS LSH. Il n'en est rien, ainsi que le jury l'avait dit à la réunion des Professeurs de classes préparatoires, et les résultats plus qu'honorables obtenus par les candidats sur ce texte montrent qu'ils s'étaient préparés « à toute éventualité ».

Cela dit, ce texte était difficile, nous ne le nierons pas. Il présentait des constructions acrobatiques, comme souvent chez Lucain, des obscurités de

vocabulaire et surtout demandait une très grande attention à la composition même de l'extrait qui, si elle était bien perçue, donnait de précieux renseignements. Revenons d'abord sur quelques données indispensables pour comprendre de quoi il s'agissait.

Pompée a été désigné pour conduire au combat les troupes fidèles au Sénat contre son gendre César (il a épousé Julie, fille de César, mais, après la mort de cette dernière, s'est remarié avec Cornélie ce qui n'a pas arrangé les rapports entre les deux hommes) et les deux armées se retrouvent dans la plaine de Pharsale au matin du 9 août 48. Mais Pompée hésite devant le crime inouï que représente une lutte fratricide et tarde à engager les opérations. Ici Lucain fait intervenir Cicéron dont le discours s'efforce de persuader Pompée pour qu'il accepte d'assumer jusque dans la bataille le rôle que le Sénat lui a donné. C'est là qu'il fallait remarquer que le texte repose sur un écho dans la parole de Pompée des mots mêmes de l'orateur (*milite, duce, longo tempore, morabor*, etc.). Quand on voyait cela, le début s'éclairait nettement, les paroles de Pompée étant plus aisées à comprendre que le discours que Lucain prête à Cicéron. Nous ne le dirons jamais assez, le texte s'explique par le texte, et ce, d'autant plus qu'il est plus difficile.

Voyons maintenant le détail phrase après phrase :

Hoc pro tot meritis... patiare rogamus : la principale difficulté ici résidait dans la nature exacte d'*uti* dont la juste compréhension conditionnait la saisie du reste de la phrase. Trop de candidats ont vu dans cet *uti* une forme de *ut* alors qu'il s'agit ici de l'infinitif de *utor*. On remarquera simplement une chose qui aurait sauvé nombre de candidats : *ūtī* de *ut* est incompatible avec un début d'hexamètre, il ne reste donc que *ūtī* de *utor*. Il a pour complément *se* (on pourrait hésiter avec *Fortuna*, mais la scansion impose un *a* final bref qui en fait le sujet de *precatur*) et la phrase en vient tout naturellement à signifier : « La Fortune te prie de bien vouloir te servir d'elle », en se souvenant que *precor* peut se construire avec un subjonctif construit directement ; c'est rare, il est vrai, mais, tout à côté, *rogamus* devait mettre sur la voie, en étant construit avec *patiare* (qui n'est pas un infinitif, n'en déplaît à certains qui feraient bien de revoir leur morphologie verbale).

reges tui, souvent traduit par « tes rois » (mais nous avons été indulgents) sont plutôt « les rois qui te suivent », c'est à dire les rois que Pompée a soumis ou s'est alliés et qui, à côté des sénateurs, constituent, selon Lucain, l'entourage du grand homme. *Adfusi* a parfois été traduit complètement à contresens, mais les candidats n'avaient aucune excuse avec, tout proche, *supplice mundo* pour leur montrer le sens exact « prosternés [à tes pieds] ».

Humani generis... subactis: le groupe *humani generis* permettait de voir la capacité des candidats à bien traduire: si «une guerre du genre humain» ne veut rien dire, «la source de la guerre pour le genre humain» et autres traductions du même genre ont été appréciées. *Indignum est* est nettement plus complexe: pour le comprendre il faut d'abord voir que *uincere lente* s'oppose à *a transcurrenste subactis*, le premier groupe pouvant se traduire par «vaincre lentement» tandis que le second signifie «soumis par quelqu'un qui passe en courant», allusion aux éclatantes victoires extérieures du grand Pompée. De ce fait *merito indignum est*, ne signifie pas tant «c'est indigne à juste titre», que «c'est à juste titre un motif de colère pour des nations qu'il a soumises en courant de voir Pompée lent à vaincre». Le sens donné en haut de la page 814 du nouveau Gaffiot éclairait bien notre passage. Nous avons, cela va de soi, valorisé les copies qui ont donné à *indignum* une valeur qui se rapproche de celle-ci, sans toutefois sanctionner les autres, le sens «indigne» pouvant après tout se justifier.

Quo tibi... credere dis dubitas?: la construction de *timeo de* a donné lieu à des confusions avec la construction transitive *timeo superos*. Pompée ne craint pas tant les dieux qu'il a peur «au sujet des dieux», c'est à dire qu'il se demande, selon Cicéron, si les dieux soutiennent vraiment une cause dont il se prend à douter lui-même et jusqu'à quel point ils le soutiendront. Ainsi se comprend *ingrate*: les dieux l'ont favorisé et lui hésiterait à croire (perdant ainsi sa *fiducia fati*, sa confiance en son destin identifié à celui de l'État) qu'ils le favoriseraient au moment crucial pour lui et l'État! On pouvait traduire par exemple: «où s'en est allée... ta confiance dans le destin? Sont-ce les habitants du ciel qui sont cause de tes craintes, ingrat, et hésites-tu à confier aux dieux la cause du sénat?»

Ipsae tua signa... coactum: le mode et le temps de *reuellent* et *prosilient* (indicatif futur) appellent des révisions de morphologie verbale chez certains, comme d'ailleurs *ipsae* qui ne peut pas aller avec *signa* (*ipsa signa*) mais avec le seul *acies*: les lignes pompéiennes sont si prêtes qu'elles n'attendront pas leur chef et iront au combat avec ou sans lui, ce qui explique la pointe: «rougis de vaincre contraint et forcé» (par tes propres hommes). À ce sujet, rappelons que *uicisse*, bien qu'infinifitif parfait, est mieux traduit par un infinitif présent que par un passé puisqu'il s'agit d'une expression d'antériorité relative propre aux habitudes du latin, mais qui n'est pas dans les usages du français.

Si duce te iusso... campo: l'anaphore du *si* pouvait masquer la construction exacte où *nobis* est un datif complément du passif *geruntur*. *Duce te iusso* peut se construire de deux manières aussi valables l'une que l'autre à nos yeux: 1-il s'agit d'un ablatif absolu avec la construction passive personnelle *iuberis dux*

esse: «on te commande d'être chef», 2-*iusso* est un ablatif absolu sans sujet (comme dans Tacite plus familier aux candidats) et le sens est «si c'est avec toi comme chef, l'ordre en étant donné, que...». Les deux constructions n'aboutissent pas tout à fait au même sens, mais l'un et l'autre peuvent convenir. *Sit iuris*: construction mal indiquée dans le Gaffiot, mais qui se comprend: «qu'il soit légal», plus que le simple «qu'il soit permis».

Quid mundi gladios... tua classica linquant: des fautes sur *classica* qui pourtant ne pose aucun problème: après les enseignes, il s'agit des trompettes qui annonceront – avec ou sans Pompée – le début de la bataille. Quelques «flottes» éparées nous ont laissé perplexes (*classis* peut-être).

Scire senatus... an comes: l'interrogation double a été parfois mal identifiée, il faut se souvenir que le tour avec deux mots interrogatifs *utrum... an* ou *ne... an* n'est pas le plus fréquent, même dans la langue la plus classique, et que, le plus souvent, le premier terme de l'interrogation double apparaît sous la forme d'une proposition au subjonctif construite directement. *Miles, comes* sont évidemment des attributs du sujet «en tant que soldat ou en tant que compagnon», c'est à dire comme subordonné ou égal. La réponse de Pompée éclairait d'autant mieux ce passage qu'elle était vraiment plus facile à traduire.

Ingemuit... contraria menti: trop de traductions maladroites comme «contraire à son esprit», on pouvait accepter tout simplement «lui est contraire», faute de «contraire à ses pensées/desseins» qui allait mieux.

Si placet hoc... morabor: à nouveau quelques difficultés avec des attributs, ici *milite, non duce*, tous deux attributs de *Magno* lui-même complément de *eget*. *Tempus* devait être compris comme le «moment présent», plus que le «temps» qui n'est pas très clair ici. Il s'agit du point précis où on en est arrivé, du face à face décisif sur la plaine. *Vltra*, quand il était compris comme une préposition (*ultra fata*) rendait la phrase intraduisible: «au-delà des destins», il n'y a rien pour un Romain et, du coup, le passage ne veut plus rien dire, d'autant que cela est totalement incohérent avec l'affirmation d'un destin plusieurs fois présente dans le texte.

Inuoluat... parti: pour le premier vers la scansion s'imposait: *īnuōl/ūāt pōpū/lōs ū/nā ōr/t ūnā rū/īna* qui donnait la construction de *fortuna* sujet et *una ruina* complément de *inuoluat*. *Parti* devait bien être traduit par «partie» à cause d'*hominum* et non «parti» (usuellement d'ailleurs *partibus*). Pompée paraît voir déjà les innombrables morts sur lesquels Lucain pleurera longuement à la fin du chant. *Nouissima* est donc de toute évidence «la dernière»: «que la lumière de ce jour soit pour une grande partie des hommes (à cause de *cuncta perirent* qui rend peu probable «de ces hommes») la dernière». Le vers suivant répète cette idée et l'éclaire.

Testor... accepisse diem : ce sont les derniers mots qui sont difficiles, car quand on a traduit *accepisse diem* par « a reçu le jour », on n'a – vrai dire – rien traduit du tout : il faut comprendre que Pompée a reçu ce jour au sens où il ne l'a pas cherché. Le mieux était donc de prendre un peu de hauteur et de traduire « s'est contenté d'accueillir ce jour », ou plus loin, mais peut-être plus clair, « n'a pas souhaité »

Potuit... tradere paci : les deux formes de *possum* ne pouvaient, en fonction de ce qui vient d'être traduit qu'être comprises comme des irréels du passé (valeur modale de l'indicatif bien connue). *Stare* a causé des soucis, mais il n'est de toute évidence qu'un doublet de *esse* dans ce contexte. *Sine caede* peut être rapporté soit à *tradere* soit au participe *subactum* et le plus probable est qu'il se rapporte aux deux ; nous avons donc admis la construction avec l'un, l'autre ou les deux. *Violatae* se comprenait mieux en développant un peu « la paix qu'il a outragée ».

Quis furor... uincant : *quis* se traduit mieux par « qu'est-ce que cette folie de crimes » que par « quelle folie de crimes est-ce là », mais c'est un détail. *Gesturi* a pour COD *ciuilia bella*, mais, de façon absolument classique, il n'a aucune valeur d'obligation ; il signifie simplement « sur le point de mener une guerre civile ». *Ne non cum sanguine uincant* a eu raison de la fatigue de certains qui ont laissé un contresens dans des négations pourtant sans difficulté : « ils craignent de vaincre sans verser le sang ».

Ces quelques remarques montrent bien que ce texte, tout difficile qu'il soit, ne fait appel, sauf dans des endroits où nous avons été très cléments, qu'à des règles de grammaire usuelles que les candidats ont déjà rencontrées, à coup sûr, s'ils ont satisfait à cette obligation sans cesse répétée, mais dont l'intérêt n'est plus à prouver : la lecture quotidienne d'un peu de latin. On imaginerait mal un étudiant de langue vivante qui ne parlerait pas la langue qu'il étudie ; pour nous, faute de pouvoir parler, il faut lire, encore et toujours, pour voir *in situ* les règles que l'on apprend dans l'abstrait en grammaire et se familiariser avec la manière de penser et d'écrire des Latins. Les excellentes versions que nous avons trouvées n'étaient pas exemptes de fautes (même de fautes graves, le plus souvent d'étourderie), mais elles montraient partout ailleurs une pratique de la langue latine qui fait la différence entre une version convenable (la plupart de celles que nous lisons) et celle qui permettra à son auteur d'enranger les points qui feront de lui au final un élève de l'École. Le but de cette épreuve comme de toutes étant de classer les candidats, il faut donc être attentif à la petite nuance qui fera entre la bonne et l'excellente copie la différence dans un lot assez homogène.

Oral

Nous avons interrogé cette année 17 candidats, qui ont été notés de 2 à 19 : la moyenne de l'épreuve (11, 25) est très honorable en particulier grâce à une série d'excellentes prestations, lors desquelles le jury n'a pas boudé son plaisir. Il reste que 7 candidats ont obtenu moins de 10, ce qui est préoccupant. Dans la mesure en effet où les interrogations orales portent sur un programme, on peut légitimement s'étonner que nous ayons été amenés à mettre des notes extrêmement basses sur des textes que les candidats ont eu le temps de travailler pendant l'année.

Les conditions mêmes du concours font que le jury est en droit d'attendre à la fois une traduction correcte et élégante et un commentaire qui mette en évidence les principaux centres d'intérêt du texte. Traduction et commentaire vont évidemment de pair et lorsque la première était gravement fautive, comme cela a été parfois le cas, le second s'est révélé au mieux indigent, au pire totalement à contresens : trop souvent l'étude stylistique a été ainsi négligée. Mais à l'inverse les candidats doivent prendre conscience que la maîtrise des méthodes et des instruments de l'explication n'aboutit qu'à des résultats dérisoires lorsque l'on méconnaît totalement le contexte historique et littéraire du texte auquel on est confronté. Il est navrant de constater que certains candidats aient pu donner l'impression d'oublier que Tibulle est un poète ou que l'Histoire est, à Rome, un genre littéraire codifié.

En revanche, si l'on s'était préparé à l'épreuve avec soin, il était aisé de montrer au cours de l'épreuve aussi bien sa connaissance de la langue latine que sa finesse littéraire, et ce, contrairement à ce que l'on entend parfois, quel que soit l'auteur sur lequel on était interrogé : il est intéressant de constater que les performances des candidats interrogés sur Tibulle (9) et sur Tacite (8) sont parfaitement équivalentes.

Oral (série langues vivantes)

Six candidats admissibles avaient cette année choisi l'option latin : ils ont été notés de 5 à 17. La moyenne de l'épreuve (9, 83) est plus qu'honorable mais elle est essentiellement due à deux très bonnes prestations ; en effet quatre candidats ont obtenu moins de 10. Au vu de ces résultats, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, dans l'intérêt des candidats, quelques règles de base.

Les candidats sont interrogés sur des textes courts : cette année, le tirage au sort a fait que les interrogations se sont réparties de façon égale entre les passages de prose et les passages de poésie. Dans tous les cas les textes sont choi-

sis pour se prêter au commentaire tout en ne présentant aucune difficulté qui soit de nature à gêner un candidat qui possède les connaissances linguistiques que l'on est en droit d'attendre d'un non-spécialiste. Certaines traductions ont pourtant été très fautives en raison de confusions morphologiques ou d'ignorances syntaxiques graves que le jury ne peut que sanctionner. Et lorsque le candidat désespérant d'arriver à traduire le texte essaie de le commenter, il ne fait que reproduire dans son commentaire les contresens qu'il a commis.

La meilleure façon de préparer l'épreuve, une fois assuré d'avoir en latin des connaissances suffisantes, est donc de se confronter aux textes de façon régulière et dans les conditions du concours. L'entretien permet en effet souvent au jury de constater que tel candidat connaît parfaitement les règles de grammaire qu'il n'a pas su, par manque d'habitude, appliquer pour traduire.

Grec

Écrit

La session 2002 se signale par une baisse très importante du nombre des candidats ayant choisi le grec à l'écrit : 20 copies seulement (sur un total de 22 inscrits, avec deux défections), alors que le jury s'était réjoui l'année passée de retrouver une certaine stabilité avec 42 copies ! Si l'effectif global des candidats en lettres classiques reste stable, grâce à une augmentation de ceux qui ont opté pour la version latine, cette chute de plus de 50 % en grec, qui reflète sans doute les difficultés que rencontre l'enseignement de cette langue dans l'enseignement secondaire, ne laisse pas d'être préoccupante. En revanche, après la baisse significative de l'an passé (7,77), la moyenne de l'épreuve remonte à 8,37, retrouvant presque le 8,48 de 2000. Les notes vont de 18,5 à 0,5, avec huit copies au-dessus de 10, proportion fort honorable. Comme les années passées, d'excellentes prestations (un 18,5, deux 17,5, un 16) côtoient des copies indigentes ou inachevées (six versions notées 3 ou moins, dont deux à 1 et deux à 0,5), avec une sous-représentation sensible des versions de qualité moyenne.

Le texte proposé était tiré de l'*Éloge d'Hélène* d'Isocrate (§ 48-52) : dans cet éloge paradoxal, Isocrate réhabilite la mémoire de Pâris-Alexandre en justifiant son choix lors du « Jugement des déesses » par deux arguments principaux, l'attitude des dieux eux-mêmes vis-à-vis de la beauté, et la lutte acharnée à laquelle Grecs et Barbares se sont livrés, préférant sacrifier leur patrie ou leur existence plutôt que renoncer à avoir à leurs côtés Hélène et sa beauté. L'argumentation, évoquant des épisodes bien connus (le jugement des déesses ou la guerre de Troie), n'aurait pas dû dérouter les candidats, qui souvent n'ont pas

été assez attentifs au jeu des modes (irréels en particulier), ni aux différentes articulations logiques dans ce texte riche en parallélismes et antithèses (entre autres les μέν–δέ de la l. 8, ou l'opposition οἱ μέν–οἱ δέ qui structurerait l'ensemble des l. 10-14!). Malgré le titre, explicite, qui mentionnait à la fois Alexandre et la guerre de Troie, certains n'ont pas su mettre en relation le texte avec ces indications : ainsi, l. 1, τὸν ... ἐλόμενον a été traduit par « que quelqu'un croit s'être trompé en choisissant... », μετὰ ταύτης par « parmi celles-ci » ; plus loin, l. 5-6, οἱ μὲν Ἕλληνας ... ἠγανάκτησαν ὥσπερ ὅλης τῆς Ἑλλάδος πεπορθημένης fut rendu par « les Grecs, ainsi que toute la Grèce assiégée, s'indignèrent », ou encore, l. 10, avec une construction et une analyse morphologique fautives, ἀποδοῦσιν Ἑλένην traduit par « ils (sc. les Troyens) rendent Hélène » ! Ces confusions s'expliquent tout autant par un défaut de maîtrise de la langue que par la méconnaissance, chez certains candidats, d'épisodes pourtant parmi les plus fameux de la mythologie ou de la littérature grecques. De telles lacunes sont inadmissibles dans des copies de concours.

Pour le reste, le jury ne peut, une nouvelle fois, que relever des faits déjà signalés les années précédentes. Plusieurs candidats ne dominent pas suffisamment la morphologie pour identifier des formes pourtant banales. Ainsi, dès la l. 1, βεβουλεῦσθαι a été rapporté au verbe βούλομαι (« pour avoir voulu ») ; tout aussi classique, εἰδώς, l. 2, a été confondu avec le participe d' ὀράω–ῶ (« s'il voit », « ayant vu »), ou avec un adverbe (« manifestement ») ; plus surprenant, κάλλους, l. 2 et 3, a souvent été pris pour un accusatif pluriel (« pour les beautés », « pour de belles femmes ») ou singulier (« cette belle femme »). Comme à l'accoutumée, les formes verbales occasionnent les pires confusions : l'aoriste de κρατέω–ῶ, ἐκράτησαν, l. 7, traduit par l'absurde « ils nous mélangeaient » (<κεράννυμι ?) ; les participes ἀποδοῦσιν, l. 10, et ἀμελήσασιν, l. 11, pris pour des 3^e personnes du pluriel (« ils rendirent », « ils ne s'inquiétaient pas »), tout comme la forme κατοικήσειεν (l. 16). Il faut également mentionner les erreurs sur les voix, fort nombreuses : ἐλόμενον l. 1 pris pour un passif, et non un moyen ; ἀπηλλάχθαι l. 10 confondu avec un actif (« délivrer », « chasser »), ἀπέτρεψαν l. 19 interprété comme un moyen (« ils ne se détournèrent pas »). La même imprécision se retrouve dans le rendu des différents temps et modes. Autre erreur fort classique, l'interrogatif τίς (l. 5) a été confondu avec l'indéfini enclitique. Un relevé exhaustif serait fastidieux, mais nous signalerons, pour conclure cette rubrique, la traduction, assez représentative de ces confusions répétées, qu'une copie a proposée pour le membre de phrase ὥστε μὴ προσέσθαι τοῖς Ἕλλησιν αὐτήν, l. 13 : « de sorte qu'ils ne s'avançaient pas vers la Grèce elle-même », où aucun mot n'est correctement analysé...

Les étourderies ou inattentions ont provoqué elles aussi bien des erreurs, parfois lourdes de conséquences : l. 1, l'article masculin τόν, lu comme τό (à moins qu'il ne s'agisse là aussi d'une confusion morphologique), a été pris pour un article neutre accompagnant l'infinitif ζῆν (« le fait de vivre »), avec bien souvent ἐλόμενον traduit par un passif (« la vie choisie ») ; κάλλους a été lu ἄλλους (l. 2-3), οὐδέ (l. 19) οὐδέν, etc. Il est nécessaire qu'avant de se lancer dans la traduction les candidats prennent au moins le temps de lire en détail le texte qui leur est proposé, sans sauter de lettres !

Si la version ne présentait pas de très grosses difficultés grammaticales (le plus délicat consistait surtout à rendre dans un français compréhensible et si possible élégant les longues phrases d'Isocrate, avec leurs multiples oppositions), elle demandait néanmoins une bonne connaissance de faits syntaxiques classiques, comme la construction des complétives, la syntaxe du participe, ou encore les systèmes corrélatifs. Ces trois points ont été bien malmenés par certaines copies. Beaucoup n'ont pas vu la construction participiale dépendant de εἰδώς – il est vrai souvent mal analysé ! – l. 2-3 (« connaissant les dieux d'après leurs querelles »), ni de περιεώρων l. 12 (« les uns qui étaient autour avaient été chassés », « les personnes inquiètes de ce déroulement et les cités »...). L'emploi absolu du participe est mieux maîtrisé, qu'il s'agisse du génitif absolu, même dans une relative complexe (l. 6, que les candidats, pour la plupart, ont compris, même s'ils n'ont pas toujours réussi à le traduire dans une langue compréhensible), ou encore de l'accusatif absolu ἐξόν (l. 10), souvent doté cependant d'une valeur causale, au lieu de sa valeur concessive. Plus étonnant, les systèmes corrélatifs ne sont pas vus : cela pouvait s'expliquer pour la comparative τηλικούτον (l. 8)... ὅσος (l. 10), en raison de la distance entre le corrélatif et le subordonnant, mais paraît peu excusable dans les comparatives hypothétiques des l. 5-7 (οὕτως... ὥσπερ et τοσοῦτον... ὅσον), ou dans la consécutive des l. 18-19 (τοσοῦτος... ὥστε).

D'autres particularités syntaxiques n'ont pas été repérées par bon nombre de candidats, comme l'attraction du démonstratif par l'attribut : l. 3, ταύτην – qui ici reprenait τὸ κάλλος, la beauté, avec attraction par l'attribut μεγίστην τῶν δωρεῶν – a été généralement compris comme se rapportant à Héléne. L. 17, le comparatif εὐδαιμονεστέραν a été mécaniquement traduit par un comparatif français, alors qu'il devait se rendre par un superlatif, Isocrate opposant ici Europe et Asie. Ajoutons, pour finir, que la syntaxe des cas n'est pas toujours maîtrisée : μετὰ ταύτης, l. 1, s'est vu doter d'une valeur temporelle (« après celle-ci ») ; l. 20, περὶ Τροίαν est traduit comme si l'on avait περὶ Τροίας (« au sujet de Troie »).

Ces différentes remarques ne concernent pas les meilleures copies, qui ont

surmonté avec aisance, voire élégance, les difficultés – toutes relatives – que présentait le texte d’Isocrate. Il est toutefois préoccupant de voir le fossé se creuser entre les excellentes prestations et les versions qui trahissent un niveau de langue très loin des exigences d’un concours, en grec, bien entendu, mais aussi, et de plus en plus, en français !

Oral

Dix-sept candidats ont été admissibles en lettres classiques, contre douze l’année passée. Le mouvement amorcé en 2001 se poursuit : la moyenne de l’épreuve progresse encore, à 13,23 contre 12,37 l’an dernier. Le jury a entendu neuf explications sur Sophocle et huit sur Hérodote. Seuls trois candidats, qui n’avaient visiblement pas eu le temps de bien réviser leurs textes, ont obtenu une note inférieure à la moyenne (3, 6 et 7). En revanche, les autres prestations ont été tout à fait satisfaisantes, et récompensées comme telles : si la meilleure a obtenu 18, on compte aussi quatre 17, un 16, un 15, trois 14, deux 13 et deux 12. Ces bonnes performances ont porté leurs fruits, puisque les classiques obtiennent cette année d’excellents classements à l’issue du concours (1^{er}, 5^e, 9^e et 14^e rangs) et que neuf d’entre eux intègrent l’ENS.

Nous ne rappellerons donc que quelques points. Plusieurs candidats confondent encore situation du texte et introduction proprement dite : la situation du passage doit simplement donner les indications nécessaires à sa compréhension (il n’est pas forcément utile de signaler qu’*Œdipe-Roi* est une tragédie de Sophocle), tandis que l’introduction, qui intervient après la lecture, souligne les principaux axes choisis pour le commentaire. Les traductions ont dans l’ensemble été bonnes et bien menées, avec parfois une tendance à prendre des groupes de mots trop longs, ensuite subdivisés dans une nouvelle lecture, ce qui occasionne une perte de temps pour le candidat et une certaine confusion pour le jury. Signalons qu’il n’est pas de bonne méthode de proposer deux ou trois traductions successives, ou d’introduire des gloses explicatives : si un passage se révèle délicat à traduire, ou susceptible d’une double interprétation, c’est dans le commentaire qu’il faut y revenir, en justifiant sa traduction et en expliquant pourquoi on l’a préférée à une autre.

Les commentaires ont, pour la plupart, été organisés en différents points, clairement annoncés en introduction, ce dont on doit féliciter les candidats, qui évitent ainsi le risque de la paraphrase. On relèvera toutefois une certaine imprécision dans le vocabulaire et un manque de familiarité avec les termes techniques : ainsi, pour Sophocle, plutôt que de « premier tiers » de la pièce, mieux vaut parler de prologue ou d’épisode ; de même, le mot ῥῆσις ne paraît

guère connu des candidats, qui utilisent « monologue » ou « tirade », peu satisfaisants. Une candidate a longuement hésité entre « épi- » ou « anaphore »... Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que le texte de théâtre est destiné à être joué ; il convient donc de prendre en compte la dimension du spectacle : il fallait ainsi commenter la position respective des différents personnages dans la première scène du prologue (Œdipe debout, les suppliants assis...). Les explications sur Hérodote faisaient souvent trop vite intervenir les mêmes formules « canoniques » (Hérodote arpenteur, Hérodote *philobarbaros*, la rhétorique de l'altérité...), aux dépens parfois de l'originalité des passages proposés, qui ne relevaient pas tous de l'un ou l'autre de ces points. Une attention plus aiguë portée aux *realia* aurait parfois permis une approche plus concrète et plus précise des textes. De même, une plus grande prise de distance des candidats, parfois trop naïfs face à Hérodote, louant la « précision mathématique de son discours » ou son « enquête scrupuleuse », les aurait sans doute rendus plus sensibles à la part des εἰκότα dans les raisonnements de l'historien, et surtout à son humour.

Ajoutons, pour finir, que les conseils du précédent rapport ont été suivis d'effet : tous les candidats interrogés sur *Œdipe-Roi* ont su scander sans erreur...

Sujet : La nature est-elle un modèle ?

Le sujet proposé cette année a entraîné deux erreurs majeures : une réponse presque exclusivement esthétique à la question posée et l'absence d'interrogation sur la notion de modèle – les candidats se contentant le plus souvent d'une définition générale, non problématisée et vaguement aristotélicienne de la nature. Ces défauts s'accompagnent d'une pauvreté dans la conceptualisation du sujet, dans l'exploitation des références et dans l'originalité de la réponse apportée : un nombre trop important de copies se présentent sous la forme d'une histoire littéraire de l'idée de nature, d'un panorama des définitions possibles de cette notion – selon une chronologie d'histoire des doctrines, superficielle et simplificatrice : le cosmos des Anciens, puis le « mystère » épistémologique de la chose en soi kantienne, enfin, la « solution » écologiste de Hans Jonas ou l'appel heideggerien vers l'anté-précatif de l'art. Dans la plupart des cas, et même lorsqu'il s'agit de bonnes copies, le sujet a été le prétexte à un exposé fade, répétitif et simplificateur de définitions très larges de la nature. Certaines copies ne proposent aucune réelle problématisation ni discussion du sujet, mais accumulent des exemples de « l'intelligence » de la nature (l'organisation du travail chez les fourmis, les abeilles...) d'une extrême naïveté. Il convient d'insister sur le fait que la dissertation ne doit pas être une reprise du cours mais une analyse minutieuse du sujet, dans sa formulation spécifique (par conséquent, il était nécessaire de prendre en compte la notion de modèle) et son originalité (il ne suffisait pas de traiter, platement, de l'idée de nature). Les candidats semblent avoir confondu l'exercice philosophique avec la capacité à reproduire le plus fidèlement possible l'ensemble des éléments concernant la nature, appris au cours de l'année – ce qui fait que la notion de « modèle » n'est ni comprise, ni analysée, ni même prise en compte, et que presque toutes les copies finissent par se ressembler.

La connaissance des auteurs est souvent superficielle et se réduit soit à un exposé vague de concepts généraux, sans épaisseur ni réelle utilité dans la résolution du problème (le *clinamen* chez les épicuriens, par exemple, est mentionné de façon simplifiée et ne permet pas d'avancer dans la compréhension du sujet), soit à des développements éloignés du cœur du sujet et non

immédiatement utiles à sa compréhension (la chose en soi chez Kant, très souvent citée, était moins adaptée au sujet que la notion kantienne de finalité de la nature). Les références sont souvent imprécises, seul le nom de l'auteur est cité, sans que l'on sache quel est le texte de référence (Rousseau, lorsqu'il est mentionné, l'est le plus souvent sans référence à une œuvre précise). Ce traitement réducteur des auteurs et des concepts tient à l'absence d'argumentation, de progression dans l'analyse et de précision : les parties de la dissertation se juxtaposent, les auteurs et les doctrines sont passés en revue, sans qu'aucune réflexion personnelle, minutieuse et argumentée leur confère une unité et une cohérence. Les candidats semblent se réfugier dans le confort du souvenir d'un cours plutôt que dans l'exercice d'un questionnement démonstratif et ordonné.

Nous insisterons également sur un autre défaut, celui du formalisme vide : les candidats entourent leur « réflexion » de précautions, de scrupules, d'interdits (ne pas asservir la nature, au nom d'un écologisme dogmatique et naïf), et de complications qui ne débouchent sur aucun affinement de la discussion mais qui retardent la résolution du problème. De nombreuses copies proposent des introductions sans fin mais vides de contenu, des développements retardés, empêchés, jamais réellement amorcés mais bloqués par de fausses interrogations (est-ce l'homme qui fait de la nature un modèle ? A-t-on le droit de prendre la nature pour modèle, sans risquer de l'assujettir ?). Associé à ce formalisme scrupuleux mais creux, on remarque, dans certaines copies, l'usage d'un lexique prétentieux et d'une syntaxe alambiquée : or, les expressions ampoulées ne peuvent en aucun cas tenir lieu de réflexion ou même de style. Il est à noter que les candidats semblent oublier des questions de « bon sens » : ainsi, peu de copies se demandent de quoi la nature peut être modèle, et très peu opposent la nature à la liberté de l'homme.

De façon générale, c'est l'introduction qui est la plus marquée par ce formalisme : bien qu'excessivement longues, les introductions des candidats d'une part, se contentent de définitions *a priori*, creuses ou trop larges, d'énumérations des différents sens du terme de nature – sans voir son rapport avec l'idée de modèle – et d'autre part ne parviennent pas à une formulation claire et pertinente du problème, susceptible de justifier les développements ultérieurs. Cette absence de questionnement fait que la plupart des copies ne présentent pas de fil directeur rigoureux et original. Les meilleures copies ont, au contraire, su associer une élaboration personnelle du problème à des analyses précises et approfondies. La conclusion se réduit parfois à quelques lignes, résumant en une dizaine de mots le développement de tout une copie, et réunissant les doctrines en une sorte de catalogue général. Certaines conclusions sou-

lèvent ultimement des questions centrales (plusieurs copies ne posent qu'en conclusion la question du sens politique de la nature).

Enfin, soulignons que les candidats ne doivent pas perdre de vue le sujet au cours de leur dissertation mais doivent, à l'inverse, s'inquiéter de faire la part entre les acquis de la réflexion et ce qui reste à éclaircir : beaucoup de copies ne présentent pas de réelle cohérence, mais donnent l'impression d'avoir été rédigées au fil de la plume – les systèmes des auteurs étant résumés de façon simpliste et parfois erronée. Il est à regretter que les candidats se contentent de réduire la pensée des auteurs à des slogans (la référence à Descartes se résume à la mention de la phrase : «se rendre comme maîtres et possesseurs de la nature»), à des fiches doxographiques caricaturales (l'opposition rousseauiste entre l'homme de la nature et l'homme social se fait sans nuances), qui témoignent d'un manque de familiarité avec les textes mêmes des auteurs. La multiplication des références, la tendance à faire «discuter les auteurs» entre eux, sans souci de problématisation ni d'analyse, confèrent aux copies un caractère superficiel voire a-philosophique : les citations sont rarement exploitées, comme si leur simple présence, massive et répétitive, tenait lieu de preuve. Le jury n'a pu être que frappé par cet abandon du souci de l'argumentation : seul un vague survol de l'histoire de la philosophie ou plutôt des idées permet les articulations. C'est ainsi que certains, dès l'introduction, résument le sujet à une opposition entre la vision grecque de la nature et celle issue de la révolution scientifique galiléo-cartésienne – sans d'ailleurs que les textes et les concepts des auteurs mentionnés soient clairement connus ou analysés. Cette tendance à convertir l'exercice de réflexion philosophique en une épreuve de «culture générale», où l'analyse est remplacée par un catalogue historique, général et superficiel, conduit les candidats à négliger toute transition ou progression argumentative de partie à partie : on voit ainsi des développements commencer immédiatement par une référence («Selon Aristote...» ; «Selon Descartes...» ; «Enfin de nos jours, H. Jonas...»). Ce type d'enchaînement donne au jury le sentiment que l'ordre des parties aurait pu être tout autre et qu'aucune démonstration n'est vraiment menée.

Par ailleurs, les exemples empruntés au langage courant ou à la vie de tous les jours sont les bienvenus s'ils débouchent sur une réflexion et ne tombent pas dans la trivialité ou la maladresse (le proverbe «chassez le naturel, il revient au galop» ne peut tenir lieu d'argument); les analyses étymologiques ne suffisent pas davantage à nourrir une démonstration (les copies qui passent plus d'une dizaine de lignes à donner les différents sens aristotéliens de nature, d'essence ou de mouvement ne sont pas celles qui présentent le meilleur niveau de réflexion).

Les meilleures copies sont donc, à l'inverse, celles qui ont su faire preuve d'originalité – sans que cela soit synonyme d'extrême sophistication ou de grandiloquence –, de sens de l'argumentation et, soulignons-le, car cela nous paraît l'une des qualités majeures que doivent cultiver les candidats, de précision.

Épreuve d'option

Écrit

Sujet: « Interprétation et signification »

Le sujet proposé a rarement surpris les candidats qui purent presque tous le transformer en une question et mobiliser des éléments de cours pour présenter une réponse argumentée. La qualité de la problématisation, la conduite de l'argumentation, la pertinence et l'usage des références firent la différence.

C'est indéniablement la problématisation qui fut la plus généralement défectueuse, quant à la forme et quant au fond. On rappellera tout d'abord aux candidats qu'une introduction ne peut se contenter d'une rapide explicitation, de la formulation de quelques questions, puis d'une présentation (parfois interminable) du plan. Si la dissertation consiste en la résolution argumentée d'un problème, c'est de la problématique que tout dépend. Il convient donc d'y consacrer le plus grand soin en gardant toujours à l'esprit ces quelques règles méthodologiques: un problème philosophique est plus qu'une question; formuler un problème philosophique consiste à montrer qu'un objet contient une difficulté essentielle (ou du moins suffisamment importante pour exiger qu'une copie entière soit consacrée à sa résolution); élaborer une problématique consiste à articuler un ensemble de questions à partir d'un problème tout en explicitant ses lieux et ses enjeux. Dans les sujets de type « A et B » il s'agit toujours de montrer que le rapport de « A » et de « B » met à jour une difficulté essentielle de « A » ou de « B ». En l'occurrence, il fallait ici examiner ce que l'interprétation nous apprend de la signification, comme l'ont compris la plupart des candidats. Mais l'on attendait également que la nature du rapport de l'interprétation et de la signification soit prise au sérieux et saisie en sa spécificité, alors qu'elle fut trop souvent réduite à des grandes dichotomies toutes faites. Trop nombreuses furent les copies qui postulèrent que l'interprétation et la signification s'opposent comme le subjectif (entendu au sens du variable et de l'arbitraire) et l'objectif (parfois entendu au sens du vrai). Qu'il y ait un tra-

vail de l'interprétation et des critères d'interprétation (le plus souvent présumés par ceux qui interprètent et non pas élaborés par eux), qu'il y ait des techniques voire une science de l'interprétation, que l'on puisse distinguer de bonnes et de mauvaises interprétations, c'est ce que certains candidats préféreraient ignorer pour se contenter d'un prêt-à-penser philosophique ; la pertinence d'ensemble du propos s'en trouvait affectée.

Rares furent les candidats qui oublièrent qu'une dissertation est divisée en parties clairement distinguées les unes des autres. Mais nombreux furent ceux qui jugèrent inutile d'introduire chacune des parties en présentant l'aspect du problème auquel elles se consacraient. Nombreux également furent ceux qui négligèrent les conclusions des différentes parties ; et pourtant, si réellement une partie a pour fonction de résoudre un aspect particulier du problème, une simple transition ne suffit pas à conclure, il faut également montrer en quoi l'aspect particulier du problème est résolu et ce qui en résulte pour le problème en général. Ces défauts formels, qui ont trop souvent condamné les candidats à des notes médiocres, s'accompagnèrent souvent de carences quant au fond. On relèvera entre autres :

– la tendance à traiter de la signification et de l'interprétation de façon trop générale, sans analyser le rapport du signe et de la signification, sans distinguer les différents types d'interprétation (de la compréhension immédiate à l'interprétation savante) et les différents types de signification (du sens d'un indice à la signification lexicale et à la signification textuelle, cette dernière distinction permettant notamment d'éviter l'idée étrange, mais souvent rencontrée, suivant laquelle un énoncé du langage ordinaire est susceptible d'une infinité d'interprétations) ;

– les entreprises visant à confectionner artificiellement une dissertation en réservant à chaque partie une option théorique divergente (linguistique structurale, psychanalyse freudienne ou lacanienne, philosophie analytique ou post-analytique, phénoménologie, herméneutique) sans autre articulation qu'une vague transition ;

– l'usage d'un plan tout fait, probablement issu d'un cours ou d'un corrigé ; quelle image un correcteur peut-il se faire de l'honnêteté intellectuelle et de l'engagement philosophique des candidats lorsque, dix copies durant, il retrouve non seulement les mêmes introductions et les mêmes parties, mais encore les mêmes références dans les mêmes parties ! En soi, un cours ou un corrigé ne peut aucunement constituer un handicap, encore faut-il en faire l'objet d'un travail philosophique et d'une réflexion personnelle.

Étant donné l'aspect assez attendu du sujet, les candidats n'ont pas manqué de références. Les doctrines firent souvent l'objet d'analyses détaillées correc-

tement intégrées dans le développement de l'argumentation. Le jury fut cependant surpris par un fait nouveau et inquiétant. Il arriva souvent que des analyses précises et bien conduites s'accompagnent d'erreurs grossières sur les titres et les auteurs : Freud étudiant le cas d'Aura (ou encore d'Ora, ou Daura), Bergson décrivant le *Visible et l'invisible*, Saussure écrivant les *Recherches logiques* et Merleau-Ponty la *Phénoménologie de l'esprit...* Manifestement, bon nombre de candidats considèrent les notes issues de leur cours comme une source d'information suffisante et n'ont aucune connaissance directe des œuvres qu'ils prétendent analyser. Qu'ils sachent donc que rien ne peut se substituer à la fréquentation des textes et que le jury restera particulièrement exigeant sur ce point.

Oral

Explication de textes

Pour le concours d'entrée 2001 – 2002, les livres au programme étaient *l'Enquête sur l'entendement humain* et *l'Éthique à Nicomaque*, livre X. L'épreuve d'explication de texte philosophique est un exercice difficile car elle doit associer plusieurs exigences. D'une part, une problématique spécifique à l'extrait doit être amorcée dès l'introduction ; elle conduit à l'analyse du mouvement argumentatif du texte, à l'explication des thèses décelées dans le passage. D'autre part, elle suppose une connaissance réelle des livres au programme : des grands thèmes de l'ouvrage, de la terminologie spécifique de l'auteur et, éventuellement, d'autres œuvres du même philosophe et des pensées qui entretiennent un rapport soit thématique soit historique avec ce qui est étudié. Peu de candidats ont réellement réussi à construire une problématique de l'extrait proposé, de telle sorte que l'analyse linéaire du texte, à partir des différentes thèses que l'extrait mettait en présence, a souvent servi, malheureusement, à créer le cadre général de l'argumentation.

Il est vrai que les ouvrages au programme se prêtaient sans doute aisément à ce type de défaut tant les types de discours philosophique utilisés par Hume et par Aristote semblent portés par une grande clarté argumentative. Or, expliquer un texte philosophique, c'est trouver l'idée de l'idée. En ce sens, les explications des candidats manquent parfois de profondeur philosophique. Elles manquent aussi d'ampleur philosophique lorsqu'un candidat s'enferme dans le passage à commenter en oubliant tous les liens du texte proposé avec le reste de l'ouvrage ou la pensée de l'auteur dans d'autres livres ; en ce qui concerne

l'Éthique à Nicomaque, rares étaient les candidats capables de convoquer le livre I; chez Hume, peu nombreux étaient ceux qui comprenaient la portée de la douzième section dans l'économie générale du texte. Enfin, il est important, outre la profondeur et l'ampleur philosophique, de posséder ce que Berkeley, dans l'introduction des *Principes*, nomme une myopie et qu'il considère comme une qualité: le souci de voir au plus près pour pratiquer un examen minutieux et serré. Il faut rappeler au candidat l'importance des détails du texte, la nécessité du déploiement de tous les concepts et des glissements de sens qu'ils peuvent présenter. A ce titre, il faut avoir à l'esprit qu'une philosophie c'est aussi un langage philosophique particulier, fait de nouveautés et d'emprunts. Dans cette perspective, il est étonnant que des candidats semblent ignorer la différence chez Hume entre relations d'idées et choses de fait ou encore les enjeux aristotéliens du passage de l'analyse du jeu à celle de la vie de loisir. L'importance du langage philosophique d'un auteur affleure aussi dans la manière dont le candidat sait convoquer des concepts parfois connexes à l'ouvrage mais nécessaires à l'explication de certains passages: par exemple, la différence entre impressions de sensation et impressions de réflexion chez Hume, les différentes parties de l'âme chez Aristote. Ces derniers éléments nécessaires à une analyse sérieuse d'un extrait font appel à un travail sur les nuances d'un texte, une utilisation de ce qu'on appelle généralement l'esprit de finesse. Les candidats possèdent généralement certaines des qualités décrites pour une bonne explication et c'est déjà beaucoup; toutefois, la réussite de cette épreuve implique de les combiner harmonieusement.

Exposé

Nous avons entendu trente et un exposés sur les trois questions du programme: la nature, la signification, l'obligation. Nous avons de nouveau constaté que les candidats présentent en général leur réflexion clairement et ne dépassent pas le temps qui leur est imparti (plusieurs d'entre eux se contentent même d'un temps nettement plus court). On signalera pour mémoire des habitudes classiques: le remplacement du sujet proposé par un autre, légèrement différent mais supposé mieux connu, la série d'affirmations qui remplacent les démonstrations, la conclusion qui se limite à un résumé de ce qui a déjà été dit. Au-delà de ces erreurs formelles (communes à l'oral et à l'écrit), les principaux défauts à corriger sont les suivants:

– on a déjà noté l'an dernier la désolante inculture en histoire des sciences dont font preuve beaucoup de candidats. Cette tendance s'est hélas maintenue.

Pourtant il serait intéressant, pour traiter un sujet classique comme « nature et artifice », d'y introduire quelques interrogations sur l'intelligence artificielle, par exemple. Dans le même ordre d'idées, on évitera la position conciliatrice qui consiste à voir dans la physique aristotélicienne « une première appropriation de certaines vérités, mais qui doit être dépassée » ;

– on regrettera une nouvelle fois le manque d'exemples qui caractérise nombre d'exposés. Quand on parle d'exemples, il faut bien entendu admettre qu'ils sont analysés : une simple mention du nom de Freud ne peut suffire à faire comprendre ce que la référence à la psychanalyse apporte au sujet. Plus généralement, les sciences humaines, à côté des « sciences dures », peuvent fournir d'utiles matériaux ; encore faut-il les connaître, et ne pas se contenter de banalités (surtout attribuées à des auteurs qui défendent des positions différentes voire contradictoires) ou de références approximatives ;

– les meilleurs des candidats pensent à définir les termes du sujet et à les distinguer des termes proches ; ce n'est, hélas, pas toujours le cas : on a vu plusieurs fois assimiler sans beaucoup d'hésitation détermination et contrainte, forme et nature, nécessité et fatalité ;

– citer un auteur est intéressant si on analyse et si on discute sa position. Un exposé qui enchaîne en deux minutes les noms de Foucault, Hart, Kelsen, Bergson, Pascal, Lévinas tient plus du catalogue que de la réflexion.

En conclusion, on rappellera ce qui était dit l'an dernier : cette épreuve consiste à vérifier dans quelle mesure les candidats sont capables de mobiliser et d'enchaîner des arguments rationnels sur un thème donné. Cela implique à la fois des connaissances factuelles précises et la capacité d'en analyser le contenu pour le mettre au service d'une question philosophique. Ces connaissances factuelles sont celles qui viennent de l'histoire de la philosophie, mais aussi de l'histoire des sciences, du droit, des arts – bref de tout ce sur quoi peut porter la réflexion de la Raison.

Liste des sujets proposés

Nature et causalité

La nature et l'artifice

En quel sens peut-on parler de droit naturel ?

La voix de la nature

Signification et causalité

La signification suppose-t-elle une intention ?

Obligation et liberté

Les sources de l'obligation

Peut-on dire que l'œuvre d'art a une signification ?

Signification et explication

Peut-on parler de nature humaine ?

Le culte de la nature

Peut-on concevoir une morale sans obligation ?

Le sentiment d'obligation

Le droit naturel

L'habitude est-elle une seconde nature ?

Obligation et contrainte

Y a-t-il une source intérieure de l'obligation ?

Pourquoi accepter une obligation ?

Obligation et contrat social

L'histoire a-t-elle une signification ?

« Manquer de signification »

La dialectique de la nature

Dénaturer

La signification est-elle un phénomène social ?
Expression et signification

Le surnaturel
Le naturalisme

Obligation et nécessité
Est-ce la loi qui crée l'obligation ?

Commandement et obligation
Être obligé, est-ce être déterminé ?

Qu'est-ce qui est significatif ?
Signification et proposition

Nature et culture
En quel sens parle-t-on de sciences de la nature ?

« La nature a horreur du vide »
« Suivre la nature »

La loi naturelle
« La nature ne fait rien en vain »

Obligation et responsabilité
Obligation et volonté

La nature et la grâce
Peut-on parler de lois de la nature ?

L'obligation et la sanction
Obligation morale et obligation politique

Morale et nature
Que vaut l'idée d'une religion naturelle ?

La nature et l'art
L'idée de philosophie naturelle est-elle périmée ?

Sens et signification
Signification et traduction

Inconscient et signification
Une science de la signification est-elle possible ?

Conscience et signification
Qu'entend-on par « insignifiant » ?

Signification et langage
Les sciences de l'homme supposent-elles l'idée de signification ?

Signification et vérité
L'idée de signification est-elle nécessaire à la compréhension des conduites humaines ?

Nature et norme
Y a-t-il une histoire de la nature ?

Géographie

Épreuve commune

Écrit

Sujet : La place des littoraux maritimes et des grands axes fluviaux dans l'organisation de l'espace de quatre pays d'Amérique latine : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay

Travaux mieux informés et se référant assez souvent à des exemples précis et documentés, réflexion générale sur les concepts de la géographie d'assez bonne tenue : le cru 2002 de l'épreuve de tronc commun de géographie manifeste un redressement sensible par rapport à la précédente session, redressement que le jury a eu plaisir à saluer par des notes plus élevées. Tout particulièrement, les copies ayant mérité des notes égales ou supérieures à 10/20 sont beaucoup plus nombreuses, certaines ayant donné lieu à de vrais bonheurs de lecture pour leurs correcteurs. C'est ainsi que près de 200 copies (198 précisément, toutes séries confondues) ont obtenu une note égale ou supérieure à 12/20, ce qui marque tout à la fois une réelle embellie et la volonté du jury de récompenser les bonnes copies avec un peu plus de générosité.

Les termes du sujet proposé, simples, ont été insuffisamment interrogés par les candidats. Littoraux, grands axes fluviaux, organisation de l'espace : trop souvent, les termes ont été pris comme allant de soi. Même s'ils n'exigeaient pas de très gros éclaircissements, se demander quelle est la profondeur du littoral, distinguer grands fleuves et axes moins importants, et se poser la question de l'épaisseur de la région dynamisée (ou pas) par le grand fleuve pouvait éviter beaucoup de flou. Les copies qui l'ont fait (s'interrogeant sur la notion de façade, d'interface, d'arrière-pays et de foreland) ont été valorisées. Le travail sur le vocabulaire et les concepts-clefs de la géographie prouve ici tout son intérêt : on ne saurait construire un raisonnement sans clarification du vocabulaire.

L'extension de « littoral » est a priori large, et ne se limite bien sûr pas au seul trait de côte. Plusieurs délimitations du périmètre d'étude étaient envisageables, à condition de les fonder sur des arguments un tant soit peu explicites.

Une question simple pouvait éclairer le travail : les littoraux étudiés constituent-ils une façade cohérente ? Il importait de montrer la diversité des littoraux, très inégalement animés et dynamisants.

Quant à l'« organisation de l'espace », c'est une notion très riche (ainsi pour

Les Mots de la Géographie, c'est rien moins que l'objet même de la géographie): aussi, tenter de recenser avec un peu de rigueur les thèmes qu'elle peut recouvrir était fécond. Cela a pu fournir la trame de plans thématiques de bonne tenue. Il était intéressant de se demander qui organise l'espace: beaucoup de candidats prêtent aux littoraux et aux fleuves des capacités anthropomorphiques d'organisation.

D'une manière générale, le jury tente d'avoir une notation positive et valorise toutes les copies, même maladroites, proposant des éléments pertinents et évitant les principaux écueils.

Nous avons ainsi apprécié des copies proposant une saisie du sujet à différentes échelles (avec des efforts de classification typologique). Le travail ne pouvait se limiter à des analyses à l'échelle de l'ensemble des territoires nationaux: ainsi, une typologie listant les pays sans nuances régionales ne pouvait suffire.

Par ailleurs, il fallait veiller à diversifier les exemples et à ne négliger aucune partie du domaine concerné. On ne pouvait se limiter au seul Brésil.

Beaucoup de copies sont uniquement allusives et n'analysent pas du tout les exemples cités: toutes les analyses sérieuses, nuancées et informées ont été bienvenues. Trop de copies ne donnent pas ou peu d'exemples situés précisément, et analysés de façon non caricaturale, se contentant d'un discours vague sur centre (les littoraux) et périphérie (l'intérieur), sans marquer de contrastes régionaux. Le littoral est souvent saisi comme homogène et le fleuve comme nécessairement commode. (Plus extrême, mais rare, on crie parfois haro sur le déterminisme physique.) Ceux qui ont correctement marqué les contrastes régionaux, que ce soit sous la forme d'une typologie ou pas, ont été valorisés.

Il fallait mettre en évidence le rôle encore limité des fleuves comme axes de transport: longtemps ils ont été davantage des barrières que des vecteurs d'échange et d'intégration.

Dans l'explication de cette importance limitée, le constat que les fleuves ne sont pas des axes de développement économique systématiquement privilégiés, la réflexion sur les concurrences entre les modes de transport (rôle de la route en particulier)... sont assez peu présents. Il fallait aussi analyser, même brièvement, les réalités physiques: difficultés de la navigation du fait du régime irrégulier des fleuves, des rapides et autres obstacles. Les fleuves ne sont pas uniformes: amont, aval, lit mineur et majeur, méandres, chenaux anastomosés... sont trop rarement évoqués.

Finalement, les voies d'eau sont utilisées de manière incomplète, en dépit de leur extension. La contradiction entre la présence de chutes (et les usages hydroélectriques) et l'utilisation du fleuve comme voie de circulation est assez

rarement relevée, alors que les deux usages sont souvent évoqués à quelques lignes d'intervalle...

La prise en compte des dynamiques récentes et la présentation nuancée des réalités et des réalisations du Mercosur (cela dans le cadre du sujet) s'imposaient. Il fallait éclairer les dynamiques économiques concrètes (ainsi la poussée tertiaire, la modernisation portuaire...) et la relative remise en question des logiques d'organisation nationale. Quelle que soit l'acuité de la crise argentine, on ne pouvait se limiter à un tableau en teintes uniquement sombres de l'Argentine et de Buenos Aires (et tenir pour négligeable leur rôle économique).

L'importance des grands aménagements et des grands projets dans la période récente (barrage d'Itaipu, Hidrovia...) et de leur rôle intégrateur, ainsi que le renforcement des régions-cœurs qu'ils induisent ont été bien mis en évidence. De même, l'évocation des conflits et des tentatives hégémoniques qu'ils cristallisent, a été correctement menée.

La présentation du rôle du Mercosur est parfois trop normative ou idyllique : on affirme ainsi qu'il a déjà réalisé une intégration très poussée, qui s'appuierait largement sur les fleuves. (À l'extrême, on a trouvé des formulations introductives comme : « et si le salut de l'Amérique latine passait par ses fleuves et ses littoraux ? ».)

Il convenait de saisir le sujet dans une certaine épaisseur historique. L'appropriation très différente des territoires par les colonisations portugaise et espagnole était bien sûr pertinente pour le sujet. La remontée dans l'histoire pouvait ne pas s'arrêter là. Si cet éclairage historique est rarement absent, il est souvent maladroit. L'originalité de la colonisation du territoire argentin, depuis le Pérou, est parfois complètement ignorée, et l'on réduit alors la colonisation des quatre pays à un mouvement depuis le littoral atlantique. D'autres copies, heureusement, éclairent bien l'affirmation tardive de l'Argentine littorale face à l'Argentine criolla.

Quelques copies, rares, ont ignoré le sujet pour proposer des développements incomplètement articulés à la problématique et traitant pour eux-mêmes des thèmes comme l'irrigation, l'eau, les aspects économiques et politiques généraux de la construction du Mercosur... Le sujet a ainsi pu devenir : « L'irrigation, une solution aux problèmes des quatre pays étudiés »... De telles copies ont bien sûr été sanctionnées.

Le jury a parfois été confronté à des affirmations généreuses et normatives, proclamant ainsi la nécessité impérieuse d'une organisation spatiale plus équilibrée. L'aménagement du territoire est alors confondu avec la volonté de justice sociale, ce qui peut conduire à la dénonciation de mauvais gouvernements à la solde du FMI... Une telle réflexion est sous-tendue par une vision naïve de

la géographie qui considère les inégalités spatiales comme nécessairement mauvaises... Ces discours s'éloignent parfois beaucoup des fleuves et des littoraux pour évoquer de façon détaillée fragmentation urbaine, bidonvilles...

Attention en introduction à ne pas éclater la problématique en une myriade de questions dont beaucoup sont redondantes ou bien fort peu pertinentes. L'introduction pouvait s'ouvrir sur le constat d'un contraste majeur : comment comprendre que la population se concentre sur les littoraux (même si certains sont vides ou presque), tandis que beaucoup de fleuves sud-américains ne constituent pas des axes majeurs de peuplement ? Cet étonnement initial imposait un éclairage historique.

Aucun plan-type ne s'imposait. Que penser du plan chronologique ? Assez fréquent (1. Colonisation ; 2. Présent ; 3. Projets du Mercosur), ce plan simple n'était pas bien adapté à une composition de géographie. Même rigoureusement thématisé et problématisé, il n'a pas donné lieu à de très bonnes copies (des copies l'ayant adopté ont cependant obtenu des notes supérieures à notre moyenne).

Le jury a aussi trouvé beaucoup de plans progressifs (description, explication, typologie). Ces plans n'ont pas été rejetés comme tels : si un réel effort d'adaptation au sujet était fait, ils ont pu donner lieu à des copies acceptables. La typologie pouvait, dans le meilleur des cas, avoir comme critère l'articulation (ou non) des dynamiques entre littoral et fleuve. Parmi les autres critères à retenir figuraient le développement économique et le peuplement.

On a encore trouvé des plans qui saucissonnent les termes du sujet et séparent de manière radicale l'étude des fleuves et celle des littoraux. Si le lien n'était pas du tout pensé, la note a été au mieux médiocre.

Une fois encore, les tentatives de construction de plans « dialectiques » ont donné des résultats au mieux décevants : le noyau de tels devoirs était l'idée d'un conflit entre littoraux et fleuves. Une improbable « résolution dialectique » du conflit ne permettait pas de saisir grand chose des réalités latino-américaines.

Même si cela ne se déploie pas dans un plan, souvent les analyses des fleuves et littoraux ont été faites sans effort pour voir s'il y a ou non articulation entre eux. Il s'agissait pourtant d'un des enjeux majeurs du sujet. Les copies qui l'ont fait correctement (en se demandant par exemple s'il existe des dynamiques cohérentes entre fleuve et fragment de littoral au débouché (ainsi le bassin de la Plata, avec des liens forts et une remontée des flux maritimes vers l'intérieur, s'oppose au faible dynamisme et à la faible articulation de l'ensemble amazonien) ont été fortement valorisées.

La présence d'une illustration pertinente, bien construite et bien utilisée, a

été appréciée (on a accordé jusqu'à 3 ou 4, voire, très exceptionnellement, 5 points supplémentaires). Son absence n'a certes pas été sanctionnée en tant que telle, puisque le croquis n'est pas obligatoire. Cependant, les très bons devoirs totalement dépourvus d'illustration n'ont pas dépassé 12 ou 13 (ce qui est une très bonne note). Un croquis de synthèse pouvait être réalisé, repérant :

- la toponymie (de grossières erreurs de localisation ont parfois défiguré le croquis) ;
- les principaux équipements fluviaux (hydroélectricité, irrigation, ponts, ports, canaux) ;
- les formes d'utilisation des littoraux ;
- les principales régions littorales ;
- l'ampleur spatiale et les formes de l'influence littorale ;
- les principaux axes de communication ;
- les villes et leur importance ;
- quelques éléments de géographie économique (régions agricoles...) liés au sujet.

On a apprécié les légendes bien construites et les croquis bien employés dans le fil du devoir : parmi les bons schémas, celui de l'organisation de l'estuaire de la Plata a souvent été bien utilisé.

On était aussi en droit d'attendre différents schémas illustrant des cas particuliers représentatifs. De petits schémas pouvaient être réalisés à différentes échelles et intégrés directement dans le texte. La fourniture des feuilles de calque et du fond de carte très détaillé en A3 visait à faciliter la réalisation de tels schémas, des extraits du fond de carte pouvant être utilement réalisés. (La présence de l'échelle est requise pour mettre en évidence les ordres de grandeur des phénomènes représentés ; elle était pratiquement toujours absente et son absence n'a donc pas été trop lourdement sanctionnée.)

L'orthographe était parfois très défaillante : ainsi, dans la copie du sujet, les « quatres » ont été bien trop fréquents... Lorsque les fautes étaient trop nombreuses, les correcteurs ont retiré des points.

Épreuve d'option

Écrit

Sujet : En vous aidant de l'extrait de l'ancienne carte mise à jour en 1972, commentez la carte topographique de Charleville-Mézières.

En complément de la carte topographique au 1/50 000 de Charleville-Mézières éditée en 2000, le jury a proposé à la réflexion des candidats un extrait de carte de même échelle mis à jour en 1972. Pour la troisième fois depuis 1999, le document complémentaire consistait en un fragment de carte d'édition ancienne. On avait ainsi la représentation cartographique d'une vieille région industrielle juste avant les années de crise et de restructuration de l'appareil productif français. La comparaison des deux éditions permettait de reconnaître des évolutions dans les structures spatiales industrielles : fermeture d'établissements laissant place à des friches industrielles, essaimage de nouvelles unités de petite taille, apparition de zones industrielles à la périphérie de Charleville-Mézières... L'ampleur relative de la crise et des mutations d'une région d'industrie métallurgique et textile dominante pouvait être appréciée à l'aune des évolutions des populations communales. Une tendance globale au déclin démographique, particulièrement marquée à Sedan et Nouzonville, et une périurbanisation limitée singularisaient l'espace représenté par rapport à la tendance nationale. La disparition des postes de douane à la frontière franco-belge ne devait pas masquer la permanence de la rupture paysagère représentée par la forêt ardennaise, en légère progression entre les deux dates.

Les notes des 602 copies corrigées se sont échelonnées de 0 à 18/20, la moyenne s'établissant à 7,13 et la médiane à 7. Une note égale ou supérieure à 9 a été attribuée à 215 candidats (35,7 %), tandis que 97 candidats (16,1 %) obtenaient au maximum 3/20 à cette épreuve. Si la proportion de commentaires affligeants est plutôt en diminution par rapport aux années passées, il reste que de lourds défauts tels l'ignorance du document complémentaire, l'absence de plan ou d'idée directrice, le simple inventaire des toponymes ou des activités ont été sanctionnés. Le jury a aussi relevé avec intérêt des commentaires judicieusement introduits, servis par une réflexion d'ensemble et une hiérarchisation de l'information livrée par les documents. Une nouvelle fois, nous rappelons que la logique de cette épreuve n'est pas la recherche de l'exhaustivité mais la mise en évidence des principales dynamiques et des logiques spatiales reconnaissables sur le territoire représenté.

La lecture des copies a permis de pointer un certain nombre de défauts récurrents sur lesquels le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats. La localisation de l'espace représenté ne saurait se limiter à la recension de données administratives brutes : elle doit s'effectuer à différentes échelles, en mentionnant les réseaux urbains et de communication qui structurent l'espace français voire européen, ainsi que les unités naturelles dont la carte montre des fragments. L'énumération de cotes d'altitudes ou les précisions sur le dessin des courbes de niveau n'ont aucun intérêt ; la maîtrise d'un vocabulaire simple

et approprié désignant les unités et formes de relief (plateau, talus, vallée, versant...) tout comme les espaces urbains (ville petite ou moyenne, faubourg, banlieue,...) nous semble une exigence minimale. En l'absence de carton géologique d'accompagnement, les supputations sur la nature ou la disposition des roches ont souvent abouti à des résultats confondants. Les toponymes sont trop fréquemment l'objet de considérations hasardeuses : répétons qu'ils ne permettent guère de préciser l'occupation actuelle des terroirs. De grossières erreurs de déchiffrement de la carte ont été relevées : sens d'écoulement de la Meuse, confusion entre ancien moulin et ancienne mine, batterie (militaire) et élevage hors-sol, ballastières vues comme des bassins de retenue pour éviter les inondations, perte de 21 000 habitants à Sedan contre un gain de 500 000 à Charleville-Mézières... À l'évidence, un entraînement plus régulier à une lecture personnelle attentive des cartes devrait permettre d'éviter de telles bévues. Si la plupart des candidats maîtrisent relativement bien l'expression écrite, des fautes d'orthographe nombreuses émaillent quelques copies, ce qui a fait perdre à leurs auteurs quelques points. Notre coupure ardennaise a livré au bêtisier de 2002 «les inondations» (faute récurrente), «la Meuze et ses marées», «l'aurée du bois»...

Plus graves de conséquences sont les développements relatifs au dynamisme ou à l'organisation de l'espace représenté en contradiction flagrante avec les informations fournies par les deux cartes. Si les évolutions industrielles pouvaient donner lieu à un constat nuancé entre crise et reconversion, les évolutions des effectifs de population ne laissent guère planer de doute sur une tendance générale partagée entre stagnation et déclin. Le terme d'enclavement à propos de la région de Charleville-Mézières était erroné, même si l'on pouvait constater la relative faiblesse de l'axe conforme en direction de la capitale. La mention d'un effet-tunnel associé à l'autoroute Charleville-Sedan relevait du contresens compte tenu de l'absence de péage et de la présence d'échangeurs nombreux et rapprochés. Si le jury est ouvert à toute approche modélisatrice, il ne peut souscrire à des développements érigeant le moindre bourg en pôle ou faisant de toutes les routes des axes structurants sans distinction de hiérarchie.

Les croquis synthétiques d'interprétation de l'ensemble de la carte ou des croquis thématiques ou présentant un espace particulier (de préférence urbain sur cette carte) étaient les bienvenus s'ils témoignaient d'un réel effort de réflexion par rapport aux documents fournis. En revanche, des ébauches manifestement élaborées à la hâte ou la multiplication de croquis assimilables à de simples décalques de la carte IGN n'apportaient rien au commentaire. Dans tous les cas, les règles de base de la cartographie doivent être respectées. Il faut

intégrer sur la même page que le croquis : l'échelle (une échelle graphique permet une lecture plus rapide), l'orientation, la légende problématisée et ordonnée et le titre ; la mention de toponymes lisibles permet une localisation des faits. La taille des croquis doit être adaptée au thème développé, à la richesse de l'information comme à l'œil du lecteur ! On trouve souvent des croquis « timbre-poste » ou des figures surchargées quasi-illisibles, ou à l'inverse, des productions dont la rareté des apports ne justifie pas la grande taille... L'intérêt d'un croquis tient beaucoup à son intégration au commentaire et à son adéquation aux thèmes dominants suggérés par les documents. Ici, un bon croquis de synthèse devait montrer les lignes fortes et les contrastes majeurs de l'organisation de l'espace ainsi que les évolutions d'une région en reconversion. Devaient aussi ressortir l'importance économique de l'axe de la vallée de la Meuse polarisée par Charleville-Mézières et secondairement par Sedan, les espaces à dominante rurale ponctués de gros bourgs en partie vivifiés par l'industrie métallurgique et la marge frontalière marquée par le massif forestier des Ardennes.

Pour le développement, différents plans sont acceptables dès lors qu'ils suivent une logique démonstrative, fournissent une vision d'ensemble de l'espace représenté et s'organisent en parties équilibrées. Les plans adoptés doivent évidemment permettre d'intégrer les informations tirées du document complémentaires ; en revanche, un plan fondé sur la chronologie relève d'une démarche peu géographique et laisse au correcteur le soin d'effectuer les comparaisons... Les plans régionaux doivent en tout cas aborder clairement les relations entre les espaces et démontrer que le découpage retenu a une pertinence. Dans les plans thématiques, il faut rester attentif à la dimension spatiale des phénomènes étudiés. Un croisement des démarches thématiques et régionales est aussi possible en organisant le commentaire de la coupure de Charleville-Mézières autour des trois formes d'organisation spatiale suivantes : le contact, l'axe et le pôle.

La présence de la frontière franco-belge constitue le volet politique d'un contact multiple. Son tracé dentelé de direction méridienne au nord de la carte recoupe indifféremment vallées et hauteurs tabulaires du plateau des Ardennes, ne se confond pas avec une ligne locale de partage des eaux entre Meuse et Semois et sépare un même domaine linguistique. A petite échelle, cette frontière sépare un « nord » d'un « midi » ; ce qui se marque par la présence d'infrastructures touristiques nombreuses côté belge : à coup sûr, la perception du monotone paysage ardennais n'est pas la même en Wallonie et en France... La perméabilité accrue de la frontière intervenue entre les deux éditions n'a pas effacé les nombreux héritages d'un passé conflictuel entre la France et ses voi-

sins successifs. Le glacis forestier des Ardennes, censé protéger le territoire national des incursions allemandes, était complété par la citadelle de Mézières et le château fort de Sedan, contrôlant des passages au travers des Ardennes (respectivement à l'entrée des gorges de la Meuse, et au point de départ de la principale pénétrante des Ardennes); le plan en damier à place centrale de la ville natale de Rimbaud porte la marque d'une des plus anciennes « villes nouvelles » de France. Dans le massif ardennais, la faible aération de la forêt par d'étroites clairières de défrichement et de peuplement renvoie tant à des facteurs historiques qu'à des conditions climatiques et pédologiques médiocres. Le contraste est grand avec l'ouverture paysagère de la dépression pré-ardennaise, en position de dernière auréole du Bassin Parisien et jalonnée de nombreux villages entourés de vergers. Au sud de l'espace cartographié, la mise en valeur s'est faite en utilisant les ressources de la forêt incluse dans les finages (industries du feu anciennes), dans une position d'abri par rapport à l'étranger; ici, la présence du cours de la Meuse parallèle à la frontière fait que les logiques de contact (fermeture) et d'axe jouent dans le même sens.

Pour l'approche de l'organisation linéaire de la vallée industrielle de la Meuse, deux échelles d'analyse devaient être privilégiées : une vue d'ensemble de la vallée comme facteur d'implantation industrielle majeur et des zooms pour analyser des formes d'organisation spatiale à grande échelle. La présence du fleuve constituait un premier élément, mais le commentaire ne pouvait se limiter à une simple description du cours méandrique. On pouvait développer l'idée d'un « axe naturel » d'industrialisation en montrant la densité et la complémentarité des moyens de communication empruntant la vallée et lui donnant sa valeur d'axe de développement. Il était important de montrer les travaux d'aménagement réalisés le long du fleuve et d'insister sur le rôle structurant de la voie ferrée Calais-Thionville : on se trouvait ici sur le passage de la « navette métallurgique » entre le bassin houiller du Nord et le bassin ferrifère de Lorraine. Le rôle de la voie ferrée devait être relié à la phase de révolution industrielle et à la mise en place des industries lourdes essentiellement métallurgiques et de seconde transformation. L'analyse diachronique permettait de montrer le déclin relatif de ce mode de transport au profit de la route et de l'autoroute, avec notamment le démantèlement du tronçon desservant Vrigne-aux-Bois. Il fallait associer à cette analyse les effets locaux de l'industrialisation. On se trouve face à un chapelet de petites communes industrielles qui s'égrènent de Sedan à Charleville-Mézières, et plus en aval dans la percée ardennaise de la Meuse (Nouzonville et Bogny); aujourd'hui souvent en stagnation voire en déclin démographique, elles ont connu un rapide développement à la fin du dix-neuvième siècle. L'urbanisme particulier montre un enche-

vêtement d'usines, d'habitat ouvrier (cités), de voies ferrées... Cette approche fine permettait d'aborder le thème de la reconversion et de faire transition avec la logique polaire déclinée plus spécifiquement sur l'agglomération de Charleville-Mézières.

L'agglomération principale de la carte pouvait être traitée en faisant référence à une certaine forme de redistribution des activités productives. La comparaison des deux cartes permet de pointer de nouvelles logiques de localisation industrielle, avec à la fois une concentration sur Charleville-Mézières, contrastant avec les difficultés du pôle sedanais, et un développement périphérique de nouvelles zones d'activités, souvent situées en bordure des échangeurs autoroutiers ou couplées à des centres commerciaux (exemple de la grande usine de Villers-Semeuse). L'agglomération de Charleville-Mézières pouvait permettre de façon modeste une approche classique des phénomènes de périurbanisation à partir de deux centres anciens distincts, avec une dissymétrie nord-sud dans le type d'urbanisme et d'environnement paysager. Il fallait davantage insister sur les nouvelles logiques productives et leurs implications spatiales afin de conserver le fil directeur du commentaire. Le développement de centres commerciaux périphériques et d'un parc des expositions mettait en évidence la tertiarisation de l'économie à une échelle fine, processus que l'on retrouve dans de nombreuses villes moyennes françaises. La rocade autoroutière récente joue un double rôle de liaison entre les différents secteurs de l'agglomération, émiettés par les coupures du fleuve et des voies ferrées, et de fixation des activités nouvelles. Ce développement tertiaire renforce Charleville-Mézières comme ville moyenne préfectorale exerçant une influence notable sur la région représentée et consacre le glissement d'une logique axiale à une logique polaire : la dissymétrie du doublet urbain Charleville-Mézières-Sedan est accentuée par les dynamiques récentes.

Il convenait de garder la mesure des phénomènes représentés sur la carte qui proposait un espace intermédiaire, largement rural et de taille modeste à l'échelle de la France du nord-est. La domination évidente de l'axe de circulation est-ouest permettait de relativiser un avenir qui s'appuierait prioritairement sur un développement transfrontalier.

Oral

Comme les années précédentes, le jury a utilisé pratiquement toute l'échelle de notation, puisque la plus basse note est de 2 et que la plus haute grimpe à 18 sur 20, pour une moyenne qui se situe à 10,2 et une médiane à 11. Dans l'en-

semble, il n'y a pas de corrélation entre les types de sujet proposés et l'évaluation des candidats. Les notes, bonnes ou mauvaises, concernent indifféremment des coupures au 1/50 000 ou au 1/25 000. Il en va de même pour les documents d'accompagnement. Le jury a pu entendre d'excellentes prestations avec des documents complémentaires réputés difficiles (carte géologique, carte de la végétation, tableaux statistiques...), mais il a aussi assisté à des exposés très faibles, avec pourtant comme document d'accompagnement une simple carte topographique ancienne ou un court extrait de presse.

Les meilleures notes ont été attribuées aux candidats qui ont su présenter un commentaire synthétique, organisé autour d'un plan logiquement articulé. Ils ont commencé par bien localiser le document et par énoncer clairement une problématique solide, en tenant compte de l'échelle du document principal. Faut-il encore une fois rappeler que la notion d'échelle est essentielle en géographie ? L'échelle d'une carte n'est pas un fait anodin : les meilleurs candidats ont parfaitement compris que l'échelle modifie la hiérarchie des thèmes importants et la perception des phénomènes.

Les plus mauvaises prestations cumulent le plus souvent une série de bévues qui traduisent à l'évidence l'insuffisance de la préparation de certains candidats : des erreurs grossières de localisation, des contresens sur le type d'espace géographique, une mauvaise hiérarchisation des thèmes, des ignorances étonnantes (gaz de Lacq), le tout desservi par un vocabulaire géographique beaucoup trop approximatif. Lors des questions, certains, rares heureusement, s'entêtent dans leur ignorance alors que le jury les invite à corriger leurs affirmations hasardeuses. Or, la première forme d'ouverture d'esprit n'est-elle pas de savoir reconnaître ses erreurs ?

À l'attention des futurs candidats au concours, le jury souhaiterait formuler quelques conseils, sans pour autant reprendre tout ce qui a déjà été dit dans les rapports précédents. Et le premier des conseils est justement de lire ce rapport, de le diffuser et de relire les rapports antérieurs. Il n'est pas possible de tout expliquer à nouveau chaque année.

Lorsque l'on aborde le commentaire d'une carte, il faut absolument commencer par la localiser. À cet effet, le jury rappelle encore une fois que les candidats disposent d'une carte routière et d'une carte géologique de la France (au 1/1.000.000) affichées dans la salle de préparation ainsi que dans la salle de passage. Il est indispensable de les consulter avant de se lancer dans le commentaire d'une carte. Cela aurait évité à certains candidats des erreurs énormes d'interprétation. Est-il possible de faire une analyse pertinente de la carte de Decazeville en la situant au cœur du Bassin Aquitain, à proximité de la Garonne et en dehors du Massif Central ? Peut-on expliquer le développement

de Chambéry sans évoquer sa position sur l'avant-pays alpin ? Comment prétendre sérieusement, et à maintes reprises, qu'Orthez est une commune périurbaine de Pau, alors que les deux villes sont distantes de 40 km ?

Toutes ces erreurs, qui ont été sévèrement sanctionnées par le jury, auraient été évitées si les candidats avaient correctement situé la carte qu'ils devaient commenter. Bien localiser une carte donne très souvent l'essentiel des clefs pour définir une problématique adaptée. La situation géographique d'un espace n'est pas neutre, et elle ne doit pas se limiter à la plate énumération des découpages administratifs. Elle doit se faire à différentes échelles (de la plus petite vers la plus grande échelle). Une carte topographique représente un fragment de l'espace national qui s'insère dans des unités géographiques plus vastes, mais c'est aussi bien souvent un territoire différencié et dont il faut faire apparaître les sous-ensembles.

L'autre point important, avant de se lancer immédiatement dans le commentaire, est de bien prendre en compte le document complémentaire qui accompagne le document principal. Il y a encore trop de candidats qui considèrent que le document annexe est un élément de décor : ou ils se contentent d'une vague allusion, ou ils l'ignorent poliment. Or, rappelons avec force que le document annexe fait partie à part entière de l'exercice, et que son analyse doit être intégrée à l'exposé. Il ne faut pas se limiter à une évocation lapidaire à la fin du commentaire, ce rappel de dernière minute n'ayant alors plus aucun intérêt.

Parmi les documents complémentaires, cette année encore le sort réservé aux photographies aériennes (verticales ou obliques) a été particulièrement mauvais. Cela étonne le jury dans la mesure où il s'agit de documents on ne peut plus classiques en géographie, et dont sont truffés les manuels scolaires facilement accessibles. Les candidats sont fréquemment décontenancés lorsque le jury leur demande simplement de localiser et d'orienter convenablement la photographie en s'aidant de la carte topographique. Quant à effectuer une lecture pertinente et précise, ils en sont trop souvent incapables. Ils énumèrent des objets géographiques (là une ferme, ici une route, ailleurs une forêt ou des champs...), sans relier de manière logique et argumentée leurs observations au commentaire de la carte principale.

Concernant d'autres documents qui apparemment effraient certains candidats, comme la carte géologique ou la carte de la végétation, il est nécessaire de réaffirmer ici que le jury n'attend pas une analyse de spécialiste ayant des connaissances pointues en géologie ou en botanique. Par contre, être capable de définir des grandes unités de relief, d'identifier des cortèges de formes simples caractéristiques de tel ou tel modelé (glaciaire, karstique, littoral), de mettre en

évidence l'étagement de la végétation et les oppositions de versants dans la répartition des principales espèces forestières, ou encore de s'interroger sur la limite supérieure de la forêt, sont des exigences minimales que le jury est en droit d'attendre. Ces documents fournissent par ailleurs des informations utiles pour saisir des évolutions (notamment grâce au fond topographique souvent ancien des cartes géologiques), ou pour expliquer en partie les formes de mise en valeur de l'espace à l'aide des petits cartons thématiques sur les sols, les cultures ou les conditions climatiques qui accompagnent la carte de la végétation.

La préparation au concours doit être aussi pour les candidats l'occasion d'acquérir des connaissances suffisantes sur la géographie régionale de la France, afin d'échapper à la tentation de plaquer des idées réductrices, simplificatrices et démenties par la lecture de la carte. Ainsi, sur la carte du Puy, le candidat était tellement persuadé de se trouver dans la trop fameuse « France du vide », qu'il a lourdement insisté sur « l'extrême faiblesse du peuplement ». Sur la carte de Sarreguemines, donnée avec une édition ancienne, le candidat a qualifié la région de récemment industrialisée. Sur la carte de Fréjus, une autre candidate a considéré que l'habitat littoral était constitué uniquement de résidences secondaires, alors que la population résidente avait doublée ou triplée, selon les communes, en une quarantaine d'années. Mais il est vrai que la candidate ignorait que l'on pût lire le nombre d'habitants par commune sur une carte topographique !

Enfin, il convient d'insister sur l'importance que revêt l'entretien avec le jury. À la suite de leur exposé, certains candidats semblent considérer que les dés sont jetés et que l'épreuve est terminée. Songeant déjà, sans doute, à ce délicieux moment libérateur au cours duquel les examinateurs remercient le candidat et l'invitent à sortir de la salle pour délibérer, ils apparaissent déconcentrés, démobilisés, n'écoulant que d'une oreille distraite les questions qui leur sont posées. C'est là une grave erreur. L'entretien avec le jury n'est pas une simple formalité. En partant du commentaire effectué, le jury cherche à vérifier les connaissances du candidat, lui demande de préciser certains termes géographiques, de nuancer certaines conclusions hâtives ou de corriger des erreurs. Il est donc de la plus haute importance de rester concentré jusqu'au bout, en abordant les questions de manière positive, attentive et sereine. De leur côté, les membres du jury tiennent compte, bien entendu, de l'émotivité des candidats liée à leur jeune âge et à l'enjeu du concours. Lors de l'entretien, le jury essaie de créer un climat de confiance, et souhaite réaffirmer aux futurs candidats qu'il n'y a pas de questions pièges. Les examinateurs attendent des réponses simples, clairement formulées, concises, et ils ne poursuivent qu'un seul but, celui d'évaluer les candidats de la façon la plus équitable possible.

Sujet : Les missionnaires européens et les colonies de 1830 à 1914

Inscrire au programme du concours «les colonisations européennes de 1830 à 1914» était une manière de prendre acte des mutations ayant affecté le champ des études coloniales en France ces trente dernières années¹. Jusqu'au début des années quatre-vingts en effet, celui-ci demeurait marqué par des confrontations idéologiques et scientifiques issues de la décolonisation et par un questionnement qui faisait la part belle à l'économique et au politique. L'effondrement des mythes révolutionnaires tiers-mondistes dont on avait néanmoins retenu la dénonciation de l'ethnocentrisme européen, s'il a contribué à apaiser les passions, a aussi réorienté les curiosités des historiens vers les sociétés colonisées, vers des acteurs de la colonisation dégagés des images d'Épinal, et vers des problématiques de type anthropologique ou sociologique. Le sens même que l'on peut donner au processus colonial s'en trouve élargi : il ne s'agit plus seulement d'une conquête jugée glorieuse ou au contraire puissamment destructrice, mais d'une «étape ambivalente du processus d'occidentalisation des mondes»², d'un projet à la fois marchand, civilisateur et lourd d'une volonté d'accroissement de puissance des États européens. Les ambitions et les rivalités de ces derniers, dont le terme du programme accentue l'ampleur, ont largement marqué l'historiographie classique ; mais la période proposée à l'étude voit aussi la colonisation ainsi définie se transformer en colonialisme « qui ferme toutes les écoutilles au peuple vaincu, et jamais promu, et n'a plus pour finalité que de reproduire à l'identique la distribution des rangs et des richesses, assignant à chacun sa place une fois pour toutes sur le critère de l'appartenance ethnico-confessionnelle. »³

Comme les années précédentes, le sujet proposé n'était pas d'érudition, mais considéré comme central par rapport à la question au programme, appe-

1. Voir Claude Liauzu, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, n° 46, Paris, mars 2002, p. 44-59

2. Daniel Rivet, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V, le double visage du Protectorat*, Paris, Denoël, 1999, p. 391.

3. Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002, p. 14.

lant une réponse informée à une question «de sens commun» que n'importe qui pourrait se poser. Parce qu'ils furent au cœur du projet civilisateur et du jeu sur les appartenances, parce qu'ils ont représenté une des modalités les plus couramment partagées du contact intercommunautaire, une interrogation sur les missionnaires européens a finalement été retenue par le jury. Si l'on ne peut sans tomber dans les pièges de l'idéologie coloniale en faire les principaux acteurs de la colonisation, les missionnaires demeurent emblématiques, à la fois des rivalités européennes, de l'efficacité de la colonisation et de ses contradictions.

Les vingt-et-un membres du jury d'écrit se sont partagé les 2098 copies des candidats (690 dans la série Lettres, 549 dans la série Langues vivantes et 859 dans la série Sciences humaines), et chaque copie a fait l'objet d'une double correction, voire de trois ou quatre lectures en cas d'écart trop important dans la notation. Les histogrammes mettent en évidence le poids considérable des mauvaises copies qui pèsent lourd sur les moyennes, tandis qu'un bon tiers de copies notées de 7 à 17 (37 %) témoignent de la qualité et de l'ampleur du travail fourni dans les préparations. D'une manière générale, les canons graphiques de présentation de la dissertation paraissent globalement acquis. Introduction et conclusion sont présentes et se détachent du corps du texte, lui-même divisé en différentes parties, néanmoins pas toujours très bien hiérarchisées. Seules quelques rares copies persistent à jouer avec la vue et les nerfs de leurs correcteurs en écrivant de longs paragraphes de plus d'une page qui occupent toutes les lignes du quadrillage à petits carreaux. Opportunément tracées selon la largeur de l'écriture des candidats, des marges verticales sont en général bienvenues, lorsqu'elles ne sont pas destinées à accroître artificiellement le volume d'une copie indigente. Il n'existe certes pas de dimension standard de la copie de concours, mais on peut évaluer approximativement à une douzaine de pages la dimension attendue d'une bonne ou très bonne copie. Souvent, lorsque celle-ci excède les quinze pages, on se trouve confronté à des redites, des hors-sujet ou à une rédaction prématurée qui n'a pas assez pris le temps de la réflexion. De bonnes copies de dimension inférieure à une dizaine de pages peuvent développer des idées très séduisantes et très justes, mais manquent souvent d'exemples précis, correctement situés dans le temps et dans l'espace, qui constituent la matière même d'une dissertation d'histoire.

La plupart des très mauvaises notes sanctionnent des devoirs insuffisamment informés, dont les auteurs ne se sont pas réellement préparés au concours d'entrée à l'ENS ou, de façon plus inquiétante, ont fait l'impasse sur la question

d'histoire, se contentant d'aligner des lieux communs, des bribes d'informations glanées en cours et restituées de façon tellement simpliste, caricaturale ou imprécise qu'elles en deviennent fausses. On a ainsi été surpris de relever dans un certain nombre de copies un lien mécanique et totalement erroné entre Révolution française, déchristianisation et volonté des Églises de reconquérir outre-mer les fidèles qu'elles perdaient en Europe. Le défaut le plus préoccupant, encore trop répandu, demeure l'anachronisme de certains devoirs, poussés chez certains jusqu'à l'absence de prise en compte d'un quelconque cadre chronologique : on a pu ainsi sauter allègrement près de deux millénaires d'histoire du christianisme en faisant de la demande de Jésus à ses disciples d'aller porter l'Évangile la cause d'un renouveau missionnaire dont on se demande bien pourquoi il se situe en Europe en 1830. Il est tout aussi aberrant et inquiétant dans un devoir d'histoire, de chercher à montrer en guise de bilan que « l'action missionnaire et la colonisation ne sont pas compatibles », sous prétexte que l'une cherche à « venir en aide à des populations moins développées » alors que l'autre « exploite ces populations ». Cette personnification manichéenne d'un processus complexe (la colonisation) et d'une action ambiguë (celle des missionnaires) en vient ainsi à nier la réalité même des faits au nom d'un postulat initial très présent dans beaucoup de copies bien qu'exprimé sous des formes variées et euphémisées : porteurs d'une parole divine, dépourvus d'armes, d'ambitions économiques ou territoriales, les missionnaires feraient figure de Dr Jekyll d'une colonisation qui serait leur M. Hyde. Trop de devoirs transforment ainsi le sujet en un affrontement quasi-intemporel entre le Bien et le Mal, qui prend le plus souvent la forme d'une glose sur les intentions pures et pacifiques des bons missionnaires dévoyées par la méchante colonisation.

Cette erreur de perspective consiste à faire agir des principes plus que des individus ou des groupes sociaux, et fait le plus souvent relever d'une psychologie sommaire les ressorts de l'action. Sa fréquence impose de rappeler les règles de la dissertation d'histoire et le niveau de réflexion que l'on peut raisonnablement attendre d'étudiants de DEUG.

Comme toutes les dissertations, l'épreuve commune d'histoire n'est pas la récitation d'un cours, aussi savant soit-il, mais une discussion autour d'un problème qui est personnellement posé au candidat, de façon explicite ou implicite, par l'énoncé du sujet. On y attend donc une réponse éminemment personnelle (destinée à l'évaluer), même si elle se dissimule derrière des formules impersonnelles (on, il faut comprendre que...) ou collectives (le « nous » de la dissertation ne doit pas être un nous de majesté, ni renvoyer à une communauté savante, mais constituer une invitation à un cheminement partagé entre le

rédacteur et le lecteur). Par pure convention, le « je » est proscrit dans une dissertation.

Si la durée de l'épreuve conditionne le niveau de détail à atteindre, l'exercice impose obligatoirement une analyse préalable des termes du sujet, une réflexion sur son sens et la construction d'une problématique autour de laquelle se hiérarchiseront les idées et le développement. Cette étape cruciale, au cours de laquelle s'élaborent à la fois l'introduction, le plan et la conclusion ne doit pas être négligée, et peut bien prendre une heure et demie à deux heures sur la totalité du temps imparti à l'épreuve.

L'introduction sert à présenter cette problématique, à expliquer en quoi elle découle de la manière dont on a compris le sujet et à justifier les axes selon lesquels on envisage de la développer. La conclusion se doit d'y apporter une réponse qu'il ne faut pas éluder, même si celle-ci doit être partielle ou évasive (expliquer en ce cas pourquoi on doit se contenter d'une réponse en demi-teinte). Elle doit synthétiser ce qui a été démontré dans le devoir et mettre en perspective le sujet traité, soulignant (sans flagornerie) son intérêt, les questions qu'il soulève et (sans téléologie sauvage) les prolongements qu'il peut avoir.

Le développement n'est pas une narration, mais une argumentation raisonnée. Il s'agit souvent de présenter, expliciter et justifier une périodisation, mais il peut aussi s'agir de défendre un point de vue, étayé par une succession d'affirmations illustrées d'exemples concrets et systématiquement datés. Ainsi, l'unité de base de la dissertation d'histoire n'est pas la phrase, mais l'énoncé d'une idée immédiatement suivie d'un exemple visant à l'illustrer.

Une rédaction au brouillon est une perte de temps. Elle se justifie néanmoins pour l'introduction, dont le style doit être particulièrement soigné, et pour la conclusion, ou au moins la dernière phrase de celle-ci, qui doit constituer la péroraison de la démonstration. Le reste du brouillon doit être un plan détaillé, composé de titres expressifs et non génériques.

Il paraît enfin préférable de ne pas reléguer la relecture en fin d'épreuve, à un moment où la tension nerveuse tend à se relâcher. Une telle relecture laisse passer beaucoup de fautes d'orthographe et intervient trop tard pour corriger quoi que ce soit sur le fond. Elle alimente les regrets au lieu de s'avérer réellement utile. Beaucoup plus efficace est une relecture phrase par phrase au fur et à mesure de la rédaction. Certes, cela interrompt en permanence le flux de l'écriture, mais cela permet aussi de limiter la logorrhée, de favoriser la concision, toujours appréciée des correcteurs ; surtout, cela oblige à une extrême rigueur dans les articulations logiques entre les phrases.

Si la plupart des introductions ont bien annoncé le plan et posé une série de questions, trop peu nombreuses sont celles qui ont systématiquement défini les termes du sujet. Même lorsque ces termes paraissent aller de soi et ne pas poser de difficulté particulière, cette étape doit constituer un véritable réflexe. Les missionnaires devaient en premier lieu être définis dans leur dimension religieuse, ce qui permettait d'éviter la confusion, parfois présente, avec les militaires, les fonctionnaires, voire les colons. Le fait que tous aient pu se réclamer d'une mission civilisatrice (notamment en fin de période) pouvait certes poser un problème de délimitation du sujet, mais il y a bien – et c'est là une seconde dimension – une spécificité de la posture missionnaire, la recherche du salut, la défense de la dignité humaine des indigènes se prolongeant dans l'exercice d'actions et de métiers spécifiques – les Œuvres. Très rares sont les copies à avoir évoqué des missions autres que chrétiennes, protestantes ou catholiques, alors que la ferveur missionnaire a également affecté le judaïsme (avec l'Alliance israélite universelle, fondée en 1860) et au début du siècle les tenants de la laïcité (Mission laïque française, fondée en 1902). Le terme de colonies posait également un problème de délimitation géographique du sujet. Si une acception planétaire du terme pouvait prévaloir (à l'exception du continent américain, parachevant un processus d'expulsion de ses missionnaires européens), il fallait surtout évoquer la variété des statuts et des formes de la domination, la diversité des situations (colonies de peuplement blanc ou situation de contact avec les indigènes plus ou moins lié à un processus de colonisation).

Les bornes chronologiques du devoir sont en général mentionnées (1830-1914), mais elles sont plus rarement explicitées (conquête de l'Algérie – Première Guerre mondiale) et encore moins justifiées dans une chronologie qui serait celle du sujet : pour 1830, début d'un renouveau missionnaire catholique qui emboîte le pas à un « Réveil » protestant un peu plus ancien – élargissement et fixation en fin de période d'un nouvel œcumène chrétien devenu très largement extra-européen.

Les axes de la problématique découlent de cette réflexion sur les termes et les limites du sujet. À une batterie de questions entre lesquelles le lien entre est souvent obscur, le jury a préféré un énoncé un peu synthétique des problèmes qu'il soulevait. Le premier axe a été en général bien perçu, même s'il a été le plus souvent traité de manière insuffisante. Il portait tout d'abord sur le projet missionnaire, ses fondements et ses enjeux envisagés sous deux aspects : d'une part ce que Philippe Boutry appelle « l'appel du large »⁴, la manière dont se

4. Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse, volume 3, Dur roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris, Seuil, 1991, p. 445 et suiv.

développe en Europe le renouveau missionnaire et se structurent les missions ; d'autre part les rivalités religieuses (entre catholiques et protestants) et leur lien avec les concurrences commerciales ou nationales. En d'autres termes, les missions ont-elles contribué à définir des zones d'influence nationales, ont-elles précédé ou suivi la colonisation ? Ont-elles été des auxiliaires ou des prétextes ? Le premier aspect s'interroge sur les acteurs et introduit à un questionnement sociologique (qui, combien, pourquoi, comment, avec quels soutiens) Le second exige une attention toute particulière à la chronologie, capable au minimum de dissocier l'implantation missionnaire de la conquête coloniale. L'un et l'autre doivent ainsi déboucher sur une typologie des configurations possibles entre adhésion totale aux objectifs de la colonisation et refus absolu, avec toute la gamme des attitudes.

L'action missionnaire au quotidien fait l'objet du deuxième axe du questionnement. Elle n'a malheureusement été traitée le plus souvent que de façon univoque, simpliste ou évasive. En même temps qu'une attention portée aux objectifs (en premier lieu, certes, la conversion, mais aussi toute la question de la lutte contre l'esclavage et les enjeux culturels de la confrontation à l'Autre), aux moyens déployés et aux lieux incarnant l'action missionnaire (église, dispensaire, école), il imposait une claire définition des cibles et des milieux sociaux visés. L'action n'est pas la même si l'on vient assurer l'encadrement des fidèles catholiques latins ou relevant d'Églises uniates, si l'on vise des baptêmes ou des communions en nombre ou bien si l'on se contente d'exercer un magistère moral sur quelques notables « païens », « schismatiques » ou « infidèles ». Le rapport aux autres religions, aux pouvoirs en place, indigènes ou allogènes méritait une attention particulière, de même que le rôle des missionnaires dans la mise en place d'un savoir sur les sociétés extra-européennes. Celui-ci a souvent servi d'outil ou de justification à la conquête coloniale et exercé en retour de puissants effets sur les sociétés locales, allant parfois jusqu'à l'invention (au double sens de découverte et de fixation) de traditions « indigènes ».

Dans le troisième axe du questionnement résidait peut-être l'enjeu principal du sujet, mais il n'a été énoncé en tant que tel que de façon exceptionnelle, et on n'en a le plus souvent trouvé dans les copies qu'une version affadée en termes de bilan. Il s'agissait tout simplement de l'expansion du christianisme sur les cinq continents et notamment en Afrique, Asie et Océanie, de la prise ou du rejet de la greffe chrétienne, de la naissance et de la structuration d'Églises extra-européennes, et de leurs relations avec Rome ou les Églises de métropole. Il convenait ainsi d'opposer la vulnérabilité des religions de tradition orale d'Afrique, d'Australie ou des archipels océaniques à la faible porosité des

religions révélées ou de tradition écrite de l’Afrique du Nord et de l’Asie, tout faisant bien la part des choses entre résistances à l’acculturation et résistances à la colonisation. Inversement, l’adaptation des Églises aux réalités coloniales fut lente mais réelle, même si l’ordination tardive de prêtres ou d’évêques indigènes ou des rigidités dans l’adaptation des dogmes conduisirent à des schismes. Annonceur des décolonisations du xx^e siècle, le message émancipateur des missionnaires avait en certains endroits pu fournir les conditions d’énonciation d’identités nationales et avait déjà commencé, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, à se retourner contre les Églises métropolitaines.

Les réponses à ces questions figurent dans la plupart des manuels de synthèse⁵. Pas plus que les autres années, le jury n’avait d’attente précise sur le caractère chronologique ou thématique du plan. L’extension planétaire du sujet, l’extrême variété des situations et leur absence souvent de concordance rendait très difficile l’adoption d’un plan purement chronologique. Quelques copies s’y sont essayé avec un certain bonheur mais aussi une part d’arbitraire, opposant de part et d’autre des années 1880 l’âge des découvertes, où les missionnaires ont un rôle pionnier, à celui des impérialismes, où ils perdent une bonne part de leur autonomie et ne sont plus que la caution du processus d’appropriation coloniale, avant de dresser en troisième partie un bilan de leur action en 1914. Les années 1880 marquent en effet une césure importante dans l’histoire des missions, notamment catholiques. Si, encouragées par l’action de Léon XIII et affectées par le *Kulturkampf* ou les lois françaises de laïcisation elles connaissent un changement d’échelle, elles perdent aussi un certain monopole de la « mission civilisatrice », celle-ci étant davantage portée par les États – de façon significative, le Quai d’Orsay se dote d’un service des Œuvres en 1909. Sous réserve de nuancer cette périodisation et ces affirmations selon les lieux, un plan chronologique pouvait se justifier. Mais il était également possible de reprendre l’enchaînement *logique* des différents axes de la problématique pour le confronter à la chronologie. C’est l’option qu’ont choisie la plupart des candidats et celle qui a fourni les meilleures copies.

5. On citera notamment de Pierre Guillaume, *Le Monde colonial, XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, rééd. 1994, p. 57 à 85, synthèse claire de l’abondante information réunie par Jacques Gadille, et Jean-Marie Mayeur dans *l’Histoire du christianisme, Tome XI, Libéralisme, industrialisation, expansion européenne : 1830-1914*, Paris, Desclée, 1995. Voir aussi la synthèse récente de Claude Prudhomme, « La querelle des universels, problématiques missionnaires du XIX^e siècle », in *Chrétiens et sociétés, XVI^e – XX^e siècles*, Bulletin du Centre André Latreille (Université Lumière – Lyon 2) et de l’Institut d’Histoire du Christianisme (Université Jean Moulin – Lyon 3) Lyon, n^o 8, 2001, p. 71 à 96.

Quel que soit le cadre adopté, une des grandes difficultés de ce sujet consistait à articuler un propos général et géographiquement très éclaté à une analyse informée de situations concrètes et locales. On ne saurait en effet se contenter en guise d'exemples de simples allusions à des événements supposés connus. Un candidat est aussi évalué sur sa capacité à camper des situations historiques, à mettre en valeur ses lectures de l'année, même s'il est bien entendu que dans le temps limité de l'épreuve, tous les exemples ne peuvent être également développés. Les candidats devaient aussi montrer qu'ils avaient saisi la nuance entre un sujet portant sur *les missionnaires* et un qui aurait pu porter sur *les missions*. Il était indispensable à cet égard d'*incarner* son discours dans des figures plus ou moins emblématiques, choisies aussi bien dans les univers anglo-protestant que franco-catholique (ce qui permettait aussi de montrer que les engagements religieux ou nationaux n'étaient pas totalement superposables) : Anne-Marie Javouhey (1779-1851), François-Marie-Paul Libermann (1802-1852), David Livingstone (1813-1873) (et non pas Jonathan comme on a pu le trouver...), M^{gr} Lavigerie (1825-1892), le père de Foucauld (1858-1916), Albert Schweitzer (1875-1965) comptent parmi les plus connus. C'est au travers de leur engagement et de leur action qu'il convenait d'aborder les problématiques du sujet. Et la construction d'un devoir « à échelle humaine » pouvait fort bien se satisfaire d'un plan calqué sur les grandes étapes de la biographie de tout missionnaire : départ, action et bilan.

Une remarque pour conclure. Il y a près d'un quart de siècle, le rapport du jury d'agrégation soulignait les parti-pris anticléricaux des candidats à propos d'une question d'histoire coloniale : « Quand il est question d'acculturation, les jugements de valeur se multiplient au détriment du christianisme chargé de tous les péchés. Son action est uniformément jugée tout à la fois nocive et superficielle [...] Le plus grave est la généralisation d'un primarisme moralisant et parfaitement anachronique où les jugements de valeur dispensent de toute réflexion originale. »⁶ On ne saurait évidemment se plaindre aujourd'hui que l'action des missionnaires ait pu retrouver grâce aux yeux des étudiants. Si une grille de lecture humanitaire est davantage conforme à l'air du temps que la vulgate des années soixante-dix, l'une et l'autre tendent néanmoins à malmenager les faits et le nécessaire effort de compréhension qui doit présider à tout travail historique. Avec autant d'entêtement que les faits eux-mêmes, on rappellera qu'un manifeste militant ou un procès rétrospectif ne peuvent tenir lieu

6. « Compte rendu du concours d'agrégation », *Historiens et géographes*, n° 271, 1978, p. 251, cité par Claude Liauzu, *op. cit.*, p. 51.

de dissertation d'histoire. Le fondement de la discipline demeure la compréhension, c'est à dire une démarche fondamentalement œcuménique, susceptible de rendre compte du sens des actions humaines, « *des significations, des intentions, des volontés, des peurs, des imaginations, des croyances.* »⁷ Cette capacité à embrasser l'ensemble des points de vue et des positions demeure la base même de la pertinence d'une analyse en histoire. Un tel rappel à un devoir de connaissance, de compréhension et d'explication s'impose encore davantage lorsque l'actualité la plus violente trouve ses racines dans « un passé qui passe si mal ».

Épreuve d'option

Écrit

Sujet :

Deux remarques liminaires pour introduire ce corrigé : le sujet de la transformation de Paris sous le Second Empire est traité dans tous les manuels, anciens – le tome 4 de l'*Histoire de la France urbaine* –, ou plus récents – les volumes d'histoire urbaine du XIX^e siècle écrits par Jean-Luc Pinol dans la collection Carré Histoire chez Hachette et par Florence Bourillon chez Ophrys en 1992. Il est donc renouvelé par une historiographie récente et accessible, qui ne débat plus depuis longtemps des préoccupations sécuritaires de l'Empereur et d'Haussmann, ni du bien fondé de la transformation de Paris, ni des méthodes de financement et de leur légalité (la thèse de Louis Girard date de 1952). L'épisode impérial est replacé dans la continuité des transformations de la ville, des monarchies censitaires à la III^e République, minimisant ainsi l'effet de rupture et réhabilitant le rôle de multiples acteurs, publics et privés. S'agissant du début du programme et d'une question classique, le jury attendait des connaissances précises et actualisées. Il a sanctionné les analyses obsolètes : l'unique préoccupation des aménageurs du Second Empire n'est pas d'empêcher les barricades, et le débat entre contempteurs et défenseurs de l'œuvre haussmannienne appartient à l'historiographie. Les explications outrageusement simplificatrices – tous les ouvriers ne sont pas chassés de Paris et déportés dans les banlieues à la fin du Second Empire –, n'ont pas non plus été acceptées.

7. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 155.

La seconde exigence est celle d'une réflexion d'historien sur la nature et la date du texte. Les candidats devaient s'interroger sur le décalage entre la date de la publication du texte en 1881 et les faits rapportés, qui se situent dans un passé non daté précisément, mais à l'évidence au début du règne : l'Empire est proclamé le 2 décembre 1852, un an exactement après le coup d'État, et Haussmann est nommé préfet de la Seine le 1^{er} juillet 1853. Il fallait que les candidats disent clairement que le texte rapporte un dialogue vrai ou imaginaire (« Je suis sûr des idées, et à peu près des termes »), peu importe, publié, avec ou sans retouches, on l'ignore, près de trente ans après les événements rapportés. D'où une nécessaire réflexion sur les objectifs hagiographiques de l'auteur et sur la fiabilité des informations qu'il donne, notamment à propos des rôles respectifs de l'empereur et d'Haussmann. Le jury a sanctionné les candidats qui ont pris le témoignage de Cassagnac sans aucune réflexion critique, sans s'interroger sur l'authenticité du dialogue, sans faire le travail élémentaire de critique du document. Quant aux candidats qui ont pris prétexte du document pour réciter un cours sur la crise urbaine du milieu du XIX^e siècle, puis la transformation de Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils ont vu leurs copies sévèrement sanctionnées. Rappelons une nouvelle fois une banalité : l'épreuve d'option est d'abord jugée sur les capacités de futurs historiens à critiquer un document, à réfléchir à son propos et à en tirer ce qu'il peut apporter à l'élaboration du savoir historique.

Le document est un extrait du tome II des mémoires d'Adolphe Granier de Cassagnac, publié en 1881. L'ensemble a été publié de 1879 à 1882. Le tome II, qui porte sur la période 1852-1856, est une publication posthume faite par le fils, Paul, bonapartiste puis boulangiste ; le texte se présente comme un dialogue entre l'auteur, présenté comme un proche de l'Empereur et celui-ci, à propos de la transformation de Paris et de sa signification d'ensemble, placé au début du règne, au moment de la nomination d'Haussmann en 1853.

Adolphe Granier de Cassagnac, né dans le Gers en 1806, mort en 1880, appartient à une vieille famille noble du Gers ; il a fait une carrière de polémiste, de journaliste puis de député bonapartiste du Gers de 1852 jusqu'à la chute de l'Empire. En exil après 1870, il est de nouveau élu député du Gers en 1876 et 1877, et représente ce « bonapartisme après Sedan » qui se transforme en droite autoritaire et plébiscitaire. Le jury n'attendait évidemment aucune biographie de l'auteur, mais la simple prise en compte de sa qualité de député bonapartiste du Gers. L'auteur transcrit un dialogue réel ou imaginaire, retouché ou non pour la publication ; le jury n'attendait pas des candidats qu'ils tranchent ces questions, mais qu'ils se les posent. Les meilleures copies, sans connaissances érudites sur le texte, offrent une réflexion sur le statut des

mémoires comme source archivistique, et discutent sur l'écart entre les faits rapportés et la date de publication. Il était par contre dangereux d'inventer une reconstitution précise des événements : l'Empereur n'est pas en train de plaider devant le Conseil général du Gers, ni devant le Corps législatif.

Le texte est donc un plaidoyer, par un partisan fidèle de l'Empire, à propos de la partie jugée la plus considérable de l'œuvre impériale, publié à une époque, les années 1880, où le régime et sa politique urbaine sont vilipendés par les Républicains enfin installés au pouvoir. En même temps, la III^e République continue l'œuvre urbaine d'Hausmann, avec son équipe, Alphand et surtout Belgrand, directeur des Travaux, qui est le véritable continuateur du projet. L'urbanisation de la « petite banlieue », l'équipement des nouveaux arrondissements, l'achèvement du troisième réseau, de l'Opéra, etc. sont en continuité avec l'œuvre antérieure. Il y a un paradoxe entre la condamnation politique de toutes les entreprises du Second Empire et la continuité technique et urbanistique incontestable, au moins jusqu'à la fin du siècle. L'ambiguïté du texte est particulièrement visible dans la phrase : « Si les partis m'attaquent dans le présent, les chemins de fer de province et les monuments de Paris me défendront dans l'avenir ». Au début du règne, en plein Empire autoritaire où l'entrevue est censée se placer, personne n'attaque le projet, l'opposition est muselée et sans relais après la violence de la répression qui a suivi l'insurrection contre le coup d'État. Les critiques sont donc postérieures, elles commencent à partir des années 1860 et se radicalisent après la chute du régime. Ce texte, qui ne posait aucun problème de compréhension, permettait par contre de mettre en valeur les qualités d'historien des candidats. Il comporte quatre thèmes majeurs, d'ailleurs distingués par les paragraphes, qui devaient être tous abordés dans des plans laissés à la liberté des candidats.

Le texte montre d'abord chez l'empereur une vision globale des transformations de la société et de l'économie françaises, et du rapport villes – campagnes, ou plus exactement capitale-province. La transformation de Paris n'est qu'un élément de la vision saint-simonienne de l'Empereur et de son entourage. Cet aspect, souvent mal traité faute de connaissances simples en histoire économique, montre que la politique urbaine n'est conçue que comme un élément d'un projet global de modernisation du pays. L'auteur, représentant du Gers, département exclusivement agricole, dont la population rurale décline depuis le début du XIX^e siècle, exprime les réticences des représentants de la propriété rurale, soutiens politiques du régime, face aux travaux d'embellissement des villes. La crainte de l'exode rural et du renchérissement de la main d'œuvre, le mécontentement latent face au peu de capitaux investis dans les campagnes montrent le paradoxe d'un régime voulu et soutenu par les ruraux

et qui s'occupe d'abord des villes, et surtout de Paris. D'ailleurs, les travaux de Paris sont critiqués au Corps législatif de 1860 à 1869, et ceux de Lyon le sont à partir de 1864 (rappel qui permet de ne pas oublier que l'Empire n'est pas une dictature, et que les députés y sont élus au suffrage universel). En fait, « les propriétaires ruraux » réagissent face à mouvement de resserrement et de redistribution de la population française, antérieure à l'Empire et qui ne lui est pas dû : la tendance démographique lourde est, de 1851 à 1911, à une quasi-stagnation de la population française, avec dépeuplement du rural profond (dont le Gers), resserrement et redistribution des hommes avec la constitution d'une énorme agglomération faite de Paris et de sa banlieue. Derrière les plaintes des ruraux, on trouve la singularité d'un pays sans vitalité démographique où sur un siècle, de 1831 et 1936, l'agglomération parisienne draine la presque totalité de la croissance démographique.

La transformation de la capitale n'est pas séparée du réseau de chemin de fer « exécuté parallèlement ». Les deux phénomènes, pensés ensemble, permettent d'unifier le marché national, notamment des produits agricoles, autour de la capitale ; la modernisation des Halles et la construction des bâtiments de Baltard en sont le complément ; la croissance du trafic ferroviaire de marchandises augmente de 1590 % entre 1851 et 1876, Paris s'approvisionne dans un rayon de plus en plus étendu, fait appel à la majorité des grandes régions agricoles, avec comme conséquence la confrontation des prix agricoles et une sélectivité croissante des régions de production. Les chemins de fer sont la clef de ce progrès global, qui doit toucher conjointement villes et campagnes, puisqu'il faut accepter l'urbanisation (« ne redoutez pas ces agglomérations inévitables »). Celle-ci s'accélère pendant la seconde moitié du XIX^e et concerne surtout Paris, avec un décollage de la banlieue après l'annexion. Cette conception est directement issue du saint-simonisme de l'empereur et de son entourage de financiers, d'entrepreneurs et de polytechniciens (Les Pereire, Michel Chevallier, mais aussi des hommes qui réfléchissent sur la ville, comme Lechevallier, Constantin Pecqueur, César Daly, polytechniciens et architectes qui passeront du saint-simonisme au fouriérisme). La foi mystique des saint-simoniens dans les chemins de fer, élément de prospérité, de profit et de paix universelle éclate dans ce texte. La croissance de la production et de sa circulation permet de résoudre les questions sociales, et à terme (l'empereur réclame dix ans) l'administration des choses remplacera heureusement le gouvernement des hommes. Napoléon III développe ici ses conceptions modernisatrices et y ajoute le souci du bien être des masses rurales et urbaines : le progrès économique doit être accepté et accompagné et « le bon balancera au moins le mauvais ». Cependant, le second Empire n'a pas créé le réseau de chemin de fer comme le texte le laiss-

serait croire. Le premier réseau date de 1843-1848, période de la *railway mania* ; mais le régime impérial lui donne un élan décisif en créant les six grands réseaux : on passe de 1931 km de lignes en 1848 à 17400 en 1870 ; il connecte aussi le réseau français aux réseaux étrangers, ce qui justifie le projet parallèle de faire de Paris « le premier marché d’approvisionnement du monde », la « Ville par excellence », où débarquent des flots de voyageurs étrangers. La ville impériale est donc d’abord le centre du réseau ferroviaire, un nœud de communications modernes, l’aboutissement des flux de marchandises et de voyageurs. Par contre, l’idée que Paris est le centre d’un marché mondial d’approvisionnement est fautive. En revanche, on peut le dire de Londres.

Le second thème est celui de Paris, ville ouvrière, dans la réalité de sa composition sociologique plus que comme thème de l’histoire des représentations. Louis Chevalier (dont l’ouvrage classique date de 1958) est trop souvent invoqué à contretemps, voire présenté comme un contemporain de l’Empire. Les travaux ont fait de Paris un gigantesque Atelier national, avec en permanence plus de 100000 ouvriers du bâtiment, créant ainsi une sorte d’engrenage des travaux, qu’il fallait continuer, parfois contre le Corps législatif, pour occuper les ouvriers par crainte d’un nouveau juin 1848. Apparaît ici la crainte de deux hommes d’ordre, Napoléon III et l’auteur, face au Paris des révolutions (1830, février et juin 1848, voire décembre 1851). Plus ambiguë est la phrase « Tant que je vivrai, les émeutiers resteront en repos ». Si l’auteur a écrit ou retouché ses mémoires après la chute de l’Empire, il évoque ici probablement la Commune, guerre civile urbaine qui intervient non pas après la mort de l’Empereur (mort en exil dans le Kent en 1873), mais après la chute du régime, à une période de vacance du pouvoir où aucun régime fort n’est là pour contenir les masses urbaines ; ou bien le texte date de 1853, et l’empereur « sait mener les brouillons », ce qui est une allusion à l’ensemble de son action politique entre 1848 et 1852 à la tête du parti de l’Ordre.

Le travail et le bien-être procurés aux ouvriers, dans le cadre d’un régime autoritaire, sont la clef du césarisme social, qui fonctionne à peu près jusqu’aux années 1860, et ce souci montre que la déprolétarianisation de la capitale n’est pas à l’ordre du jour. Il fallait rappeler qu’au-delà du secteur du bâtiment, Paris devient une grande ville industrielle et ouvrière, avec environ 500000 emplois d’ouvriers employés dans de grandes usines et dans un très dense tissu d’ateliers et de petites entreprises. Certes l’« haussmannisation » est à terme antagoniste avec la grande industrie dans la ville, mais il faut près d’un siècle pour que la contradiction se résolve au détriment de l’emploi industriel. Ces ouvriers parisiens sont pour l’essentiel des migrants provinciaux récents, chas-

sés par les crises agricoles sectorielles et attirés par le premier bassin d'emploi du pays et ses hauts salaires. Ces mêmes migrants ont formé les troupes émeutières de juin 1848 ; ces ouvriers, urbains récents, célibataires et provinciaux, logés dans des « nids à rats » par des propriétaires vus comme des vautours, forment aussi la masse des condamnés après l'insurrection de 1871 (J. Rougerie). Là se situe la clef des peurs sociales, beaucoup plus que dans les fantasmes évoqués par Louis Chevalier, et rapportés sans distance historiographique dans trop de copies.

Un des intérêts du texte est de mettre l'accent sur les conceptions qui sous-tendent les transformations de Paris ; comme l'auteur se place au début de l'entreprise, il privilégie les principes et les méthodes de Napoléon III, plus que les réalisations, présentées comme à venir.

Les conceptions impériales reposent sur une dense préparation de l'haussmannisation (Marcel Roncayolo) qui remonte au moins aux années 1830-1840. La grande ville est conçue d'abord comme un ensemble de flux – de voyageurs, de marchandises, de moyens de circulation, d'air pur ; les gares, commencées avant l'empire, sont achevées et des percées entreprises pour les desservir, comme le boulevard de Sébastopol ; les moyens de transport sont améliorés avec la Compagnie Générale des Omnibus ; le centre remodelé est relié aux périphéries annexées par un décret de décembre 1859. Tout cela vise à abolir les barrières dans la ville. Ainsi le mur des Fermiers Généraux, ou ce qu'il en restait, est détruit pour faciliter toutes les formes de circulation dans une ville agrandie.

L'hygiénisme, issu des topographies médicales de la fin du XVIII^e siècle, est un débat fondamental depuis la Monarchie de Juillet. Il peut prendre la forme de l'aérisme, qui pousse à détruire « les quartiers infects, sans air et sans soleil ». Ces quartiers se trouvent être dans le centre ancien de la capitale, d'où l'idée majeure de l'obsolescence du centre. Une des obsessions d'Haussmann est la modernisation intégrale du réseau d'égouts, un des aspects de son œuvre dont il est le plus fier. Même préoccupation derrière l'amélioration considérable de l'approvisionnement et de la distribution des eaux potables. Les parcs aussi sont essentiels à l'hygiène et à la respiration de la capitale.

Enfin, celle-ci doit concentrer un ensemble de plaisirs spécifiques aux grandes métropoles, et la fête impériale est d'abord urbaine (« il faut qu'on se plaise à Paris »). Ce goût de la grande ville explique la construction d'hôtels pour les voyageurs (l'hôtel du Louvre des Pereire), l'extension des palais (le Louvre de Napoléon III), les grandes expositions universelles (1855, 1867). Il y a aussi l'ambition de faire de Paris une métropole de niveau international, qui recoupe la politique de prestige de l'Empire (« L'Urbs, la Ville par excel-

lence»). C'était déjà le projet de Napoléon I^{er}, mais il n'a pas eu le temps de le mener à bien.

Les méthodes sont celles de l'urbanisme de «régularisation», suivant l'expression de Françoise Choay, qui invente le terme en reprenant le verbe «régulariser», employé fréquemment par Haussmann dans ses mémoires. Ce n'est pas un modèle théorique et il n'a pas prétention à être un modèle universel, même s'il se retrouve dans les grandes villes de province et à l'étranger. Les percées taillent dans le tissu ancien en ignorant le parcellaire antérieur; la voirie existante est augmentée par des voies nouvelles permettant notamment de relier entre eux les nouveaux quartiers, c'est le cas de la rue des Pyrénées. Il s'agit de refaire la ville sur la ville, parfois de façon drastique comme dans l'île de la Cité, où le quartier ancien est rasé pour faire place à un quartier administratif neuf. Tailler dans le tissu ancien suppose des possibilités d'expropriation et d'action. La loi de Melun de 1850 sur les habitations insalubres, le décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris, étendu aux villes de province, le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 qui prévoit que les travaux seront décidés par décret sans consulter le Corps législatif, constituent l'essentiel des modifications législatives et réglementaires. En arrivant à la préfecture de la Seine, Haussmann trouve un arsenal efficace, bien que reposant sur des changements juridiques de détail. C'est que la deuxième condition de ce type d'entreprise est un pouvoir politique fort et centralisé qui soutient et impulse l'entreprise contre les intérêts sectoriels («le propriétaire parisien dont on détruit le nid à rats»). L'annexion de la «petite banlieue» («les agrandissements... que je médite») se fait contre les industriels qui ne veulent pas payer l'octroi et contre la volonté des communes annexées. L'œuvre repose sur un partage des tâches entre public et privé: l'administration se charge de l'espace public, de la voirie et des réseaux; les intérêts privés prennent en charge les terrains desservis par les réseaux et construisent; l'administration réglemente l'aspect des constructions. En 17 ans, le contexte politique évolue et l'autoritarisme des débuts s'affaiblit, le Conseil d'État et la Cour de Cassation faisant droit à «l'orléanisme» des propriétaires; Haussmann est remercié début 1870; il est devenu trop impopulaire et ne peut poursuivre son œuvre alors que le régime évolue vers un contrôle parlementaire et laisse place à l'expression de l'opinion.

Enfin, le thème le plus neuf, récemment repris par l'historiographie, s'interroge sur les mécanismes de décision et les acteurs de la transformation de la ville. La question n'est pas tant de peser ce qu'ont fait respectivement l'Empereur et son préfet (notamment autour de la question du fameux plan) que de montrer la complémentarité entre l'impulsion politique centrale et l'invention par Haussmann de moyens techniques, administratifs et financiers, qui font de

lui beaucoup plus qu'un exécutant. En outre, l'haussmannisation continue après la disparition des deux protagonistes, au moins jusqu'en 1902, voire après 1914. Cette continuité montre le rôle d'autres acteurs et la persistance du projet sur la durée de la croissance de la capitale, d'ailleurs fort bien perçue par Napoléon III qui évoque « *les agglomérations inévitables* ».

La thèse de l'auteur est que la transformation de Paris était intégralement conçue par l'Empereur au début du règne, après l'expérience du séjour à Londres en exil, et que le préfet n'est qu'un exécutant fidèle ; cette thèse s'appuie sur le « plan » que l'empereur aurait remis au baron. Haussmann rapporte dans ces mémoires que le plan tracé par l'empereur sur une carte de Paris, était exposé dans le cabinet de celui-ci, qui le lui aurait montré en juin 1853. Mais le plan initial a été perdu, comme la majorité des archives, brûlées dans l'incendie de l'Hôtel de ville et du dépôt de l'avenue Victoria. Merruau reproduit, dans ses *Souvenirs de l'Hôtel de ville*, très postérieurs, un plan tardif tracé par Napoléon III à la veille de sa mort en 1872, qui comprend l'essentiel du schéma directeur de Paris. Les candidats pouvaient évoquer brièvement ce point, sans s'y attarder.

Mieux valait esquisser une biographie d'Haussmann, même si sa nomination n'est évoquée qu'à la fin du texte. L'actualité éditoriale (republication des *Mémoires* par Françoise Choay et sortie de trois biographies en 2000) le permettait. Né en 1809 à Paris, d'une famille de protestants émigrés d'Allemagne, il fait une carrière de sous-préfet, puis de préfet modernisateur dans les départements où il passe, jusqu'à l'épisode-clef de la préfecture de Bordeaux où il se rallie fermement au coup d'État. Ambitieux – il est baron et sénateur en 1857-, autoritaire, homme d'ordre, il a laissé des *Mémoires* qui sont une autojustification, une reconstruction des faits (notamment de la cohérence des trois réseaux) et un plaidoyer pour le régime. Mais s'y trouve aussi une conception de la ville comme système de flux dont il s'agit d'améliorer les performances, la conception originale du système des eaux potables et usées (mais le refus viscéral du tout -à -l'égout), l'idée d'une distribution homogène des parcs dans la capitale, avec Montsouris et les Buttes-Chaumont, qu'il ajoute. Le système de financement, avec la Caisse des Travaux de Paris, est aussi son œuvre. Le préfet de la Seine n'est ni un simple exécutant, ni un démiurge. Sur ce point, le jury attendait simplement que les candidats pèsent avec bon sens le dernier paragraphe du texte. Enfin, l'Empereur et le baron ne sont pas seuls. Napoléon III avait nommé une Commission des embellissements de Paris en août 1853, à laquelle il fournit un programme et une lettre de mission, envoyée au Comte Siméon, président de la Commission. Cette commission lui remet un plan et un rapport fin 1853, qui envisage la transformation dans le cadre des douze arron-

dissements. Finalement, la Commission, qui ne propose pas de moyens de réalisation, est écartée, mais reste un lieu de propositions. Enfin, leur œuvre conjointe se situe dans la moyenne durée des mutations urbaines. Ils ne sont pas les premiers à agir : Rambuteau et Berger, les précédents préfets, ont commencé l'œuvre de rénovation, sans avoir les moyens politiques et financiers de la systématiser ; des lotisseurs privés ont anticipé sur le glissement des beaux quartiers vers l'Ouest (quartier de l'Europe), la ville d'avant Haussmann n'était pas qu'un cloaque et faisait preuve d'un réel dynamisme et les grands travaux ont accompagné un développement urbain préalable. L'administration et les hommes nommés par Haussmann, Deschamps au Plan, Belgrand, Alphand jouent aussi un rôle considérable d'innovation et de décision, qui se poursuit après 1870.

Les bonnes copies rendaient compte d'un texte subtil, qui exigeait des capacités de réflexion sur la datation et la finalité du texte. Elles exposaient de façon nuancée les transformations urbaines, qui ne sont jamais faites par un seul acteur de façon univoque. Le jury a pu lire des copies qui révélaient des candidats remarquablement formés, en peu de temps, à la réflexion historique. Il a dû sanctionner ceux qui, parfois dépourvus du plus simple bon sens, étaient totalement dépourvus de ces qualités.

Oral

Le jury a entendu 44 candidats et candidates cette année. Dans l'ensemble les prestations ont des qualités formelles indéniablement meilleures que les années précédentes. La plupart du temps, les oraux durent le temps imparti, le plan est annoncé et suivi, la parole est aisée et les réponses aux questions du jury dénotent une capacité de répartie satisfaisante. Le jury a notamment apprécié que nombre de candidats fassent l'effort de localiser les espaces dont ils traitent sur les cartes murales mises à leur disposition. Cependant, l'originalité et la personnalité ont un peu fait défaut à cette session. Mais peut-on reprocher aux candidats d'être trop « rôlés », d'être des machines bien huilées pour répondre aux exigences de l'oral ?

Sur le plan scientifique, il y a de quoi être moins satisfait. Les trois sujets sur Rome, la colonisation, et l'histoire urbaine ont été tirés de façon à peu près égale, et les difficultés étaient bien réparties, laissant le plus souvent le choix entre un sujet « pointu » laissant au candidat la possibilité de montrer son érudition et d'autres à ambitions plus synthétiques. Les très bonnes notes reviennent d'ailleurs à des sujets qui, apparemment pouvaient sembler difficiles : ordre et

carrière équestre ; mourir à Rome ; la révolte des Cipayes ; être propriétaire en France. Les candidats ont su réfléchir à l'énoncé, évoquer les sources et leurs difficultés, construire le sujet dans le cadre d'une vraie démonstration, illustrée d'exemples. En revanche, trop de candidats éludent la réflexion sur le sujet posé, ou manquent de rigueur dans la définition de ses termes : l'esclavage n'est pas « la soumission d'un individu à une tâche peu ou pas rémunérée », les mal lotis dans l'entre deux guerres ne peuvent être assimilés aux mal logés, et l'absence de réflexion même sur ce qu'est un lot a conduit le candidat à faire totalement fausse route sur la question posée. Mais même lorsque les termes du sujet paraissent élucidés, reste à construire la problématique propre à chaque sujet. Qui est le souverain à Rome, un prince ou un monarque ? Quand la question se pose-t-elle ? Qui la pose ? Pourquoi ? A-t-elle été sujette à évolution ? Quand ? Pourquoi ? On reste pantois d'entendre un candidat faire des bourgeois des villes en France au XIX^e siècle, soit de petits artisans faisant de la couture au deuxième étage des immeubles soit des élites rentières ou des dames patronnesses, qui bien entendu ne se mêlent jamais aux autres classes sociales ! Il est inadmissible que des élèves du niveau du DEUG ignorent des généralités sur l'Empire romain : les sénateurs paient (*sic*) un cens ; ils pratiquent l'évergétisme à Rome ; ils gèrent des sinécures sans importance, les provinces impériales, etc. On est étonné que la théorie des races au XIX^e siècle, n'engendre que de pauvres développements alors que le rôle des écoles, des religieux, des sciences n'est pas abordé. Sans s'interdire aucun comparatisme, l'espace défini par le sujet doit être circonscrit et non élargi de façon inappropriée : pour traiter des rivalités européennes en Chine, des modes de domination et des processus qui y conduisent, un candidat a passé la moitié de son temps à expliquer ce que les Européens ont fait en Inde, au Cambodge, en Indochine.

Dans l'ensemble, les candidats ne doivent pas oublier que la préparation de questions spécifiques n'exclut jamais les connaissances générales de base : l'histoire économique et sociale, la chronologie et l'événementiel ne doivent pas être négligés, même si les modes et tendances portent souvent vers un accent porté aux données sociologiques, anthropologiques, culturelles.

Le texte proposé aux candidats cette année était, contrairement à l'année dernière, extrait d'un roman contemporain de Peter Schneider, mais l'extrait retenu formait un ensemble suffisamment clos sur lui-même pour qu'il puisse être facilement compris d'un lecteur n'ayant aucune connaissance du contexte. Il s'agissait en effet d'un épisode de pure réflexion où l'un des personnages se livrait à une méditation de portée générale, plus proche de l'essai théorique que de la narration étroitement insérée dans une trame épique. Si ce passage ne devait donc poser aux candidats que des problèmes liés à ses propres particularités lexicales et syntaxiques, la traduction du titre du roman – dont nous rappelons qu'elle fait bien sûr partie de l'exercice de version – pouvait s'avérer délicate, dans la mesure où le contenu de l'extrait ne fournissait aucun élément susceptible d'en faciliter la compréhension. C'est pourquoi nous n'avons vraiment pénalisé que les traductions qui s'écartaient ouvertement du champ sémantique possible ou contredisaient les lois de la dérivation grammaticale. Ainsi avons nous fait preuve d'indulgence lorsqu'on nous proposait le titre peu élégant « d'Accouplements ». Mais nous avons sanctionné les évidents contresens suivants : « Clones, Équipes, Doublets ou Parités ».

Si le texte ne contenait aucune véritable difficulté syntaxique, certaines expressions du lexique, sur lesquelles nous reviendrons, ont visiblement posé des problèmes à un bon nombre de candidats qui ne pouvaient pas s'aider de leur intuition ou de l'intelligence du contexte. Cependant, ce n'est pas sur ce type de difficultés que s'est fait le départ entre bonnes traductions et traductions insuffisantes. Du reste, le niveau général des copies était cette année meilleur que celui de l'année précédente et, notamment parmi les spécialistes, nous avons trouvé plusieurs versions d'une fort belle tenue.

Avant d'évoquer les fautes les plus fréquentes, il convient une nouvelle fois de rappeler que l'exercice de la version consiste pour le candidat à démontrer son aptitude non seulement à déchiffrer un texte en langue étrangère, mais aussi, voire surtout, à pleinement maîtriser sa propre langue. Il ne s'agit bien sûr pas pour lui d'élaborer une traduction destinée à la publication, où le souci de produire un ouvrage « qui ne sent pas la traduction » peut autoriser certaines libertés. Mais il lui faut concilier l'exactitude dans la transposition du texte

d'origine, et de ses nuances, ainsi que le respect de la grammaire, et le souci de l'élégance stylistique propre au français. On estimera peut-être que nous énonçons là des évidences. Or la lecture des copies nous impose de répéter une fois encore ce type d'évidences. La correction grammaticale, même si elle n'est pas cette année aussi souvent défailante que lors des sessions précédentes, continue fréquemment d'être problématique. Oubli récurrent des accents (« était », « expériences », « impératifs », « intérêt... »), ou rajout intempestif (« à partir de cela »), non-respect des règles d'accord (« c'était des bactéries... », « les crampe d'estomac », « la plupart de ses projets était classé... »), fautes de conjugaison (« étaients », « le but poursuivait par... », « si les observations servaient à qui que ce fut... ») ou bien simples fautes d'orthographe (« ses projets professionnels », « prix nobel », « à posteriori », « Galillée », « quatre cent ans auparavant », « les vocations de sauveurs ») sont toujours présents dans de trop nombreuses copies, nous ne pouvons que les sanctionner. Plus général encore est l'évident oubli des lois de la ponctuation française, tout particulièrement celles qui concernent l'usage de la virgule, abusivement alignées sur celles de l'allemand. Rappelons donc que le français, contrairement à l'allemand, ne marque pas automatiquement d'une virgule la césure entre principale et subordonnée, la présence d'une virgule servant dans notre langue à indiquer dans ce cas que la séquence subordonnée est une apposition. Ainsi rien, pas même une hypothétique pause rythmique, ne justifie la mise entre virgules de la proposition temporelle dans l'exemple suivant : « Il était impossible de leur faire comprendre que l'argent était le mieux placé, lorsque l'intérêt pour la connaissance n'était pas trop divertie par des influences étrangères à ce domaine, ... »

Fautes fréquemment relevées :

1. Fautes de lexique

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est surtout dans le domaine lexical que nous avons rencontré le plus d'erreurs, que, pour la clarté de l'exposé, nous classerons en deux catégories.

La première concerne les mots du lexique dont la traduction ne pouvait pas être facilitée par le contexte et présupposait donc une connaissance du terme à transposer en français. Ainsi, dans le second paragraphe, *Hefen* (des levures) était inconnu de la majorité des candidats qui ont donc dû improviser, sans succès : microbes, virus, bacilles, globules... De même, de nombreux candidats ont renoncé à trouver un équivalent dans notre langue au terme scientifique du troisième paragraphe *die DNS-Struktur*, se contentant de traduire le second mot de ce composé : la structure DNS. Remarquons néanmoins que si rien ne permettait dans le texte de deviner le sens de *Hefen*, quelques indices (les noms

de Watson et Crick, ainsi que l'allusion à «l'homme nouveau») pouvaient mettre le traducteur sur la voie de l'ADN. De même, si l'intuition ou le sens du contexte n'étaient pas d'un grand secours pour traduire avec exactitude le dernier mot de la version, *Magengeschwür*, le premier terme du composé devait permettre d'éviter une erreur grave. Ainsi les traductions «maux d'estomac» ou «douleurs d'estomac» pouvaient-elles être considérées comme des inexactitudes peu coûteuses, alors qu'une proposition plus étonnante comme «lavage d'estomac» relevait déjà du contresens. Mais lorsque le candidat, sans doute décontenancé, n'a pas reconnu le déterminant *Magen*, qui devrait faire partie pourtant du vocabulaire courant, le contre-sens a pu céder la place à un véritable non-sens : «serment des mages» (sans doute *Geschwür* a-t-il été considéré dans ce cas comme un dérivé de *schwören*) ou l'encore plus énigmatique (parce que totalement inexplicable) «satisfaction universelle».

Avant de passer à la seconde catégorie d'erreurs, nous tenons à souligner la relative fréquence des fautes commises dans la traduction du composé *Erkenntnisinteresse* («intérêt porté au résultat», «intérêt de la recherche», «intérêt de reconnaissance») révélant que pour certains candidats le terme *Erkenntnis* est encore inconnu. Il y a là une lacune surprenante chez des élèves de classes préparatoires pour qui de semblables notions devraient être familières, ce qui heureusement est majoritairement le cas.

La seconde catégorie concerne quant à elle les fautes qu'une lecture attentive de la version et de son développement cohérent aurait dû permettre d'éviter. Ainsi un mot comme *Grundlagenforschung*, même s'il ne faisait pas partie du vocabulaire courant des candidats, pouvait aisément être compris à l'aide du contexte suffisamment explicite. Pourtant, une fois de plus, la tension nerveuse propre à ce genre d'épreuve a conduit à des contresens inattendus : «recherche de contexte», «recherche des causes premières», «recherches d'ordre général»... De même, *Retterdrang*, dont la phrase suivante concernant la recherche sur le cancer rendait l'interprétation facile, a donné lieu à des traductions erronées : «la passion du profit», «le tourbillon du sauvetage»... Le verbe *verpulvern* a souvent, lui aussi, été traduit de manière insatisfaisante alors qu'il ne présentait aucune difficulté particulière : «avaient été injectés,... distribués çà et là,... investis,...réservés pour la recherche...». Plus grave encore : «Des milliardaires s'étaient ruinés...» Enfin l'expression imagée *als Glückstreffer bei einem Erkenntnisroulette*, dont certes la transposition, mais non la compréhension, n'était pas des plus aisées, a conduit à de nombreux contresens : «à la manière du joueur chanceux à cette roulette de la connaissance,... comme la rencontre heureuse avec le cycle de l'expérience,... comme des billes lancées au hasard sur une roulette de la connaissance...»

Notons aussi, comme à chaque session, les erreurs fréquentes dans la transposition des fameux « petits mots et adverbes » ponctuant les textes allemands pour le plus grand embarras des candidats, qui n'hésitent pas parfois à contourner l'obstacle en renonçant purement et simplement à leur traduction, et se retrouvent lourdement sanctionnés : cette année, *dennach* (« en effet », ... « par exemple »...), *dabei* (« dans cette perspective », ... « à partir de là »... « une fois cela fait »...) et *zunächst* (« ensuite », ... « alors », ... « finalement »...), pour ne donner que trois exemples particulièrement frappants, ont clairement gêné de nombreux étudiants. Dernière remarque concernant le lexique : une expression dont le sens ne posait pas problème, *Gallileis fallende Körper*, s'est révélée difficile à transposer en bon français, entraînant des formulations maladroites que nous avons dû – légèrement – pénaliser : « les corps chutants de Galilée », ... « les corps tombants de Galilée »... ; une solution comme « les corps lourds de Galilée » dépassant même la simple maladresse.

2. Fautes de syntaxe, de grammaire et de compréhension

Vu la relative simplicité syntaxique du texte, que nous avons déjà soulignée, les fautes n'ont pas été très abondantes dans ce domaine. Et nous n'évoquerons qu'une seule erreur, qui découle d'une mauvaise analyse de la fonction de l'adverbe *gleichzeitig* dans la phrase suivante du premier paragraphe : [...] « *der gleiche Spleen, der Galileo Galilei vor vierhundert Jahren auf die Idee gebracht hatte, auf den Turm von Pisa zu steigen und gleichzeitig mehrere Gegenstände ungleichen Gewichts fallen zu lassen.* » Il convient bien sûr de comprendre que l'adverbe temporel porte sur le fait de laisser tomber les différents objets de poids différent et ne peut pas servir à marquer la simultanéité de l'ascension et de l'expérience projetée par le scientifique italien. Ainsi la traduction proposée par quelques candidats : « monter à la tour de Pise tout en faisant tomber plusieurs objets de poids divers » ne peut être considérée que comme un sérieux contresens.

Reste un problème récurrent sur lequel nous tenons à attirer l'attention des candidats, celui de l'exactitude dans le rendu des formes grammaticales. Il convient tout d'abord, dans la mesure du possible, de respecter les différents articles choisis par l'auteur et de n'en pas substituer d'autres sans véritable nécessité linguistique ou stylistique, ce type de comportement pouvant être compris comme le signe d'un manque de rigueur. Ainsi est-il incorrect de traduire, dans le troisième paragraphe, *den neuen Menschen* par « un homme nouveau », et encore plus par « des hommes nouveaux ». Et il ne semble pas nécessaire de remplacer l'article indéfini par un article défini dans l'expression *bei einem Erkenntnisroulette*. On nous rétorquera sans doute que le sens est globa-

lement respecté, et du reste nous n'avons bien sûr pas lourdement sanctionné ce type d'imprécision. Il n'en reste pas moins vrai qu'une traduction se doit d'être la transposition la plus exacte possible d'un texte d'une langue donnée dans une autre et que, si, selon l'adage connu, « traduire c'est toujours trahir », rien n'autorise pour autant le traducteur à s'approprier le texte et à le réécrire selon son goût ou son humeur. Plus grave est l'habitude prise par certains candidats de ne pas respecter les temps verbaux choisis par l'auteur. Nous ne pensons pas ici aux erreurs commises dans la traduction du prétérit, l'emploi d'un imparfait au lieu d'un passé simple, et vice versa, ayant toujours (et cette année aussi) fait partie des fautes relevées dans ce type d'épreuve. Nous avons en fait à l'esprit le non-respect des formes temporelles élémentaires comme le présent, le passé, le passé antérieur... Ainsi pourquoi traduire *Der Lohn der Mühe lag irgendwo...* par « Le salaire de l'effort se trouve quelque part » ou bien ne pas tenir compte du plus-que-parfait dans la proposition suivante : *Viele der... Entdeckungen waren unabsichtlich entstanden* et proposer : « furent faites par hasard » ou, plus grave encore, « sont apparues involontairement ». Des erreurs de ce genre peuvent difficilement s'expliquer, dans le contexte de ce concours, par une maîtrise imparfaite de formes verbales aussi simples et révèlent plutôt un manque de rigueur, voire d'attention de la part de certains candidats, qui peuvent par ailleurs avoir fait preuve de finesse dans la solution de certaines difficultés. Or un des intérêts de la version, outre l'apprentissage du bon style, qu'il soit littéraire ou journalistique, n'est-il pas de développer chez les étudiants le sens de l'exactitude et de la précision ?

Rappelons néanmoins pour finir que nous avons trouvé, particulièrement chez les spécialistes, un nombre encourageant de copies qui savaient éviter la plupart des écueils que nous venons d'évoquer et formons le vœu de les voir encore plus nombreuses l'an prochain. Bon travail !

Traduction proposée

Le travail d'Édouard se distinguait principalement par son inanité. L'essentiel de ses projets professionnels pouvait être classé dans la rubrique « recherche fondamentale ». À l'en croire, la principale source d'inspiration de cette expérience résidait toujours dans ce même « spleen » qui avait conduit Galilée, voici quatre cents ans, à vouloir monter sur la tour de Pise afin de laisser tomber simultanément plusieurs objets d'un poids différent. Il voulait analyser le comportement de ces objets lors de leur chute. Le mobile de cet manifestation cocasse s'était fait connaître entre-temps sous le terme de curiosité scientifique.

Les objets dont Édouard et ses collègues étudiaient le comportement étaient incommensurablement plus petits que les objets dont Galilée avait pro-

voqué la chute. Il s'agissait de bactéries, de levures, de chromosomes, de molécules. Le mobile qui avait conduit à leur étude était néanmoins resté le même. Les scientifiques voulaient comprendre de quelle manière ces corps minuscules se comportaient dans une situation donnée et la question de l'utilité des découvertes ne se posait absolument pas dans un premier temps. Édouard prétendait même que l'obsession du résultat immédiat et concret aboutissait bien plutôt à réduire le champ de vision et à encombrer la pensée (...)

Les conséquences économiques et politiques de cette recherche fondamentale, lesquelles, en règle générale, s'étaient avérées comme étant des manifestations fortuites ou des effets secondaires d'une expérience, ont toujours été présentées, après coup, comme ses véritables objectifs. Ainsi, Niels Bohr aurait déjà songé à la bombe atomique en élaborant son modèle de l'atome, Watson et Crick auraient été poussés par l'ambition de créer «l'homme nouveau» lorsqu'ils déchiffrèrent la structure de l'ADN. On fit des scientifiques les pères de ces monstres qui étaient les rejets non désirés de leur ivresse de connaissance. Chez les politiques, qui décidaient de l'attribution des crédits de recherche, ce quiproquo réapparut sous la forme de la proposition éthiquement incorrecte. Il était impossible de leur faire comprendre que la meilleure manière d'investir les crédits demandait que la curiosité ne soit pas, dans la mesure du possible, détournée par des intérêts périphériques, par exemple la soif de pouvoir ou l'instinct du sauveur. Des milliards avaient été dilapidés dans la recherche sur le cancer, sans résultat notable (...) Un grand nombre de découvertes pratiques et scientifiques avaient été le fruit du hasard, le gros lot dans une roulette de la connaissance qui obéit avant toute chose au jeu de la pensée et de la curiosité. Édouard estimait que la nature ne dévoile ses secrets qu'à celui qui s'approche d'elle sans intentions pressantes. Et la récompense de cette peine se situait quelque part entre prix Nobel et ulcère à l'estomac.

Peter Schneider, *Couples*, Berlin, Rowohlt, 1992.

Thème

Même si certains termes du texte proposé cette année, un extrait du roman de J.-M.G. Le Clézio, *La Quarantaine*, pouvaient de prime abord sembler difficiles, «les quinquets» par exemple (ou encore «le chambranle», ou même «l'absinthe» dont les erreurs de traduction n'ont finalement pas été prises en compte), le contexte était suffisamment éclairant pour permettre une traduction acceptable. Les correcteurs ont tenu compte de ces difficultés de traduction, acceptant un large échantillonnage allant de *kleine Lampen* à *Öllampen*, sanc-

tionnant toutefois les erreurs d'interprétation manifestes (la lumière ne pouvait venir de l'extérieur de la salle : *der Schein der Straßenlaternen* était par conséquent exclu) ainsi que, bien évidemment, les barbarismes. Cette même valorisation de l'astuce et de l'interprétation a porté ses fruits pour les candidats ayant pris la peine de comprendre ce que voulait dire l'auteur lorsqu'il décrivait une «Seine charriant des glaçons», ou un homme qui «lance des insultes». *Werfen* et *rollen* étaient dans ce contexte d'un usage tout à fait impossible !

La traduction du titre

Par ailleurs, les correcteurs ont été étonnés de constater qu'un grand nombre de candidats (près d'un tiers) a tout simplement omis de traduire le titre, une nécessité répétée chaque année dans les rapports : il faut préciser à ce propos que les solutions étaient variées, puisque rien dans l'extrait choisi ne permettait aux candidats de trancher quant à la signification exacte du titre. Ainsi *Die Quarantäne*, mais aussi *Mit vierzig Jahren*, *Die Vierziger*... ont été acceptés.

Les problèmes d'interprétation

Pour rendre fidèlement ce texte, qui jouait sur les différentes strates des souvenirs, il fallait le lire attentivement et bien délimiter la situation d'énonciation. Cela aurait pu éviter à nombre de candidats de traduire la dernière phrase par : *Als ich neun war... !*

Traduire un texte revient également à faire des choix : ainsi «contre la nuit», elliptique en français ne pouvait être rendu simplement par son équivalent allemand : *gegen die Nacht*. D'ailleurs certains candidats ont pris la peine de trouver des formules plus complètes : *seine Gestalt hat sich von dem nächtlichen Hintergrund abgezeichnet, abgehoben*... semblaient des solutions tout à fait valables.

Si le texte ne présentait guère de difficultés lexicales, les structures elliptiques de la quatrième phrase pouvaient quant à elles poser problème : cependant les correcteurs n'ont pas sanctionné les candidats ayant privilégié un style calqué sur le texte français, ni ceux qui ont pris la peine de reconstruire des phrases entières : *Er war... Er hatte*... Cette remarque s'applique également à la longue phrase du deuxième paragraphe : «La première fois... »

Remarques générales

Si le texte, en raison de son style, permettait des traductions très diverses, il reste néanmoins des fautes récurrentes qu'il s'agirait de gommer au plus vite : des termes simples comme *Arm, Haar, Stück, Geschichte...* posent encore des problèmes à de nombreux candidats, d'autres à peine plus complexes, comme *Faust, Ofen, Tabak*, mènent à des variantes fantaisistes... et deux copies n'ont pas su comment traduire «grand-père !» Notons qu'un classique de la traduction, la distinction entre *kindisch* et *kindlich*, semble acquis pour la plupart des candidats, même si l'orthographe reste incertaine.

Le plus préoccupant restent les erreurs d'ordre purement grammatical : il semble urgent de se replonger au plus vite dans la déclinaison de l'adjectif (certaines copies écrivent encore : *seine lange Arme*), les règles de la formation du pluriel, les règles qui régissent le locatif et le directif, l'expression du temps, *in Januar (sic)!*, l'emploi de *als* et de *wenn* qui a donné lieu à de nombreuses confusions, certaines expressions courantes : *in Paris kommen (sic)!* Dans le même ordre d'idée, il faut être attentif à bien faire la différence entre *lesen* et *vorlesen, rühren, berühren* et *anrühren...* L'expression classique, qui a fait l'objet de plusieurs mises en garde dans les précédents rapports, «à neuf ans», n'est toujours pas acquise : trop nombreuses sont les copies qui traduisent encore par *Mit neun Jahre (sic) alt (sic)!* De même, la structure de la subordonnée allemande semble poser problème à trop de candidats.

Il faut impérativement, et cela concerne aussi les bonnes copies, faire de la distinction entre DAS pronom relatif et DASS conjonction un automatisme et se replonger dans les règles de la ponctuation allemande.

Bilan

Si le nombre global des candidats a diminué, il faut noter toutefois que le nombre des copies très faible n'a pas augmenté et que les correcteurs ont eu le plaisir de se rendre compte que beaucoup de candidats ont fait un véritable effort d'interprétation du texte et que le nombre des très bonnes copies, au style agréable et aux solutions intelligentes, est en progression.

Il faut cependant ajouter qu'il paraît étonnant de rencontrer dans une épreuve de spécialité des candidats qui confondent systématiquement l'allemand et l'anglais, ou d'autres tout bonnement incapables de conjuguer ou de décliner des mots simples, comme *Arm, Gesicht, Hand, riechen...* de faire la différence entre *mich* et *mir...* ou même de maîtriser l'orthographe allemande.

Nous attirons également l'attention sur la nécessité de se ménager au moins un quart d'heure de relecture en fin d'épreuve afin de limiter le plus possible les omissions, que certaines copies ont accumulées.

Quant aux notes très basses, que les correcteurs ont été contraints de donner à certaines copies, elles s'expliquent aisément par l'accumulation de fautes inexcusables, mais significatives, dont on trouvera une liste non-exhaustive :

das Gerauch, das Geruch, das Geraus, das Reichen, das Silenz, seine Fisten, seine Fausten, er riech, vor allem Geschichte erzählen, die Armen, das Riechen des Tobackos, die Offer, die Branttgegenstände; die Lichtbiene, dass sein Kopf das Obene betrütete; der eintreten war, am Nacht, als ob er zötterte, durch das Regen gestrichende Straßen; durch das Regen gestichene Straßen; die Kohl brannten; Erinnerungen, Errinerungen, von die Gaslampen gelichert, das Oben des Rahmens, der pfefferte, pepperte, pepperliche, pffiffrige Duft, die Knospen (boutons de veste), zugeknopfelten, er zeigte seine Hände wie Geschwüre (il brandissait ses poings), Bitterigkeit, kinderische Züge, die entwickelten alte Leute, die Hellentür, die vierziger Jahren, die Vierzigkeit...

Traduction proposée

[...] : facultatif

(...) : variante

In dem verrauchten, von kleinen Gaslampen beleuchteten Saal (Raum/Lokal) ist er [plötzlich] aufgetaucht (erschieden). Er hat die Tür geöffnet, und seine vor der Nacht sich abzeichnende (von der N. sich abhebende) Silhouette (Gestalt, Umriss) ist einen Augenblick lang im Türrahmen stehen geblieben. Jacques hat (hatte) dies (es) niemals vergessen. Er war so groß, daß er mit dem Kopf fast an den Querbalken stieß (kam), dazu sein langes, zersaustes (struppiges) Haar, sein sehr helles Gesicht mit den kindlichen Zügen, seine langen Arme und breiten Hände, sein Körper, der sich in der engen, ganz hochgeknöpften (bis zum Halse zugeknöpften) Jacke eingezwängt fühlte. Und besonders dieser verstörte (verwirrte) Gesichtsausdruck (Miene), die eng stehenden Augen, die voller Boshaftigkeit und von der Trunkenheit (vom Alkohol, vom Rausch) getrübt waren. Er blieb reglos (ohne sich zu rühren) an der Tür stehen, als ob er zögerte, dann fing er an, Beleidigungen und Drohungen auszustößen, wobei er mit den Fäusten [herum]fuchtelte. Da wurde der Saal still.

Ich denke an die Art und Weise (Ich denke daran, unter welchen Umständen...), wie mein Großvater zum ersten Mal Rimbaud begegnet ist (gesehen hat). Das war [zu] Anfang des Jahres 1872, im Januar oder Februar. In diesem Winter herrschte eine tödliche (eisige, bittere) Kälte in Paris, auf der Seine schwammen Eisschollen (die S. führte Eisschollen mit sich). (...). Mein Großvater

Jacques hat mir nie etwas davon erzählt (hat mir nie davon gesprochen). In den letzten Jahren, als er sich am (in) Montparnasse niedergelassen hatte (als er am Montparnasse wohnte/nach M. [um]gezogen war), war er ein schweigsamer Mann (Mensch), der Zigarette um Zigarette rauchte (eine Z. nach der anderen rauchte) und dabei unablässig [in seiner] Zeitung las, ohne sich um das Kind, das ich [damals] war; zu kümmern. Es war meine Großmutter Suzanne, die mir alles erzählt hat. Meine Großmutter mochte (liebte) es vor allem (über alles), Geschichten zu erzählen. (...). Ich habe es nicht vergessen (nichts vergessen). Eines Tages, nachdem sie mir "Es weint in meinem Herzen wie es regnet über der (auf die) Stadt" vorgelesen hatte, hat sie mir erzählt, was sich an jenem Abend in der Rue Saint-Sulpice (in der Saint-Sulpice Straße) zugetragen (ereignet) hat, als Amalia gestorben war und mein Großvater die Kneipe (Schenke/das Wirtshaus/Lokal) betreten hat(te). Es war Abend (abends), es war dunkel, es regnete vielleicht. Ich kann mich an die Einzelheiten nicht mehr [genau] erinnern, mir scheint, daß ich das alles geträumt habe, daß ich all dem eigene Erinnerungen hinzugefügt habe – entgegen den Rat schlägen (Empfehlungen, Ermahnungen) meiner Großmutter. Das erste Mal, daß ich mit meiner Mutter aus Lorient nach Paris gekommen bin, um meinen nach dem Krieg demobilisierten (aus der Armee entlassenen) Vater wiederzusehen, herrschte dort die gleiche Jahreszeit (Stimmung); es war die gleiche verwüstete (zerstörte) Stadt mit den schwarzen, verregneten Straßen (vom Regen durchnässten Straßen), sie hatte etwas Finsteres und Armes (Ärmliches), dazu kam der Geruch der [Kohle]Öfen, in denen alte, dick vermummte Leute (Menschen) verbrannten, was sie fanden (konnten), Bretter, Papier, Koksstaub.

Manchmal scheint es mir so, als hätte ich das alles [selbst] erlebt (als sei ich es gewesen, der...): die geheizte, verrauchte (verqualmte) Kneipe, den beißenden Tabakgeruch und den pfeffrigen (würzigen/scharfen) Duft des Absinths. Für einen Neunjährigen muß das so gewirkt haben, als ob er das Tor zur Hölle durchschritt (durch das Tor zur Hölle schritt/über die Schwelle zur Hölle getreten sei).

J.-M.G. Le Clézio, *Die Quarantäne*.

Explication de texte sur programme (LV1)

15 textes ont été proposés cette année aux 13 candidats admissibles (entre crochets les notes obtenues ; les textes marqués d'un astérisque n'ont pas été tirés):

Kleist, *Amphitryon*

- II, 4 (v. 1105, Alkmene : « Charis ! Was ist mir, Unglücksel'gen widerfahren ? » – v. 1148, « Und wie vom Blitz steh ich gerührt – ein J ! », p. 41-43) [14]
- II, 5 (v. 1236, Alkmene : « Mein Herr und mein Gemahl ! » – v. 1279, « Wenn nicht mein Busen mehr unsträflich ist. », p. 45-47) [16]

Kleist, *Der zerbrochene Krug*

- I. Auftritt (Adam sitzt und verbindet sich ein Bein. – v. 62, « Den Ihr aus einem Bett hinaus getan. », p. 5-7) [12]
- *10. Auftritt (v. 1456, Walter : « Was ich sagen wollte – » – v. 1508, « Er trinkt. », p. 57-59)
- 11. Auftritt (v. 1738, « Licht : Mit dieser Spur hats völlige Richtigkeit. » – v. 1800, « Auf meine Ehr, ich stehe für nichts ein. », p. 69-71 [09]

Moyenne : 12,75

Thomas Mann, *Mario und der Zauberer*

- p. 79, « Dennoch wollte kein rechtes Behagen aufkommen » – p. 81, « dass wir uns, gegen alle Erfahrung, auch am Strande nicht wohl, nicht glücklich fühlten. » [07]
- p. 86, « Zu diesem Zeitpunkt also zeigte Cipolla sich an. » – p. 87, « Es war eine Viertelstunde Weges. » [08]
- p. 89, « Er kam in jenem Geschwindschritt herein... » – p. 90, « dass sein Verhalten anfangs an mehreren Stellen des Saales Lachen hervorrief. » [13]
- *p. 100, « Cipolla näherte sich dem Burschen noch mehr » – p. 101, « der eine klägliche Rolle durchgeführt hat. »
- p. 117, « Auch wenn sie nicht wollen. » – p. 118, « dass ihm offenbar wohl er war jetzt als zur Zeit seines Stolzes... » [16]

Moyenne : 11

Baroque :

- Andreas Gryphius, *Der Tod* [17]
- Martin Opitz, *Ich empfinde fast ein Grawen* [14]
- Georg Rodolf Weckherlin, *An den unüberwindlichen König von Schweden/etc. 1631* [15]

– Paul Fleming, *Herrn Pauli Flemingi der Med. Doct. Grabschrift/so er ihme selbst gemacht in Hamburg...* [09]

– Christian Hoffmann von Hoffmanswaldau, *Vergänglichkeit der Schönheit* [13]

Moyenne : 13,6

La moyenne de l'épreuve est de 12, 54. Elle est donc un peu supérieure à celle de l'an passé. Contrairement à la dernière session, en revanche, on note un relatif équilibre entre les auteurs : si la poésie baroque remporte la palme tandis que les explications sur Thomas Mann paraissent avoir été un peu moins bonnes, ce n'est pas tant en raison du choix de tel ou tel auteur ou type de texte, mais bien parce que les compétences linguistiques et méthodologiques des candidats entendus sur le baroque étaient meilleures que celles de ceux qui ont tiré un extrait en prose.

Le jury se réjouit de voir que certaines des remarques faites dans le précédent rapport ont porté leurs fruits : les compétences en allemand oral ont progressé, la tendance au « biographisme » s'est estompée quand elle n'a pas franchement disparu, tandis que les éléments de cours – les connaissances plus générales sur l'auteur, l'époque, etc. – sont bien utilisés dans l'ensemble (ce fut particulièrement flagrant pour la poésie baroque). Le jury s'est également réjoui de voir que les candidats maîtrisaient bien les notions de métrique nécessaires à l'étude des textes poétiques.

Mais malgré ces progrès notables, nous avons une fois de plus constaté avec regret un certain manque d'épaisseur dans la contextualisation des extraits proposés, particulièrement ceux de Thomas Mann : un peu trop d'affirmations « à l'emporte-pièce », que les candidats ont eu bien du mal à préciser ou à nuancer. Même s'il n'était pas nécessaire de connaître sur le bout des doigts toute l'histoire du fascisme italien, on s'étonne tout de même de le voir situé « au début du siècle »... Autre lacune pour le moins étonnante : aucun des candidats interrogés sur la nouvelle de Thomas Mann n'a été capable de nous en donner avec précision la date de parution, alors même que cette indication figurait dans le livre ! Là non plus, nous n'attendions pas une connaissance détaillée de l'histoire éditoriale de ce texte, mais il convient d'être précis et rigoureux, surtout lorsqu'on construit tout ou partie de son explication sur les allusions historiques. Se contenter de dire que la nouvelle fait allusion à la montée du fascisme en Italie sans se soucier de la date à laquelle elle a été écrite et/ou publiée ni étayer ses affirmations d'aucun élément historique n'est pas suffisant, et témoigne en outre d'un manque de curiosité intellectuelle étonnant chez de futurs normaliens. C'est peut-être là un des défauts majeurs – mais non

rédhibitoire et par ailleurs aisément corrigeable : certains candidats, dont la prestation était plutôt bonne dans l'ensemble, ont fait preuve malgré tout d'une vue assez courte ou trop unilatérale, tel celui-ci à qui nous avons eu toutes les peines du monde à faire dire qui étaient les deux grands partis opposés dans la guerre de Trente Ans et quel était l'adversaire principal de Gustav Adolf. Le même manque de précision, de rigueur et de mise en perspective historique s'est fait sentir dans certaines explications du théâtre de Kleist : il ne suffit pas de citer de grands concepts ou de grandes catégories (*Identitätskrise, Tragik, Schein und Sein...*) pour lesquels on ne propose que des définitions approximatives ; il faut au contraire maîtriser les termes que l'on emploie (ou n'employer que des termes que l'on maîtrise) et les utiliser à bon escient – ce que les meilleurs candidats ont bien compris.

Ce ne sont toutefois pas ces défauts qui expliquent les quelques notes sous la moyenne. Elles sont dues pour une part à une maîtrise insuffisante de la langue allemande, pour l'essentiel à une préparation manifestement lacunaire (comment expliquer autrement cette totale ignorance du néo-stoïcisme chez Paul Fleming ?) ou à un attachement farouche à une méthode par trop descriptive, voulant à tout prix tout mettre au service d'une interprétation particulière qui n'en est qu'une parmi d'autres. Présenter Cipolla comme l'incarnation d'une *Führer-Figur* servant à dénoncer les dangers du fascisme n'est évidemment pas faux, mais lorsque le moindre détail du texte, y compris celui qui n'a aucune signification « politique », est cité pour étayer cette thèse et que la candidate se montre incapable d'une autre lecture du texte, l'étroitesse d'esprit devient préoccupante.

À plusieurs reprises d'ailleurs, nous avons regretté la persistance d'une tendance trop descriptive et « cumulative », les candidats se montrant dans l'incapacité de hiérarchiser leurs remarques et commentaires simplement juxtaposé(e)s : au risque de nous répéter, nous tenons à redire ici qu'une bonne explication n'est pas seulement celle qui dit « tout » ou au moins « ce qu'il faut dire », mais celle dont la construction est intelligente et réfléchie. C'est le plus souvent à ce niveau que se fait la différence entre une prestation moyenne, voire presque bonne, et une explication brillante.

Rappelons enfin aux candidats qu'ils doivent s'astreindre, durant l'année de préparation, à une lecture attentive des textes au programme. On ne peut expliquer correctement que des textes que l'on a parfaitement compris. Nous avons été très étonnés par les lacunes parfois graves révélées par le petit exercice de traduction improvisé (*Ziegenbock*, qui revient à plusieurs reprises dans une des premières répliques d'Adam dans *Der zerbrochene Krug*, devrait avoir été cherché dans le dictionnaire durant l'année, quant à la confusion entre *der*

Tor/le fou et *das Tor*/la porte, nous préférons penser qu'elle était due à l'émotion d'un jour d'oral). Que les choses soient claires : nous ne pensons pas ici à des termes dont la compréhension pouvait poser quelque problème, comme c'est parfois le cas dans les poèmes baroques : un contresens sur *Helle*, non identifié comme une variante de *Hölle* alors que le contexte aurait peut-être pu permettre d'en saisir le sens, n'a eu aucune conséquence fâcheuse, dans la mesure où la candidate a non seulement fait une très bonne explication d'un texte qu'elle n'avait manifestement pas vu en cours (*Der Tod*, d'Andreas Gryphius) et où, interrogée sur un éventuel autre sens du terme, elle a construit pour défendre son interprétation une argumentation parfaitement cohérente. Par ailleurs, nous ne sommes pas attachés à la connaissance de tel ou tel détail ou mot rare en particulier : ce qui nous importe, c'est que les candidats – qui sont tout de même de futurs enseignants... – ne se contentent pas d'approximations, mais fassent preuve de cette curiosité d'esprit et de cette exigence vis-à-vis d'eux-mêmes qui leur garantiront un succès sûr et durable.

Analyse de texte hors programme (LV1)

Les notes suivantes ont été attribuées : 18 (2), 16 (2), 14 (2), 13 (3), 9 (2), 8 (2).
Moyenne : 13.

Outre la qualité et la précision variables de la langue, c'est l'utilisation judicieuse ou non (connaissances plaquées) de connaissances extratextuelles qui explique pour l'essentiel l'éventail ouvert des notes. Si certains candidats restent prisonniers d'un carcan, d'une forme artificielle et d'une formulation stéréotypée du discours métatextuel (*vorliegender Text gliedert sich in drei Teile...*), d'autres optent pour une approche plus personnelle bienvenue, choisissant de lire un passage pertinent pour leur démonstration et replaçant dès l'introduction le texte dans le débat de l'année 2001-2002 de manière convaincante.

Les notes excellentes ont été attribuées aux candidats faisant preuve d'aisance dans la présentation, disposant d'un vocabulaire finement nuancé et de connaissances suffisamment précises, variées et assimilées pour atteindre une hauteur de vue qui non seulement permet une vraie maîtrise de l'exercice, réfléchi et critique, mais est aussi en mesure de susciter un débat fructueux et d'excellent niveau avec le jury ; c'est là le véritable aboutissement de cette épreuve orale.

Pour d'autres candidats, l'épreuve paraît finie après leur exposé : le contraste entre l'exposé et la discussion surprend parfois ; le niveau de langue s'effondre, pour certains, les réponses ne correspondent pas aux questions. Le

jury préférerait que l'on prenne le temps de la réflexion nécessaire à une discussion approfondie et élargie.

Malgré quelques déficiences dans la prononciation et l'accentuation, inacceptables à ce niveau (*Demokrazie, Prodjekt, Artikel, Parlament, Europa*), le jury a apprécié la fluidité de l'expression et une aisance certaine à l'oral.

Si les candidats sont dans l'ensemble bien informés sur les événements de l'actualité, on regrettera l'absence de connaissances sur la presse, l'histoire politique des pays germanophones dans ses grandes lignes, au moins au XX^e siècle. Une maîtrise de grands concepts socio-historiques et politiques fondamentaux (nation, social-démocratie, modèle rhénan, société du consensus, etc.) serait également souhaitable. Les très bonnes prestations de candidats germanophones/bilingues ou non sont celles qui conjuguent excellence de la langue, qualité de la réflexion et profondeur de l'analyse.

Liste des textes proposés

Vertrauenskrebs (Skandal im Bio-Landbau), *Freitag*, 31.05.2002

Möllemann zunehmend isoliert, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 21.05.2002

Joschka Fischer warnt vor Koalitionen mit Rechtspopulisten, *Der Standard*, 7.05.2002

Neue Sehnsucht nach Politik, *Der Standard*, 7.05.2002

Schwindel erregend abwärts (die überregionalen Zeitungen bauen Stellen ab), *Der Spiegel*, 6.05.2002

War da was? (vier Jahre rot-grün – ja und ?), *Der Spiegel*, 8.04.2002

Arbeitgeber verlangen Reform des Schulsystems, *Süddeutsche Zeitung*, 6.02.2002

Vom Elend der kleinen Schritte, *Die Zeit*, 3.01.2002

Im rot-grünen Gefängnis, *Die Zeit*, 22.11.2001

Aus gegebenem Anlass (Vor vierzig Jahren kamen die ersten türkischen Gastarbeiter...), *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1.11.2001

Wechsel West, Wechsel Ost, *Süddeutsche Zeitung*, 24.10.2001

Das ist der Ernstfall, *Die Welt*, 12.09.2001

Die Nacht aus Stein (Eröffnung des Jüdischen Museums in Berlin), *Süddeutsche Zeitung*, 8/9.09.2001

Analyse de texte hors programme (LV2)

Les textes proposés cette année étaient tirés des quotidiens ou hebdomadaires allemands et autrichiens suivants : *Die Zeit*, *Süddeutsche Zeitung*, *Profil*, *Frankfurter Rundschau*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Weser Kurier*, *Berliner Zeitung*, *Die Welt*, *Stern*, *Tageszeitung*, *Der Spiegel*. Les sujets touchaient à la fois à l'actualité récente (les conséquences du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme, l'affaire Möllemann, la polémique autour de la parution de *Tod eines Kritikers* de Martin Walser, la coupe du monde de football, les élections du 22 septembre 2002, l'introduction de l'euro) et à des thèmes de civilisation plus généraux (le droit des enfants adoptés de connaître leurs parents biologiques, les rapports entre Islam et démocratie en Allemagne, la modernisation de l'Église luthérienne, les difficultés du système scolaire allemand, le recours à l'immigration pour pallier le déficit de personnel qualifié en Allemagne, la remise en question des objectifs des études en langues étrangères, la place de l'ordinateur à l'école, la politique d'intégration des populations issues de l'immigration en Autriche, les opposants à la globalisation, l'engagement humanitaire chez les jeunes...).

La moyenne de l'épreuve a été cette année de 10,5 ; les notes se sont échelonnées comme suit : 17 (1), 16 (2), 14 (3), 12 (4), 11 (3), 9 (4), 8 (4), 7 (2), 6 (1), 5 (1).

Le jury a été cette année agréablement surpris par la qualité de l'ensemble des prestations, les candidats ayant fait des efforts appréciables afin de rendre justice à la spécificité de chaque article (interview, polémique, texte informatif, commentaire ironique sur un fait de société...) et d'en présenter le contenu ou l'argumentation de manière cohérente, claire et précise. Pour ce qui est du déroulement de l'épreuve, on rappellera que celle-ci s'articule en trois étapes : lecture d'un extrait du texte, résumé des grandes lignes argumentatives, commentaire des points jugés les plus importants. La lecture ne porte pas nécessairement sur les lignes introductives : le jury a apprécié l'initiative de certains candidats proposant de lire un passage jugé particulièrement représentatif. Rappelons qu'en tout état de cause cette partie de l'exercice ne saurait être négligée : elle permet au jury de se faire une première idée non seulement des qualités linguistiques du candidat, mais également de sa compréhension du texte proposé.

Peu de textes ont par ailleurs fait l'objet de contresens importants et les examinateurs se sont montrés relativement indulgents envers certaines approximations dans la compréhension de l'article tant que celles-ci n'affectaient pas la restitution de ses grandes articulations et n'aboutissaient pas à des absurdités : on ne saurait, eu égard au temps de préparation accordé, attendre

de non-germanistes qu'ils s'approprient et analysent les moindres détails du document qui leur est soumis.

Pour ce qui est du commentaire, chaque candidat est libre d'adopter la méthode qu'il juge la plus cohérente et la plus adéquate, mais il doit absolument éviter de se contenter d'énumérer une suite de points ou de problèmes : il s'agit avant tout de construire une argumentation logique dont l'objectif est de convaincre les auditeurs.

L'entretien avec le jury (10 minutes environ) s'est révélé dans l'ensemble plus satisfaisant que l'an passé, les candidats ayant témoigné d'une véritable volonté de relancer le débat à la suite des questions posées et de d'affiner, voire dans certains cas de réviser leurs positions à partir des remarques ou objections formulées par le jury. Les articles, retenus en fonction de leur accessibilité pour des non-spécialistes, ne nécessitent pas de connaissances factuelles pointues. Mais on attend des candidats qu'ils soient capables de développer une réflexion argumentée et nuancée sur des événements ayant constitué l'actualité récente dans les pays de langue allemande ou sur des problèmes de société auxquels aucun étudiant s'informant régulièrement de l'évolution du monde contemporain ne saurait être indifférent : il est par exemple difficilement admissible qu'un candidat (angliciste de surcroît) soit incapable d'amorcer ne serait-ce qu'un début de réflexion sur la portée des attentats du 11 septembre 2001 ; l'émotion, certes bien compréhensible, suscitée par la participation à une telle épreuve ne saurait tout excuser.

Si le jury a su apprécier la richesse lexicale et la fluidité linguistique de bon nombre de candidats, on ne saurait assez insister sur certains points trop souvent négligés tels que la correction de l'accentuation et de la prononciation – sans laquelle le discours peut parfois devenir franchement incompréhensible –, le respect des genres des mots les plus courants, des règles de conjugaison et de déclinaison (dont l'application semble de plus en plus aléatoire). Les très mauvaises notes (rares) sont dues à une absence évidente de préparation au cours de l'année et à une négligence réhibitoire de la correction linguistique ; comme toujours, les meilleures prestations ont été celles de candidats ayant su, dans une langue correcte, rendre compte avec rigueur et honnêteté des enjeux du texte et développer une argumentation convaincante.

La correction des copies

Nous rappelons quelques précisions sur la méthode adoptée pour corriger et noter les copies de version.

Il y avait cette année onze membres du jury qui ont d'abord travaillé sur la version chez eux et se sont réunis durant une journée dès que les copies ont été prêtes. Nous avons, comme d'habitude, adopté un barème en points faute « de base » qui était le suivant :

- 2: ponctuation, accents, majuscules
- 4: inexactitude, style, petit faux-sens, mal dit, sous-traduit, sur-traduit, registre, orthographe lexicale, petit calque...
- 6: faux sens grave, temps, déterminant, calque
- 8: contresens, barbarisme, grammaire (préposition, rupture de construction, accord...)
- 10 à -12: modal, charabia (syntaxe), non-sens

Nous mettons également des bonus + 4 ou + 6

Tout cela est cumulable : erreur de modal + temps à l'intérieur d'une rupture de construction

$(-10) + (-6) + (-8) = -24...$

Pour plus de détails sur la méthodologie de correction, merci de vous reporter au rapport 2001.

La meilleure copie dans la série langue cette année avait 102 points faute. Nous avons décidé de lui attribuer 17/20 après relecture de la copie par les trois membres de la commission. Les moins bonnes copies avaient autour de 600 points faute et on leur a attribué 0, 5/20.

Commentaires sur l'épreuve de cette année

Le texte proposé contenait beaucoup de vocabulaire, mais peu de grosses difficultés grammaticales. De nombreux candidats ont trop cherché à faire des effets de style et à rendre le texte plus poétique qu'il ne l'est.

En ce qui concerne le lexique, nous ne sommes pas très exigeants sur les termes difficiles mais n'acceptons pas les contre-sens totalement aberrants qui montrent que le contexte n'est pas compris ou pas pris en compte. Il est assez étonnant de trouver *a gust of rain* traduit par «une araignée» ou «une farandole» par exemple. Les traductions de *hobby-horse* ont été assez amusantes («un ranch à conduire») et nous avons trouvé de grosses maladroites telles que *staff of domestics* traduit par «un équipage de domestiques», «chorus» (*of smiling girls*), par une «chorale». Nous avons lu avec surprise que les jeunes femmes pouvaient avoir «de longs cheveux coiffés en chignon quand ils étaient détachés». Nous sommes assez sévères quand des termes simples ne sont pas connus (*wealthy* traduit par «en bonne santé», *below* par «derrière» ou «au-dessus»). Il est possible de mettre ces erreurs sur le compte de l'angoisse et de la précipitation. Mais il est vraiment dommage de perdre des points sur ces termes et nous recommandons aux candidats de s'habituer à se re-saisir à la fin de l'épreuve, et de relire leur version avec beaucoup d'attention.

Comme d'habitude, nous avons été exigeants en ce qui concerne la grammaire et la syntaxe.

Il est très important de respecter la concordance des temps et de bien comprendre comment les différents temps employés marquent les différents niveaux énonciatifs. L'utilisation du présent simple était très importante dans ce texte, et particulièrement dans son opposition au prétérit. Certains candidats n'ont pas du tout compris les passages du présent au passé (et inversement) et les différentes ruptures temporelles construites dans ce texte. Les candidats ont eu beaucoup de mal à traduire *would*, par exemple dans *first he would rebel a little*. Il a été souvent traduit par un imparfait (ce qui n'avait pas de sens), avec un ajout «il souhaitait se rebeller» ou bien «il fallait qu'il se révolte», ce qui n'était pas approprié ici. Il arrive que *will* soit proche de *want* (*she would not go to bed last night*), mais dans le cas présent, la valeur de volonté du marqueur est grammaticalisée et a perdu de sa force lexicale.

Nous rappelons que les ruptures de construction sont à éviter absolument car elles sont durement sanctionnées.

Comme tous les ans, les candidats qui ont bien lu le texte et ont fait preuve de bon sens, sans écrire de charabia ni faire de grosses erreurs de grammaire ont proposé des versions tout à fait acceptables, voire très bonnes.

Proposition de traduction

Nous vous proposons une traduction (avec quelquefois différentes formulations) qui n'est pas une correction, et ne prétend pas servir de modèle.

« Une rafale de pluie fouette (crépète contre) la vitre, tandis que des nuages bas, en lambeaux, traversent le ciel avec précipitation, par-dessus le lac qui s'enfle et se soulève. Des vagues sont attirées contre la berge, se reculent, puis sont de nouveau attirées. En contrebas, les saules s'agitent comme de longues chevelures vertes, se plient et battent l'air. Une forme pâle passe, portée par le vent : on dirait le vêtement blanc d'une femme, voile ou écharpe, mais Simon voit alors que ce n'est qu'une mouette qui lutte contre les rafales. Le tumulte inconscient de la Nature, songe-t-il ; les crocs et les griffes dont parle Tennyson.

Il ne ressent en rien l'espoir enjoué qu'il vient d'exprimer. Au contraire, il est inquiet et passablement déprimé. Sa présence ici paraît peu fondée, mais c'est ce qu'il a de mieux à faire pour le moment. Lorsqu'il a entrepris ses études de médecine, c'était poussé par l'esprit de contradiction des jeunes gens. Son père était alors un riche propriétaire de filatures ; il prévoyait que Simon prendrait sa succession le moment venu, et Simon lui-même le prévoyait. Il commencerait cependant par se révolter un peu. Il secouerait le joug (ruerait dans les brancards) pour voyager, étudier, se colleter avec le monde, et aussi avec le monde de la science et de la médecine, qui l'attirait depuis toujours. Puis il reviendrait chez lui avec une passion à cultiver (un dada à enfourcher), et la rassurante certitude de ne pas en dépendre pour sa subsistance. Les grands savants, il le sait, ont pour la plupart des revenus personnels qui leur permettent de se livrer à la recherche sans aucun motif intéressé.

C'était compter sans l'effondrement de son père, et avec lui, celui de ses filatures ; il n'a jamais su dans quel ordre ces événements étaient survenus. Au lieu de s'amuser à descendre en canot un paisible cours d'eau, il a été surpris par une catastrophe en mer, et il se retrouve agrippé à un espar brisé. En d'autres termes, il ne peut plus se fier qu'à ses propres ressources, ce que, adolescent, il affirmait désirer par-dessus tout lors de ses discussions avec son père. Les filatures furent vendues, ainsi que l'imposante maison de son enfance, avec son personnel nombreux : femmes de chambre, filles de cuisine, bonnes, ce chœur toujours renouvelé de créatures souriantes, d'âge variable, baptisées Alice ou Effie, qui ont dorloté mais aussi dominé son enfance et son adolescence, et qu'il imagine presque avoir été vendues en même temps que la maison. Elles sentaient les fraises et le sel ; elles avaient de longs cheveux, qui ondoyaient lorsqu'elles les dénouaient ; ou du moins l'une d'elles avait de tels cheveux, Effie peut-être.»

Margaret Atwood, *Alias Grace* (1996)

Thème

Le texte proposé aux candidats anglicistes était un thème littéraire extrait du récit autobiographique de Nathalie Sarraute, *Enfance* (1983). Il était d'une longueur sensiblement identique à celui de l'an passé (368 mots cette année contre 373 en 2001 ; pour mémoire, le thème proposé en l'an 2000 en comptait 357), mais d'un abord assez difficile, en raison notamment d'un premier paragraphe de caractère très descriptif faisant appel à une large palette lexicale ainsi qu'à une grande maîtrise de la syntaxe. D'une difficulté moindre, les deux paragraphes suivants étaient de facture plus classique.

Les notes des 352 copies vont de 0 sur 20 à 17 sur 20. Les moins bonnes copies (de 0 à 5 inclus) sont au nombre de 120 ; 106 copies s'échelonnent entre 6 et 9, et 126 vont de 10 à 17 : c'est assez dire qu'en fin de compte, ce thème aura permis de dégager de bons, et même de très bons anglicistes, qui ont su résoudre les difficultés et proposer des traductions non seulement acceptables, mais parfois même élégantes. On rappellera à nouveau ici que le concours d'entrée à l'ENS LSH est très difficile et très exigeant, et que ce qui paraît mauvais pour ce concours n'est pas nécessairement mauvais en soi. Comme le précisait à juste titre le rapport de l'an dernier : « Un 05/20 n'est certes pas une bonne note, mais il faut la relativiser en fonction des exigences connues et requises du concours d'entrée à l'ENS ».

Les copies ont été évaluées par un système de points-fautes (PF), selon trois niveaux de gravité : 3 PF, 6 PF et 10 PF. Le barème est établi en fonction des fautes effectivement commises par les candidats, qui font l'objet d'une recension minutieuse et exhaustive. La meilleure copie a obtenu un total de 90 PF ; la meilleure du deuxième tiers se situait à environ 260 PF et celle du troisième tiers à environ 340 PF. La plus mauvaise copie était au-delà des 600 PF.

Les erreurs de troisième gravité (3 PF) comprennent les petits faux-sens, les approximations lexicales (*pine* au lieu de *fir* ; *shore* pour *bank* ; *soil* pour *ground* ; confusion *hear*/*listen*), les maladresses diverses, les petits problèmes de ponctuation (absence de virgule avant *which* dans *the Isère river which sparkles*), les emplois prépositionnels erronés (*in the water* au lieu de *into the water* ; *in my whole body* pour *into my whole body*). Sont également comptées à 3 PF les reformulations et périphrases du style *the man who checked the tickets*.

Celles de deuxième gravité (6 PF) incluent les contresens (*with my arms crossed*), les gros faux-sens (*I soak my hands into the water*), les omissions lexicales (*écorcés* a parfois été omis dans la séquence *énormes troncs de sapins écorcés*), et les grosses confusions lexicales (*foam* au lieu de *moss*) ainsi que

les confusions verbe/substantif (*to kneel* / *to kneel*). Sont également comptées à 6 PF certaines erreurs portant sur la détermination (absence d'article avant *meadows* et *tall trees*), les génitifs abusifs (*oaks'trunks*; *the boulevard Saint-Germain's corner*), certaines erreurs pronominales (ici, *we* utilisé pour traduire *on*), de même que les fautes d'orthographe modifiant la prononciation et le sens d'un mot (*tinny* pour *tiny*).

Celles de première gravité comprennent les fautes de grammaire fondamentale, dans le domaine nominal (détermination : *her bank* mis pour *its bank*; *I lie down on the back*), verbal (forme en *be* + *V-ing* là où la forme simple s'imposait; passivation fautive : **the trunks drifted away by the current*, **I have been said that*; absence de modal après *so that*, expression du but) ou syntaxique (ordre des mots inacceptable : **the covered with moss ground*). Les erreurs concernant les verbes irréguliers sont sanctionnées de la même manière (**leaded*), de même que les fautes prépositionnelles les plus graves (**listen it flowing* / **look the sky*), et que les constructions fautives (**remember her to get off*). Ont également été sanctionnées les fautes lexicales énormes (*I glue my back*; *frog* pour *fog*), et les calques aboutissant à une structure inacceptable (*my arms in cross*; *it makes less painful the end of the holidays*; calque fréquent du verbe pronominal : **I roll myself*; **I refrain myself*). Le jury a en outre adopté un système de malus fonctionnant de la façon suivante : au bout de 5 fautes de première gravité, le candidat se voyait infliger un malus de 10 PF supplémentaires, et ainsi de suite par série de 5 fautes. Un candidat totalisant par exemple 12 fautes de première gravité se voyait donc pénalisé au total de 140 PF : 120 PF au titre des 12 fautes commises, 20 PF de malus au titre des deux séries de 5 fautes correspondant aux 10 premières des 12 fautes commises. De fait, cela signifie que le jury disposait ainsi de quatre types de PF, le système du malus permettant de faire une nette différence entre les candidats dont les fautes de première gravité étaient peu nombreuses, et ceux qui en commettaient beaucoup. Inversement, le jury a bonifié les bonnes idées de traduction (voir l'exemple donné en fin de rapport).

La première question qui se posait aux candidats était le choix du temps à employer dans la traduction. La solution la plus évidente était tout simplement de recourir au présent de narration pour la totalité du texte, comme dans l'original : c'est à celle-là que se sont ralliés la majorité des candidats. Il était toutefois également légitime de choisir le prétérit, eu égard au contexte narratif de l'ensemble du texte. Une variante pouvait consister à utiliser successivement ces deux temps : présent dans les deux premiers paragraphes, prétérit dans le dernier, dont le tout début (« Enfin un matin très tôt... ») indiquait un changement de séquence temporelle et invitait ainsi à changer de temps. Ce qui par

contre n'était pas acceptable, et a été sanctionné par le jury (10 PF), était le recours à *be* + *V-ing* ou à une construction en *would*, qui, ni l'une ni l'autre, ne convenaient dans le cadre de ce texte. Une faute de temps plus ponctuelle est à signaler : l'emploi du présent simple dans *it's the first time the little one takes the tram*, au lieu du present perfect *has taken*.

La correction syntaxique et grammaticale est essentielle en thème, car c'est elle qui témoigne au premier chef du degré de maîtrise de la langue que possède le candidat. Sans prétendre à l'exhaustivité, on signalera ici quelques-uns des problèmes les plus fréquemment rencontrés. Le premier paragraphe a fait trébucher plus d'un candidat. Dès le début, les calques désastreux ont proliféré : *I go down running*, *I go running down*, et autres *I run down rolling* ont été très nombreux, de même que les calques (déjà signalés) du verbe pronominal « se rouler » (*I roll myself*). Plus loin dans le texte, il en est allé de même du verbe « se tourner » (*I turn myself*). La longue séquence « je respire l'odeur... qui ont échoué près de moi dans les hautes herbes » a posé de délicats problèmes de construction, conduisant à l'emploi de génitifs fautifs (*oaks'trunks*, *pine trees'trunks*), à des confusions entre voix active et voix passive (*drifted away by/which have wrecked*), à des fautes de temps (*which are carried*). Il en est allé de même pour la séquence suivante (« je colle mon dos... qu'elles se répandent dans tout mon corps »), dans laquelle ont abondé les calques syntaxiques du type *my arms in cross*, *the hardest/the strongest I can*; *so that* n'a pas toujours été suivi du modal qu'il appelait, problème que l'on retrouve à l'identique en fin de texte, « c'est agaçant que » étant souvent rendu par *it's annoying that* suivi du présent simple. Le début de la brève séquence où Véra prend la parole (« Soyez gentil... Saint-Germain ») a fréquemment été traduit par un simple *Be kind*, sans complément, directement calqué du français. Le calque structurel *I go to sit* ne convenait pas pour traduire « Je vais m'asseoir ». Dans un autre domaine, les fautes pronominales sont jugées suffisamment graves pour être comptées à 10 PF : ainsi du tramway devenu un *he* dans certaines traductions (*it's a pity he is not going faster*). La traduction de « les premiers temps risquent d'être difficiles » n'aurait pas dû poser de problème particulier, mais le jury a tout de même relevé des calques inacceptables (*the first times*), cependant que la modalisation qu'impliquait « risquent » a fait l'objet d'assez nombreuses erreurs de traduction : *could*, *should*, *must*, *are bound to be*, *are to be*. La traduction des deux « on » n'est pas non plus allée de soi, « on m'a dit » étant rendu parfois par *one told me* ou *I have been said/I was said*, « on y travaille tellement » par *we work so much there*. Le calque *it will change you from your primary school* a été sanctionné par 10 PF. « la rue d'Alésia » ne pouvait être ni *the street of Alésia*, ni *the Alésia street*, ni *the street Alésia*.

Les erreurs lexicales sont d'une gravité moindre, même si leur accumulation finit aussi par coûter cher. Partout où c'est possible, le jury a accepté plusieurs traductions d'un même terme : ainsi, « brouillard » a été rendu indifféremment par *haze*, *mist*, ou *fog*, trois termes qui étaient également acceptables, ce que n'était pas *smog*. Les petites inexactitudes comme *trolley* mis pour *tramcar* ne sont comptées qu'à 3 PF. Au chapitre des surtraductions, on signalera par exemple la traduction de « fraîcheur » par *coldness*, ou de « grisaille » par *darkness* : le champ sémantique demeurant malgré tout cohérent, il s'agit là simplement d'une faute de troisième gravité (3 PF). Il n'en allait évidemment pas de même quand les mêmes mots étaient rendus respectivement par l'adjectif *grey* (*its grey*), et par le substantif *chill* (*its chill*), ce dernier ajoutant en outre une connotation non seulement absente du texte d'origine, mais allant même à l'encontre du sens (6 PF dans les deux cas). Il était impossible d'accepter que « recouvrir » soit traduit par *fulfill*, *cover up* ou *recover*, ni que « je me fonde en lui » soit rendu par *I'm confused with it* ou *I'm confusing in it* (où l'on voit réparaître les fautes de grammaire). De même, il était impossible de traduire « monte jusqu'à l'hôtel » par *lifts up to*, *climbs to*, ou *raises up to* – ce dernier cas témoignant d'une confusion entre verbe transitif et verbe intransitif. Les imprécisions lexicales que le jury a relevées proviennent parfois, non d'un défaut, mais d'un excès de connaissances : ainsi le verbe « scintiller » a-t-il été traduit par *shimmer*, *glimmer*, *twinkle*, *glitter*, ou encore *glisten*, tous verbes désignant certes l'effet visuel produit par une lumière réfléchie sur une surface, mais avec des nuances de sens qui ne convenaient guère ici. Certaines fautes lexicales témoignaient à l'inverse de lacunes sérieuses dans les connaissances : ainsi en va-t-il par exemple de la traduction de « troncs écorcés » par *peeled sticks*. Si l'on peut tout à fait admettre que l'équivalent anglais d'« écorcé » ne soit pas connu (le terme a d'ailleurs souvent fait l'objet de sous-traductions astucieuses, en recourant aux adjectifs *bare* ou *naked*), il n'est par contre pas acceptable d'ignorer la traduction de « tronc ». On rappellera donc ici qu'il est indispensable que les candidats consacrent beaucoup de temps et de rigueur à l'apprentissage de la grammaire et du lexique, et des nuances de ce dernier : *odour* a souvent été employé indifféremment pour *smell* ; ni *soil*, ni *land*, ne sont l'équivalent de *ground*, qu'il ne faut pas non plus confondre avec *floor*, comme cela s'est vu dans le dernier paragraphe. Plus grave, car glissant vers la faute de grammaire, la confusion fréquente entre « s'étendre » et « être étendu » : *I lay/lie on my back* au lieu de *I lay/lie down on my back* ; du même ordre est la confusion entre *to raise* et *to rise*, fréquente également. Il n'était pas très commode de rendre « je la rassure d'un geste », et le jury a donc bonifié les bonnes traductions, qui s'écartaient du calque pur et simple et qui témoi-

gnaient d'un vrai sens de la langue et de ressources lexicales (par exemple, *I nod to her reassuringly*).

Selon une tradition désormais bien établie, ce rapport s'achèvera par une proposition de traduction. Proposition, et non corrigé, car il y a bien sûr d'autres manières de traduire ce texte de Nathalie Sarraute.

Traduction proposée

I run down the hill, I sometimes roll down in the short, thick grass scattered with little mountain flowers until I reach the river Isère[down to the river Isère], which sparkles beyond the meadows, between the tall trees... I kneel [down] on its bank [on the river bank], I dip [plunge] my hands into its clear water, I moisten my face with it, I lie down on my back and listen to it[s] flowing, I inhale [breathe in] the smell of wet wood from the huge barked fir tree trunks which have been carried by the river's current and have been washed up [have landed/have been stranded] near me in the tall grass... I lie down flat on my back [I press my back against the earth], with my arms stretched out. I try to be as close to the moss-covered ground as I can, so that all the sap can seep through me, so that it can spread into my whole body, I look at the sky as never before... I melt [dissolve] into it, I have [know] no limit[s] [no boundaries], no end.

The fog [mist/haze] rises [up] to the hotel, shrouding the fields, filling the valley – a kindly [salutary] mist, it softens and alleviates the pain inherent in the last days of vacation... Its coolness, its grey tones raise my spirits, they make me all the more impatient to face at last the prospect of that new term, that « new life » at the lycée Fénelon where it's all work, I was [have been] told, where the teachers are so demanding [exacting], you will see, the first days may well be hard, you'll find it quite a change from primary school...

Finally, very early one morning, Vera takes me to the Montrouge-Gare de l'Est tram stop on the corner of the avenue d'Orléans and the rue d'Alésia... She helps me [to] climb [up] the step, then leans towards the door and tells the ticket collector: 'It's the first time the 'little one' has taken the tram on her own, so could you please remind her to get off at the corner of the boulevard Saint-Germain...', she tells me again to be on the watch, I reassure her with a nod [nod to her reassuringly], then I go and sit down on the wooden seat by the window, with my heavy brand new satchel lying [standing] on the floor between my legs, bursting with [crammed with] new exercise books [notebooks] and books... I refrain from jumping up every now and then, I turn right and left to look at the streets through the dusty windowpanes... How annoying that the tramcar should linger so much [long] at each stop, that it shouldn't go any faster...

Texte source

Je dévale en courant, en me roulant dans l'herbe rase et drue parsemée de petites fleurs des montagnes jusqu'à l'Isère qui scintille au bas des prairies, entre les grands arbres... je m'agenouille sur son bord, je trempe mes mains dans son eau transparente, j'en humecte mon visage, je m'étends sur le dos et je l'écoute couler, je respire l'odeur de bois mouillé des énormes troncs de sapin écorcés portés par son courant et qui ont échoué près de moi dans les hautes herbes... je colle mon dos, mes bras en croix le plus fort que je peux contre la terre couverte de mousse pour que toutes les sèves me pénètrent, qu'elles se répandent dans tout mon corps, je regarde le ciel comme je ne l'ai jamais regardé... je me fonds en lui, je n'ai pas de limites, pas de fin.

Le brouillard qui monte jusqu'à l'hôtel, recouvre les prés, emplit la vallée, est bienfaisant, il adoucit, il rend moins douloureuse la fin des vacances... Sa fraîcheur, sa grisaille me stimulent, elles fortifient mon impatience d'affronter enfin ce qui m'attend à la rentrée, cette « nouvelle vie » au lycée Fénelon, on m'a dit qu'on y travaille tellement, que les professeurs y sont très exigeants, tu verras, les premiers temps risquent d'être difficiles, ça te changera de l'école primaire...

Enfin un matin très tôt, Véra me conduit jusqu'à l'angle de l'avenue d'Orléans et de la rue d'Alésia où s'arrête le tramway Montrouge-Gare de l'Est... Elle m'aide à escalader le marchepied, elle se penche vers la portière et elle dit au contrôleur : « Soyez gentil, c'est la première fois que « la petite » prend le tramway toute seule, rappelez-lui de descendre au coin du boulevard Saint-Germain... », elle me dit encore une fois de faire bien attention, je la rassure d'un geste et je vais m'asseoir sur la banquette en bois sous les fenêtres, mon lourd cartable neuf bourré de cahiers neufs et de nouveaux livres, posé par terre entre mes jambes... Je me retiens de bondir à chaque instant, je me tourne d'un côté et de l'autre pour regarder les rues à travers les vitres poussiéreuses... C'est agaçant que le tramway s'attarde tant à chaque arrêt, qu'il ne roule pas plus vite...

Nathalie Sarraute, *Enfance*, 1983.

Oral

Explication de texte sur programme (LV 1)

L'année 2002 a vu un nombre impressionnant d'anglicistes accéder aux épreuves orales du concours, preuve manifeste de la bonne santé de cette discipline au plus haut niveau. Sur les quarante-trois admissibles, onze ont obtenu la moyenne à l'oral de littérature, parmi lesquels neuf candidats se sont nettement détachés. Deux 16/20 et un 17/20 ont récompensé des prestations remarquables. Au terme des épreuves puis des délibérations finales, seize anglicistes ont été admis, sur un total de trente-cinq postes offerts pour l'ensemble des langues. Il faut noter que parmi ces élèves, certains n'avaient pas réussi leur épreuve d'analyse littéraire. Inversement, des candidats ayant obtenu une bonne note à l'épreuve d'« auteur LVI » n'ont pu intégrer. Ceci prouve une fois de plus que le concours est un concours généraliste, destiné à recruter des intellectuels polyvalents, dont la spécialité s'affirmera pendant les années d'École.

Le jury souhaite tout d'abord remercier les préparateurs, qui, à l'évidence, ont lu et fait lire le rapport 2001. La plupart des candidats se sont en effet efforcés de rester au plus près du texte, d'en repérer le fonctionnement interne, d'en dégager la spécificité. On rappellera que le jury est ouvert à toutes les interprétations et qu'il est prêt à se laisser surprendre. Cette année encore, le miracle s'est opéré lorsqu'une candidate a établi la présence d'une perversité généralisée dans un extrait de James, analyse que n'avaient pas prévue les examinateurs. Afin de ne pas répéter le rapport 2001, le jury recommande vivement aux collègues de se reporter cette fois encore à ce document, qui tentait de jeter des bases claires devant permettre une préparation fondée sur la confiance et la transparence. Le rapport 2002 et le rapport 2001 seront complémentaires. Le présent rapport a donc pour seule ambition de préciser certains points d'une manière aussi concrète que possible.

A. La qualité de l'anglais

1. Certains candidats se reposent beaucoup trop sur la qualité de leur anglais parlé et se livrent à un aimable bavardage autour du texte. Cette attitude a été durement sanctionnée à deux reprises. L'ENS cherche à recruter des intellectuels complets faisant également preuve d'une réelle maîtrise méthodologique : la compétence linguistique ne vaut donc rien si les règles fondamentales de l'analyse littéraire ne sont pas acquises ; elle ne vaut rien non plus si le jury constate un manque d'intelligence des textes. Un bon angliciste s'est contenté

de faire un catalogue de remarques générales (*and also,... and also,... and also, etc.*) qui traduisait en outre une singulière désinvolture (*I don't know how it is pronounced* [un mot du texte]). Une autre angliciste de qualité s'est livrée à un commentaire de salon, agréable, élégant et spirituel, mais dépourvu de toute rigueur scientifique. Ces deux candidats ont intégré, mais un travail de fond les attend pour devenir de véritables normaliens.

2. Inversement, quelques candidats possédaient un indéniable savoir-faire, mais la qualité de leur anglais constituait un sérieux handicap. Lorsque le jury repère des fautes grammaticales impardonnables (verbes irréguliers, temps, place des adverbes, etc.), un système d'accentuation syllabique gravement défectueux ou encore une effroyable pauvreté syntaxique et lexicale, il estime que le/la candidat(e) ne pourra tirer profit de sa formation à l'École. A ce sujet, il importe de se souvenir qu'en situation de concours on ne produit pas nécessairement la même prestation que dans le courant de l'année. Une bonne angliciste, bi-admissible, arrivée en excellente position à l'issue des écrits, a perdu près de cinquante places lors des oraux. Son extrême nervosité ne lui a pas permis de donner le meilleur d'elle-même, et, pire, ne lui a pas permis de se rendre compte de la médiocrité de ses prestations. Lors de la proclamation des résultats, la déception bouleversante de cette étudiante sérieuse et manifestement douée montrait ce décalage entre les potentialités apparues dans l'année et la réalité du jour J.

3. Sur les 43 admissibles, 15 candidats ont obtenu une note oscillant entre 0,5/20 et 2/20. La note la plus basse a été mise à une prestation qui ne témoignait d'aucune des qualités citées plus haut. L'anglais parlé était d'une rare pauvreté, et le commentaire sur *Hamlet, a novel written by Shakespeare*, particulièrement indigent. Le texte (*Hamlet*, II, 2) a été conçu comme mystérieux et confus au prétexte que des métaphores étaient utilisées par les personnages (*Denmark is a prison*): *The conversation is mysterious. Only the characters could understand the conversation. Quant à Hamlet, he reflects too much, but he is a victim of disorder and he must put the order back into place.* La note de 2/20 a pu être attribuée à des prestations comparables, elle a également été donnée à un candidat finalement admis, qui, une fois de plus, devra prendre cette évaluation comme un avertissement sérieux pour le reste de sa scolarité. L'anglais était convenable, mais le commentaire (*Hamlet*, I, 5) reposait sur un catalogue de « thèmes » auxquels aucune analyse stylistique ne venait donner corps. « I find this quite interesting », telle était la conclusion de chacune de ses remarques.

B. La méthode

1. Il n'existe pas de méthode privilégiée. Deux candidats ont opté pour le commentaire linéaire, les autres pour le commentaire composé. Il s'est trouvé que la technique du commentaire linéaire, notamment sur un extrait de Coleridge, n'était manifestement pas maîtrisée. La simple lecture du passage a vite renseigné les examinateurs. Le résultat fut une prestation laborieuse et répétitive. L'autre cas est plus troublant : une candidate a annoncé un plan, puis s'est en fait livrée à une analyse linéaire, méthode qui a été sévèrement sanctionnée par le jury. Rappelons qu'il n'existe pas non plus de plan idéal. Parmi les onze candidats ayant obtenu la moyenne, deux ont opté pour un plan en deux parties. Beaucoup d'admissibles ont seulement fait semblant d'organiser leur démonstration en trois parties ; en fait, la dernière partie a très souvent consisté à s'éloigner du texte et à parler du reste de l'œuvre, quitte à parler de Hamlet pendant 10 minutes alors que ce personnage était absent de l'extrait à étudier...

2. Il importe de repérer les effets textuels, mais ce travail doit s'intégrer dans une démonstration logique et pertinente, que viendra promettre la lecture de départ. Très souvent, des traits stylistiques ont été signalés au jury sans que ces remarques n'éclaircissent le texte. Peut-on demander aux candidats de faire preuve de pédagogie et de renvoyer les examinateurs à des lignes précises du texte, que l'on relira alors de manière convaincante ? Très souvent, on a tenté de passer très vite sur la métrique ou sur la rhétorique en pariant peut-être sur l'ignorance ou sur le manque de temps du jury... Qu'il soit clair qu'il ne suffit pas de prononcer des mots « magiques » pour s'attirer la bienveillance des examinateurs : répéter *iambic pentameter* en commentant *quite, quite down* a au contraire un effet désastreux ; dire d'un passage que c'est *presque* de la parataxe (*almost parataxis*) puisque les phrases sont reliées entre elles par de nombreuses conjonctions de coordination laisse le jury dubitatif ; évoquer un *biblical style* quand on rencontre une simple inversion sujet / verbe souligne encore plus les lacunes, linguistiques et culturelles, de la candidate.

3. Dans le même esprit, il faut à tout prix éviter les catalogues de thèmes ou de champs sémantiques (*There is also a thematic of dream, There is also the semantic field of escape*), les platitudes formulées dans un registre familier (*everything seems good for him [the Ancient Mariner]*; *he is not drinking through his mouth, it's really amazing*), le collage de bribes de cours dont la pertinence pour le texte reste problématique. Il faut bien plutôt acquérir un vocabulaire critique qui sera mis au service d'un texte en particulier : autrement dit, il faut se réapproprier les éléments du cours pour investir le texte de l'intérieur et proposer au jury une thèse cohérente, articulée et solidement ancrée dans le matériau du seul texte. Par ailleurs, le/la candidat(e) ne doit pas

tenter de persuader le jury que l'extrait à étudier est nécessairement d'une importance cruciale (certains passages, justement, ne sont pas d'une importance cruciale); il s'agit simplement de dégager la spécificité d'un texte dont on aura tenté de repérer l'économie secrète en choisissant une méthode de présentation dialectisée et dynamisée.

C. La longueur des prestations

1. L'épreuve se prépare en 1h et dure en théorie 30 minutes. Aucune question n'est posée dès lors que l'explication de texte est un exercice parfaitement calibré et que l'épreuve sur article de presse est destinée à repérer les qualités d'improvisation des candidats. C'est pourquoi on peut regretter que certains candidats n'aient pas mieux utilisé leur temps de parole. Ceci est particulièrement vrai des prestations qui consacraient peu de place à la métrique ou aux figures de rhétorique, alors même que les candidats avaient largement le temps de rendre compte de la littéarité du texte. On peut également prendre le temps d'une bonne lecture initiale. La longueur du temps de parole ne détermine pas pour autant la note. De très mauvaises analyses ont duré 30 minutes. Par ailleurs, les raisonnements confus, les hésitations (*euuh, well, so..., lead, lead?, euuh, led, led?, lead...*), un débit haché consomment un temps parfaitement inutile.

2. Inversement, il faut noter que certains candidats obtiennent de très bonnes notes en n'utilisant pas intégralement leur temps de parole. Ainsi, les deux candidates ayant obtenu 16/20 ont parlé 26 minutes pour l'une (*The Turn of the Screw*, p. 80-81), 15 minutes pour l'autre (*Christabel*, ll. 360 sq.). Une candidate a obtenu 14/20 en 25 minutes (*The Turn of the Screw*, p. 50), une autre 15/20 en 15 minutes (*Hamlet*, II, 2). Paradoxalement la meilleure note, 17/20, a été attribuée à un candidat qui n'avait parlé que 10 minutes sur un extrait de *The Turn of the Screw* et qui au final n'a pas été admis (de justesse). Le jury s'est longuement posé la question de savoir s'il devait sanctionner cette courte prestation, mais il s'est avéré qu'en 10 minutes ce candidat avait livré une analyse claire, complète et brillante, dans un anglais riche et agréable. Le jury a donc décidé de récompenser une maîtrise parfaite de l'exercice, plutôt que de se crispier sur un nombre de minutes ou même sur un nombre de parties (ce candidat n'en avait prévu que deux).

3. Le temps de parole importe donc relativement peu. Dès lors que le/la candidat(e) se tient à ce qu'il/elle annonce, que les propos sont étayés par des exemples précis, que les enjeux du texte sont perçus, que le commentaire procède à un balayage rigoureux du passage, que la démonstration est dynamisée, que le vocabulaire critique est utilisé à bon escient, et que l'anglais est fluide et

rigoureux, le jury estime que le contrat est rempli. C'est ce principe qui explique qu'il n'y ait pas eu de moyenne (10/20) cette année: soit l'on a satisfait aux critères, soit l'on s'en est écarté. La moyenne est ainsi devenue une référence à partir de laquelle la note s'est établie, selon le degré de proximité ou d'éloignement. Rien ne dit que la cohorte des admissibles en 2003 imposera le même système de notation. L'idéal serait bien évidemment qu'au fil des années le spectre des notes soit entièrement utilisé, même si l'on doit bien se rendre compte que la sélection pratiquée au concours impose la permanence d'écarts forts.

Le jury souhaite pour finir donner aux collègues de classes préparatoires aux grandes écoles quelques éléments statistiques qui bousculent parfois certaines idées reçues. Parmi les vingt-sept candidats refusés, neuf ont obtenu une note de 1/20, dont quatre sur Coleridge et cinq sur Shakespeare. Sur ces deux auteurs, le jury a remarqué que les candidats ne savaient pas prononcer certains mots du texte, voire le nom même de l'auteur. Les élèves ayant obtenu la moyenne à l'épreuve de littérature ont eu à analyser des textes empruntés aux trois auteurs du programme. Il apparaît qu'une seule élève a travaillé sur Shakespeare, trois sur Coleridge, sept sur James. Ce texte réputé difficile et obscur a donc permis de dégager de très bons candidats. Pour les autres admis, deux ont eu à commenter James, trois Shakespeare, trois Coleridge. Dans le premier lot, les quatre meilleures notes ont été obtenues sur James (16/20 et 17/20), Coleridge (16/20) et Shakespeare (15/20). Dans le second lot, les meilleures notes ont été obtenues sur James (9/20) et sur Coleridge (9/20). Les notes les plus basses ont été obtenues sur Shakespeare (2/20) et sur Coleridge (3/20), ce qui tend à montrer que pour les anglicistes les plus fragiles un réel effort sur la métrique serait sans doute nécessaire.

L'année 2002 se caractérise par de grands équilibres, très sains, dans tous les domaines. En anglais, un rapide sondage lors de la première réunion au soir des admissions a montré (sauf erreur) que 6 élèves avaient «cubé». En 2001, les 13 admis étaient tous «carrés». En outre, les 16 admis de 2002 se répartissent sur l'ensemble du territoire (Toulouse, Rennes, Strasbourg, Lyon, Paris fournissent le gros du bataillon). 10 élèves ont été formés dans différents lycées parisiens, selon une distribution là encore assez équilibrée: à côté des grandes préparations traditionnelles, on voit se confirmer la présence, voire l'émergence, d'autres établissements. La promotion 2002 compte 11 filles et 5 garçons. La première fille est classée deuxième au concours «langues», et les deux premiers garçons sont classés troisième et quatrième. Cette année a également vu se maintenir les grands équilibres au sein des langues à l'École: la

section d'espagnol a recruté 9 élèves, la section d'allemand 8, la section d'italien 2, pour ne parler que des langues les plus représentées. Le bonheur des linguistes eût été total si des arabisants et des sinologues avaient également intégré. Mais au total, la promotion « langues » 2002 ressemble donc à un bon cru.

Analyse de texte hors programme (LV1)

Cette année, la plupart des candidats ont compris, sans doute parce qu'ils avaient lu le rapport 2001, auquel il est toujours conseillé de se reporter, la façon dont se déroule l'épreuve (soit : un résumé, un commentaire et un entretien avec le jury). À cela s'ajoute, généralement après l'introduction, la lecture d'un extrait du texte, qui n'est pas nécessairement le premier paragraphe. Certains candidats ont choisi intelligemment un passage qui leur semblait illustrer tel ou tel point de leur commentaire et ont ainsi justifié leur choix. L'épreuve dure en tout une demi-heure et un très grand nombre de candidats ont su organiser leur temps. Certains, toutefois, n'ont guère parlé plus de 12 ou 13 minutes, ce qui est évidemment très insuffisant et ce dont le jury a tenu compte dans son appréciation. Beaucoup de candidats ont également compris que l'épreuve hors-programme n'est pas une épreuve de civilisation mais qu'elle consiste à faire l'analyse construite d'un texte de presse. Cela ne signifie pas qu'il faut tout ignorer de l'histoire, de la politique et de l'actualité de la Grande-Bretagne et des États-Unis, tant s'en faut ; cela implique qu'il ne saurait être question de plaquer sur le commentaire des développements appris par cœur et extérieurs au document à étudier.

Le jury, cette année, a été frappé par deux types de problèmes. D'une part, de graves difficultés d'expression. L'anglais est souvent (très) défectueux et la grammaire comme la syntaxe sont aussi malmenées que la phonétique. Les règles élémentaires de conjugaison sont parfois ignorées (**it remain* ; **has build up* ; **his analysis are* ; **he try*, ces exemples provenant de la prestation d'un seul candidat) ; la phonétique anglaise est inconnue de la très grande majorité : il est inacceptable qu'un élève qui se présente au concours d'entrée à l'ENS soit incapable de prononcer des mots tels que *able*, *were*, *policy*, *student*, *knowledge*, *method*, *answer*, *economic*, *American*, etc. Les déplacements d'accents sont légion, l'intonation générale est peu authentique et la ligne mélodique calquée sur le français. Beaucoup de candidats bredouillent, marmonnent, inventent des mots ou restent hypnotisés par leurs notes. La lecture des chiffres est un handicap pour un grand nombre : rares sont ceux qui ne prennent pas leur élan pour prononcer un chiffre un peu long. Les noms

propres, même courants, sont également des énigmes phonétiques pour beaucoup, et la lecture de l'extrait choisi est souvent révélatrice d'une incapacité étonnante à lire à voix haute : nombreux sont ceux qui reprennent leur souffle en fin de ligne, indépendamment de la syntaxe et du sens, trahissant ainsi une incompetence et une incompréhension inquiétantes. Répondre aux questions posées par le jury est également une épreuve *stricto sensu* pour de nombreux élèves : l'expression s'embrouille, le vocabulaire se raréfie, les gallicismes se multiplient et les défauts perceptibles dans le commentaire ne font que s'accroître. Cela a déjà été dit les années précédentes : les élèves doivent s'entraîner à l'oral en passant des colles. Mais cela n'est pas (plus) suffisant : le laboratoire de langue et de fréquents entretiens avec des lecteurs anglophones sont plus que jamais indispensables, le concours ne se limitant pas, loin de là, à un écrit.

L'autre faiblesse à déplorer est liée à la pauvreté de bon nombre de commentaires : mal construits, paraphrastiques ou encombrés de développements hors sujet, ils sont bien souvent plats, peu imaginatifs et remplis de stéréotypes. Un grand nombre de candidats n'osent pas donner leur opinion, sont prêts à dire une chose et son contraire pour, croient-ils, faire plaisir au jury, et donnent l'impression d'avoir peur de penser, ce qui est pour le moins stupéfiant de la part d'élèves qui ont fait de la littérature, de l'histoire et de la philosophie. Certaines ignorances sont également surprenantes, la culture se réduisant pour beaucoup au seul programme de l'année. Par ailleurs, de nombreux termes techniques permettant de décrire un texte de presse sont également méconnus, de même que le vocabulaire permettant de mettre en place une argumentation. Certains dictionnaires proposent en annexe une section *Language in use*, dont la consultation serait très utile à beaucoup et le jury ne peut qu'inviter les futurs candidats à s'y reporter. Ainsi seront évités les sempiternels *there is, there are, as a conclusion we can say*, etc. Les bonnes prestations ont ainsi été rares, la meilleure note (16) n'ayant été attribuée qu'une fois. Il est donc nécessaire de prendre conscience de la nécessité de s'entraîner à cet exercice que beaucoup semblent ignorer ou négliger.

Les notes se sont échelonnées de 1 à 16. La moyenne générale de l'épreuve est de 7,37/20.

Les textes proposés venaient de la presse de l'année (*The New York Times, Time, The New Republic, The Atlantic Monthly, US News & World Report, The Economist, Newsweek, The Washington Post, The Guardian Weekly, New Statesman, The Independent, The Observer, Business Week, The International Herald Tribune*) et les sujets abordés étaient très variés : par exemple, l'héritage des filles de Richard Nixon ; l'église catholique américaine et le scandale

de la pédophilie ; les petits métiers à New York ; Hollywood et les acteurs hispaniques ; la controverse autour des conditions de détention des prisonniers de Guantanamo Bay ; l'affaire Enron ; les armes aux États-Unis ; la controverse autour du projet de monument en l'honneur des pompiers du 11 septembre ; la mort de Barbara Castle, socialiste britannique ; l'avenir politique de Tony Blair ; l'influence idéologique de Gladstone sur la politique britannique contemporaine ; l'image publique du prince Charles ; les Conservateurs et l'héritage de Margaret Thatcher ; le phénomène Harry Potter ; Channel 4 et *Big Brother* (le *Loft Story* britannique), etc.

Analyse de texte hors programme (LV2)

En ce qui concerne les conditions de déroulement de l'épreuve, la finalité de l'exercice, la nature des textes proposés aux candidats, nous renvoyons aux rapports des années précédentes, notamment celui de 1999.

Nous voudrions surtout ici insister sur des points qui ne nous ont pas paru bien compris par les candidats et donner quelques conseils.

A. La gestion du temps et du contenu

Certains candidats font une présentation beaucoup trop courte (10 minutes au lieu de 20 minutes). Par ailleurs nous rappelons que l'épreuve consiste en un résumé problématisé (et non une paraphrase) de l'article, au cours duquel le candidat doit insister sur les traits saillants, à la fois au niveau du contenu et de la forme, mais peut aussi montrer s'il y a lieu, les intentions de l'auteur. Ce résumé est suivi d'un commentaire dans lequel le candidat peut s'impliquer sans cependant faire des jugements de valeurs réducteurs. Nous avons remarqué que les candidats ont beaucoup de mal à dialectiser. Ils ne présentent pas souvent d'autres perspectives que celle du journaliste, ce qui ne les rend pas très convaincants. Peu de candidats ont donné leur propre point de vue. Leurs commentaires manquent de richesse, car les candidats ne portent pas un regard critique sur les textes et ne prennent pas position. Par ailleurs, ils ont beaucoup de mal à saisir les pistes que leur proposent les membres du jury dans l'entretien et à remettre en question leur propos. Nous rappelons que l'entretien est très important dans l'évaluation des candidats et qu'ils doivent y être préparés. Nous constatons une baisse d'énergie, et un fort désinvestissement dès la fin de la présentation.

D'une manière générale, les candidats sont cependant bien préparés au niveau méthodologique, ils savent ce qu'ils doivent faire. Nous avons l'impres-

sion qu'ils ont profité de la préparation collective en classe mais n'ont pas suffisamment été formés à cette épreuve au niveau individuel. Nous encourageons donc à augmenter les prestations individuelles d'élève, tout en ayant conscience des difficultés pratiques à surmonter.

B. La prestation orale

Cette épreuve ne devrait pas consister en la rédaction d'un texte pendant le temps de préparation qui serait ensuite lu au jury sans même lui adresser un regard comme cela a pu arriver.

Cette année, nous remarquons que les candidats ne font pas preuve, en général, d'une grande aisance à l'oral ni de grandes qualités de communication. N'oublions pas que la majorité des normaliens deviennent des enseignants et/ou des chercheurs qui ont à faire des cours ou présenter leurs idées lors de colloques. Nous pensons donc que les candidats devraient davantage s'entraîner à la prise de parole en public.

Un même contenu n'a évidemment pas le même effet sur le jury si le candidat le regarde, paraît un tant soit peu intéressé par ce qu'il dit, et cherche à convaincre qu'il a les qualités nécessaires pour devenir normalien, ou si le candidat lit son texte sans s'intéresser ni à son interlocuteur ni au contenu de son propos.

C. La culture générale et le niveau de langue

Nous connaissons bien la charge de travail qu'impose la préparation du concours, mais il nous paraît essentiel que les candidats « sortent » un peu, voient des films et éventuellement des pièces de théâtre en anglais, écoutent ou regardent des chaînes anglophones. Les candidats ont du mal à créer des liens entre l'article qui leur est proposé et d'autres événements de l'actualité (qu'ils ignorent souvent). La préparation du concours ne devrait pas en faire de jeunes adultes totalement « déconnectés » des réalités quotidiennes.

La plupart des candidats de cette année ont été très limités par leur niveau d'anglais. Nous n'avons pas des exigences démesurées pour cette épreuve de deuxième langue, mais cela reste une épreuve de langue. Les candidats mettraient davantage de chances de leur côté s'ils pratiquaient un peu plus l'anglais oral.

Nous conseillons aux candidats de savoir prononcer au moins les noms des grandes personnalités du monde anglophone (Bush a été considérablement écorché), les noms des journaux, les termes les plus courants... Il serait bon également que le candidat prépare un peu le passage qu'il va lire, tout d'abord en choisissant un extrait pertinent pour son analyse – tout en évitant les pas-

sages contenant trop de mots qu'il ne sait pas prononcer – et en s'entraînant un peu (il est possible d'écrire des signes phonétiques sur le texte pour s'aider) durant le temps de préparation.

En conclusion, nous attendons des candidats qu'ils surmontent un peu mieux leurs difficultés en anglais pour se montrer plus intéressants et convaincants, qu'ils manifestent davantage d'intérêt pour cette épreuve qui a l'avantage de nous permettre de juger à la fois leur niveau de langue (avec une certaine indulgence), leurs qualités intellectuelles et leur aisance dans la communication orale.

Notes obtenues : 1/20 ; 5/20 ; 14/20 ; 15/20 ; 16/20.

Cinq étudiants ont choisi la version arabe cette année, ce qui représente une hausse significative par rapport à l'année dernière (un seul candidat a choisi l'arabe en 2001). Le jury s'est par ailleurs réjoui du fait que trois candidats ont réussi à obtenir de bonnes notes, bien qu'ils ne soient pas spécialistes. En revanche, les deux autres notes révèlent des indigences au niveau de la compréhension du texte qui, pourtant, ne présente pas des difficultés lexicales ou syntaxiques majeures. Ainsi, le jury a-t-il pu constater la présence de nombreux faux-sens, dus au manque de maîtrise de la langue arabe, certains contre-sens (« je ne ressens pas ce qu'est réellement le vin », au lieu de « je ne sens que le vin lui-même »), ou des impropriétés telles que « le gloussement des oiseaux ». L'une des copies avait proposé des notes et variantes à la fin du texte, ce qui est exclu dans ce type d'exercice scolaire. Même si l'intention du candidat est de montrer l'étendue de ses connaissances lexicales et son degré de maîtrise de l'arabe, il doit lui-même faire le choix qui correspond à ses convictions linguistiques, plutôt que de charger le jury de lire les gloses et de choisir entre les différentes expressions synonymes.

Le texte que le jury a proposé cette année, et qui est tiré des œuvres complètes de K. Gibran invite nécessairement les candidats à manifester leurs compétences dans les deux langues. Une maîtrise du style littéraire ou du moins soutenu, une sensibilité poétique et une certaine finesse dans la compréhension des images évoquées par l'auteur étaient indispensables pour traduire ce texte semblable à un poème bachique en prose. Afin de réussir cette épreuve, nous invitons les futurs candidats (spécialistes et non-spécialistes) à fréquenter assidûment les textes littéraires arabes et français et à pratiquer régulièrement cet exercice pendant leurs classes préparatoires. Nous avons la certitude que les bonnes notes sont le fruit d'une bonne connaissance des difficultés et des exigences de cet exercice servie par une culture littéraire correctement assimilée pendant la préparation et judicieusement mobilisée le jour du concours.

Quatre poètes étaient assis autour d'une table basse sur laquelle se trouvait une cruche de vin.

« Il me semble, dit le premier poète, que je vois le bouquet de ce vin voltiger dans les airs telle une nuée d'oiseaux dans une forêt enchantée ».

Le deuxième poète leva la tête et dit : « quant à moi, grâce à mon oreille intérieure, j'entends chanter ces oiseaux; leurs modulations s'emparent de tout mon cœur et l'asservissent comme le lys asservit l'abeille entre ses pétales.

Le troisième poète ferma les yeux, leva le bras et dit : « moi, je suis sur le point de les toucher du doigt; je sens le battement de leurs ailes souffler sur mon visage telle l'haleine d'une fée endormie.

A ce moment-là, le quatrième poète se mit debout, prit la cruche dans ses mains et proclama : « pardon, o messieurs ! je suis faible de vue, dur d'oreille, et j'ai le toucher amorphe : je ne puis donc voir le bouquet de ce vin, ni entendre son chant, ni sentir le battement de ses ailes. Hélas ! je ne sens que le vin lui-même, et c'est pour cela que je dois le boire afin qu'il éveille mes sens engourdis et enflamme mon âme avec l'aide de votre bénédiction suprême et de votre inspiration pure.

Puis il mit la cruche dans sa bouche et but le vin jusqu'à la dernière goutte.

Stupéfaits et bouche bée, les trois autres poètes, ses compagnons, le regardaient. Leurs yeux étaient pleins d'une soif dont la brûlure était inaltérable et d'une haine dont l'intensité ne pouvait être calmée.

K. Gibran, *L'Antérieur*, in *Œuvres complètes*.

Le texte proposé en traduction (version) était extrait de :
Javier Marías, *El hombre sentimental*, Anagrama, 1986

Sa compréhension ne devait pas poser de problème important, plus délicate s'avérait la transcription en langue française correcte. L'ensemble des copies s'est pourtant révélé étrangement inacceptable. Le jury voudrait souligner les défaillances graves qu'il a pu constater et suggérer aux candidats quelques pistes en vue d'améliorer les résultats.

Il n'est pas question de faire un relevé en forme de bêtisier. En revanche, il est permis de s'étonner de certaines lacunes d'ordre purement lexical, facilement repérables et amendables, qui témoigneraient d'une pratique plus familière de la langue espagnole. Il est étonnant, entre autres choses, que l'on puisse confondre *caro* et *barato* ce qui, on le devine, ne donne pas le même résultat et, par-delà l'erreur lexicale, transforme le sens de la phrase. Ou que l'on ignore le sens de *delantal*. La pratique en aurait-elle disparu ?

Plus grave sans aucun doute est la méconnaissance ou le peu d'attention porté au mouvement général de la phrase, à savoir à sa construction syntaxique. La spécificité castillane en la matière devrait être sinon familière du moins repérable pour les candidats qui ont pu pratiquer ce type d'exercice au cours de leur scolarité.

Inacceptables néanmoins sont les fautes, non plus d'ordre technique, mais de méconnaissance fondamentale de la pratique de la traduction. Faudrait-il encore vanter les mérites de cette discipline qui commence – devrait commencer ? – par une réflexion nourrie du respect de la langue de départ mais également – surtout ? – de celui de la langue d'arrivée ? Il est toujours possible de comprendre, l'admettre est un autre sujet, certaines défaillances relevant d'une pratique insuffisante de la langue étrangère. Mais peut-on accepter que ces lacunes débouchent sur un texte rédigé – on ne saurait dire écrit – en langue française et ne voulant rien dire. Le jury a découvert une capacité de non-sens désolante. Il va sans dire que les copies qui proposaient une kyrielle de ce type d'erreurs se sont vues fortement pénalisées. Et ont été valorisées celles qui avaient su éviter de tels écueils.

Que dire face à cet état de choses ?

D'abord assurer les candidats de la lecture attentive et prudente du jury.

Ensuite leur suggérer, certes, d'améliorer leurs connaissances – vocabulaire, grammaire, contextualisation – du domaine hispanophone. Ce qui semblerait devoir aller de soi. Mais il y a plus : une traduction acceptable doit respecter la langue dans laquelle on prétend rendre le texte étranger communicable. S'interdire l'aberration est dès lors l'exigence première. Un minimum de rigueur et aussi une lecture assidue, constante des auteurs de langue française de référence devraient conduire à des résultats non pas seulement de spécialistes mais tout simplement d'esprits « honnêtes ». Le relevé des fautes devrait pouvoir faire l'économie des non-sens (jusqu'à 7 ou 8 pour une seule copie).

Le respect de l'autre, l'écrivain, le texte, passe par le préalable respect de soi. Ce devrait être la règle du jeu première de tout candidat au concours.

Le jury souhaite que cet appel soit entendu.

Les fautes les plus fréquentes

Nombreux ont été les contre-sens ponctuels sur le texte ; pourtant, le vocabulaire n'en était ni rare ni particulièrement recherché. Parmi les termes ayant été à l'origine d'un grand nombre d'erreurs, citons *concurrido*, souvent lié à tort à l'idée de concurrence alors même que le français utilise des termes de la même famille dans des circonstances similaires (« un restaurant très couru »), *buzón*, qui désigne la boîte à lettres, *papelajo*, qu'il est facile de décrypter comme un augmentatif péjoratif de *papel* (comme *paperasse* l'est de « papier » en français), *novia*, fiancée ou petite amie, souvent confondu avec des termes renvoyant à des liens familiaux qu'il n'est pas utile de rappeler ici, *delantales*, dont il a déjà été question, ou *hojalata*, dont les traductions les plus variées ont été proposées, alors que ce terme désigne tout simplement le fer-blanc.

Plus graves sont les faux-sens, voire les contre-sens, portant sur des chevilles grammaticales élémentaires : parmi les termes ou expressions ayant provoqué un grand nombre de fautes, il faut hélas citer *ya*, dont le sens temporel de « déjà » semble parfois oublié, *pese a*, expression rattachée à tort à l'idée de poids (de *peso*) et non, comme il se devait, à celle de peine (de *pesar*, d'où « en dépit de »), le verbe *acabar* qui, suivi de la préposition *de*, comme c'était le cas ici, signifie « venir (de) », *cuanto*, souvent confondu avec *cuando*, *amén de*, dont le seul sens possible est « outre, en plus de ». Des constructions syntaxiques simples ont également été trop souvent mal comprises : *al + infinitif* peut avoir un sens temporel ou – c'était le cas ici – causal, mais ne peut en aucun cas exprimer le but ; *que llevaba esperándome* (dont la traduction la plus simple était un simple imparfait : « qui m'attendait »), a été décomposé de façon souvent absurde ; *tal vez* ne signifie « peut-être » que pour un nombre très réduit de candidats.

Ce dernier point nous amène à souligner que la construction des quelques phrases complexes que comportait le texte n'a pas été comprise, et cela souvent à cause d'une ignorance des règles de ponctuation : *Tal vez, se le ocurre, al contrario de lo que le sucede a él, yo sí quisiera...* est une phrase qui comporte deux incisives, et *tal vez* porte en fait sur le verbe *quisiera*, qui pour cette raison est au subjonctif : « *Peut-être*, pense-t-il, *aimerais-je*, contrairement à lui... ». Cette phrase a été l'une des plus mal traduites du texte, cause de nombreux contre-sens et non-sens, avec sans doute la proposition *la cual más bien pretende que « muera de inanición »*, où sujet et complément d'objet ont été confondus. Le narrateur vient à cet endroit de parler de « sa mémoire (à lui [Noguera]) », et c'est ce dernier terme qui est repris par le relatif *la cual* (complément d'objet de *pretende* : *pretende que su memoria muera...*), tandis que le sujet de *pretende* est un « lui [Noguera] » non exprimé : « sa mémoire [à lui] qu'il prétend plutôt « faire mourir d'inanition » était l'une des traductions possibles de ce membre de phrase ; encore fallait-il savoir ce que signifie « inanition », et les différentes acceptions que peut prendre le verbe *pretender*.

Sans doute pourrait-on allonger considérablement cette liste, mais il a été dit que le jury ne souhaitait pas proposer une liste de « perles » supposées faire rire les lecteurs de ce rapport. Qu'il soit simplement rappelé ici qu'une bonne traduction passe d'abord par une analyse minutieuse et une recension détaillée (oserons-nous *pormenorizada* ?) des difficultés du texte de départ.

Traduction proposée

J'avais déjà si grand faim que j'ai dû faire une pause et je suis descendu dîner dans un restaurant du coin, animé, cher, prisé et qui, parce que très fréquenté par les touristes, ouvre ses portes assez tôt. Auparavant j'ai regardé dans la boîte à lettres et j'ai pris le courrier qui m'attendait depuis le matin. Parmi l'abondante paperasse bancaire et quelque pré-contrat pour aller chanter, dans un an ou deux, en un point déterminé du globe où je sais, d'ores et déjà, devoir me trouver à une date aussi lointaine et précise, la seule lettre qui était dans la boîte (et que j'ai lue tandis que j'attendais mon repas au milieu du brouhaha des touristes) venait de ce Noguera, le mari – ou plutôt le veuf – de Berta, ma fiancée. Curieusement – et en dépit de mon silence – il s'est à nouveau adressé à moi, aujourd'hui justement, après que dans mon rêve de ce matin Berta m'est apparue à nouveau, quelque trois semaines après que j'ai eu connaissance de sa mort par la même voie maritime. Dans cette seconde lettre que je viens de lire, Noguera revient d'abord sur mes anciens livres et me prévient que si je ne lui réponds pas pour lui confirmer ma volonté de les récupérer il n'aura pas d'autre solution que de les jeter au feu avec le reste (il dit bien « les jeter au

feu » expression à première vue étrange si l'on considère que le printemps est déjà là). Il ne vivra plus dans la maison ou la villa qu'il partageait avec Berta, me dit-il, parce que le souvenir constant de sa femme lui est excessivement douloureux. Les heures qui passent lui sont si pénibles qu'il a l'intention non seulement d'abandonner le domicile conjugal mais également de détruire tout ce qui était à elle et qui pourrait contribuer à alimenter son propre souvenir, qu'il compte bien voir « mourir d'inanition ». Il est encore jeune, affirme-t-il et il espère refaire sa vie, et puisqu'il a la ferme intention de détruire photos, robes, chaussures, disques, bijoux, lotions, vidéos, crèmes, tabliers, livres, miroirs, médicaments et lettres – en somme tout ce dont se servait sa femme de son vivant – il me demande si, avant qu'il ne mette le feu au bûcher, je souhaiterais recevoir – en même temps que les fameux livres dont il a déjà été question – quelques-uns de ces objets que lui, par contre, ne veut pas revoir. Peut-être, imagine-t-il, et contrairement à ce que lui-même ressent, voudrais-je garder vivant le souvenir de Berta grâce à quelque chose de tangible lui ayant appartenu. Et cet individu à l'âme de notaire – dont je suis sûr à présent qu'il s'appelle Noguera parce que je viens de le lire – m'ajoute une autre liste détaillée et invraisemblable de tout ce qu'il croit pouvoir m'offrir avant de mener à bien son projet d'autodafé. Noguera pense que les photos surtout pourraient m'intéresser, celles de la période où, elle et moi, « nous fréquentions davantage » ainsi que les lettres et les cartes postales que je lui avais envoyées (il y a plus de cartes que de lettres d'ailleurs) et qu'il a retrouvées dans une boîte en fer-blanc de chocolats Lindor. Mais, insiste-t-il, il ne voit aucun inconvénient à me remettre n'importe quel autre objet que je pourrais avoir envie de conserver.

Thème

Le texte proposé cette année aux candidats était une page du dernier roman de Didier Van Cauwelaert, *L'apparition*. Texte d'actualité pour les hispanistes en cette année de canonisation de Cuauhtlatoatzin, alias Juan Diego, texte également dont la bonne facture littéraire et la richesse stylistique et morpho-syntaxique ont séduit le jury.

Les données statistiques concernant cette épreuve sont consignées par ailleurs ; nous ne nous y attarderons pas. Un point nous paraît toutefois devoir être ici relevé. Pour la première fois depuis de très longues années, le jury a utilisé la note de 0/20, pour trois copies dont les performances présentaient un décrochement très important par rapport à l'ensemble. Cette notation ne signifie pas pour autant que « le niveau baisse » ; elle signifie simplement que, dans

un concours, le jury a utilisé au maximum l'éventail des notes qui lui est proposé en fonction des prestations des candidats.

Ce texte ne présentait aucune difficulté de compréhension. Certains termes, certaines expressions étaient sans doute d'une traduction délicate pour des candidats n'ayant pas encore une grande expérience du thème espagnol ; mais ce n'est pas parce que la traduction de « le sous-main », « le rendez-vous de quatorze heures attend », « un homme très physique » ou autres expressions du même style n'était parfois guère heureuse que la copie a été fortement sanctionnée.

Comme toujours, ce sont d'énormes fautes sur les rudiments de la morphosyntaxe la plus élémentaire qui ont été lourdement pénalisées : barbarismes de conjugaison divers et variés, système des négations, apocope de *tanto*, numération (« deux cent mille personnes »), forme réfléchie ou non-réfléchie du pronom personnel, système prépositionnel, entre autres.

Un « bon thème » ne saurait se borner à n'être qu'une traduction grammaticalement correcte. Mais il est bien évident que la maîtrise des phénomènes grammaticaux est la condition indispensable à une réussite dans ce domaine. Notons au passage, et une fois encore, que les signes diacritiques, l'accentuation entre autres, sont partie intégrante de ces phénomènes grammaticaux.

Nous proposons ci-après une traduction du texte de Didier Van Cauwelaert. Plus que de longs discours, c'est de sa discussion, de sa critique sous la conduite des professeurs de classes préparatoires que pourra se dégager au mieux, pour la formation des futurs candidats, quelles étaient les attentes du jury. Les meilleures copies y ont tout à fait répondu.

Traduction proposée

— *He aquí lo que me trae, doctora. En 1531, en México, vivía un pobre indio, de nombre Cuautlactoztín. Era huérfano, viudo desde hacía tres años ya y su tío, que era su única familia en la tierra, acababa de ponerse gravemente enfermo.*

Calla un momento, seguramente para dejarme que medite sobre el sino cruel de un desconocido reducido a cenizas desde hace más de cuatro siglos. Como yo no manifiesto reacción alguna, a nor ser el movimiento rotatorio que le voy imprimiendo al lápiz sobre el vade, prosigue con voz más neutra :

— *Le hago memoria de que en 1531, estamos en los albores de la colonización española. Ningún trabajo les había costado a los conquistadores españoles adueñarse de México, anunciándose de antiguo su llegada en las profecías aztecas. El emperador Moctezuma le había entregado el trono a Cor-*

tés diciéndole : « Os esperaba », y Cuautlactocactzín se había convertido, como otros tantos indígenas que, por cierto, no tuvieron otra alternativa pero que encontraron sobre todo en la religión católica un contrapeso feliz a la barbarie de sus grandes sacerdotes. No se nos olvide que los aztecas sacrificaban doscientas mil personas al año, descuartizándolas vivas para arrancarles el corazón con el fin de agasajar al sol y darle ganas de salir a la mañana siguiente.

Con además de jubilado que alimenta a las palomas, me pone por testigo del salvajismo de aquella gente. Yo le hago observar con aire apacible que en cuanto a víctimas, tampoco está tan mal la marca de la Inquisición española, y que el paciente que tiene hora a las dos se está esperando detrás de la puerta.

— Ya tendré ocasión de volver al tema de los abusos del clero español, contesta, barriendo de paso la segunda parte de mi frase. Pero volvamos a nuestro amigo Cuautlactocactzín, al que, para mayor comodidad llamaré con el nombre de pila que él mismo había escogido para sellar su conversión: Juan Diego. Era un hombre sencillo pero muy piadoso, de gran físico también, que no dudaba en recorrer cincuenta kilómetros diarios, descalzo, para acudir a doctrina a Tlatilolco, uno de los pueblos incluidos en la actual Ciudad de México. Al hacer eso tenía que bordear una colina desierta llamada Tepeyac donde, aquella mañana del sábado 9 de diciembre de 1531, oyó una dulce voz que le susurraba : « Juanito... Juan Dieguito... ». Se dio la vuelta y se encontró delante de una mujer joven y guapísima, inmóvil en una luz tierna, quien le declaró : « Soy la Virgen María, madre del Dios verdadero por quien todos existimos. »

Yo dejo mi lápiz sobre el bloque de recetas y le recuerdo la postura que mantuve respecto a las supuestas apariciones marianas de Lourdes.

Oral

Explication de texte sur programme (LV1)

Les dix candidats ont tiré au sort deux scènes du *Burlador de Sevilla*, trois poèmes du *Romancero gitano*, cinq fragments de *La invención de Morel*.

Une fois n'est pas coutume : disons tout de suite que la qualité des explications a été généralement bonne et en trois occasions remarquable. Les conseils formulés dans le rapport du concours 2001 (auxquels on peut encore très profitablement se reporter) ont été entendus : linéaire ou globale, l'analyse a été personnelle, intelligente et organique. Même si, en une occasion, un développement profus et diffus s'est obstiné à encenser la « remarquable »,

l'«étonnante», la «phénoménale» beauté d'un romance lorquien, le suivi des faits de texte, simple et précis, s'est le plus souvent organisé autour d'un propos unique et pertinent.

L'œuvre de Lorca, notamment, qui pour sembler bien connue n'en est pas moins d'une extrême complexité, a donné lieu à des commentaires courageux et très défendables. Les candidats, en revanche, ont semblé moins bien armés pour aborder l'écriture de Bioy Casares: les mots de «fantastique» ou d'«énigme» sont rarement venus à leur bouche. Que dire, dès lors, de leur incapacité à montrer la construction littéraire de ces effets de représentation? Quant aux connotations narratives renvoyant à une réflexion sur l'écriture littéraire ou, plus largement, sur la création, elles ont parfois donné lieu à des considérations esthétiques simplistes.

Le *Burlador* a suscité des analyses honnêtes; l'ignorance du contexte tridentin a cependant privé plusieurs commentaires de la dimension proprement historique du sens. En revanche, le *Romancero* et plus encore le *Burlador* ont offert à plusieurs l'occasion de montrer leur bonne connaissance de la métrique castillane et, pour le second, des grands thèmes de l'imaginaire littéraire du Siècle d'Or. N'oublions pas, toutefois, qu'il ne s'agit pas de faire exhibition de ses connaissances et que celles-ci doivent toujours être mises au service de l'analyse et de l'interprétation.

Quant à la langue, elle a été, à une exception près, d'un assez bon niveau. Des déplacements d'accent, des solécismes parfois graves et des barbarismes verbaux ont toutefois pénalisé quatre copies dont les qualités étaient, par ailleurs, indiscutables. Ayons le souci de toujours conserver la plus grande lucidité linguistique à l'oral.

La lecture a été, cette année, tout à fait négligée. Trop rapide, souvent fautive; en un mot, expédiée. Les candidats doivent savoir que cet exercice est véritablement un moment de l'explication du texte. Sa finalité n'est pas de faire la preuve d'un bon accent en espagnol – l'explication elle-même y contribuera infailliblement –, mais d'exprimer, par une sorte de «mise en scène» plus intuitive, l'interprétation construite par l'analyse. C'est par ce truchement qu'est d'abord transmis à ceux qui nous écoutent le plaisir que nous ressentons d'avoir compris.

Il est arrivé une fois que le candidat ne laisse aucun temps libre pour l'intervention finale du jury. Ce procédé a été sanctionné comme il se devait. À l'inverse, l'entretien a été quelquefois extrêmement favorable au candidat, qui s'est emparé de cette occasion pour donner toute la preuve de sa vivacité réactive en rebâtissant avec promptitude et discernement une analyse à l'évidence erronée.

Cette capacité est un révélateur sans équivoque de la qualité d'écoute et de la puissance d'esprit que l'on attend du normalien.

Analyse de texte hors programme (LV1) et (LV2)

Le jury d'espagnol a entendu cette année 10 candidats en langue vivante 1, et 16 en langue vivante 2. Les notes du premier groupe s'échelonnent de 6 à 18, celles du second de 2 à 13.

Les candidats étaient invités à réfléchir sur des textes de presse récents, dont les contenus, d'ordre économique et social, étaient relativement variés.

Le jury attendait que soit respecté un certain nombre de règles simples :

a) le texte présenté au candidat ne doit jamais être un prétexte à des développements généraux dont la prétention philosophique ou globalisante masque mal l'indigence. Il importe, à l'inverse, d'analyser et de commenter *le* texte précis présenté, dans ses spécificités factuelles et argumentatives

b) le jury apprécie donc non seulement que le texte soit analysé et compris, mais qu'une synthèse de ses points marquants soit faite, commandant un commentaire rigoureux et organisé. Le niveau de connaissance des étudiants sur les faits évoqués et les argumentaires mobilisés est, bien évidemment inégal. En revanche, rien ne peut les dispenser de l'exigence de rigueur et d'authenticité consistant à rendre compte d'un texte précis et à en engager le commentaire approprié.

c) ce travail – et c'est le minimum – doit être porté par une langue correcte, évitant non seulement les barbarismes, les déplacements d'accent, les erreurs de syntaxe, mais également les formes stéréotypées, faussement savantes, apprises par coeur et dont l'usage révèle plus qu'il ne masque l'indigence syntaxique et la précarité lexicologique de certains candidats.

Enfin, lors de la reprise, le jury apprécie que le candidat sache faire preuve d'une certaine ouverture et disponibilité dans ses réponses : on pardonnera plus facilement des ignorances ou des erreurs factuelles qu'une incapacité à l'écoute et au dialogue.

Le fait que de bonnes et très bonnes notes aient été délivrées montre que le respect de ces règles n'est pas hors de portée des candidats et qu'ils gagnent à s'y préparer rigoureusement.

Grec moderne

Version

Le texte proposé, un passage descriptif extrait du roman *Alexis Zorbas* de N. Kazantzakis, ne présentait pas d'autre difficulté que la présence de quelques formes idiomatiques qui n'étaient pas de nature à désorienter un candidat maîtrisant la langue littéraire commune, et qui n'ont du reste donné lieu à aucune méprise.

L'unique copie dénotait une compréhension générale plutôt satisfaisante du texte grec, mais aussi une incapacité à en fournir une traduction précise et correcte. Les imperfections relevées étaient rarement des contresens caractérisés, et beaucoup plus souvent des faux-sens, auxquels s'ajoutait un nombre impressionnant d'inexactitudes plus ou moins sérieuses, de solécismes et d'impropriétés.

Parmi les erreurs graves figurait par exemple la traduction de σκίζεις par « incisant », de πλώρα par « arrière », de μικροπολιτικοί καβγάδες par « querelles de petits bourgeois ».

La traduction de χαρές par « plaisirs », de βλαστούς par « verdure », de ψιλικάτζίδικα par « bornés », dénotait ou un manque regrettable de précision, ou l'ignorance du mot propre en français. À l'inverse, le souci de rendre littéralement le texte conduisait par endroits à des solécismes (par exemple : « naviguer la mer Égée ») ; ces insuffisances étaient enfin aggravées par une orthographe hésitante.

Thème

Le seul candidat à avoir composé a traduit le texte de Simone de Beauvoir dans un grec tout à fait aisé et le plus souvent correct, mais un nombre très excessif de faux-sens et d'inexactitudes gâtait la qualité de son travail. Ainsi « couverture » (d'un livre) a-t-il été rendu par κάλυμμα, « indissolublement » par ἀναλλοίωτα (écrit au surplus: ἀναλύωτα), « imprévisible » par ἀπροειδοποίητο, « gouffres » par χάσματα. Au chapitre des inexactitudes plus ou moins graves, on relevait notamment « roman » rendu par πεζογράφημα, « exaspéra » par ἄλλαξε. Plusieurs mots ou membres de phrases étaient omis. Enfin, l'orthographe était parfois aussi fantaisiste que la ponctuation était défectueuse.

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve de version. La copie, notée 15, était satisfaisante malgré quelques maladroites dans le vocabulaire utilisé (trop littéral parfois). Le texte a été bien compris ; les quelques erreurs relevées concernent la traduction des verbes au passé, et en particulier l'emploi de l'imparfait, auquel il faut souvent penser lorsque l'on traduit de l'hébreu vers le français.

Traduction proposée

C'est au début des années trente que ma famille quitta l'Europe orientale pour gagner Jérusalem. Ils emportèrent avec eux une blessure qui n'a jamais pu guérir : alors qu'ils s'étaient toujours considérés comme des Européens, l'Europe ne voyait en eux que des êtres au cosmopolitisme douteux. Lorsqu'ils parlaient entre eux, ils utilisaient le russe et le polonais ; lorsqu'ils voulaient se cultiver, ils lisaient des livres anglais et allemands, et lorsqu'ils rêvaient, c'était probablement en yiddish, mais à moi ils enseignèrent l'hébreu – et seulement l'hébreu. Peut-être redoutaient-ils, au fond de leur cœur, que la connaissance des langues européennes ne me fît succomber aux charmes mortels de l'Europe, dont mes parents avaient été chassés par la chaussure cloutée des persécutions antisémites. Et en même temps, pendant toute mon enfance, mes parents me répétaient, d'une voix emplie de douleur et de nostalgie, qu'un jour viendrait où Jérusalem deviendrait elle aussi « une vraie ville ». À leurs yeux, une ville n'était « vraie » que dotée d'une cathédrale dressée en son centre, traversée par un fleuve et entourée de tous côtés par d'épaisses forêts. Ils aspiraient de toute leur âme à cette Europe qu'ils redoutaient d'une terreur mortelle. Je ne l'ai pas compris lorsque j'étais enfant, mais je sais à présent le véritable nom qu'il faut donner à ce mélange de sentiments : c'est l'amour déçu. Dans les années vingt et trente, au moment même où mes parents se considéraient comme européens, presque personne d'autre ne l'était ; en Europe, il n'y avait que des pangermanistes, des panslaves, ou des patriotes bulgares. À cette époque, il n'y avait quasiment que des juifs, comme ma propre famille, à être Européens d'Europe.

Parmi les facteurs ayant contribué à l'édification du nouvel état d'Israël, on peut compter aussi la triste découverte que firent de nombreux juifs, dont ma famille : bien qu'il eût existé, dans certains lieux et à certaines époques, une collaboration fructueuse et créatrice entre les invités et leurs hôtes, l'heure était venue de rentrer au foyer et de le rebâtir. L'espoir initial était de faire reposer ce

foyer sur des fondations de justice et de paix. Le massacre des juifs d'Europe, la lutte sanglante avec les Arabes et la confrontation tragique avec les Palestiniens eurent raison d'une large partie des visions idéalistes de ceux qui fondèrent l'état d'Israël. Une paix globale et juste fournira l'occasion d'ouvrir une nouvelle page.

Amos Oz, *Tous les espoirs*.

Traduction proposée

Les tantes jalouses

Les désillusions des premiers espoirs évanouis, les angoisses des premières attentes, quand le jeune garçon, aventureux et précoce, rebelle aux études, décidé à être indépendant, se faisait attendre des heures et des heures, jour et nuit ; les erreurs sentimentales, très graves, auxquelles il fallait remédier coûte que coûte, à grand peine, les dettes à payer, sans cesse en augmentation, jusqu'au drame de la lettre de change signée dans le débarras, rien ne les avait blessées aussi profondément que les mots de cette lettre ; on eût dit qu'elles avaient compris à cet instant que toutes les péripéties vécues avec leur neveu, les luttes et les tragédies n'étaient pas des douleurs véritables, et qu'elles éprouvaient pour la première fois la douleur, nue et réelle. Au cours de toutes ces histoires, quoi qu'il eût fait, et même maintenant, au loin, quoi qu'il fît, elles l'avaient senti comme étant à elles ; avec ces quelques mots froids et mesurés, elle sentirent qu'il était passé dans les mains de quelqu'un d'autre. Fiancé. Remo qui leur en faisait voir de toutes les couleurs, elles arrivaient toujours à le comprendre, elles arrivaient toujours à l'admettre, après des scènes, des colères furieuses, qui avaient pour seul but de faire mûrir leur intervention visant à le sauver, en consolidant à leur insu leur attachement envers lui. Remo fiancé, elles ne pouvaient l'admettre, le comprendre ; quelque chose se rebellait dans leurs veines, au fond de leur être, ou y entraît comme un fer tranchant. Fiancé. Tout, elles auraient tout préféré à ce mot. Elles lisaient et relisaient la lettre : « une demoiselle américaine que j'ai connue ici à Venise et que, dans quelques jours, je conduirai à Florence, pour qu'elle fasse votre connaissance ». Elles s'interrompaient en se regardant, perdues, songeuses, et à l'improviste se cabraient à une pensée désagréable qui traversait leur douleur : il ne leur importait en rien de faire sa connaissance, en rien du tout. Elles s'en moquaient éperdument de faire la connaissance de demoiselles américaines. Quand Remo avait amené à Santa Maria, la première fois, huit ou dix garnements à deux heures du matin, qu'il avait réveillé la maisonnée, vidé les réserves, mis sens dessus dessous le salon et la cuisine, il n'avait pas provoqué autant de chamboulement qu'avec cette visite, qui allait se dérouler, bien entendu, de la façon la plus tranquille et la plus courtoise.

«Elles sont belles, les Américaines?» soupira Carolina, désolée.

«Elles sont comme les autres femmes – répondit Teresa (en disant “femmes” elle semblait nommer une marchandise en gros, des vivres de pure nécessité) – il y a les belles et les laides, et les laides sont toujours plus nombreuses que les belles, tu peux en être sûre, c’est partout la même chose.» Si ensuite on lui avait demandé comment étaient, une par une, toutes les femmes de la terre, on n’aurait pu voir le nombre des belles qu’à travers un système de loupes très puissantes. «En général, elles sont disgracieuses.»

Aldo PALAZZESCHI, *Les Sœurs Materassi*.

Le texte de Palazzeschi présentait une série de difficultés syntaxiques surmontables mais réelles.

«[...] *lo avevano sentito loro*» devait être mis en relation avec «*sentirono che era passato nelle mani di un altro*» : on comprenait dès lors que le sens était que les deux tantes considéraient jusqu’à cet instant que leur neveu était «à elles» (et non que c’étaient «elles» qui ressentaient quelque chose).

«[...] *dopo scenate collere e furie che avevano l’unico scopo di maturarne l’intervento*» : le *che* avait pour antécédent *scenate collere e furie* ; quand au *ne* il renvoyait aux deux tantes : il fallait comprendre *che avevano l’unico scopo di maturare l’intervento [delle due zie]*. C’est d’ailleurs également le cas un peu plus loin dans le texte : dans «[...] *un pensiero molesto che ne attraversava il dolore*» le pronom *ne* désigne également les deux tantes («... *attraversava il dolore [delle due zie]*).

«*Se poi le avessero chiesto...*» a aussi causé de nombreuses erreurs dues à l’incapacité d’analyser grammaticalement le passage : la troisième personne du pluriel est une façon de désigner un sujet impersonnel, quant au pronom personnel féminin de troisième personne *le* il renvoie à l’une des tantes, celle qui vient de parler (Teresa).

«[...] *si direbbe che avessero compreso*» : il nous a semblé nécessaire de rétablir la concordance des temps en français.

Traduction des prénoms. Le jury, comme à son habitude, a admis les deux choix : conserver l’italien ; traduire en français Caroline et Thérèse, mais en ce cas Remo devait être traduit Rémus, et c’est précisément pour éviter ce Rémus que nous avons maintenu les pronoms italiens dans notre traduction !

Traduction du titre. Le jury attend une traduction ce qui, en l’occurrence, n’était pas très compliqué... Nous avons trouvé cependant à plusieurs reprises «Les Sœurs Matelas» ce qui n’est pas très heureux.

Nous rappelons que la correction grammaticale et l'orthographe restent des aspects auquel le jury est très attentif : les fautes de ce type sont systématiquement et parfois lourdement sanctionnées.

Enfin, sur le lexique, le jury estime qu'on peut ne pas connaître un terme peu fréquent (il y en avait quelques uns dans le texte : *trasognato, impennarsi; mettere a soqquadro...* mais le contexte a permis en général de deviner ou de ne pas trop s'éloigner du sens); dans ce cas, la sanction est minimale; en revanche, il nous paraît plus grave d'ignorer des termes comme *debito, lente, merce*, ou de voir un pluriel féminin dans *ragazzacci*.

Thème

Traduction proposée

Mentre Juve si dibatteva così in mezzo ad avvenimenti straordinari nel mezzogiorno della Francia, Hélène, arrestata da quarantott'ore ad Anversa, restava rigorosamente isolata nella prigione municipale in cui era stata incarcerata...

La figlia di Fantômas, sorpresa al risveglio dall'intervento inatteso del commissario di polizia accompagnato da due agenti, non aveva potuto capire i motivi che determinavano la rigorosa decisione del magistrato.

Per giunta, questi era latore di un semplice mandato di accompagnamento che eseguiva senza conoscerne i veri motivi. Gli avevano detto di portare in prigione la persona che si sarebbe riconosciuta proprietaria di una rivoltella che gli consegnavano, e dato che Hélène aveva confessato spontaneamente, durante il primo interrogatorio del commissario di polizia, che le mostrava la rivoltella, che quell'arma le apparteneva, che le era stata rubata qualche ora prima, il magistrato aveva subito eseguito la sua missione senza cercare di sapere quali fossero i moventi che la determinavano...

Avevano autorizzato Hélène a vestirsi in fretta; poi, tra le urla del personale dell'albergo riunito, ella aveva attraversato i corridoi, sceso le scale del palazzo, fiancheggiata da due agenti, l'avevano fatta salire in carrozza e, attraverso le strade strette e popolate della città, aveva raggiunto la prigione.

Nella cella in cui la rinchiodavano, Hélène, ancora tutta stordita da questa rapida successione di avvenimenti, aveva a poco a poco reagito contro la disperazione che la invadeva, poi, con la forza di carattere che possedeva, si era chiesta quale potesse mai essere la causa esatta della sua carcerazione.

Ahîmé! la ragazza non tardava a farsi un'opinione.

Sicuramente, già da diverse settimane, le autorità della polizia francese

dovevano ricercarla per il famoso caso di Ville-d'Avray, nel quale, per salvare suo padre, si era data tutte le apparenze di una colpevole.

Era certo che era stata acciuffata da poliziotti sguinzagliati sulle sue tracce, che subiva, in quel momento, il danno terribile dello sciopero dei marinai che le impediva di partire, come voleva, per il Natal, e che siccome la sua personalità era ormai identificata, l'avrebbero fatta da un momento all'altro riportare a Parigi.

Hélène era così convinta che quello fosse il motivo del suo arresto che quando vennero a prenderla nel pomeriggio del giorno in cui era stata incarcerata, provò una violenta sorpresa accorgendosi che la conducevano non alla stazione, ma al palazzo di giustizia.

Pierre SOUVESTRE et Marcel ALLAIN, *Fantômas. Il treno perduto*, 1912.

Même s'il y était question de Fantômas, le texte proposé n'avait pas été choisi pour effaroucher les candidat(e)s. En revanche, il a permis à quelques-uns d'entre eux de faire preuve d'une certaine aisance lexicale et syntaxique et d'une appréciable «justesse» dans le choix de la «solution» la plus adaptée. Cette année, 15 candidats ont composé et leurs notes vont de 0 à 14, 5.

Le jury a dû sanctionner par un 0 (qui n'est pas éliminatoire), ou par des notes approchantes (0, 5 ; 2 ; 2,5), les copies qui – par la multiplication et la gravité des fautes – révélaient une connaissance approximative de la langue italienne. Des traductions telles que *avendo avvocato* pour «ayant avoué», *batito* pour «immeuble», *mobili* pour «mobiles», *capitando* pour «en s'apercevant», *fu lasciata* ou *veniva stata riafferrata* pour «elle avait été rattrapée», *la decisione inespugnabile del magistra* pour «la rigoureuse décision du magistrat» ou encore *il dispeme che l'inzuppava* pour «le désespoir qui l'envahissait» n'appellent pas de commentaire : elles prouvent simplement que leurs auteurs n'ont pas envisagé la préparation au concours avec le sérieux nécessaire.

La plupart des copies ont été entachées par des fautes moins lourdes (approximation lexicale, erreurs de conjugaison, mauvais accord syntaxique), mais révélatrices, par leur fréquence, d'une maîtrise peu assurée de l'italien (par exemple : *si era chiesto* pour «elle s'était demandé», *due giorni fa* pour «depuis quarante-huit heures», *lottava* pour «se débattait», *sgomento* pour «désespoir», etc.).

Le jury a également sanctionné, bien que de façon légère, les «manipulations» inutiles qui, sans «défigurer» le texte en modifiant sans nécessité le

style (ex. *era stata introdotta in una macchina* pour « on l'avait fait monter en voiture »). Dans d'autres cas, l'indulgence s'imposait. Si la connaissance du roman permettait de savoir que la « voiture » dans laquelle les policiers font monter Hélène était un fiacre, la traduction *macchina* n'a pas été sanctionnée, car elle n'avait rien d'absurde. De même, pour traduire les interrogatives indirectes, à l'indicatif en français (« savoir quels étaient les mobiles », « s'était demandé quelle pouvait bien être la cause »), tout en préférant le subjonctif en italien, le jury n'a pas jugé inadmissible le choix de maintenir l'indicatif, choix commun dans la langue parlée et qui comporte un léger glissement vers un style plus « familier ».

Oral

Explication de texte sur programme (LV1)

Deux italianistes ont affronté les épreuves d'oral. Il et elle ont eu à commenter un extrait d'Italo Calvino, *Il Sentiero dei nidi di ragno* (la fin du roman) et le chapitre XII du *Galateo* de Giovanni della Casa (sur les rêves). Les notes obtenues ont été respectivement 18 et 12. Deux autres enveloppes contenant un extrait du *Saul* d'Alfieri et un extrait du *Decameron* étaient prévues et seul le hasard a présidé au choix.

L'explication de texte sur programme est à mener selon la tradition de l'explication « au fil du texte » : introduction, lecture du passage (ou du moins d'un extrait), commentaire au fil du texte des aspects les plus importants du passage et mise en rapport (lorsque le passage s'y prête, bien entendu) avec l'ensemble du texte et des intentions de l'auteur. Il faut donc avoir une bonne connaissance de l'ouvrage mais ne pas vouloir placer « de force » l'ensemble de ce que l'on sait : seuls les éléments qui sont réellement présents dans le texte (ou qui lui font écho) sont à présenter dans le corps de l'explication. L'introduction et la conclusion peuvent servir à situer le texte et ses effets de sens par rapport à l'ensemble de l'ouvrage. L'autre élément pris en compte est évidemment la correction et la fluidité de la langue utilisée.

Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Deux candidats italianistes ont été admissibles à cette épreuve. Leur ont été proposés un texte portant sur la restauration de la tour de Pise (*Il Sole 24 ore*) et un texte présentant le Salon du Livre de Paris (*L'Espresso*). Les notes obtenues (16 ; 10) tiennent compte du niveau de langue, de la capacité à repérer et analyser les différentes articulations du texte mais aussi à répondre avec pertinence

aux questions posées et à enrichir son propos grâce à quelques notions culturelles.

Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Les trois candidats maîtrisaient correctement la langue. Les textes proposés (un article de *la Stampa* sur le vote électronique ; une interview du ministre Moratti sur l'*e-scuola* ; un article de *l'Espresso* sur le regain d'intérêt pour la lecture constaté en Italie) ont été globalement bien compris. Toutefois, les candidats ont tendance à glisser fréquemment vers la paraphrase et à proposer une analyse trop superficielle. Par ailleurs la dernière partie de l'épreuve ne doit pas être négligée. Les questions doivent être entendues certes comme la possibilité pour le candidat de corriger certaines erreurs mais surtout comme le lieu d'une réelle discussion ; elles ne visent pas à destabiliser. La capacité des candidats à prendre du recul par rapport au sujet et à ne pas répondre trop succinctement et naïvement aux questions est appréciée. Les candidats ont obtenu 8, 12 et 14.

Le sujet proposé cette année au concours était un texte de Boleslaw Prus, romancier polonais du XIX^e siècle, extrait de son roman *Lalka (La poupée)* de 1887. Il ne présentait pas de difficulté majeure, ni sur le plan du vocabulaire, si ce n'est l'emploi de quelques termes spécifiques de la réalité du XIX^e siècle tels que *resursa* (club) ou *weksel* (lettre de change) qu'un candidat familier des textes classiques se doit de connaître, ni non plus sur celui de la syntaxe. Il n'était cependant pas aisé à rendre en français étant donné l'élégance et la sobriété du style de Boleslaw Prus, le rythme et la construction de ses phrases, souvent longues, s'articulant fréquemment autour des images surprenantes qu'il convenait de restituer en français. C'est là que les compétences stylistiques des candidats réputés pour être des littéraires étaient sollicitées et malheureusement les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur de ce que le jury était en droit d'attendre d'un tel concours.

Il était capital de bien analyser le texte pour pouvoir comprendre que la narration était menée du point de vue d'Izabela, avec le recours au style indirect libre anticipant parfois sur ce qui deviendra, dans l'histoire des formes narratives, le monologue intérieur. Il convenait donc de rendre le flottement volontairement ironique du vocabulaire et des expressions employés par la narration.

Un seul candidat a composé cette année et a obtenu en version la note de 12/20. La copie dénotait une bonne connaissance de la langue courante et contemporaine, avec parfois quelques difficultés à rendre un vocabulaire plus classique et littéraire, les occurrences plus rares ou archaïsantes de certains mots. Cependant le texte a été traduit avec une certaine élégance et dans un français correct dans l'ensemble. Ce sont donc essentiellement des faux-sens et des inexactitudes et malheureusement deux contre-sens qui ont fait baisser la note. Sans vouloir dresser une liste des erreurs, notons que le jury a regretté de trouver : duc pour *hrabia* au lieu de comte, salle de séjour pour *resursa* au lieu de club, action pour *weksel* au lieu de lettre de change, futile pour *przebiegły* au lieu de rusé, minable pour *bezczelny* au lieu d'insolent, autrefois pour *niekiedy* au lieu de parfois, ou encore crapule pour *nikczemnik* !

Le jury rappelle que les titres sont à traduire, en revanche les prénoms doivent être laissés dans la langue originale.

En conclusion, le jury rappelle qu'il est essentiel de garder du temps

pour relire consciencieusement le texte français auquel on a abouti en prenant quelques distances avec le texte polonais de départ ; cela permet d'éviter les effets de myopie que donne une traduction qui « colle » trop au texte original.

Traduction proposée

Depuis Pâques, Izabela ne cessait de penser à Wokulski et, dans toutes ses réflexions, un détail la frappait : cet homme se présentait à chaque fois sous un angle différent. Izabela connaissait beaucoup de monde et possédait une certaine habileté à saisir les gens. C'est ainsi que chacune de ses connaissances avait, jusqu'à présent la particularité de pouvoir être définie en une phrase. Le prince était un patriote, son avocat un homme très habile, le comte Licinski donnait dans l'anglomanie, sa tante était fière, la présidente bonne, Ochocki un excentrique et Krzeszowski un joueur qui se ruinait aux cartes.

En un mot, tout être humain se résumait à une qualité ou un défaut, parfois un mérite, le plus souvent un titre ou une fortune et possédait en outre une tête, des jambes et s'habillait plus ou moins à la mode.

Ainsi la rencontre de Wokulski lui révéla-t-elle non seulement une personnalité nouvelle, mais un phénomène tout à fait inattendu. Il était impossible de le décrire ni en un mot, ni en cent. Il ne ressemblait à personne, et si l'on voulait absolument le comparer à quelque chose, cela aurait été plutôt à une région, que l'on met tout une journée à traverser et où l'on rencontre des plaines et des montagnes, des forêts et des prairies, des fleuves et des déserts, des villages et des campagnes et où, derrière la brume de l'horizon, se dessinent des formes floues, infiniment éloignées de toutes chose réelle. Cela la plongeait dans la stupéfaction et elle s'interrogeait : était-ce le jeu de son imagination excitée ou s'agissait-il d'un être irréel ou du moins aux antipodes de tous ces mondains qu'elle connaissait ?

C'est alors qu'elle commença à noter les sensations qu'elle éprouvait. La première fois, elle ne le vit point, elle ne fit que sentir une ombre immense qui s'approchait d'elle.

Puis il y eut quelqu'un qui offrit quelques milliers de roubles pour les bonnes œuvres et l'orphelinat de sa tante ; ensuite quelqu'un qui joua aux cartes avec son père au club et perdit tous les jours, puis encore quelqu'un qui racheta toutes les lettres de change signées par son père (ce n'était peut-être pas Wokulski ?), et son service de table qu'elle avait mis en vente, puis enfin on fit parvenir une quantité de choses pour décorer le tombeau de Jésus.

Ce quelqu'un c'était un parvenu insolent qui depuis un an la poursuivait du regard au théâtre et au concert. C'était une brute cynique qui fit fortune grâce

aux spéculations douteuses, dans l'unique but de s'acheter une réputation aux yeux de l'opinion publique et de l'acheter elle, Izabela, auprès de son père !

De cette époque, elle ne se souvenait que de sa silhouette taillée à gros traits, de ses mains rouges et de ses manières rugueuses. Tout cela, à côté de l'amabilité des autres commerçants, paraissait insupportable et sur fond d'éventails, de sacs de voyage, de parapluies, cannes et autres accessoires de galanterie, frisait tout simplement le ridicule. C'était un petit boutiquier rusé et insolent qui dans son magasin se donnait des airs d'un ministre déchu. Il était repoussant et même franchement haïssable, puisqu'il avait osé leur accorder des subsides sous forme d'achat de son service de table ou des pertes aux cartes contre son père.

Aujourd'hui encore, en y repensant, Izabela s'arrachait les vêtements. Parfois, il lui arrivait de se jeter sur sa chaise longue et de frapper de ses poings les ressorts tout en gémissant :

— Odieux personnage, malotru !

Boleslaw Prus, *La poupée*.

Thème

Proposition de traduction

Po śmierci mojego ojca, matka początkowo nie wychodziła, pozostawała w domu. Uważaliśmy, że pomimo samotności, poradzi sobie jakoś. Była to kobieta pełna życia i wszystkiego ciekawa. Ojciec był bardzo zmęczonym człowiekiem i już od dawna stanowił dla niej ciężar. Z pewnością teraz czuje się jakby z tego wyzwolona. Wyobrażałam ją sobie, jak wybiera się do mnie z wizytą do Paryża lub dojeżdża tam, gdzie spędzamy wakacje. Przywoziłabym ją wtedy do nas, chodziłabym z nią na spacer.

Od kilku lat moje życie osobiste, dotąd chaotyczne, ustabilizowało się. Wyobrażałam sobie, że będę robić to, co na ogół robią wszystkie rodziny. Wymyśliłam sobie wzruszającą historię: matka i córka mogące nareszcie poświęcić sobie czas... Ja odwiedzałabym ją na jej terytorium, ona mnie na moim, i po złożeniu broni, w atmosferze pokoju i czułości, razem cieszyłybyśmy się widokiem zachodzącego słońca. Czułam się do tego gotowa, chciałam, aby tak się stało.

Na początku rzeczywiście całkiem nieźle dawała sobie radę. Potem sytuacja pogorszyła się. Chcąc, aby miała towarzystwo, zmusiliśmy ją, pomimo jej sprzeciwu, aby zatrudniła u siebie studentkę. Dziewczyna pochodziła z Tahiti, miała w sobie dużo łagodności i była zupełnie samotna. Matka odzyskała dobry nastrój. Mówiła o trudnościach, jakie napotykała dziewczyna, którą wzięła pod swoje skrzydła, o tym, jak bardzo stara się jej pomóc. Obie były dyskretne, nie przeszkadzały sobie nawzajem, pozostając każda w swoim pokoju, ofiarowując sobie drobne prezenty, czasami kwiat czy jakieś ciastko. Cieszyłam się tym, ale jedynie pozornie. W głębi duszy bałam się. Groźba wisiała nad nami, czułam jej obecność, ukrywała się przyzajona, gotowa w każdej chwili do skoku. Był to tylko moment wytchnienia.

W dwa lata później, dziewczyna wróciła do swojego kraju. Początkowo matka czuła się nadal dobrze. Opowiadała o pracy w ogródku, o sąsiadkach, kupiliśmy jej wideo, natychmiast nauczyła się z niego korzystać, zapisując po kolei w zeszytiku, jak trzeba je obsługiwać. Oglądała i nagrywała debaty telewizyjne i filmy dokumentalne. Byłam dumna z jej zdolności technicznych i z jej wyboru audycji kulturalnych.

Przyjeżdżałam do niej z wizytą (pięćset kilometrów) częściej niż przedtem. Przygotowywała mi plasterki szynki, jogurty. "Wiesz, córeczko, ja już teraz właściwie nie gotuję". Następnego dnia jechałam z nią po zakupy do sklepu towarowego, wtedy jeszcze prowadziła samochód.

Pierrette FLEUTIAUX

Mów krótkimi zdaniem, kochanie

L'unique candidat ayant composé à cette épreuve n'a pas rencontré de difficultés majeures concernant le texte proposé. Sa traduction témoigne d'une bonne connaissance de la langue polonaise, le message de la langue de départ a été correctement rendu dans un registre de style correspondant à l'écriture de l'auteur.

Après ces « bons points », nous verrons quelques remarques, sans nous attarder sur les maladroites de style.

Zapisywać na swoim karnecie est un calque de « marquer/inscrire sur son carnet », l'expression correcte étant *zapisywać/notować w swoim zeszytiku*.

Coś groźnego nad nami panowało ne convient pas et relève du faux sens. Dans le texte original, il s'agit de la peur que ressent la narratrice de voir la

santé de sa mère se détériorer. La menace, c'est bien sûr la mort qui «rôle, plane autour» et non pas «domine» (*groźba wisiała nad nami*, et non pas *panowała*).

Le verbe *pojawić się* est trop faible pour rendre «surgir». Le choix devait se porter sur (*groźba*) *gotowa w każdej chwili do skoku*, ou *gotowa w każdej chwili nas zaatakować*.

Voyons le problème, «classique», de l'aspect du verbe. La mère de la narratrice et la jeune Tahitienne habitent ensemble pendant deux ans, donc le verbe «donner, s'offrir des cadeaux» doit être traduit par l'aspect imperfectif pour rendre l'idée de durée et de répétition (puisque'il est question de cadeaux au pluriel). *Ofiarowywały sobie* donc et non pas *ofiarowały*, ce qui signifierait qu'il n'y avait qu'un seul cadeau et qu'il n'a pas été donné qu'une seule fois en deux ans de «cohabitation» (*ofiarowywując* dans la traduction proposée).

Il faut néanmoins remarquer que c'est la seule faute d'aspect dans tout le texte. La question de l'aspect perfectif et imperfectif des verbes étant une question délicate, caractéristique aux langues slaves et sujette aux multiples malentendus pour les non Polonais, ceci est donc un très bon résultat !

On apprécie également la transposition correcte de la forme verbale au conditionnel dans la phrase subordonnée («sans doute se sentirait-elle libérée... ; elle ne s'en sortirait pas trop mal»), marquant bien sûr un futur dans le passé et n'ayant pas une valeur réelle de conditionnel. Le polonais ne possédant pas de règles de concordance des temps, le conditionnel doit être traduit par un futur (*poradzi sobie jakoś*; *będzie się czuła/poczuje się wyzwolona*). C'était d'autant plus difficile que dans la même partie du texte on avait affaire à de «vrais» conditionnels («J'irais la chercher, la promènerais ; j'irais sur son terrain, elle viendrait sur le mien ; nous jouirions du soleil couchant... »).

Quelques fautes d'orthographe ont gêné la bonne impression générale que donnait cette traduction. Il faut écrire *tryb* et non pas *tryp*, *sąsiadach* et non pas *sąsiądach*, *piećset* et non pas *pięćet* (jamais de voyelle après *ś*, *ć*, *ń*!) : des fautes sans doute dues à une orthographe trop conforme à la prononciation...

Espérons que ce bon résultat encouragera d'autres candidats dans les années à venir à choisir le polonais au concours.

Oral

Le jury a eu le plaisir d'entendre cette année une candidate à l'oral que nous félicitons chaleureusement. Sa prestation était tout à fait satisfaisante, toutefois meilleure en civilisation qu'en littérature.

Explication de texte sur programme

Le passage qui a été tiré était extrait des *Boutiques de cannelle* de Bruno Schulz et la note obtenue : 13/20. Le jury a été sensible à la prestation de la candidate, aux qualités de maîtrise et d'aisance dont elle a fait preuve, à la fluidité et la correction de la langue dans laquelle elle s'exprimait, les rares erreurs de déclinaisons, surprenantes par rapport au reste, pouvant être mises sur le compte de l'émotion.

En axant son explication sur le caractère méta-textuel du passage, elle a su dégager les principaux enjeux esthétiques du texte et notamment sa valeur de manifeste de l'avant-garde romanesque polonaise. Mais cette problématisation lui a fait parfois oublier de se pencher plus avant sur le texte et d'en relever les qualités stylistiques. La candidate a donc éprouvé une certaine difficulté à se défaire d'un schéma interprétatif un peu abstrait, annoncé dès l'introduction, pour entrer dans le détail du texte et mettre en lumière l'importance des mots utilisés. Dans le cas d'un auteur tel que Bruno Schulz, le jury attendait des remarques sur le style et les effets qu'il provoque. Par ailleurs, une certaine culture littéraire quant au contexte de l'époque représentée par l'auteur du programme est toujours exigée du candidat et l'on attendait une conclusion qui situerait l'auteur dans une mouvance littéraire précise.

Analyse d'un texte hors programme

Le texte tiré par la candidate «*Nedza nacjonalizmu*» («Misère du nationalisme») était extrait de *Polityka*, un des hebdomadaires les plus connus parmi les organes de presse en Pologne, faisant partie des rares titres maintenus après les changements de 1989. Le jury attendait donc que la candidate en connaisse l'historique et le nom du rédacteur en chef actuel. La note obtenue a été de 14/20.

Il s'agissait d'un article polémique prenant pour cible un certain nationalisme polonais et saisissant pour prétexte immédiat le centième anniversaire de la parution de «*Pensées d'un Polonais moderne*» de Roman Dmowski. Marcin Król, l'auteur de l'article, sociologue et homme public, y passait en revue un certain nombre de maux chronique de la droite polonaise, dressant un historique de la pensée nationaliste («*myśl endecka*»), qui devait servir de point de départ à une discussion sur l'histoire récente des changements politiques en Pologne.

La candidate a très bien saisi la portée du texte, sa valeur polémique et ses enjeux et a proposé un exposé brillant et bien structuré. Le jury a toutefois déploré un certain manque de culture historique polonaise, la signification du mot *endecja* forgé à partir de *Narodowa Demokracja*, par exemple. L'exposé

de la candidate aurait gagné à être sous-tendu et éclairé par la connaissance du contexte général dans lequel s'inscrivait le débat. Cela, dit la candidate a séduit le jury par l'esprit de synthèse dont elle a fait preuve, l'intelligence du plan proposé et la qualité de la langue dans laquelle elle s'exprimait.

Le jury se félicite de l'arrivée d'une candidate ayant choisi le polonais pour option et lui souhaite un brillant avenir de chercheur et d'universitaire.

Trois candidats ont composé, deux dans la série Sciences humaines, option philosophie, un dans la série Langues vivantes, option portugais. Les notes ont été respectivement de 06/20, de 08/20 et 07/20.

Le texte proposé était extrait d'une chronique récente de l'écrivain portugais António Lobo Antunes ; il offrait, sur un ton humoristique, une narration à la première personne mêlée de discours direct ou indirect libre, oscillant donc entre la langue écrite proche de la langue parlée, mais de bonne tenue, et un langage plus familier. Le vocabulaire ne présentait aucune difficulté, et les candidats semblent avoir bien compris le texte dans son ensemble ; seuls deux mots étaient délicats à traduire, l'un (*cherne*) désignant un poisson, l'autre (*grelos*) un légume, mais ce sont des mots connus de toute personne ayant séjourné au Portugal, et ils étaient éclairés par le contexte, la scène dans laquelle ils surviennent se passant dans un restaurant. Dans le second cas, un candidat n'a commis qu'une légère erreur, mais en ce qui concerne le premier les deux autres ont fait un contresens en faisant se pencher les clients du restaurant « à la fenêtre » ou, plus curieusement encore, « sur la promenade », attitude incohérente par rapport au reste du texte.

Les autres fautes de sens, plus ou moins graves, sont dues à plusieurs facteurs. Il s'agit parfois d'une lecture inattentive du texte : ainsi, *de pé, em carro descoberto* (debout dans une décapotable) a été traduit comme si le texte était *a pé ou em carro...* (« à pied, ou dans une voiture... ») ; ailleurs, on n'a pas reconnu, dans un passage au style direct, l'intromission du style indirect libre, *que é lá isso, seu sacana* (qu'est-ce que c'est que ça, petit voyou) devenant, au mépris du sens des mots, « n'est-ce pas, petit voyou » ; ailleurs encore, on a confondu les catégories grammaticales, et, par exemple *O menino a entrar [...] e eu [...] a correr atrás de si* (Vous entriez [...] et moi [...] je vous courais après), qui a été traduit par « Ce garçon entra[it] [...] et moi [...] je lui courrais (*sic*) après ». Le plus souvent, le texte a été trahi, non par l'incompréhension, mais par des fautes de français allant du barbarisme (« tintiller » pour « tinter », « un interview », au solécisme (« mon portrait est paru dans les journaux », « la voix [...] est surgie ») en passant par les incohérences et les impropriétés (« la voix [...] me pointa du doigt », « une demie (*sic*) douzaine de paupières désintéressées (*sic*) se levèrent (*sic*) des assiettes (*sic*) » ou « s'élevèrent (*sic*) des légumes ». Les candidats ont le plus grand mal, semble-t-il, [à] passer d'un

système linguistique à un autre, qu'il s'agisse de la construction des phrases (« en passant (sujet = je) [...] les hommes tireraient (*sic*) leurs chapeaux », « conscient (sujet = je) [...] il m'a semblé », « trouver mon roman dans les devantures », « des gardes du corps en lunettes "ray-ban" ») ou du vocabulaire, connu de façon incertaine dans les deux langues : le verbe « paraître » devient ainsi « apparaître », « se découvrir » « se décoiffer », « précéder » « devancer », les « motards » deviennent des « batteurs » par confusion avec le terme brésilien « batedores », « les « sujets » des « adeptes » ou des « fidèles », par contamination avec le terme portugais *fregueses* désignant les habitués d'un commerce, etc. Alors que la tendance générale dans les copies serait à une traduction trop littérale (« les hommes [...] pliés de respect », « une queue de voitures de dimanche », « pas une mâchoire n'a cessé de mâcher le bifteck », etc.), deux candidats sur trois traduisent les noms propres, transformant l'identité des personnages, dont l'auteur lui-même, et inventant un toponyme, la petite ville balnéaire portugaise Praia das Maçãs devenant La Plage des Pommes comme si, en France, on connaissait le roi d'Espagne sous le nom de Jean-Charles et Rio de Janeiro sous celui de Fleuve de Janvier.

Toutes ces maladresses et ces incohérences sont la marque d'une préparation et d'une réflexion insuffisantes sur les mécanismes de la traduction. Les futurs candidats doivent se persuader que les modes de pensée et de formulation diffèrent d'une langue à une autre et qu'après une lecture attentive du texte dans sa version originale, il est nécessaire de le repenser dans la langue d'arrivée pour pouvoir en donner une version juste et correcte, y compris dans l'orthographe, souvent malmenée (« renommée », « acclamer », « hibernation », « moi qui travaillait »), quand elle ne confine pas aux fautes de temps (« courrait » pour « courait ») ou au barbarisme (« hébaït » pour « ébahi »). Cela implique d'avoir l'esprit critique constamment en éveil, et demande bien entendu un entraînement soutenu, ce qui devrait être à la portée d'élèves de khâgne.

Traduction proposée

Le grand homme

J'ai su que j'étais un génie quand j'ai commencé à voir mon nom à la vitrine des libraires, quand mon portrait a commencé à paraître dans les journaux, quand j'ai accordé ma première interview à la télévision. Conscient de ma célébrité et de mon talent, j'ai trouvé injuste de ne pas sortir de chez moi pour me montrer dans les rues, debout dans une décapotable, flanqué de gardes du corps avec des Ray Ban, et bénir les foules.

Bien entendu, en me voyant passer en un lent cortège précédé de motards,

les hommes allaient se découvrir en se signant, ployant sous le respect ; bien entendu, quelques petites vieilles allaient s'agenouiller pour prier. Convaincu de ma renommée et d'avoir gagné l'admiration de mes contemporains, j'ai décidé, comme on était au mois d'août, d'honorer de ma présence Praia das Maças, certain de m'attirer applaudissements, demandes d'autographes, interjections émerveillées et cris de fans au bord de l'évanouissement.

J'y suis arrivé à l'heure du déjeuner, après des heures et des heures de queue derrière des automobiles dominicales, et je me suis arrêté devant le restaurant d'Augusto, où une foule de mes sujets se penchait sur son turbot, prête à m'acclamer avec la fureur des passions effrénées. Personne n'a semblé remarquer mon arrivée ; pas une mâchoire n'a cessé de mastiquer son bifteck, pas un nez n'a émergé de l'huilier pour m'observer d'un air ébahi, et comme, agacé par l'incompréhensible distraction des gens, je toussais pour attirer leur attention, la voix d'Augusto s'est fait entendre du fond de la salle, du comptoir, me désignant en un cri qui a fait tinter d'effroi les verres de vin de Colares et troublé l'hibernation des langoustes claudiquant sur les galets de l'aquarium.

— Ah ! mais c'est le petit António ! Qu'est-ce que j'ai pu lui botter les fesses, à ce gars-là !

Une demi-douzaine de paupières s'est soulevée au-dessus des brocolis, dans la plus grande indifférence, et Augusto, tout en m'appliquant dans le dos des tapes qui me désarticulaient les côtes :

— Vous alliez à la piscine en sautant le grillage, pour ne pas payer, et moi, qui faisais fonction de gardien, je vous courais après, qu'est-ce que c'est que ça, petit voyou ? C'était le bon temps !

Thème

Un seul candidat composait dans la série Langues vivantes, option portugais, et sa copie a été notée 8/20.

Le texte, extrait d'un roman d'André Malraux, *Les Conquérants*, ne présentait pas de difficulté majeure. La densité du discours et le phrasé de l'auteur exigeaient néanmoins de la finesse dans la lecture, des connaissances culturelles et une parfaite maîtrise des mécanismes de la traduction pour éviter grammaire hasardeuse, flottements lexicaux, rendus trop littéraires ou, au contraire, erratiques.

Le passage offrait, à travers le portrait de Hong, jeune révolutionnaire, une réflexion sur la condition de l'homme dans le cadre de l'existence individuelle, et il fait apparaître les thèmes chers à Malraux : la réflexion sur l'action et le lien entre acte, culture et lucidité.

L'éveil à la conscience de Hong le projette dans la haine et ce mot est un terme clé, constamment repris. Traduire le chant final de mort, «il hait», par *só detesta* revenait à édulcorer le texte et il était préférable de choisir *odeia*.

La légèreté de la lecture a ainsi donné lieu à nombre de gommages et les faux-sens frisant les contresens ont fleuri, de même que les inexactitudes, les maladresses, les soupçons d'omission, ainsi, entre autres exemples: «bas-fonds des grandes villes chinoises *hantés* des malades, des vieillards» devenant *ocupados pelos doentes, velhotes*; «tout s'est écroulé», image d'effondrement (*ruir, afundar, desabar*, etc.) et non d'évanouissement (*desvaneceu*); *élans* traduit par un terme inadéquat dans *mal emergem saltos de rancor e desespero, cá ou lá*; «le dégoût qu'il a des puissants», rendu par *desgosto*, trop neutre, et non par *nojo* ou *asco*... Ailleurs des traductions trop littérales ont mené à des incohérences: «bas-fonds des grandes villes chinoises» rendu par *fundos sociais das grandes cidades chinesas*. Ces facteurs, auxquels s'ajoutent des fadeurs dans le choix des démonstratifs (richesse du système portugais qu'il conviendrait de ne pas oublier), finissaient par ôter nerf et puissance au texte de Malraux.

Enfin, il est malheureux de rencontrer dans un tel concours des ignorances grammaticales qui ne peuvent être tenues pour de simples fautes d'orthographe, *cuja miséria constituía, que uma comida de animal entretém... tropas que desistem* (dans un système optatif); des solécismes et barbarismes tels que *cuja miséria constituía o universo, qui por eles próprios, acaminhar*...

Lectures, analyses textuelles – faut-il rappeler que toute traduction exige au préalable une explication de texte? –, parfaite connaissance de la grammaire, réflexion sur les mécanismes de la traduction devraient permettre aux candidats de mieux préparer cette épreuve et de la vaincre avec succès.

Traduction proposée

Viveu, quando adolescente, entre homens cujo universo era constituído pela miséria, próximo desses antros das grandes cidades chinesas povoados por doentes, velhos, debilitados de toda a espécie, por indivíduos que morrem de fome um dia e por aqueles, muito mais numerosos, que uma comida para animais mantém numa espécie de pasmo e de fraqueza constante. Para estes, cuja única preocupação é conseguir alguma alimentação, a decadência é quase sempre tão completa que nem espaço deixa para o ódio. Sentimentos, coração, dignidade, tudo ruiu, e mal se vislumbram aqui e ali ímpetos de rancor e desespero. Mas para os outros, para os que porventura se tornam soldados ou bandidos, para os que ainda são capazes de alguma reação, que preparam manobras complicadas para conseguir transportar tabaco, existe o ódio,

tenaz, fraterno. Vivem com elas aguardando aqueles dias em que as tropas a desfalecer estão prontas para chamar os ladrões e os incendiários para uma ajuda.

Hong libertou-se da miséria, mas não se esqueceu da lição que ela lhe deu, nem da imagem do mundo que faz nascer, feroz, colorida pelo ódio impotente. « Só há duas raças, diz ele, os mi-se-rá-veis e os outros ». O nojo que tem dos poderosos e dos ricos, brotado na infância, é tal que não deseja o poder nem a riqueza. À medida que se foi afastando daqueles Pátios dos Milagres, foi descobrindo que não odiava a felicidade dos ricos mas o respeito que tinham por si mesmos. « Um pobre, diz ainda, não pode ter estima própria ». Isso, ainda o poderia aceitar se pensasse como os seus antepassados que a sua existência não se limita ao decorrer da sua vida pessoal. Mas apegado ao presente da morte, deixou de aceitar, de buscar, de discutir ; odeia.

Oral

Analyse de texte hors programme (LV2)

Le jury a entendu un candidat dont la prestation a été notée 18/20. Ce dernier s'est exprimé avec la plus grande fluidité et élégance, et il a montré une grande aisance et pertinence, voire de l'enthousiasme, dans l'analyse du texte proposé.

Il s'agissait d'un article de la revue brésilienne *Veja* (datée du 12 juin 2002) intitulé « Felipão, um brasileiro », de la plume d'un chroniqueur bien connu. D'une « vibrante actualité », ce texte permettait d'évoquer des enjeux culturels, sociologiques, économiques qui intéressent les sociétés occidentales, et tout particulièrement, le Brésil. Le journaliste développait le rôle central et controversé du sélectionneur de l'équipe de football – Felipão [Luiz Felipe Scolari] – tout en offrant une réflexion sur la formation de la « famille » brésilienne, sur les liens de sang et les affects, sur le pouvoir du simulacre et la violence des rapports sociaux. Il reprenait ouvertement, en l'appliquant à l'image et au statut du sélectionneur, la notion de « homme cordial », expression façonnée par le sociologue brésilien Sérgio Buarque de Holanda, dans les années trente, dans un ouvrage fondateur, *Racines du Brésil*. Et d'une manière assez ironique, il jouait également avec la grammaire, observant l'évolution et/ou le transfert des valeurs comprises dans les diminutifs et les augmentatifs en portugais, (le *ão* de *Felipe/ão*).

Le candidat a montré une parfaite connaissance du contexte de rédaction. Outre le factuel, il a creusé l'importance du football au Brésil, l'enjeu national et passionnel, l'ancrage dans un discours et une image identitaires, les com-

plexités historiques et politiques (formation des équipes de football et intégration en leur sein de joueurs de couleur, manipulation sous la dictature militaire, etc.). Le jury aurait peut-être apprécié une plus grande analyse du style de l'article, toutefois le candidat a finement analysé un propos d'apparence anecdotique ou pittoresque, en situant et en approfondissant les références explicites et en en suggérant d'autres, plus universelles ou plus particularisantes.

L'extrait des *Récits de Kolyma* de Chalamov proposé cette année a pu dans un premier temps désorienter quelque peu certains candidats. Il dépeint cependant un moment et un épisode de l'histoire russe qu'aucun russisant ne saurait ignorer. Par ailleurs, les termes difficiles étant donnés en note, les saynètes décrites et les réflexions des personnages se comprenaient sans grandes difficultés. Le texte avait par ailleurs l'avantage d'offrir aux candidats l'occasion de montrer qu'ils avaient réfléchi au passage du système des aspects russe au système français organisé autour des temps.

En dehors de ceux qui ont obtenu des notes franchement mauvaises, les candidats avaient dans l'ensemble assez bien compris le texte. Ils donnent malheureusement trop souvent le sentiment d'avoir travaillé à leur traduction phrase après phrase, sans se soucier outre mesure de la cohérence de leur propos. Un effort insuffisant a été fait également pour s'écarter des façons de dire russes et retrouver des habitudes d'expression française.

Deux recommandations essentielles doivent donc, encore une fois, être faites aux candidats :

- quel que soit le texte proposé, il importe de le lire plusieurs fois avant de commencer à le traduire. Concernant un récit où le jeu des aspects et des temps était fondamental, cet exercice s'imposait tout particulièrement. Saisissant ainsi mieux la succession des actions dépeintes et des perspectives évoquées, les candidats auraient certainement traduit avec plus de facilité.
- Il convient également de garder du temps à la fin de l'épreuve pour lire et relire soigneusement sa traduction comme un tout. Bien des non-sens et des contre-sens pourraient ainsi être évités.

Les erreurs le plus souvent commises ont été :

Ligne 7 : *dokazyval... zamerjal* sont des imperfectifs de l'action tentée, et cette notion de tentative doit être exprimée en français : « tenta de, essaya de... ».

Ligne 11 : l'accent sur *bol'sim* signale le comparatif.

Ligne 15 : la plupart des candidats se sont contentés de traduire par « le matin ». L'absence d'article en russe impose un regard plus attentif : il ne peut s'agir ici que du matin d'un jour faisant suite au précédent. On pouvait donc traduire soit : « Le lendemain matin » soit « Un matin ».

Tout le dernier paragraphe, clairement introduit par *pomectuem*, dépeint l'avenir des prisonniers. Il faut donc en français rester au futur.

Une première candidate spécialiste avait tout à fait bien compris le texte. Sa traduction, qui ne manquait pas de qualités, présentait malheureusement un certain nombre de légères impropriétés et d'approximations ainsi que plusieurs erreurs sur l'emploi de l'article. Sa note a été 15 sur 20.

Les six copies suivantes, qui montrent des qualités de compréhension et d'expression certaines, ont obtenu la moyenne: 13 (2 fois); 11 (3 fois); 10 (1 fois)

5 copies vont de 9 (1 fois); 8 (1 fois) à 7 (3 fois). Elles sont inégales, des contre-sens voisinant avec des phrases ou des passages plus réussis.

4 autres copies ont obtenu 5 (2 fois) et 4 (2 fois). Le texte est moins bien compris, mais là encore un souci de cohérence dans le propos aurait permis d'éviter bien des non-sens.

Enfin, sans avoir compris grand chose au texte, quatre candidats se sont bornés à en deviner avec plus ou moins de bonheur quelques bribes. Leurs notes ont été: 1 (1 fois); 2 (2 fois) et 3 (1 fois). La dernière de ces 4 copies, qui abonde malheureusement en contre-sens et en faux-sens, laisse cependant transparaître des qualités de mise en français qui devraient permettre à son auteur d'avancer avec bonheur dans ses études dès que les progrès nécessaires en russe auront été accomplis.

Traduction proposée

Nous étions chargés d'une tâche, et nous nous mîmes courageusement au travail. Nous sciions du matin au soir, abattions des arbres que nous empilions.

Nous avions tout oublié, nous voulions rester ici le plus longtemps possible, nous craignions le travail dans les mines d'or. Mais les tas de bois s'élevaient trop lentement, et, à la fin de la deuxième journée de travail acharné, il devint clair que nous en avions fait trop peu, et que nous n'avions pas la force d'en faire plus.

Le soir, un contremaître vint vérifier notre travail et hocha la tête. Nous avions accompli dix pour cent de la norme!

Ivan Ivanovitch essaya de parlementer, d'argumenter, mais le contremaître fut inflexible. Une chose était claire: on allait nous ramener au camp, nous allions de nouveau franchir le portail surmonté de l'inscription d'usage: «Le travail est une question d'honneur, de gloire, de courage et d'héroïsme.»

Le camp était un endroit où l'on nous apprenait à haïr le travail physique, à haïr le travail en général [...]

Le contremaître parti, nous restâmes à poursuivre notre tâche, à faire de nou-

veaux tas, mais cette fois avec plus de tranquillité et d'indifférence.

Nous nous reposons davantage, accordions plus d'attention au soleil, à la forêt, au ciel haut et pâle. Nous « flemmardions ».

Un matin, Saveliev et moi avons abattu tant bien que mal un immense mélèze noir. Nous avons jeté la scie directement dans l'herbe et nous sommes assis sur le tronc.

— Et voilà, dit Saveliev. Si on rêvait un peu. Imagine : nous survivons, restons chez nous, devenons rapidement des vieillards malades ; tantôt ce seront des élancements au cœur, tantôt des rhumatismes qui ne nous laisseront pas en paix, tantôt ce sera la poitrine – tout ce que nous faisons en ce moment, notre façon de vivre pendant nos jeunes années – les nuits sans sommeil, la faim, le travail long et pénible – tout cela laissera des traces, même si nous restons en vie. Nous serons malades sans connaître les raisons de notre maladie, nous gémirons et irons de dispensaire en dispensaire. Le travail au-dessus de nos forces nous a infligé des blessures irrémédiables, et toute notre vieillesse sera une suite de souffrances – souffrances infiniment variées, aussi bien physiques que morales. Mais parmi ces terribles jours à venir, il y en aura où nous respirerons plus librement, où nous nous sentirons presque en bonne santé et où nos souffrances ne nous tourmenteront pas. Des jours comme ça, il y en aura peu. Il y en aura autant que de jours où chacun de nous aura su « flemmarder » au camp.

Varlam CHALAMOV (1907-1982), *Récits de la Kolyma*, 1978

Thème

Le nombre de candidats spécialistes et non-spécialistes s'est cette année légèrement accru par rapport aux deux dernières promotions : pour les spécialistes, on revient au chiffre de onze après quatre ou cinq ; 20 non-spécialistes se sont présentés, alors qu'ils étaient entre onze et treize depuis plusieurs années. Il faut s'en féliciter.

S'est par ailleurs très nettement confirmée la qualité de bon nombre des élèves non-spécialistes. Comme au concours 2001, et c'était alors tout à fait nouveau, à l'exception d'une copie nettement meilleure que les autres et appartenant de toute évidence à un russophone, sur les 6 copies ayant une note au-dessus de la moyenne, une seule appartient à une spécialiste. Non spécialistes : 13 (2 fois) ; 11 (2 fois), 10 (1 fois) ; spécialiste : 11 (1 fois).

Il est important de voir entrer à l'École des philosophes, des historiennes ou des géographes auxquelles une bonne connaissance du russe ouvrira des pers-

pectives de recherche et d'engagement professionnel intéressantes. L'une des missions de l'École est de les encadrer et de les aider dans leur démarche, et la nouvelle équipe d'enseignants qui se met en place saura consacrer à cette tâche toute l'énergie nécessaire.

Malheureusement ce trait manifeste également, dans les générations nouvelles, une certaine réticence à s'engager dans des études de russe en spécialiste. Récemment encore, en effet, on pouvait hésiter à conseiller ce choix aux élèves. Il est important de prendre conscience qu'aujourd'hui la situation a profondément changé. Toute une génération de professeurs de russe va partir à la retraite, et si l'on veut garder à l'enseignement de notre discipline la qualité qui le caractérise, dans les lycées comme dans les universités, de forces nouvelles seront nécessaires.

Faut-il rappeler également les conditions tout à fait exceptionnelles qu'offre l'École à ceux et à celles qui fournissent le travail nécessaire pour y entrer. Depuis de longues années l'ENS Fontenay, puis Fontenay – Saint-Cloud, puis LSH à Lyon est un lieu d'excellence pour la formation d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le monde et dans la langue russes. Cet effort va se poursuivre et se développer, et il est vivement souhaitable que des élèves de qualité se présentent pour en bénéficier.

Il importe cependant de se souvenir que le concours d'entrée à l'École est un concours généraliste et que d'excellents résultats dans les exercices de spécialité ne suffisent pas. Cette année, heureux de reconnaître un beau niveau de langue chez un candidat (17 en thème et 15 en version), le jury a ainsi eu la déception de constater que ses autres notes étaient très insuffisantes. Le candidat n'a même pas été admissible. On ne saurait assez recommander aux étudiants des classes préparatoires de développer les mêmes efforts dans l'ensemble des disciplines.

Le texte proposé cette année était tiré d'*Enfance* de N. Sarraute.

Il ne comportait ni pièges de syntaxe ni difficultés de vocabulaire particulières (l'ignorance de mots comme « pèlerine » et « portillon » n'a, bien sûr, pas été sanctionnée). Cependant, sans être difficile à comprendre même pour ceux qui ne connaissaient pas l'ouvrage, il demandait un minimum de réflexion pour se représenter clairement la situation dépeinte. Aussi était-il nécessaire parfois de dépasser la traduction littérale et de faire preuve, non seulement de connaissances dans la langue russe, mais d'une aptitude à raisonner sur un texte, à en saisir l'essentiel puis à le restituer en n'hésitant pas, si besoin est, de prendre quelque distance par rapport aux façons de dire françaises. Qualités dont il est essentiel de faire preuve quand il s'agit d'un concours donnant accès à un éta-

blissement où le travail sur la langue sera poursuivi. Même quand ils n'ont pas conduit à une réussite absolue, tous les efforts en ce sens ont été appréciés par le jury. C'est ainsi par exemple que :

Trop de candidats se sont contentés, à la ligne 3, de traduire « image » par *obraz*, beaucoup trop concret. Il s'agit ici, bien entendu, de *vospominanija o nem*.

Ligne 1, il fallait retrouver le mot *brjunetka*.

La dernière ligne demandait, elle aussi, à être bien comprise avant d'être traduite.

Parmi les difficultés de traduction plus classiques que présentait le texte :

Ligne 1, trop de candidats ont oublié que la préposition exprimait en russe le trajet suivi par l'objet : *vzjat' knigu so stola, jabloko iz holodil'nika...*

Ligne 17, « ici il n'est plus comme autrefois... » : En français, on note un état, une situation, une position. En russe on préfère indiquer la façon dont le sujet est parvenu à cet état, à cette situation ou à cette position. cf. *on guljaet zaloziv puki za spinu* = « les mains derrière le dos »

Ligne 15 : « mon père a dû quitter la Russie ». Il s'agit bien clairement d'une obligation que l'on peut qualifier de relative. Il faut donc traduite par *emu prislos'* et non *nado bylo*.

Deux copies, très mauvaises, notées 1/20 et 2/20, accumulent les barbarismes comme : *ja uznavaju pisanie moego djadi, derzaja moju ruku, golova devocki bytjajuscej uz buketa, on cognibaetsja, on vzgliadyvaet na menja*, sans parler des nombreuses fautes de conjugaison, de déclinaison, de cas : *blizko menja, prisel za menja...*

Trois autres sont à peine meilleures mais comportent tout de même quelques éléments de phrases corrects. Elles ont obtenu la note de 3/20.

Les deux suivantes sont très inégales. Quelques passages assez bien traduits voisinent avec un très grand nombre de fautes grossières qui relèvent de connaissances tout à fait élémentaires. Comment expliquer qu'un candidat qui a su trouver *Nasli etu otkrytku na nem* et *on vstrecaet mamu i oni daze obmeni-vaetsja neskol'kimi slovami* ou un autre qui a écrit, pour parler d'images, *mel'kajut u menja v golove* et *on idet so mnoj rjadom, derza menja za ruku*, aient pu aligner en très grand nombre des erreurs comme : *zaplakat' kak menja, nelovkost' ostavljaetsja* ou *zamesatel'stvo vyderzivaet, ona byla prisutstvovana, laskie slova, kolebajus'*, dire au datif *strasnomu imenu*, à l'accusatif *vorotu...*

Viennent ensuite trois copies qui s'échelonnent du 10 au 12. Les réussites y sont plus fréquentes sans toutefois que disparaissent tout à fait les grosses

erreurs dans l'emploi des prépositions, des cas, des aspects. *On vedet menja za rukoј, prisel za menja, ja uznavaјu pocerk...* Ces erreurs étant trop nombreuses pour n'être que des étourderies de jour de concours.

Une seule copie, sans être tout à fait exempte de fautes (après hésitation, c'est malheureusement la forme *pronecatel'nyj* qui a été retenue) et de maladresses qui attestent d'un effort insuffisant pour entrer dans le texte, fait preuve d'une maîtrise tout à fait certaine de la langue. Elle a obtenu 17.

Les notes ont donc finalement été les suivantes : 17 ; 13 ; 12 ; 11 ; 6 (2 fois) ; 3 (3 fois) ; 2 ; 1.

Traduction proposée

Отец достаёт из ящика письменного стола открытку и протягивает её мне, на ней я вижу головку девочки-брюнетки, выглядывающую из-за большого букета роз... "Посмотри, что написано на обратной стороне...". Я узнаю почерк дяди Яши и читаю: Милый Ташочек, и другие ласковые слова... И целый ряд воспоминаний о нём всплывают у меня в памяти, в ту пору их наверно было множество, одно во всяком случае и сейчас мне вспоминается, оно единственное сохранилось и всегда при мне...

Он идёт рядом со мной, держа меня за руку, он стройный, как папа, но выше и моложе его... Он пришёл за мной на улицу Флаттерс, он встречается с мамой и даже обменивается с ней несколькими словами ... Мы переходим через большую площадь у Малого Люксембургского сада, перед турникетом он останавливается, отпускает мою руку, наклоняется ко мне, снимает перчатку и неумело застёгивает воротник моего длинного пальто с накидкой... Он смотрит на меня... его глаза очень похожи на папины, но взгляд нежнее, не такой пронизательный. С его узкого лица, с его движений, струится на меня ласковая нежность...

"Эту открытку нашли при нём...". Отец может не продолжать, я знаю, что он задохнулся в каюте парохода, на котором плыл из Швеции в Антверпен, где встречал его мой отец... Отцу пришлось навсегда покинуть Россию, чтобы дядю не арестовала "Охрана" – это страшное слово, которое я впервые услышала здесь... Папа забирает открытку обратно. "Ты мне её не отдаёшь? – Нет, я хотел её тебе показать, но я тебе её сохраняю...". Мне хочется плакать, по-моему ему тоже, мне хотелось бы броситься к нему в объятия, прижаться к нему, но я не смею... Он здесь изменился... стал отдалённым, замкнутым...

- Он тебя совсем перестал называть Ташок...
- Я долго не замечала этого... Мне кажется, что я тогда чувствовала с его стороны некую сдержанность, неловкость... особенно в присутствии Веры, то есть почти постоянно. Но даже в подобную минуту – когда мы с папой наедине и между нами настолько сильная связь, – неловкость не исчезает;

Натали Саррот, "Детство"

Analyse de texte sur programme (LV1)

Parmi les sujets proposés, l'unique candidate admissible au concours a eu à expliquer un passage de *La Noce* de Kouprine qui montrait l'explosion de l'antisémitisme primaire de l'adjudant Sliozkine, alors qu'il est invité à un mariage juif.

Sa présentation du texte a été bien organisée, elle a bien analysé le comportement déplacé et grossier de l'adjudant russe et su parler de ce thème central de l'œuvre de Kouprine en faisant preuve d'une sensibilité littéraire certaine.

La candidate a parlé avec aisance, maniant une langue correcte, agréable, précise bien prononcée et pratiquement sans fautes de grammaire ni d'accentuation.

On pourrait reprocher à son exposé d'avoir été un peu bref, le jury aurait souhaité en particulier quelques mots sur l'auteur, l'œuvre et le contexte littéraire. Peut-être aurait-elle pu également suivre de plus près le texte en faisant une place plus importante aux remarques formelles et en portant davantage attention à l'écriture de Kouprine, à son «réalisme» qui se traduit en particulier dans son style par une langue familière et par le recours aux mots grossiers.

Analyse de texte hors programme (LV2)

Les textes proposés pour cette épreuve, tirés de la presse quotidienne ou hebdomadaire russe (cette année *Moskovskie Novosti* et *Kul'tura*), concernent toujours les grands problèmes de l'actualité russe.

Cet exercice n'est cependant ni une explication de texte, ni un exposé de civilisation.

Il s'agit plus simplement, dans un premier temps, de dégager d'une manière nette les grandes lignes du passage, en résumant les arguments présentés et en rapportant les situations décrites. Après quoi, s'écartant du texte, de donner son propre sentiment sur la problématique évoquée en montrant sa connaissance de la réalité russe et en essayant d'élargir le débat au monde contemporain en général.

Le jury souhaite entendre le candidat parler de manière naturelle. Il peut évoquer ses lectures ou son vécu personnel.

Les deux candidates se sont livrées à cet exercice avec une certaine habileté, elles ont bien compris l'article proposé et ont fait preuve de connaissances quant à son contexte. Bien qu'ayant manifestement été moins à l'aise dans cet

exercice que dans celui de l'explication de texte, la candidate spécialiste s'est exprimée dans un russe vivant et peu entaché de fautes de grammaire. La candidate de seconde langue a fait, elle aussi, preuve d'une grande pertinence dans l'interprétation du texte et a su en parler d'une manière convaincante et intéressante. Son russe, bien que bien prononcé, était malheureusement trop souvent marqué par des fautes élémentaires de conjugaison, de déclinaison et de syntaxe. Ces fautes font partie de celles qui se corrigent assez facilement (d'ailleurs, invitée à se reprendre, la candidate trouvait le plus souvent spontanément la forme correcte). La candidate a par ailleurs manifesté un sens de la langue qui lui recommande de poursuivre son effort en russe. Elle a obtenu la note de 14.

Langues pour lettres modernes

Allemand

Analyse d'un texte hors programme

Le jury a entendu 7 candidats ; ils ont obtenu les notes suivantes : 15 (1 fois), 13 (1 fois) 11 (2 fois) ; 9 (1 fois), 8 (2 fois).

Les textes proposés étaient extraits de :

Die Zeit :

- Fluch der Unkrankheit (11.04.2002)
- Die Gewalt aus der Kälte (02.05.2002)

Frankfurter Rundschau :

- « Die Kinder lieben es, in eine Bücherei zu gehen » (02.06.2002)
- Rau prangert Ungleichheit an (02.06.2002)

Süddeutsche Zeitung :

- Was uns die Schule wert ist (April 2002)

Focus :

- Klassenziel verfehlt (15.04.2002)
- Kein Pardon (15.04.2002)

Ces textes faisaient référence soit à des thèmes de société (l'Allemagne face à la mondialisation et à la question de l'immigration, et encore la surmédicalisation de la société moderne), ou pour quatre d'entre eux à la question très actuelle en Allemagne de la réforme du système éducatif. Le jury tient à rappeler à ce propos la nécessité de s'informer un tant soit peu sur l'actualité allemande. Il peut en effet paraître étonnant que sur quatre candidats, trois aient ignoré complètement ce que pouvait être la *PISA-Studie* et se soient montrés incapables de donner quelques informations, même rudimentaires, sur le système scolaire allemand. Cela pourrait paraître anecdotique si ce débat n'avait pris une telle ampleur ces derniers mois en Allemagne.

Plus généralement, même si la forme de l'exercice semble maîtrisée – la lecture a paru convaincante dans bien des cas, les candidats ont su pour la plupart proposer des introductions intéressantes et tous ont fait l'effort de se détacher de leurs notes, ou du moins d'en donner l'impression –, il reste encore trop de candidats qui se perdent dans la paraphrase. Cet écueil pouvait être évité, si, comme certains d'entre eux, l'on associait au résumé une analyse de

la structure, de l'énoncé et des moyens linguistiques mis en œuvre par l'auteur : l'on pouvait par exemple, comme certains candidats l'ont brillamment fait, associer au texte une réflexion sur les illustrations de l'article.

Pour ce qui concerne le commentaire, il faut prendre garde à ne lancer des idées ou à n'élucider des points de détail du texte que si l'on est certain de ce que l'on avance. Il est dangereux de se lancer dans une analyse de *Narziss und Goldmund* de Heinrich Heine (*sic*) ; il l'est tout autant de faire des allusions répétées à Freud, si l'on ne maîtrise pas un tant soit peu ses concepts. Ces points sont certes secondaires, mais ils nous permettent de rappeler que le commentaire est destiné non seulement à clarifier le texte, mais aussi à offrir des pistes de dialogue. Il est alors conseillé de proposer des idées dont on aimerait réellement qu'elles fassent l'objet d'une question lors de l'entretien.

Cette année encore le niveau de langue était inégal, même si les fautes répétées sur les pluriels, les genres, mais aussi les conjugaisons semblent malheureusement se généraliser. Il faut avant tout prêter attention au vocabulaire de base de l'explication de texte : ainsi le paragraphe français ne correspond pas au *Paragraph* allemand et l'on dira *der Text, der Artikel, die Kritik*... En effet, comme ces termes sont les instruments de base de l'analyse de texte, le jury est en droit de s'attendre à ce qu'ils soient maîtrisés. Pensez également à prononcer le *e* final de *Studie* (une erreur répétée par plusieurs candidats). Tout comme l'an passé, le jury tient également à féliciter les candidats qui ont su associer la maîtrise de la langue et de ses tournures idiomatiques à une véritable curiosité pour la culture et la société allemandes.

C'est peut-être dans cette curiosité que réside la clef de l'exercice, qu'elle porte sur la langue (retour à la grammaire, au vocabulaire aux tournures idiomatiques), sur la culture (intérêt pour les faits de société allemands) ou sur le dialogue (goût de la confrontation des idées). Le jury tient à remercier les candidats qui ont su faire montre de cet esprit de curiosité.

Anglais

Les prestations de l'année 2002 ont été d'une très grande diversité dans les méthodes adoptées comme dans le résultat final, avec des notes qui s'étalent de 5 à 18/20. Pour aider à la préparation de cette épreuve « d'analyse en langue étrangère d'un texte hors programme » on commencera par évoquer la nature des textes choisis par le jury. Il s'est agi, cette année, d'articles du *New York Times*, du *Washington Post*, du *International Herald Tribune*, de *Time*, *Newsweek*, *U.S. News and World Report* et *The Economist*. Les sujets allaient des conséquences du 11 septembre (utilisation de l'histoire, reconstruction de ce

quartier de New York...) à la peine de mort, en passant par le jubilé de la reine, l'avenir des Mormons, les spécificités culturelles du Sud des États-Unis, l'utilisation du Premier Amendement pour défendre un discours d'entreprise, ou encore la crise de la famille américaine. Dans l'ensemble, on a privilégié des textes de type *column* ou éditorial qui exprimaient des points de vue clairs et prenaient position, par exemple dans une défense et illustration de la monarchie comme protectrice du « modèle libéral anglo-saxon ».

Cela appelle quelques commentaires de méthode: on attend d'abord du candidat qu'il soit capable d'identifier la nature de l'article pour guider son commentaire. Il est en effet surprenant et mal venu d'accuser un éditorialiste d'être « de parti pris » (*biased*). Quoi qu'il arrive, cette ligne d'argumentation sur la prétendue neutralité ou objectivité du journaliste est à décourager tant elle colporte de vieux poncifs. Cela évitera aussi la dérive sur le « texte reflet » qui vient conforter, par exemple, l'image fantasmée d'une Amérique construite comme une collection de clichés publicitaires. De même, s'il est possible de déduire le parti pris idéologique de l'auteur du journal ou magazine dans lequel l'article est paru dans le cas de l'Angleterre, il serait dangereux de procéder de même pour les USA ou les pages *op-ed* (*opinions and editorials*) s'enorgueillissent de présenter des points de vues contradictoires et variés, quelle que soit leur ligne éditoriale par ailleurs. Enfin, la notion de *quality newspaper* est typiquement britannique et largement inopérante aux États-Unis. En revanche les commentaires sur le lectorat peuvent être fructueux, une apologie de la monarchie n'ayant pas le même sens à Washington et à Londres.

Le jury est toujours très sensible aux premières minutes d'une prestation orale. C'est pourquoi on ne peut que recommander une attention toute particulière à des choses simples mais malheureusement pas toujours maîtrisées: on pense ici d'abord à la date, plusieurs candidats ayant livré des variantes *newspeak* intéressantes mais néanmoins sanctionnées sur 2001 ou 2002 telles *twenty zero two* ou *twenty o two*; ou encore aux tristes *this article was extracted from...* ou *this article is an extract from...* Les articles de journaux ne sont pas des « extraits » de roman ou des minerais que l'on extrait. On pourra préférer *this article was featured in...*, *appeared in*, *was published in...* Les très bons candidats, en général, pensent à contextualiser avant que de parler du document lui-même, faisant apparaître le texte comme ce qu'il est véritablement, une étape dans un débat, et préparant ainsi dès l'introduction au commentaire.

S'il est bon de se pencher sur la nature du document (éditorial signé ou non selon qu'il exprime la position d'un individu ou d'un journal, lettre à l'éditeur, billet d'humeur, chronique...), sur son lectorat potentiel, sur sa contempora-

néité avec certains événements, on s'abstiendra absolument de commenter à partir du patronyme de l'auteur ses préférences religieuses supposées ou son appartenance ethnique présumée. Le jury a été choqué que certains candidats ouvrent même cette porte du « profilage » ethnique ou religieux...

Pour résumer, les premières minutes doivent être consacrées à une contextualisation du débat qui permette de souligner les spécificités de l'article et ainsi de lancer des pistes d'analyse. Puis intervient la lecture dont on aimerait qu'elle ne soit pas précédée d'un presque rituel *Shall I read?* Oui, le candidat doit lire; oui, il est libre de lire le passage de son choix; non il n'est pas obligé de dire, s'il ne s'agit pas du premier paragraphe, que c'est là le passage qui « résume le mieux le texte ». En général on évitera si possible l'accent sur les chevilles du discours et la multiplication des annonces ou de la métalangue. Si la prestation est bien organisée et claire, nul n'est besoin de rappeler constamment au jury ce que l'on est en train de faire. Cette lecture doit avoir été préparée, trop nombreux étant les candidats qui butent sur le premier mot difficile. Rappelons que c'est aussi là un moment où l'impétrant peut poser sa voix, mais aussi l'occasion pour le jury d'évaluer les capacités de repérage des difficultés phonétiques.

Aucune méthode n'a été privilégiée par le jury. Cependant il est clair que la césure parfaite et mécanique entre un résumé qui est une simple contraction de texte et un commentaire qui survole ce dernier est maladroite. Le résumé n'a d'intérêt que lorsqu'il prépare au commentaire et possède donc une composante analytique. On accueillerait avec une très grande bienveillance un oral qui, à l'instar de certains modèles de commentaire de texte de civilisation, comprendrait, à la suite de l'introduction, une partie de description des stratégies rhétoriques et d'organisation de l'information qui fasse fonction de résumé.

Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve de civilisation britannique ou américaine, on attend des candidats un minimum de connaissances institutionnelles ou historiques, a fortiori sur des sujets aussi « exotiques » que la peine de mort ou la monarchie. Est-il normal d'entendre qu'un président des États-Unis peut gracier un condamné à mort dans un État, montrant par là que la dimension fédérale du système politique américain a échappé au candidat, ou que Ronald Reagan a été assassiné en 1968, ou de constater que la guerre du Vietnam flotte dans un éther chronologique délimité par la Deuxième Guerre mondiale et l'invasion du Koweït? Les textes prélevés dans la presse de l'année et les thèmes dominants, facilement identifiables par les préparateurs, sont là pour aider à un salutaire balisage de la chronologie et des institutions. De même, il serait souhaitable que les candidats aient préalablement un peu réfléchi sur de grands

sujets d'actualité de façon à ce que par exemple ils puissent s'interroger sur des concepts tels que la représentation politique, l'absolutisme en matière de liberté d'expression, ou encore l'exceptionnalisme américain.

Le jury a été frappé par le caractère schizophrène de plusieurs prestations composées d'un excellent résumé/commentaire suivi d'un entretien pathétique. Peut-être faut-il rappeler cette lapalissade: l'entretien conclut les 30 minutes et contribue grandement à former la dernière impression que le candidat laisse aux examinateurs. Les bonnes prestations se signalent par leur capacité, durant le commentaire, à préparer l'entretien en traçant des pistes, en amorçant une réflexion, en ouvrant des perspectives qui amènent le jury sur un terrain un peu préparé par le candidat. Le jury n'arrive pas en effet avec des questions toute prêtes sur chaque texte et préfère donc suivre le candidat sur un domaine qui lui permettra de se mettre en valeur plutôt que de le soumettre à une série de mini-questionnaires. Trop souvent, on a pu percevoir une espèce de résignation ou de fatalisme dans l'entretien durant lequel visiblement, tout était possible mais rien n'était prévisible. L'entretien vise à approfondir certains aspects du commentaire, à le compléter, à le réorienter s'il était dans l'erreur et donc à donner la possibilité au candidat de se corriger et de montrer qu'il peut avoir une certaine distance critique vis-à-vis de son propos. Il doit pouvoir mesurer l'aptitude du candidat au débat improvisé dans une langue qui n'est pas maternelle. Cela sous-entend un certain positionnement par rapport au jury avec lequel il faut engager le dialogue, ce en se gardant d'un excès d'humilité qui débouche en général sur des *I am sorry* (les candidats n'ont pas à s'excuser de leur propos) ou d'un entêtement parfois embarrassant. Enfin, contrairement à la pratique des procès américains, il n'est pas demandé aux candidats de répondre par «oui» ou par «non» aux questions.

Dans l'ensemble les candidats ont semble-t-il suivi les conseils des rapports précédents et ont évité de lire de manière servile un texte entièrement rédigé. Un cas s'est cependant présenté avec une candidate qui avait du mal à relire des notes fort copieuses (plus de 9 pages intégralement rédigées pour le commentaire). On rappellera qu'il s'agit de communiquer et donc de trouver un rythme qui permette au jury de prendre des notes tout en respectant l'authenticité de la phrase anglaise, qui est mutilé par le pas arthritique de l'anglais de certains candidats qui font une pause de plusieurs secondes entre chaque groupe nominal. L'entraînement dans les conditions du concours doit permettre aux candidats de trouver ce rythme idéal qui nous paraît tout aussi important dans la valorisation de la prestation que les modes d'organisation du commentaire. La qualité de l'anglais a été très variable, allant d'un quasi bilinguisme à une deuxième langue hésitante. Inutile de faire ici un catalogue d'in-

corrections, mais peut-être faut-il signaler à nouveau que le jury sera toujours plus sévère, surtout s'agissant de non spécialistes, devant des fautes sur les fondamentaux de la langue anglaise (les temps, les verbes irréguliers comme *choose*, la marque du singulier/pluriel...). Les mauvaises prestations ont trop souvent été le fait de candidats qui maîtrisaient mal ces bases.

Latin

28 candidates et candidats de Lettres modernes se sont présenté(e)s cette année à l'épreuve de latin, soit un nombre de candidats comparable à celui de l'an dernier. Les notes obtenues ont été les suivantes (de la plus faible à la plus forte) : 3 (1 note), 5 (5 fois), 6 (1 fois), 7 (1 fois), 9 (3 fois), 10 (2 fois), 11 (1 fois), 12 (4 fois), 13 (3 fois), 14 (1 fois), 15 (3 fois), 16 (2 fois), 18 (1 fois). Moyenne : 10,53/20.

Les textes proposés cette année ont été tirés des auteurs suivants : César, Cicéron, Horace, Lucrèce, Ovide, Plaute, Salluste, Sénèque, Suétone, Tacite, Tite Live, mais cette liste n'est bien entendu qu'indicative et d'autres auteurs pourraient à l'avenir être utilisés. Ce sont dans l'ensemble des auteurs bien connus des candidats et même un auteur moins pratiqué ne doit pas inquiéter : ainsi le seul extrait de Plaute proposé a donné lieu à une excellente explication, bien centrée sur le passage à travailler.

Voici, pour aider les futurs candidats à se tester, quelques exemples de sujets : César, *Bellum Gallicum*, VI, 24 (en entier : de *Ac fuit antea tempus à uirtute comparant*) ; Horace, *Satires*, 1, 9, 35-48 (de *Ventum erat jusqu'à omnes*), Ovide, *Métamorphoses*, I, 474-487 ; Sénèque, *De uita beata*, XXIV, 1-3 (jusqu'à *nominata est*).

L'objet de l'épreuve est de pouvoir proposer, après une heure de préparation avec dictionnaire, une traduction précise et un commentaire nécessairement concis, mais clair, d'un texte d'une quinzaine de lignes ou de vers (selon la difficulté ou l'exigence de cohérence du passage, la longueur peut varier quelque peu), qui permette de replacer ce dernier dans son contexte historique et/ou littéraire, et quand il s'agit d'un auteur important, dans l'œuvre et la vie de cet auteur. L'épreuve exige donc d'emblée :

1. la capacité à mobiliser rapidement des connaissances grammaticales sûres ;
2. une connaissance minimale du vocabulaire qui évite un recours trop fréquent au dictionnaire ;
3. un minimum de culture antique, qui permette entre autres choses de situer un auteur ou une œuvre connus dans son contexte historique, social, culturel ou littéraire.

1. Des connaissances grammaticales sûres. Le manque de rigueur trop fréquent, ou bien certaines erreurs élémentaires, souvent répétées, nous ont étonnés... et déçus ! Par exemple se tromper systématiquement dans la traduction des temps, confondre les formes de *uis* et *uir*; traduire un *quidam* comme un *quidem*, ne pas être capable de conjuguer *possum*, prendre *fuerunt* pour un futur, ignorer les particularités de déclinaison de *totus*, méconnaître les différents sens de *ut*, ne pas repérer un subjonctif dans une relative, prendre le groupe *disciplina militaris* pour un accusatif, etc. C'est souvent dans la traduction de « petits mots » comme les pronoms, ou les adverbes de lieu et de temps, que les fautes ont surgi. Rappelons aussi qu'il est utile de savoir scander un hexamètre dactylique ou un distique élégiaque et de pouvoir tirer profit de la connaissance de la quantité des voyelles finales.

2. En une heure de préparation, il est impossible de chercher tout le vocabulaire. Il faut donc consacrer un temps raisonnable dans l'année à l'acquisition des mots courants (sous leur forme exacte) et de leurs sens les plus fréquents, pour gagner du temps : ainsi *armis* a statistiquement beaucoup plus de chances d'être l'ablatif pluriel de *arma* que celui de *armus*, surtout dans un texte historique, un *liberi* associé à *serui* ne se traduira pas par « enfants ». Il faut aussi lire avec précision : *taedas* ne peut venir de *taedium*, *Judaea* n'est pas une forme de *Judas*. Pour les anciens « grands débutants » parfois déroutés par un mot usuel, comme pour les autres, le recours est d'apprendre les principaux mots latins dans un dictionnaire fréquentiel, pour se constituer un stock de départ suffisant.

3. La connaissance d'un certain nombre de *realia* est aussi nécessaire. La fonction de *procurator* doit être reconnue, au moins dans l'article du dictionnaire qui est consacré à ce mot. De même, le candidat doit être capable de restituer la forme correcte (au bon cas) d'une abréviation de prénom, de lire une date ou un chiffre, de convertir une mesure de longueur ou de poids. La nouvelle édition du dictionnaire latin - français de Gaffiot, mise à la disposition des candidats, offre des annexes utiles (p. 1751-1766). Encore faut-il savoir utiliser un dictionnaire, et ne pas remplacer par exemple un nom propre par la périphrase qui permet de situer un lieu : ainsi le terme *Hispalis* ne doit évidemment pas être « traduit » par « la colonie romaine en Bétique », surtout avec le déterminant défini !

En ce qui concerne le commentaire, le jury apprécie que le candidat évite les banalités trop rebattues et qu'il ne cherche pas appliquer à toute force des termes récents, voire à la mode, de la critique littéraire à un texte qui ne s'y prête pas forcément. Il apprécie au contraire une approche réellement personnelle du texte et une analyse qui tienne compte du détail de ce texte. La

connaissance préalable de l'auteur ou de l'œuvre est évidemment bienvenue, mais quand elle est trop superficielle, elle risque d'impliquer des a priori qui peuvent fausser le passage à étudier, si le candidat essaie à tout prix de le faire coller avec les quelques éléments qu'il sait du contexte. Il faut se méfier des généralités sur les auteurs qui, consciencieusement apprises, sont un point de départ utile mais, utilisées sans discernement, finissent par constituer un piège quand elles conduisent un candidat à appliquer à tel texte de Cicéron ou de César, pour ne citer que ces exemples, des commentaires qui pourraient convenir mot pour mot à n'importe quel autre texte de Cicéron ou de César.

Le jury admet facilement l'oubli du sens d'un mot, ou l'ignorance d'un point historique de détail. Il admet également que certains passages, mal maîtrisés par le candidat, soient provisoirement laissés de côté dans la traduction, quitte à y revenir dans la discussion finale : il ne faut jamais baisser les bras, même si l'on ne comprend pas la première phrase du texte ; en outre le jugement porté sur la prestation du candidat est évidemment modulé en fonction de la longueur et de la difficulté du texte, et une erreur sur une construction un peu difficile de Tacite ne sera pas aussi pénalisante qu'un contresens sur la construction du complément d'agent banal d'un verbe au passif. Le jury laisse plus difficilement passer une erreur grossière sur la morphologie ou la mauvaise analyse d'un point courant de syntaxe, encore moins l'accumulation de ces fautes au fil de la traduction. Certaines erreurs sont difficilement pardonnables, même si elles sont dues parfois plus à la précipitation et à l'émotion qu'à une réelle ignorance (traduire un *habuit* par *j'ai eu*, etc.).

Le jury sait que l'épreuve peut être difficile pour certains élèves qui ont commencé tard l'étude du latin. Lors des questions et de la discussion avec le candidat, il apprécie que ce dernier soit capable de corriger sa traduction et son commentaire en fonction des remarques qui lui sont faites. Il tient alors compte, dans son appréciation, de la capacité à se corriger et de la rapidité avec laquelle se fait la rectification.

Si quelques rares candidats se sont montrés incapables de traduire plus du premier tiers du texte, nous avons eu en revanche le plaisir d'entendre un certain nombre de traductions et explications de qualité, qu'il s'agisse de textes de prose ou de poésie, et de voir des candidats capables de revenir rapidement sur une erreur lors de la reprise ou de saisir avec finesse les pistes proposées lors de la discussion.

Série Sciences
économiques et sociales

I

Les 29 sujets tirés par les candidats à l'épreuve orale d'économie ont couvert largement le programme officiel. Certaines questions se référaient précisément à des connaissances de base de l'analyse économique, en microéconomie (« coûts marginaux et maximisation du profit », « l'efficacité dans la production », « la concurrence monopolistique », « effets externes et intervention de l'État », « isoquantes et isocoûts », « les coûts de production dans l'entreprise en courte et en longue période... ») et en macroéconomie (« vitesse de circulation de la monnaie et inflation », « le PIB », « le dilemme inflation-chômage », « anticipations rationnelles et flexibilité des prix », « l'équilibre emplois-ressources sur le marché des biens et services », « croissance, pauvreté et répartition des revenus... ») ; les thèmes pouvaient d'ailleurs inviter à une réflexion transversale par rapport aux deux approches, microéconomique et macroéconomique (« les économies d'échelle », « la productivité... »). Les sujets de politique économique invitaient les candidats à développer une analyse de mécanismes économiques en se référant aux débats théoriques ainsi qu'aux expériences et faits économiques contemporains (« politique de relance et indexation des salaires nominaux », « politique monétaire et trappe de liquidité chez Keynes », « politique de relance par l'offre », « les déterminants de la reprise économique », « politique budgétaire et stabilisation de l'économie... »). Certains sujets invitaient précisément à appliquer les outils de l'analyse économique à la réflexion sur de grands problèmes économiques contemporains (« vieillissement de la population et population active », « la nouvelle économie et l'instabilité financière »). Plusieurs sujets portaient sur des connaissances de base concernant de grands auteurs tout en invitant à une réflexion sur des débats importants de l'analyse économique (« l'École autrichienne », « les théories de la rente »).

II

Les candidats ont disposé d'une heure pour préparer le sujet tiré. L'épreuve orale a consisté en une présentation d'un quart d'heure suivi d'une discussion d'un quart d'heure avec le jury. La discussion avait pour objet de faire préciser ou compléter certains points de l'exposé, d'aborder certains aspects du sujet non traités par le candidat et d'élargir la réflexion sur d'autres thèmes afin de mieux apprécier la culture économique du candidat, tant dans le domaine théorique que dans celui des faits économiques et des problèmes économiques

contemporains. Par leurs questions, les membres du jury ont visé un équilibre entre la vérification des connaissances théoriques et celle de la connaissance des réalités économiques contemporaines.

Une attention particulière a été accordée à l'aptitude des candidats à construire un plan cohérent, à conduire un raisonnement économique et à analyser les mécanismes sous-jacents à leurs affirmations et à leurs conclusions. Les candidats ont été également jugés sur la solidité de leurs connaissances de base, la rigueur de leur réflexion et leur maîtrise des concepts utilisés. Le jury n'attendait pas de plans particuliers, mais il souhaitait que les aspects et les dimensions essentielles du sujet soient traités dans un exposé structuré. Lorsque ce n'était pas le cas, la discussion invitait le candidat à compléter son exposé. Les questions du jury pouvaient aussi l'inviter à corriger des erreurs ou des imprécisions éventuelles.

III

Le jury a noté une assez forte inégalité des prestations des candidats, tant dans les exposés que dans les discussions. Certains candidats ont manifesté une bonne maîtrise des connaissances de base liées à leurs sujets, une bonne aptitude à développer une réflexion analytique, des qualités d'exposition et de discussion. Mais, pour de nombreux candidats, les insuffisances relevées ont concerné en particulier le traitement partiel du sujet, une connaissance imprécise des concepts, une approche superficielle des débats théoriques et une vision parfois caricaturale des théories, une réflexion parfois étriquée et des difficultés à élargir la réflexion à partir d'un point thématique, des affirmations péremptoires non justifiées avec une argumentation parfois légère, une difficulté à développer une analyse de mécanismes, une culture économique plutôt vague et une connaissance limitée des faits, de faibles capacités dans la partie discussion de l'épreuve. De nombreux candidats paraissaient insuffisamment familiarisés avec le domaine de la monnaie et du financement de l'économie. Par ailleurs, les sujets n'ont pas toujours été bien cadrés.

Les candidats semblent particulièrement déroutés par certains sujets qui supposent de maîtriser les bases de la comptabilité nationale, les mécanismes monétaires, les débats de finances publiques (« la dette publique »). L'actualisation des connaissances des grands courants de la théorie économique est très inégale selon les candidats. La tendance sur de multiples sujets à se limiter à une opposition néoclassiques — keynésiens ne permet pas une approche pertinente des sujets à traiter. On remarque une tendance à peu illustrer les analyses par des exemples ; en particulier les références à l'actualité économique sont pratiquement absentes. De même, il serait utile pour les candidats de connaître

quelques ordres de grandeur pour situer le poids de variables qu'ils mobilisent dans leur exposé. Par ailleurs, il est bien de se préparer en réalisant des fiches, mais il est souhaitable de ne pas limiter la structure de l'exposé à un assemblage un peu artificiel d'éléments extraits de fiches juxtaposées. Enfin, on est étonné que les candidats ne comprennent pas certains termes des sujets (par exemple, la « nouvelle économie » est comprise comme étant la nouvelle économie classique).

Ces constatations conduisent à plusieurs remarques pour aider les candidats à mieux préparer l'épreuve orale en économie :

1. Les candidats devraient davantage s'entraîner à dérouler un raisonnement économique en partant de la question ou du thème de réflexion proposé pour présenter les hypothèses de base, puis les étapes du raisonnement et les résultats, ainsi que les débats sur le sujet et les conclusions. Les affirmations et les conclusions avancées dans l'exposé doivent être argumentées et s'appuyer sur une présentation des mécanismes sous-jacents. Les concepts de l'analyse économique doivent être connus et utilisés avec rigueur. Le jury a regretté l'imprécision ou la faiblesse du raisonnement économique des exposés de certains candidats et la superficialité de présentations enchaînant des idées générales pas toujours cohérentes entre elles. Les candidats doivent savoir mettre en œuvre les principaux clivages méthodologiques permettant de structurer le raisonnement (conjuncturel/structurel, court terme/long terme, approches microéconomique/macroéconomique, endogène/exogène...).

2. Les candidats doivent bien maîtriser les connaissances et les raisonnements de base en microéconomie et en macroéconomie, en accord avec le programme officiel. Les questions monétaires ainsi que les principaux débats actuels ou récents sur la politique économique doivent être connus. On a constaté comme les autres années que les candidats ont des difficultés à traiter les sujets concernant le domaine monétaire et financier (par exemple à propos de la création monétaire, des contreparties de la masse monétaire, de la préférence pour la liquidité, des instruments de la politique monétaire, de l'illusion monétaire...).

3. Une vision d'ensemble de l'histoire de la pensée économique est nécessaire pour pouvoir situer les débats et utiliser les concepts de façon pertinente. Si le jury n'attend pas des connaissances approfondies, les candidats doivent éviter des jugements par trop hâtifs, partiels, superficiels, caricaturaux ou manichéens des théories, jugements qui révèlent un manque de connaissances et de culture théoriques. Il n'est pas judicieux de placer dans l'exposé de vagues références aux théories économiques si cela n'apporte aucun éclairage sur le sujet. Il est nécessaire d'avoir une vision plus précise des développe-

ments de la théorie économique. On ne peut, par exemple, se limiter au clivage néoclassique/keynésien. Il faut situer les principales approches avec les concepts et les raisonnements qui les caractérisent et avoir une idée des évolutions de la macroéconomie dans les années 1990.

4. On ne saurait trop recommander aux candidats la lecture approfondie de manuels de base dans les domaines de l'analyse économique concernés par le programme (macroéconomie, microéconomie, économie monétaire, politique économique, histoire de la pensée économique) ainsi que des ouvrages leur permettant de renforcer leur culture économique ainsi que la rigueur et le niveau de leurs raisonnements.

5. Les candidats ne doivent pas négliger l'information économique; ils doivent lire la presse économique et connaître les grandes évolutions et les grandes questions économiques actuelles, concernant notamment la France et l'Union européenne. Ils doivent connaître les ordres de grandeur des grandes variables caractéristiques de la situation et des évolutions économiques contemporaines. Ils doivent connaître et maîtriser les notions et les termes économiques couramment utilisés dans les médias en matière économique. Les candidats doivent savoir traiter un sujet en combinant si nécessaire les raisonnements de base de la microéconomie, de la macroéconomie, en s'appuyant sur quelques connaissances factuelles et sur une mise en perspective historique.

6. Au niveau de la forme, une attention accrue doit être accordée à l'introduction de l'exposé, qui devrait définir les termes du sujet et les principales questions s'y rapportant et présenter la problématique guidant le fil directeur de l'exposé. La problématique doit s'appuyer sur des raisonnements de base de l'économie. Les candidats doivent prendre garde au risque de ne traiter que partiellement le sujet proposé ou de l'aborder sous un angle inapproprié. Le choix du plan est déterminant pour la clarté de l'exposé, la qualité de l'argumentation et la prise en compte des principales dimensions du sujet proposé.

7. Les candidats font des efforts pour bien gérer le temps dont ils disposent et pour utiliser le tableau. Ces efforts sont à poursuivre. Il peut être utile de recourir au tableau pour guider le raisonnement par des graphiques, des schémas ou des relations formalisées simples. Mais l'intervention au tableau doit s'inscrire dans une bonne gestion du temps de façon à ce que ce ne soit pas au détriment du développement de l'exposé, compte tenu de la brièveté du temps imparti. Par exemple, certains candidats ont utilisé légitimement le tableau pour présenter un graphique ou quelques équations de base, ce qui a amélioré la partie technique de leur exposé. Il est cependant clair que tous les sujets ne s'y prêtent pas nécessairement.

8. Le temps d'exposé doit être respecté et utilisé de façon efficace, avec un rythme qui permette une densité de réflexion sans être trop rapide. Les notes sur lesquelles s'appuie l'exposé constituent un outil important pour guider le cheminement de l'exposé, jouer sur le rythme et gérer le temps de parole.

9. Les réponses aux questions du jury doivent être denses, précises et structurées : elles constituent un complément important de l'exposé. Le plus souvent, ces questions invitent le candidat à réfléchir à des mécanismes, à expliciter un raisonnement ou une argumentation, à compléter l'exposé sur des points oubliés ou à préciser un concept ou une référence théorique ou factuelle. Les candidats doivent aussi s'entraîner à la partie discussion de l'épreuve, qu'il s'agisse de la construction de réponses ou de l'expression orale.

IV

Sujets tirés

Les contreparties de la création monétaire

Vitesse de circulation de la monnaie et inflation

Le PIB

Les économies d'échelle

Politique de relance et indexation des salaires nominaux

Le dilemme inflation-chômage

Théorie du revenu permanent et politique de relance

Politique monétaire et trappe de liquidité chez Keynes

Politique de relance par l'offre

Anticipations rationnelles et flexibilité des prix

Coûts marginaux et maximisation du profit

Efficiencia dans la production

La concurrence monopolistique

Croissance et progrès technique

La monnaie dans l'équilibre général

Effets externes et intervention de l'État

Vieillesse de la population et population active

La dette publique

Isoquantes et isocoût

Les coûts de production de l'entreprise en courte et en longue période

Le modèle IS-LM

L'École autrichienne

L'équilibre ressources-emplois sur le marché des biens et services

L'équilibre ressources-emplois sur le marché des biens et services

La nouvelle économie et l'instabilité financière
Les théories de la rente
Politique budgétaire et stabilisation de l'économie
Croissance, pauvreté et répartition
La productivité

Sauf quelques exceptions, les candidats ont respecté le temps imparti, soit 20 minutes d'exposé, suivi de 10 minutes de questions, portant essentiellement sur des points de l'exposé à corriger, préciser ou approfondir. Certains candidats ont eu du mal à maîtriser leur débit, entamant un exposé à toute allure pour terminer 5 minutes trop tôt. Il peut d'ailleurs être utile de rappeler, notamment pour les questions, qu'il ne s'agit nullement d'un exercice de vitesse et que les candidats sont invités à réfléchir avant de répondre : mieux vaut prendre le temps de la réflexion, en aucun cas pénalisé, bien au contraire, que se précipiter dans une réponse confuse ou erronée.

Le jury a particulièrement apprécié les exposés clairs, organisés autour d'une problématique présentée dès l'introduction, et articulés selon un plan rigoureux, répondant à cette problématique. Ont été sanctionnés les exposés sans plan, et les énumérations de références et l'absence totale d'exemples. Comme l'année précédente, le jury déplore certains exposés « récités », véritables fiches de lecture plaquées sur un sujet que l'on ne prend pas suffisamment la peine d'interroger. Sans pour autant exiger des candidats une maîtrise et une connaissance de l'actualité et des débats de la discipline, il peut être utile, même sur un sujet « classique » d'actualiser les références, de donner des exemples précis et contextualisés, de se montrer attentif au monde social qui nous entoure. Inversement, l'ignorance de références fondamentales a été sanctionnée.

Cette année, 28 candidats ont été auditionnés. Comme l'année précédente, le jury a décidé d'utiliser un large éventail de notes, afin de particulièrement valoriser les qualités de réflexion, de problématisation et l'emploi judicieux et argumenté de références précises, ou au contraire, d'en sanctionner nettement l'absence. Les notes s'échelonnent donc de 1/20 à 18/20 : trois 18/20, un 17, un 16, un 15, un 14, un 13, deux 12, deux 10, un 9, trois 8, deux 6, trois 5, un 4, quatre 3, un 2 et un 1. La médiane est à 8/20, et la moyenne est de 9/20.

Sujets

Expliquer et comprendre
Proximités et distances dans le monde social
La vieillesse n'est-elle qu'un mot ?
L'opinion publique
La dimension sociale du corps

Telle mère, telle fille ?
La bureaucratie
Cultures populaires, cultures dominées ?
Les mouvements sociaux
La famille et l'école
L'évolution de la classe ouvrière en France depuis 1945
Ségrégation spatiale et ségrégation sociale
Les violences urbaines contemporaines
Les pratiques culturelles des Français
L'école, une affaire de genre ?
Le comportement électoral en France aujourd'hui
La socialisation
Le recrutement des élites
Faut-il considérer les faits sociaux comme des choses ?
La délinquance en France aujourd'hui : une construction statistique ?
Démocratisation scolaire et mobilité sociale
La domination masculine
Enseignement supérieur et milieu social
Y a-t-il une crise du vote de classe ?
Y a-t-il une crise de la famille ?
Le choix du conjoint
Mobilité professionnelle et mobilité sociale

Pour la session 2002, l'épreuve de commentaire de documents en géographie a été choisie par onze candidats. Les notes obtenues vont de 04 à 16. Six candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10. Quatre candidats ont particulièrement bien réussi leur passage avec des notes supérieures ou égales à 12.

La gamme des sujets proposés n'a pas subi de changements notables par rapport à la session 2001. Les cartes topographiques au 1/50 000 et au 1/25 000 étaient accompagnées de documents annexes : éditions anciennes de cartes topographiques, cartes thématiques (végétation, population...) à d'autres échelles, extraits de textes, photographies. De même que l'année précédente, la distribution des notes est indépendante de la nature des documents à commenter. Les meilleurs résultats ont été obtenus tant sur des cartes au 1/50 000 que sur des cartes au 1/25 000 et avec des documents annexes variés.

Les commentaires les mieux notés sont ceux où le candidat a réussi une synthèse entre une lecture précise des éléments repérables sur la carte et une bonne connaissance du contexte régional et thématique. En effet, le commentaire de carte n'est pas un exposé de géographie régionale et exige du candidat une lecture précise de la carte et une attention aux détails. Mais cette précision dans le repérage des éléments et des structures spatiales n'est utile que si elle sert à illustrer des questions de géographie générale et régionale de la France.

Le jury a valorisé les commentaires où le candidat a dégagé l'originalité du sujet et a replacé la carte dans son contexte géographique régional humain mais aussi physique. Il a considéré comme très positif le fait que les candidats utilisent leurs connaissances en géographie de la France pour donner du sens aux éléments qu'ils repéraient sur la carte. Il a aussi apprécié la capacité des candidats à définir les formes avec un vocabulaire précis. Enfin, l'effort pour évaluer l'importance et le rôle des structures observées, sur un gradient qui va du local à l'international, a été particulièrement souligné.

La maîtrise technique de l'exercice est un paramètre important de l'évaluation : il est nécessaire de maîtriser son temps, de s'exprimer à haute et intelligible voix en s'adressant au jury, d'utiliser les cartes murales présentes en salle de passage.

Comme en 2001, les commentaires les plus sanctionnés sont ceux où le candidat n'a pas su identifier le contexte géographique et thématique de la carte et où les remarques n'ont pas été intégrées dans un commentaire structuré autour de quelques points importants.

Les candidats ont dans l'ensemble accordé trop peu d'attention aux docu-

ments annexes. On attendait un effort pour situer les photographies ou les cartes thématiques, pour repérer les formes, pour les commenter et les intégrer au plan du commentaire.

L'épreuve n'est pas terminée dès la conclusion de l'exposé. Les questions posées au candidat ont généralement trois objectifs : l'aider à reformuler clairement certaines analyses, l'amener à approfondir sa lecture de la carte sur des points négligés et enfin tester sa culture générale géographique. Les candidats qui restent mobilisés durant les 15 minutes de questions et qui poursuivent leur effort de compréhension de la carte ont toutes les chances d'améliorer leur prestation.

Pour les futurs candidats, le jury rappelle qu'il est fondamental d'être formé à la technique de base du commentaire de carte et qu'il faut avoir assimilé les grandes lignes de la géographie générale et régionale de la France métropolitaine et des DOM, y compris les grands ensembles physiques. En salle de préparation et en salle de passage, les candidats sont invités à utiliser les cartes murales (France routière au 1/1 000 000, France géologique au 1/1 000 000) mises à leur disposition. Enfin, le jury déplore qu'aucun candidat n'ait réalisé de croquis ou de schéma alors que leur usage peut se révéler très efficace.

Sujets

1. SAINT-DENIS (Réunion), carte topographique au 1/25 000 + carte simplifiée de la végétation
2. AIGUES-MORTES, carte topographique au 1/25 000, + texte « stations touristiques du littoral »
3. SAUMUR, carte topographique au 1/50 000, + article du *Monde* (20 juin 2002)
4. CLERMONT-FERRAND, carte topographique au 1/50 000, + carte « variation de la population 1990-1999 »
5. TOULON, carte topographique au 1/25 000 + tableau statistique « Aires urbaines en PACA »
6. ORANGE, carte topographique au 1/25 000 + carte topographique au 1/50 000, édition ancienne
7. NARBONNE, carte topographique au 1/50 000 + deux extraits de la carte topographique de Narbonne au 1/50 000 (carte récente + édition ancienne)
8. SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, carte topographique au 1/50 000 + carte topographique au 1/50 000, édition ancienne
9. BETHUNE, carte topographique au 1/50 000 + carte topographique au 1/50 000, édition ancienne

10. LILLE-ROUBAIX-TOURCOING, carte topographique au 1/25 000
+ photographie du centre Euralille

11. TOURS, carte topographique au 1/25 000 + deux extraits de la carte topographique de Tours au 1/50 000 (carte récente + édition ancienne)

Le jury d'histoire a entendu cette année 28 candidats. Il tient à souligner sa satisfaction devant le niveau général de cette session d'oral, qui montre la très solide préparation en histoire des candidats au concours SES et la prise en compte des remarques et conseils du rapport précédent.

Les sujets proposés cette année ont confirmé la volonté, annoncée l'an passé, d'une épreuve d'histoire clairement située dans la perspective d'un recrutement pour les sections d'économie et de sociologie de l'ENS Lettres et Sciences humaines, et mettant au centre de la réflexion des candidats trois axes majeurs.

- celui tout d'abord de l'histoire économique, sociale ou culturelle ;
- celui, ensuite, d'une histoire véritablement contemporaine, qui incite les candidats à comprendre pleinement que les évolutions du monde et des sociétés d'après 1945 relèvent pleinement d'une analyse et d'un savoir historiques ;
- enfin, une place importante est accordée aux origines historiques des grandes lignes d'organisation ou de conflits du monde actuel. C'est pourquoi, par exemple, ont été cette année proposés des sujets demandant aux candidats une connaissance historique suffisamment précise des origines du conflit israélo-arabe, des tensions en Europe, des vicissitudes des relations entre les États-Unis et l'Amérique latine, ou plus généralement des étapes par lesquelles les États-Unis sont devenus une puissance internationale de premier plan et ont proposé au monde un modèle social et culturel spécifique, accepté ou contesté. C'est également pourquoi, un grand nombre de sujets ont porté sur des phénomènes (politiques, économiques, sociaux ou culturels) transnationaux ou sur des pays étrangers (18 sujets sur 28 ; 10 sujets étant consacrés à l'histoire française).

Dans cette perspective, le jury a particulièrement apprécié la bonne qualité des prestations sur l'histoire de la société américaine, sur certains phénomènes socio-économiques majeurs du xx^e siècle (l'histoire de l'automobile par exemple) ou sur des questions récurrentes dans l'histoire et l'actualité de la société française (celle de la laïcité, celle de l'Etat-providence, celle du déroulement et des traces de la Guerre d'Algérie...). Il a, en revanche, été particulièrement surpris et déçu de l'information lacunaire des candidats à propos des conflits israélo-arabes, des relations entre les États-Unis et l'Amérique latine ou de l'URSS.

On rappellera, pour finir, quelques principes indispensables de présentation orale et quelques exigences méthodologiques fondamentales.

– La durée d'un exposé est de 20 minutes et le temps d'exposition doit être réparti de manière équilibrée, pour que la dernière partie de la démonstration ne soit pas réduite à deux ou trois minutes, voire à quelques phrases balbutiées dans l'urgence.

– L'épreuve orale n'a pas seulement pour fonction de juger le niveau de connaissance des candidats, mais vise aussi à évaluer leurs aptitudes à transmettre ces connaissances, à intéresser et à convaincre leur auditoire. C'est dire le soin qui doit être apporté aux structures de la démonstration (introduction qui définit clairement le sujet, ses bornes chronologiques et ses implications, avant d'annoncer le plan avec concision; plan et périodisation construits autour d'une problématique; transitions nettes mais rapides entre les différentes parties de l'exposé; conclusion ferme qui répond aux questions posées en introduction, ou ouvre la réflexion, mais qui ne répète pas pour la énième fois ce qui a déjà été dit dans l'exposé). C'est souligner surtout l'importance de l'expression orale, qui doit être claire, posée, apte à capter et retenir l'intérêt de l'auditoire: les candidats doivent donc savoir se détacher de leurs notes, régler les problèmes d'élocution et de balbutiement, rechercher la précision du vocabulaire et des notions historiques employés, ne pas hésiter à appuyer leur exposé sur des cartes tirées des atlas mis à leur disposition en salle de préparation. Ils doivent enfin considérer que les 10 minutes réservées aux questions sont partie intégrante de l'épreuve et de la notation finale: rappelons que ces questions ne sont jamais des pièges tendus aux candidats; elles sont au contraire destinées à leur permettre de compléter leur exposé, corriger des oublis, des allégations erronées ou expéditives. Les candidats qui se découragent trop vite ou ceux (rares, heureusement) qui, lorsqu'ils sont interrogés sur leur exposé, se raidissent dans la conviction de leur propre excellence, font bien mauvais usage de cette chance supplémentaire qui leur a été offerte.

Listes des sujets proposés

L'automobile en Europe occidentale et aux États-Unis au xx^e siècle (jusqu'en 1973)

L'Europe en 1919

L'extermination des Juifs d'Europe

L'Allemagne dans les relations internationales de 1945 à 1955

Les conflits israélo-arabes de 1948 à 1982

Peut-on parler d'un impérialisme japonais au xx^e siècle? (dans les limites chronologiques du programme)

Les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine (1918-1983)
Économie et société en Russie soviétique de 1917 à la fin des années 1930
L'URSS en 1953
Les nationalités dans l'Empire soviétique (1917 – début des années 1980)
La révolution culturelle en Chine
La question noire aux États-Unis au xx^e siècle (dans les limites chronologiques du programme)
La présidence américaine (États-Unis) de 1918 au début des années 1980
La crise économique des années 1930 aux États-Unis
Les Américains et la guerre du Vietnam
La RFA à l'époque du « miracle économique »
L'État hitlérien (1933-1945)
La culture de Weimar
Comportements démographiques et vie familiale en France (de 1870 au début des années 1980)
La laïcité en France (1870-1984)
Les classes moyennes en France, de 1870 jusqu'au début des années 1980
L'immigration en France, des années 1880 jusqu'au début des années 1980
L'Etat-providence en France au xx^e siècle (jusqu'au début des années 1980)
Les campagnes françaises, de 1919 jusqu'au début des années 1980
Produire et consommer en France (de 1945 au début des années 1980)
La collaboration en France (1940-1944)
La guerre d'Algérie
Pierre Mendès-France

Langues vivantes

Allemand

Le concours 2002 a été marqué par un nombre de candidats présents nettement supérieur à celui du concours 2001 (18) et par des prestations globalement plus satisfaisantes. La répartition des notes témoigne d'une amélioration globale de la qualité de la langue et de la pertinence de l'explication : 7 notes inférieures à la moyenne (de 4 à 9), 6 notes honorables (10 à 12) ainsi que 5 bonnes voire très bonnes prestations (de 13 à 16).

Les textes étaient tirés de grands quotidiens et hebdomadaires allemands (*Die Welt, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Frankfurter Rundschau, Die Tageszeitung, Die Zeit, Der Spiegel*) et portaient sur des sujets économiques et sociaux au sens large du terme ayant souvent un rapport direct avec l'actualité allemande (débats sur l'éducation à la suite du drame d'Erfurt, Pisa-Studie, sécurité et port d'armes, débats autour de l'interdiction projetée du NPD, *green-card*, travail des jeunes, projets d'un *Land* de Prusse, médias et censure, perspective des élections législatives de septembre 2002). Certains textes situaient un sujet allemand dans le contexte européen voire international (euroscepticisme, l'Euro, polémique sur les réfugiés allemands de l'après-guerre avec la Pologne et la République tchèque).

Rappelons que le candidat doit prévoir un exposé de 20 minutes maximum et laisser 10 minutes au jury pour les questions. L'oral commence par la lecture d'un paragraphe du texte, étape initiale qu'il faut particulièrement soigner. Quelques prestations ont été trop courtes, d'autres en revanche trop longues, ce qui entraîne inévitablement un rappel à l'ordre par le jury et une précipitation mal venue. Les questions ont pour but d'interroger le candidat sur des points de vocabulaire précis, de revenir sur des explications peu claires ou d'évaluer ses connaissances générales en la matière. La connaissance de l'actualité est donc non seulement souhaitable, mais indispensable. Les meilleures explications combinaient explication du texte spécifique et éclairages par l'actualité allemande ou internationale. Des connaissances solides sur le système politique ou éducatif et les principaux événements historiques depuis 1945 sont bien entendu appréciées et valorisées. Il est indispensable de se référer au texte, de citer et d'expliquer les concepts-clé sans pour autant glisser dans la paraphrase. Peu de candidats ont été capables de faire des remarques de style ou de définir la nature du texte (polémique, argumentatif, politiquement orienté, etc.). Les candidats ont souvent été trop hésitants dans leur explication, sacrifiant un avis

personnel à une pratique trop systématique, voire caricaturale, de la nuance. Certains textes polémiques pouvaient difficilement être traités de manière satisfaisante en évitant de prendre position. Le jury valorise toujours un avis personnel lorsqu'il est justifié et argumenté.

Le jury a été favorablement surpris par quelques explications précises dans un allemand des plus honorables suivies d'un dialogue fructueux. Par contre, d'autres candidats n'avaient de toute évidence pas travaillé la stratégie de l'oral et ne disposaient pas d'un niveau d'allemand suffisant pour se lancer dans une explication autre que superficielle. Les notes très basses s'expliquent par un niveau de langue nettement insuffisant et une accumulation de fautes de base. En revanche, le jury valorise les candidats qui manifestent une capacité à se corriger. Précisons également qu'il faut éviter les débits trop ennuyeux ou saccadés et qu'il faut veiller à maintenir une certaine présence à l'oral, ce qui implique de regarder le jury et de ne pas lire ses notes. Il est certes avantageux d'avoir un vocabulaire de l'explication varié et de réutiliser des formules apprises lorsque le niveau général de langue est correct, mais il est tout à fait contre-productif de plaquer des formules toutes faites sans veiller à la pertinence de leur emploi ou d'utiliser un vocabulaire archaïque ou précieux.

Anglais

Les conditions de déroulement de l'épreuve n'ont pas changé et semblent désormais bien connues des candidats. Rappelons à toutes fins utiles qu'au terme d'une heure de préparation sans dictionnaire, le candidat est mis en présence du jury pendant une demi-heure. Il lui est demandé de présenter un exposé de vingt minutes maximum qui rende compte du document et en propose une lecture personnelle critique, puis, au cours des dix minutes restantes, de s'entretenir avec le jury qui lui demande des éclaircissements, soulève des objections, suscite des réactions.

Le candidat doit apporter la preuve de sa capacité à comprendre un texte et à en présenter la teneur et les articulations, à cerner la ou les problématiques afin, sur la base d'un examen critique, d'organiser les termes du débat, enfin à s'exprimer dans une discussion spontanée. En d'autres termes, il s'agit de mettre en œuvre des compétences linguistiques (compréhension, expression dans une langue grammaticale au vocabulaire soigné) et pédagogiques (diction et formulations claires, mobilisation et organisation des connaissances), mais aussi des qualités intellectuelles (esprit de synthèse, mobilisation des connaissances) et humaines (dialogue). Le jury évalue ces qualités, sans faire preuve de rigidité formelle. Mais quelle que soit la méthode utilisée, les candidats qui

n'ont pas rendu compte de l'argumentaire du document et ont « oublié » des éléments clés ont été sanctionnés.

A. Le texte

Les textes proposés aux candidats sont tirés de la presse de langue anglaise, principalement britannique et américaine, cette année *The Economist*, *Newsweek*, *Time*, *The New Republic* et *US News and World Report*.

La taille de l'article n'excède pas celle d'un texte de type page de magazine. Les documents sont parus dans l'année écoulée. Pour information, voici les titres de quelques-uns des textes donnés lors de la session 2002 :

Back to the future – *Newsweek*, December 3, 2001

The economics of the rat race – *Newsweek*, July 30, 2001

Embracing the enemy – *Time*, August 30, 2001

The day the world changed – *Newsweek*, October 1, 2001

The businessman as villain – *The Economist*, February 16 th, 2002

Deaf to good sense – *U.S. News & World Report*, March 25, 2002

B. La lecture d'un passage

Le candidat est invité à lire à haute voix une partie du texte choisie par lui, au moment où il le souhaite. Cette année encore, de nombreux candidats ont oublié de procéder à cette lecture. D'autres avaient une prononciation et un débit tellement défectueux qu'ils étaient parfois à peine compréhensibles. Quelques-uns heureusement ont effectué cet exercice très correctement.

C. L'exposé

L'exposé occupe au maximum 20 des 30 minutes de l'épreuve. Si, une fois encore, le jury se défend de formalisme excessif, il attend que le candidat suive quelques règles essentielles :

Il doit clairement établir la nature de l'article (essai, éditorial, compte-rendu de lecture, analyse...). Il sera aidé en cela :

– par sa sensibilité à la langue, sans s'abandonner pour autant à de longues et parfois gratuites considérations stylistiques ;

– par l'attention qu'il portera à la source de l'article et à l'auteur (si son nom est mentionné et significatif).

Il doit indiquer clairement le contenu de l'article : les idées avancées, leurs articulations logiques, les arguments utilisés. Il s'agit là de rendre compte du document. Il ne s'agit ni d'un résumé ou d'un condensé ni d'une insipide et fastidieuse paraphrase, mais d'une présentation qui constitue le stade préliminaire de l'analyse.

Sur cette base, le candidat doit ensuite bâtir une réflexion plus personnelle. C'est l'occasion de s'interroger sur la cohérence de l'article, sur son exhaustivité ou sur ses silences, ses partis pris, de montrer, en d'autres termes, comment il fonctionne, avec ses qualités et ses limites. Il n'existe pas de discours type : il peut se révéler intéressant de traiter deux ou trois questions soulevées par le texte, mais il est parfois plus prudent (dans un texte foisonnant) ou impératif (dans un texte à thème unique) de se concentrer sur un seul point et de l'aborder alors en détail. Les placages artificiels ont été plutôt rares, et les connaissances personnelles en général utilisées de manière assez convaincante.

En revanche, les candidats se sont trop souvent livrés à une sorte de commentaire linéaire (proche de la paraphrase plus ou moins enrichie de réflexions et d'informations diverses, au fil de la lecture) qui, outre le risque d'une certaine confusion, témoignait le plus souvent d'une incapacité à prendre un recul critique par rapport au document.

D. L'entretien

L'exposé est suivi d'un échange, de 10 minutes environ, lors duquel le jury pose quelques questions dont le nombre et la nature varient en fonction des réponses du candidat. Ces questions peuvent porter sur certains points de l'exposé qui méritent d'être précisés ou discutés, mais aussi sur des éléments du document qui ont pu être passés sous silence. Redisons-le cette année encore : il ne s'agit pas pour le jury de « tendre des pièges aux candidats », mais de tester d'autres compétences que celles utilisées jusque-là (culture générale, aptitude à argumenter, capacité de réaction spontanée dans la langue étrangère).

E. La qualité de langue

Ce qui a été dit l'année dernière doit être redit cette année : parler un anglais de qualité acceptable semble essentiel dans une épreuve de langue. Il est des exigences minimales à satisfaire : marque de la 3^e personne du verbe, conjugaison des verbes irréguliers, usage des déterminants (*the* en particulier) et des pronoms relatifs *which* et *who*, accord du sujet et du verbe, utilisation du cas possessif, construction du comparatif, confusion adverbe / adjectif (**an increasingly role*) pour n'en citer que quelques-unes. Le non-respect de ces exigences est sévèrement pénalisé. Certains candidats (peu nombreux) semblent considérer l'aspect linguistique comme négligeable et privilégient le « message ». C'est une grave erreur : en dessous d'une certaine qualité d'anglais, le message en question ne passe tout simplement plus. Certaines erreurs opacifient le discours (barbarismes, phonologie aberrante, etc.).

Au chapitre lexical, des erreurs caractéristiques ont été commises de façon

récurrente : *economic/-cal, economy/-mics, *a manufactory, * a pratique, *the seventeens, *informatic...*

Enfin il est surprenant de constater le nombre très élevé d'erreurs phonologiques sur des mots outils que tout candidat a des chances de devoir utiliser. On peut citer à titre d'exemple *character* (ou d'ailleurs ici : *protagonist*), *title, written, examine, comment/commentary, author, characterize, paragraph, analysis...* très souvent mal prononcés. Mais aussi d'autres mots d'un usage tellement courant dans la série SES que l'on s'interroge sur les capacités auditives de certains candidats ; ainsi *Britain, foreign, (*the) society, economy/economics, conservative, labour, illegal, study, analyse, value, work, world...*

Les notes, cette année, se sont étagées de 3 à 17. Quand l'exposé est superficiel, confus et desservi par une expression très incorrecte, quand le candidat reste incapable de s'exprimer un tant soit peu spontanément et judicieusement à l'entretien, la note ne peut qu'être très basse. Malgré tout, l'impression qui se dégage de cette session 2002 est celle d'un certain gain qualitatif avec un plus grand nombre de prestations très honorables et même, pour certaines, remarquables.

Italien

Deux candidates se sont présentées cette année. Les articles tirés au sort portaient l'un sur l'enseignement de l'informatique à l'école primaire (17/20), l'autre sur Giovanni Falcone (*La Repubblica*) (12/20). Les textes étaient très riches et celui sur la mafia comportait de réelles difficultés. Au delà du contenu, il est demandé aux candidats de s'intéresser à la forme, à l'expression, au ton du texte. Par ailleurs, des connaissances sur la société et la culture italiennes plus profondes et articulées seraient souhaitables. La meilleure note correspond aussi à un niveau de langue excellent.

Latin

Les candidats ont choisi cette année l'oral de latin. Ils ont obtenu les notes de 11 et 15. La moyenne s'établit à 13. Le contenu de l'épreuve étant identique à celui de l'épreuve de traduction latine en Lettres modernes et en Langues vivantes, les observations du jury sur cette épreuve sont substantiellement les mêmes que celles que nous avons faites dans ces deux autres épreuves. Rappelons simplement que notre première attente est celle d'une traduction précise, mais qui n'a pas besoin d'être très élaborée sur le plan littéraire. Nous

avons bien conscience de la brièveté du temps de préparation pour des candidats qui ne sont pas des spécialistes, et nous attendons simplement une restitution précise du sens. Pour le commentaire, nécessairement bref, nous sommes chaque année favorablement surpris par un nombre important de candidats qui témoignent de connaissances précises en littérature latine. Ces connaissances judicieusement mises au service du commentaire constituent un atout qu'il est facile de mettre dans son jeu par la lecture de manuels simples (nos attentes demeurent modestes). De plus, cette approche littéraire donne sans nul doute un peu plus d'intérêt à une matière qui ne peut être vraiment appréciée si elle est réduite à une suite de règles grammaticales. Les très bonnes prestations effectuées cette année encore montrent que ces exigences ne sont pas inaccessibles et que les efforts faits par les candidats sont de toutes façons récompensés.

Usuels

Liste des usuels mis à la disposition des candidats :

1 – dans toutes les salles de préparation aux épreuves orales

Dictionnaires

GRIMAL, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine* (plusieurs rééditions à l'identique).

LITTRE, *Dictionnaire de la langue française* (7 vol.) édition intégrale de 1960 ou 1984.

FURETIERE, *Dictionnaire universel*, éd. Slatkine, 1970 ; éd. Robert 1978.

ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (7 vol.)

DUBOIS, *Dictionnaire du français classique*, Larousse 1971.

DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, nouv. éd. Larousse - Bordas, 1998.

2 – dans la salle de préparation de la série « Lettres »

Nouveau Testament (traduction œcuménique de la Bible), Cerf, 1984.

Ancien Testament (traduction œcuménique de la Bible), Cerf, 1984.

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

BAILLY, éd. 1950 et éd. 2000 (identique à 1950)

GREIMAS-KEANE, *Dictionnaire du moyen français*, Larousse, 1992.

HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du xv^e siècle*, 1925-1967, (7 vol.).

3 – dans la salle de préparation de la série « Langues »

Bible de Chouraqui (Desclée de Brouwer)

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

4 – dans la salle de préparation de la série « Sciences humaines »

Bible de Jérusalem

Atlas d'histoire universelle (coll. Roland) éd. Frantz Hayt DL, 1967.

Atlas historique (Georges DUBY) Nouvelle édition réimprimée plusieurs fois (contenu jusqu'en 1977).

Grand Atlas, Bordas, éd. 1994 Serryn, Blasselle.

Atlas universel, Bordas éd. (cop. 1977).

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France

5 – dans la salle de préparation de la série « Sciences économiques et sociales »

Bible de Jérusalem

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

GRESLE, *Dictionnaire des sciences humaines*, Nathan, 1990.

Nouveau Petit Robert des noms 1

Petit Robert 2 Noms propres, éd. revue 1999.

Grande chronologie illustrée de l'histoire mondiale, éd. Artemis, cop. 1998 (événements 1997).

Atlas d'histoire universelle (coll. Roland) éd. Frantz Hayt DL, 1967.

Atlas historique (Georges DUBY) Nouvelle édition réimprimée plusieurs fois (contenu jusqu'en 1977).

Grand Atlas, Bordas, éd. 1994, Serryn, Blasselle.

Atlas universel, Bordas éd. (cop. 1977)

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France

Achévé d'imprimer
ENS Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes, BP 7000
69 342 Lyon cedex 07
Dépôt légal décembre 2002